

Robespierre et la « Mère de Dieu »

G. Lenotre

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

1

À Monsieur André BELLESSORT
en témoignage de reconnaissante amitié.
G. L.

La tignasse déchevelée et tombante, le nez évasé, la bouche mince, le regard assuré d'un contremaître vigilant, fier de son métier, et qui, pour s'offrir au crayon du portraitiste, loin de passer son bel habit et sa chemise des dimanches, a gardé sa veste fripée, ouverte sur une cravate commune, nouée en bouffante : tel un dessin de l'an II nous montre le menuisier Duplay, qui approchait alors de la soixantaine. Venu jeune à Paris de son Gévaudan natal, marié vers 1765 à une honnête fille de Créteil, près de Charenton, Marie-Françoise Vaugeois, un peu plus âgée que lui, à la vérité, mais issue de trois générations de menuisiers, Duplay avait gagné l'aisance par trente années d'ordre et de labeur irréprochable. De son mariage étaient nés cinq enfants, dont quatre filles ; le garçon, prénommé Maurice, comme son père, commençait, en 1790, ses études au collège d'Harcourt. Duplay avait, en outre, recueilli les deux orphelins de son frère, Jacques et Simon, qu'il employait comme ouvriers.

Tout ce petit monde marchait à la baguette : le menuisier, très brave homme, affectait la sévérité d'un père du répertoire ; sa femme, – le modèle des ménagères, – connaissait la valeur du temps et ne tolérait pas qu'on le gaspillât ; ses quatre demoiselles, bien élevées chez les religieuses de la Conception, étaient dressées aux soins domestiques : elles apparaissent, dans le mé-

morial de famille, épluchant les légumes, préparant les repas, lessivant et repassant le linge ; il semble bien qu'elles n'étaient assistées, dans ces occupations, par aucune servante ; mais une ouvrière à la journée, Françoise Calandot, venait de temps à autre, de Choisy-le-Roi, pour « raccommoder ». C'est à Choisy que s'étaient fixés depuis longtemps tous les parents de madame Duplay, attirés là par les grands travaux entrepris sous Louis XV au château royal. Son père, le menuisier de Créteil, y était mort ; son frère, Jean-Pierre Vaugeois, menuisier comme tous ses ancêtres, s'y était installé en 1749 ; sa sœur Marie-Louise y avait épousé le fermier du bac de la Seine, emploi lucratif et considéré.

Par les beaux dimanches de l'été, l'établi chômant, les Duplay s'embarquaient sur le coche ou dans la patache et allaient passer la journée à Choisy. On dînait chez l'oncle Jean-Pierre, qui possédait maison confortable, jardin et basse-cour ; on faisait visite à la tante Duchange, qui ne sortait pas de chez elle, étant paralysée depuis plusieurs années, et on se promenait dans les délicieux jardins du château, en terrasse au bord de la Seine. Les deux beaux-frères, Duplay et Vaugeois, étaient très unis : même honorabilité, même réussite, même satisfaction du devoir accompli ; nés tous deux d'humbles ouvriers, ils s'étaient élevés à force de travail et pouvaient, non sans orgueil, se flatter que leurs filles feraient de bons mariages, et que leurs fils seraient des bourgeois.

La maison qu'occupait Duplay, rue Saint-Honoré, appartenait aux religieuses de la Conception ; elle était située en face de l'Assomption, très proche du Manège des Tuileries, où l'Assemblée nationale s'installa, au mois d'octobre 1789, et ce voisinage donnait à ce coin de Paris une animation extraordinaire. Quelques semaines plus tard, les Pères Jacobins, dont le monastère se

trouvait un peu plus bas dans la même rue, offrirent un local de leur couvent à MM. les députés pour s'y réunir le soir et y causer de leurs affaires, et ceci encore contribuait au renom révolutionnaire du quartier. Les clubs étaient en grande vogue ; cette innovation faisait fureur ; mais la réputation de celui qui siégeait aux Jacobins éclipsa bientôt tous les autres. Après moins d'un an d'existence, il comptait plus de mille membres : il suffisait, pour en faire partie, d'être présenté par cinq d'entre eux, et de payer une cotisation annuelle de 24 livres. Le menuisier Duplay s'y fit inscrire : non point qu'il se fût jamais occupé de politique, ni qu'il eût la prétention d'éclairer de ses lumières les représentants du peuple ; mais il trouvait, à quelques pas de chez lui, outre un spectacle d'une nouveauté stimulante, l'occasion de voir et d'entendre les orateurs dont les gazettes célébraient les louanges. Il coudoyait là, en égaux, Bailly, Barnave, les Lameth, Pétion, Mirabeau, Duport, Brissot, Robespierre, sans compter le duc de Chartres et le vicomte de Noailles, fréquentations flatteuses qu'il payait, il est vrai, du pesant ennui d'interminables harangues sur les questions les plus abstruses de la tactique parlementaire.

Un soir, le dimanche 17 juillet 1791, Paris était en rumeur ; le bruit se répandait d'une terrible échauffourée qui venait de se produire au Champ de Mars, entre la garde nationale et la foule. Il y avait des morts et des blessés, et l'on accusait la Cour de ce coup de force ; même la loi martiale étant proclamée, on redoutait, pour la nuit prochaine, l'arrestation des plus fameux patriotes. La séance, aux Jacobins, fut chaude ; une cohue menaçante emplissait la rue Saint-Honoré ; des applaudissements, des sifflets, des huées accueillirent à leur sortie, vers onze heures du soir, les membres du club. Les troupes de La Fayette, fort excitées, revenaient du Champ de Mars et invectivaient, en passant,

contre l'antre des « frères et amis ». Duplay aperçut Maximilien Robespierre, se faufilant pour se soustraire aux manifestations menaçantes ; il venait de l'entendre, quelques instants auparavant, « verser dans le sein de la société les chagrins qu'inspiraient aux patriotes les affreux événements de la journée ». Il l'aborda, l'invita à se réfugier dans sa maison toute voisine. Robespierre ne connaissait pas Duplay ; pourtant, inquiet de ne pouvoir regagner sans malencontre son lointain logis de la rue de Saintonge, au Marais, il accepta l'offre de ce généreux citoyen, et, quelques minutes plus tard, il se trouvait hors de danger.

C'était acte de courage d'attirer chez soi un hôte aussi compromettant. Soit que Duplay eût cédé spontanément, en brave homme, au désir d'obliger, soit qu'il ne fût pas insensible à l'honneur d'héberger l'un des champions de la liberté, il n'envisagea point les désavantages éventuels de son imprudence et, le lendemain, comme Robespierre s'apprêtait à partir, ses hôtes d'une nuit insistèrent pour le garder. La maison était grande ; ils avaient une modeste chambre à lui donner, en attendant qu'un des logements qu'ils sous-louaient se trouvât libre ; il serait là commodément, tout près des Jacobins et de l'Assemblée ; s'il consentait à partager les repas de la famille, sa vie se trouverait grandement simplifiée. L'offre était tentante, Robespierre l'accepta à titre provisoire ; on envoya chercher sa malle, et il s'établit dans une petite pièce, au premier étage, ouvrant au levant, sur la cour, au-dessus du hangar où travaillaient les ouvriers.

On imagine le branle-bas de cette installation, dans cette maison Duplay, où jamais rien d'anormal n'était arrivé ; la curiosité discrète des jeunes filles à l'égard de cet étranger, jeune, célèbre, un peu mystérieux ; la satisfaction du menuisier qui, maintenant,

allait faire figure aux Jacobins ; l'empressement de la maman Duplay, tacitement flattée de l'ébahissement du voisinage. On n'eût rencontré parmi eux que des incrédules, en leur prédisant que ce locataire si simple, si peu exigeant, s'accommodant de tout, et qui ne possédait que quelques hardes, des papiers et des livres, apportait le désastre à l'heureuse famille qui l'accueillait sans défiance. Avant trois ans accomplis, ce sera, pour le père, la ruine et le veuvage ; pour l'une des filles, le deuil ; pour une autre, le délaissement sans fin ; pour la mère, la mort ; pour tous leurs parents et leurs amis, la persécution, la prison et la misère.

Lui, dans cet intérieur paisible où chacun s'ingéniait à lui plaire, découvrait un bien-être jusqu'alors ignoré ; jamais il n'avait goûté les calmes douceurs de la vie de famille ; aussi loin que se reportait sa mémoire aigrie, il ne gardait souvenir que d'amertumes et d'humiliations. Sa naissance même, il le savait, n'avait pas été désirée : son père, François de Robespierre, avocat au Conseil d'Artois, ayant séduit la fille d'un petit brasseur du faubourg Ronville, à Arras, l'épousa, au grand dépit de ses parents, pour éviter un scandale dont la menace était manifeste. Maximilien vit le jour quatre mois sans plus après ce mariage, dont naquirent quatre autres enfants ; le dernier, qui ne vécut pas, coûta la vie à sa mère.

Un drame ténébreux se greffe sur la mort prématurée de madame de Robespierre ; son mari se refuse à signer l'acte de décès au registre de la paroisse Saint-Aubert ; il n'assiste pas au service funèbre, ni à l'inhumation dans l'église paroissiale. Soit que son deuil eût égaré sa raison, soit que l'influence de sa compagne eût jusqu'alors réprimé une bizarrerie naturelle désormais sans frein, il cesse de plaider, végète dans l'inaction pendant plusieurs mois,

quitte Arras, délaissant ses quatre enfants sans ressources et va s'installer à Sauchy-Cauchy, près de Marquion, où il exerce l'office de bailli du seigneur du lieu. Au bout de six mois, il revient à Arras, y vit quelque temps oisif, emprunte 700 livres à ses sœurs Eulalie et Henriette, très pieuses et dévotes filles dont l'avoir est des plus modiques, disparaît de nouveau pendant deux ans, sans qu'il soit possible de percer le mystère de sa retraite. On le reverra, en octobre 1768, implorant un subside de sa vieille mère, retirée, depuis son veuvage, au couvent des Dames de la Paix, et l'obtenant bien probablement, car, à cette même date, il renonce, « tant pour lui que pour sa postérité », à ses droits sur toute succession éventuelle. Ayant ainsi compromis l'avenir de ses enfants, François de Robespierre s'expatria et s'établit à Mannheim, dans le Palatinat rhénan.

Dès les premières escapades de ce père singulier, on assura le sort des quatre petits abandonnés. Les tantes Eulalie et Henriette se chargèrent des deux fillettes, Charlotte, âgée de quatre ans en 1764, et Françoise, plus jeune de dix-huit mois. Le grand-papa Carrault, le brasseur du faubourg Ronville, prit chez lui les deux garçons, Augustin-Bon, dit Bonbon, baby d'un an et demi, et Maximilien qui venait d'avoir six ans. Placide et appliqué, le coussin aux genoux, le fuseau aux doigts, celui-ci faisait déjà très habilement de la dentelle.

Dès qu'il sut lire et écrire, il suivit comme externe les classes du collège où, sous la direction de l'évêque, des prêtres séculiers instruisaient gratuitement les enfants de la ville. Ses camarades déclaraient son caractère « détestable » et supportaient mal « son envie démesurée de dominer » ; mais à cette vanité précoce il devait une grande ardeur au travail et une sorte d'opiniâtreté à

conquérir la première place. Au vrai, il souffrait de la compassion qu'inspirait son malheur ; peut-être aussi la grand-maman Carrault, bien intentionnée, mais grondeuse, l'exhortait-elle sans détours à reconnaître par son zèle à l'étude les sacrifices qu'elle s'imposait. Si l'enfant, avec sa susceptibilité aux aguets, surprit l'un de ces tiraillements, l'un de ces marchandages fréquents dans les petits ménages dont une dépense supplémentaire grève le modeste budget, voilà expliquées sa morosité précoce et sa farouche tendance à l'isolement. Il n'avait pas de maman pour deviner sa peine et la dissiper d'une câlinerie.

Un inventaire très détaillé permet de connaître le décor des premières années de Robespierre : la maison Carrault, au faubourg Ronville, n'avait rien d'une bonbonnière ; dans la pièce basse où l'on entrait, une table de marbre, une toile cirée, un lit à rideaux de toile peinte ; la salle voisine contenait deux lits à piliers, avec rideaux de serge verte, un fauteuil et une chaise. Au-dessus, une petite chambre, – celle de Maximilien, peut-être, – avec un lit de sangle et « du grain » ; du grain encore dans l'antichambre ; et, près de la cuisine, deux garde-robes en bois de chêne renfermant la faïence, le linge et les hardes de toute la famille : culottes de nankin ou de drap, chapeaux, perruques ; et, partout, des fourneaux et autres instruments de brasserie. C'est là que, durant cinq ans, chaque soir, au retour du collège, dans le va-et-vient des ouvriers et des clients, l'orphelin faisait ses devoirs et étudiait ses leçons ; ses amusements n'étaient pas bruyants ; sa sœur Charlotte écrit « qu'il partageait rarement les jeux et les plaisirs de ses condisciples » ; il aimait à être seul « pour méditer à son aise » et passait « des heures entières à réfléchir ». Quant à la maison « pleine de volières » dont on a parlé, c'est une légende : il n'y avait pas une seule volière chez le père

Carrault ; il est vraisemblable que Maximilien, sans jouets, sans camarades, se plaisait simplement à apprivoiser les pigeons et les moineaux qu'attiraient en grand nombre les provisions de grain du brasseur.

Malgré son bon vouloir, celui-ci n'avait ni l'intention ni les moyens de faire de son petit-fils « un monsieur » ; d'ailleurs la profession d'avocat, si mal profitable au père et au grand-père de l'enfant, lui paraissait peu enviable. Dès que Maximilien serait de force à commencer son apprentissage, Carrault projetait certainement de l'employer à son industrie, soit comme tourailleur, soit comme comptable ; mais les professeurs du collège gémissaient à l'idée qu'un élève si studieux ne poursuivît point ses classes jusqu'aux diplômes ; ses succès répétés excitaient l'intérêt ; des personnes charitables s'entremirent ; ses deux tantes, malgré leur dénuement, tenaient dans la société d'Arras un rang honorable, dû à leurs vertus et à leur piété ; elles intercédèrent pour leur neveu auprès d'un chanoine de la cathédrale, M. Aymé, l'évêque lui-même intervint et obtint pour le petit Robespierre l'une des quatre bourses à l'Université de Paris dont, depuis un temps immémorial, disposait l'abbé régulier de Saint-Vaast, l'un des monastères les plus fameux et les plus puissants de l'Artois. À l'automne de 1769, Maximilien quittait Arras et entrait en cinquième au collège Louis-le-Grand.

On ignore généralement que, depuis 1719, l'enseignement secondaire, aujourd'hui réservé aux seuls enfants des favorisés de la fortune, était donné gratuitement par l'Université. Ce que l'on payait dans les collèges, c'était « la pension », dont le prix variait suivant le train et les exigences de chacun : certains jeunes seigneurs amenaient au collège plusieurs domestiques et y vivaient

quasi somptueusement ; les boursiers étaient défrayés de tout, logés, nourris, instruits sans qu'il leur en coûtât un écu ; seul l'entretien du linge et des vêtements restait à la charge des parents ou protecteurs.

Quoiqu'il soit difficile de lire dans l'histoire d'un écolier représenté par les uns comme un phénomène de douceur et de soumission, par les autres comme un jeune tigre déjà féroce et rêvant de sang, aiguisant ses crocs pour déchirer ses bienfaiteurs, il est incontestable que, au cours des sept années durant lesquelles il suivit les cours du grand collège parisien, la ténacité de Robespierre au travail ne se relâcha pas un seul jour ; ses succès, du reste, témoignaient de son application. Il paraît non moins certain que les aspérités de son caractère ne lui conciliaient pas l'amitié de ses camarades ni la confiance de ses maîtres ; tout n'est pas faux dans les souvenirs de l'un de ceux-ci, qui publia, en émigration, sous un pseudonyme, une Vie de Robespierre, partiale comme un réquisitoire. Il nous montre le laborieux enfant « infatué de sa propre excellence », et se tenant à l'écart de ses camarades ; « souvent, pendant les récréations particulières qui se prenaient dans les salles d'études, on le laissait seul et il avait la constance de rester ainsi des heures entières », affectant « de se suffire à lui-même » et préférant aux divertissements tapageurs « les sombres rêveries et les promenades solitaires ».

– « Si, dans sa classe, il était nommé à la première place, il allait s'y asseoir sans empressement et comme au seul endroit qui convînt à ses talents. » – « Il parlait peu, ne le faisant que quand on semblait l'écouter, et toujours d'un ton décisif. » Peut-être cette arrogance dissimulait-elle la honte qu'il éprouvait de sa pauvreté. Qui sait si le pauvre abandonné ne souffre point de

n'être pas « comme les autres » ; s'il ne rougit pas de ses habits déchirés et de ses souliers éculés ? Personne n'y pense, que lui, parce qu'il redoute les affronts.

Bien que le collège hébergeât un très grand nombre de boursiers, – 600, dit-on, – si Robespierre était un des plus laborieux, il était aussi l'un des plus besoigneux : les grands-parents Carrault pensaient avoir « fait leur part » ; ses deux bonnes tantes d'Arras étaient trop pauvres pour lui envoyer quelque subside ; elles devaient même renoncer à garder chez elles leurs nièces, Charlotte et Françoise, dont l'entretien devenait une trop lourde charge ; elles obtinrent pour les deux fillettes, – toujours par l'entremise du clergé, – des bourses dans une maison religieuse de Tournay, où les filles pauvres étaient « instruites à lire et à écrire, à lacer et à coudre jusqu'à ce qu'elles fussent en mesure de gagner de quoi vivre ». De son côté, malgré les charités de l'évêque, de l'abbé Aymé, ses protecteurs d'Arras, et celles d'un chanoine du chapitre de Notre-Dame de Paris, M. Delaroche, qui, dans les premiers temps du séjour de Robespierre à Louis-le-Grand, lui servait de correspondant, l'écolier était presque réduit à l'indigence. Soucieux de ne point faire tache parmi ses condisciples plus aisés, « il s'offrait la dépense d'un perruquier » et il n'était pas rare « de lui voir, avec une frisure élégante, des chaussures ou des vêtements percés ». On cite une lettre de lui au sous-principal du collège par laquelle il confesse, en termes rogues, son dénuement : « il n'a point d'habit et manque de plusieurs choses sans lesquelles il ne peut se présenter chez l'évêque d'Arras, de séjour à Paris. »

Est-ce parce qu'il était le plus pauvre, est-ce en récompense de ses succès qu'il fut choisi par ses supérieurs pour complimenter

Louis XVI, quand celui-ci vint un jour visiter Louis-le-Grand ? On profita de cette circonstance pour payer au jeune étudiant un habit « afin qu'il pût se présenter décemment » ; et il débita sa harangue, que le Roi, dit-on, écouta d'un air de bonté. Tous deux devaient se rencontrer un jour…

Àl'époque des vacances qui, chaque été, ramenaient Robespierre à Arras pour deux mois, il retrouvait sans doute sa petite chambre à la brasserie Carrault ; mais c'est chez le charitable chanoine Aymé qu'il prenait ses repas. Ce qui confond, ce qui demeure inexplicable, c'est que, en juillet 1771, son père, disparu depuis près de trois ans, venait de se réinstaller à Arras où il séjourna plusieurs mois ; ayant repris sa place au barreau, il plaida dix-sept affaires. Il paraît invraisemblable qu'il ne vît pas ses enfants. Charlotte Robespierre s'étendra plus tard en termes émus sur les grandes joies que lui procuraient les vacances et taira soigneusement son propre séjour à l'hospice où elle passa onze années, pourtant elle ne soufflera mot de ce retour de son père, qu'elle assure « n'avoir jamais revu depuis la mort de sa mère ». Quel secret cachent ses restrictions sur des faits très frappants pour une fille qui se peint si affectueuse et si sensible ? À quel mobile, à quelle consigne obéissait donc ce père intermittent ? N'était-il pas de ces « voyageurs inconnus », dont parle Louis Blanc, « qu'on voyait séjourner dans les villes à l'approche de la Révolution », et dont « la présence, le but, la fortune étaient autant de problèmes » ? Tant que cette énigme demeurera sans solution, on ne pourra se flatter d'avoir pénétré les dessous de l'étonnante histoire de Maximilien Robespierre.

La bourse dont il était titulaire lui conférait le droit de rester à Louis-le-Grand jusqu'au diplôme de médecine, de théologie ou

de jurisprudence ; il continua donc d'habiter le collège, logé et nourri gratuitement, durant les quatre années consacrées à ses études de droit. Libre de sortir à sa guise dans cet ensorceleur Paris, si nouveau pour lui et qui dérégla tant d'autres, il vécut, le cœur fermé et sans jeunesse, harcelé par son idée fixe de prédominance. Il occupait les loisirs que lui laissait la Faculté à étudier la procédure chez le procureur Aucante, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Le 15 mai 1781, il passait avec succès sa licence et, le 2 août suivant, était reçu avocat au Parlement de Paris. Mais comment vivre en attendant les causes lucratives ? Hors du collège qui, depuis douze ans, était son univers, le malheureux se trouvait sans abri et sans pain. Les régents de Louis-le-Grand vinrent une dernière fois à son aide ; son frère, Bonbon, qui touchait à ses dix-huit ans, hérita de la bourse et vint prendre au collège la place de son aîné ; et comme les règlements autorisaient les administrateurs à distribuer chaque année l'excédent des revenus de l'institution en secours aux boursiers, Maximilien reçut, comme exeat, 600 livres accompagnées d'un certificat des plus élogieux. Ce maigre viatique lui interdisait le séjour de Paris ; il partit pour Arras dans l'intention de s'y fixer.

Les événements survenus dans sa famille nécessitaient d'ailleurs sa présence. Ses tantes, toutes deux presque quadragénaires, s'étaient mariées ; Eulalie avait épousé un ancien notaire, nommé Deshorties, veuf et père de plusieurs enfants ; Henriette s'était unie à un vieux médecin, François Du Rut, dans l'espoir que ce mariage profiterait à ses neveux et nièces dont l'avenir l'épouvantait. Du Rut avait dû s'engager à recevoir dans sa maison Maximilien, lorsque celui-ci aurait terminé ses études. La

grand'mère et le grand-père Carrault étaient morts et leur fils héritait de la brasserie ; quant aux sœurs de Maximilien, Charlotte et Françoise, revenues de Tournay, elles avaient été recueillies par leurs tantes ; Françoise était morte au printemps de 1780.

Dès le retour de Maximilien, on s'occupa de liquider la succession Carrault. Du Rut fut intraitable ; il exigea le remboursement des sommes jadis empruntées à sa femme par François de Robespierre. Tout compte fait, il restait à Maximilien pour sa part d'héritage 76 livres 12 sols, à peine de quoi se procurer la robe et la toque qui allaient être son gagne-pain.

Cette période de la vie de Robespierre a été présentée par ses apologistes comme une ère d'incessants succès et de réputation grandissante. C'est là quelque peu maquiller la réalité. Le vrai, c'est que ses compatriotes, cœurs généreux et âmes sensibles, s'intéressèrent unanimement à lui, en raison de ses malheurs, de sa pénurie et de sa louable obstination à conjurer le mauvais sort. On s'ingénie à l'assister : il est admis sans retard à plaider devant le Conseil d'Artois ; M. de Madre, l'un des présidents de cette cour, le prend comme secrétaire, et l'évêque d'Arras le nomme juge au tribunal épiscopal, dont la juridiction s'étendait sur une partie de la ville et une vingtaine de paroisses environnantes. Assuré ainsi de ne pas mourir de faim, Robespierre se met en ménage avec sa sœur Charlotte et se loge rue du Saumon, refusant l'hospitalité que lui offrent son oncle et sa tante Du Rut, avec lesquels il est déjà en froid. Mais les clients sont rares, les causes de peu d'importance, les honoraires misérables. Vite à bout d'efforts, ayant épuisé ses minces ressources et celles de sa sœur, il est, au bout de l'an, obligé à résipiscence et demande asile aux

époux Du Rut qui l'accueillent dans leur maison de la rue des Teinturiers.

La chance lui vint par l'entremise de son confrère Buissart, avocat moins soucieux de succès d'audience que de recherches scientifiques. Buissart collaborait régulièrement au Journal de physique et correspondait avec plusieurs savants ou soi-disant tels, au nombre desquels un habitant de Saint-Omer, M. de Vissery, redoutable inventeur qui se flattait d'avoir trouvé le moyen « de faire respirer à un plongeur au fond de l'eau un air frais et fortifiant », ce qui permettait de « marcher avec sûreté dans les eaux les plus profondes ». Vissery, enthousiasmé par la découverte de Franklin, avait élevé sur sa maison un paratonnerre, machine étrange et terrifiante, composée d'un « globe foudroyant armé de dards en différents sens » d'où sortait une longue épée menaçant le ciel. Les voisins, pris de peur, obtinrent de l'autorité la démolition de cet appareil ; Vissery dut obéir, mais il interjeta appel au Conseil d'Artois ; Buissart prit la cause en main et jura de la faire triompher. Il s'adresse à tous les physiciens et à tous les juristes connus, au Père Cotte, à Condorcet, à Guyton de Morveau, à l'abbé Bertholon, à Gerbier, à Élie de Beaumont, à Target ; il met en branle l'Académie des sciences, celle de Dijon, celle de Montpellier ; publie un mémoire bourré d'attestations scientifiques et juridiques, si bien que tous les corps savants s'intéressaient déjà, depuis plus d'un an, à l'affaire du paratonnerre audomarois, quand Buissart, auquel revenait tout le mérite, laissa la gloire à Robespierre en le chargeant de soutenir devant les juges cette cause retentissante.

Les débats s'ouvrirent en mai 1783 : Robespierre, mettant à profit l'occasion, plaida durant trois audiences et remporta un

succès triomphal ; son plaidoyer fut imprimé ; des journaux de Paris le signalèrent et M. de Vissery, exultant, fit redresser sur son toit son globe, ses dards et sa lame d'épée. Ses voisins ne pouvaient plus, après tant de démonstrations oratoires, mettre en doute l'efficacité bienfaisante des paratonnerres en général ; mais ils gardaient méfiance de la machine hétéroclite imaginée par leur concitoyen : ce qu'ils réclamaient, c'était une expertise, non point rédigée à distance par des savants de Paris, de Dijon, de Montpellier ou d'ailleurs, mais conduite par des spécialistes locaux qui examineraient l'appareil en litige. Sur quoi ils obtinrent satisfaction : les experts, au nombre desquels se trouvaient deux officiers du génie, déclarèrent « à l'unanimité » que le paratonnerre du sieur de Vissery « était érigé contrairement aux règles de l'art et qu'il ne pouvait subsister dans l'état où il se trouvait ». Il fut condamné et abattu, Vissery étant mort sur les entrefaites, nul ne réclama ; Buissart n'ébruita pas ce dénouement contrariant ; Robespierre voulut l'ignorer, et ses panégyristes ont fait de même.

Mais on en parla ; on en rit dans le public, et ces railleries nuisirent à « l'avocat du paratonnerre » qui, d'une mauvaise cause, perdue en réalité, s'était fait une réputation dépassant les limites de sa province ; ce piteux épilogue indisposait les magistrats, peu flattés d'avoir été leurrés. Est-ce à cette déconvenue qu'il faut attribuer le peu de confiance que les plaideurs de l'Artois témoignaient à Robespierre ? Son éloquence, prolixe et chicaneuse, était mal appréciée : on a sur ce point l'opinion de Carnot qui, jeune officier du génie, alors en garnison à Calais, lui confia la cause d'une vieille servante réclamant un petit héritage. Il vint à Arras pour le procès : c'était la première fois qu'il voyait Robespierre ; celui-ci parla « avec tant de maladresse » que Carnot-

Feulins, qui accompagnait son frère, « s'échauffa au point d'oublier qu'il était là en simple spectateur et interrompit l'avocat avec vivacité ».

De fait, le cabinet de Maximilien, loin de prospérer, diminuait d'importance d'année en année. En 1782, il tenait, d'après le nombre d'affaires, le septième rang au barreau ; en 1788, il n'occupe que le onzième. L'avocat le plus renommé d'Arras, M. Liborel, s'était retiré ; mais sa retraite ne profita qu'aux concurrents de Robespierre : en cette année judiciaire de 1788, celui-ci vient, avec dix causes, au bas du tableau où M. Dauchez figure en tête avec cent soixante-dix-huit affaires ; chiffres qui infirment cette appréciation d'un robespierriste intrépide écrivant de son héros : « À peine rentré dans sa province, il se place, d'un bond, au premier rang des avocats au Conseil d'Artois. » Pourtant il est laborieux, instruit, de vie austère, d'une probité scrupuleuse ; mais sa raideur et sa morgue lui ont aliéné bien des sympathies : il dissimule mal la certitude qu'il a de sa supériorité et l'on sourit du souvenir satisfait qu'il conserve de ses succès scolaires ; il impute à la malveillance de ses confrères les déceptions de son amour-propre ; sa susceptibilité d'enfant s'est aigrie au collège ; elle se mue maintenant en méfiance farouche au moindre soupçon d'épigramme. Introduit par son ami Buissart à l'Académie royale des Belles-Lettres d'Arras, il y est accueilli avec faveur ; ses collègues lui décernent même, en 1786, l'honneur de la présidence ; et voilà que, à la séance publique qui suit son élection, il donne lecture d'un travail de sa façon « sur cette partie de la législation qui règle le sort des bâtards » ; il parle durant sept quarts d'heure ; à peine trouve-t-on le temps d'entendre un nouvel académicien qui doit prononcer, ce jour-là, son compliment de réception. L'Académie, craignant qu'un si dangereux exemple de

prolixité ne devienne contagieux, croit prudent d'armer son règlement d'un article limitant à une demi-heure la durée des lectures. Robespierre voit là une critique ; sa présidence se termine par une bouderie ; il s'excusera sèchement « sur ses affaires et sa santé » et, en deux années, il ne reparaîtra que huit fois aux séances hebdomadaires ; d'où l'on concluera « que le premier rang est le seul qui lui convient ».

Il fut plus fidèle aux Rosati ; mais ceux-ci ne se réunissaient qu'une fois par an, en juin, sous un berceau fleuri aux portes de la ville, pour y dîner gaiement, y boire des vins de choix et chanter des couplets sans prétention. On n'imagine guère, dans cette compagnie de joyeux épicuriens, l'attitude de Robespierre qui était d'humeur chagrine, chantait faux, ne buvait que de l'eau, moins peut-être par goût que par économie, et s'efforçait néanmoins de se mettre au diapason de ses aimables collègues : ses badinages, à la vérité, sentent la contrainte, ainsi d'ailleurs que les deux ou trois lettres que l'on connaît de lui, adressées à des jeunes femmes d'Arras, et dont la galanterie cherchée a quelque chose d'amer et d'ironique. Ce sont des sémillances de « fort en thème ».

Il a des amis : son confrère Buissart, l'avocat général Foacier de Ruzé, Dubois de Fosseux qui, plus tard, sera maire d'Arras, tous trois en situation de l'aider ; mais son acrimonie croissante l'isole de plus en plus ; est-ce dépit, est-ce atavisme ? Son grand-père, qui s'était offert des armoiries, les avait composées de « deux bâtons noueux », peut-être symboliques ; cet emblème « parlant » d'un caractère indécrottable, aurait pu être adopté par Maximilien ; l'envie, les ressentiments accumulés, lui font prendre en haine cette société monarchique à laquelle pourtant il

doit tout ; non point que dans chacune de ses plaidoiries, il ne célèbre avec emphase « le jeune et sage monarque qui occupe le trône » ; – « la sainte passion du bonheur des peuples qui forme l'auguste caractère » de ce prince chéri ; – ce roi « que le ciel nous a réservé dans sa clémence » ; mais sa maladresse haineuse l'expose à des avanies : un jour, ayant, dans un factum imprimé, diffamé, pour le besoin de sa cause, les moines d'Anchin, il est obligé, la rage au cœur, de faire amende honorable, et « sa fureur éclate publiquement à l'audience ».

Un peu plus tard, en 1788, les avocats s'étant assemblés en conférence et ayant exclu Robespierre de cette réunion, celui-ci, aveuglé par la colère, lance, sous forme de Lettre anonyme, « une véritable déclaration de guerre » à ses confrères du barreau et aux procureurs, leurs complices. Ce libelle porte pour épigraphe : – « Il est bien difficile, quelque philosophie que l'on ait, de souffrir longtemps sans laisser échapper quelque plainte » ; et le maladroit déverse sa bile à flots contre « les anciens qui engloutissent toutes les affaires », fermant l'entrée du prétoire aux débutants « qui ne s'efforcent point à leur plaire ou qui ne peuvent y réussir ». Il se désigne lui-même comme étant leur victime, lorsqu'il ajoute : « De quelque talent que les ait doués la nature, quelque goût qu'ils aient pour le travail, ceux-ci doivent se tenir certains de végéter toujours… Triste alternative, sans doute, pour des jeunes gens bien élevés, ou d'être exposés à ne rien faire… ou de ne devoir son labeur qu'à des démarches humiliantes. N'est-il pas bien dur, en effet, d'aller mendier une cause dans l'étude d'un procureur dont l'air et le ton doucereux semblent dire : je vous protège ?… »

Ce trait d'orgueil révolté valait une signature ; au reste personne n'hésita sur la provenance de cette diatribe. M Liborel, le plus qualifié pour y répondre, – c'est lui qui, naguère, avait présenté Robespierre au Conseil d'Artois, – s'en acquitta de bonne encre. « Nous ne recevons point parmi nous les calomniateurs et des méchants qui ne distillent que du fiel… Malheur, trois fois malheur à vous qui ne sentez pas la noblesse de la profession dont vous vous dites revêtu ! L'intérêt sordide, l'avidité basse, règnent au fond de votre cœur et la jalousie rampante vous porte à tenter d'asseoir à votre niveau des hommes éclairés, des jurisconsultes désintéressés qui ne doivent la confiance publique qu'à leurs talents et à leurs lumières… Vous n'avez pas à vous plaindre : si ce que vous dites est vrai, vous avez plus qu'il ne faut pour réussir, s'il ne faut pour cela que de la bassesse… » Et comme Robespierre, s'indignant des frais excessifs imposés aux pauvres plaideurs, avait cité ce vers de Racine

… deux bottes de foin, cinq à six mille livres !

Un tel camouflet rendait impossible la situation de Robespierre au barreau et le condamnait soit à quitter Arras, soit, s'il s'obstinait, « à y végéter toute sa vie dans une position voisine du besoin ». L'avenir se présentait tragique ; il venait de louer, – en 1787, – un logement dans une maison de la rue des Rapporteurs, toute voisine de la place de la Comédie ; c'est celle qu'on montre encore comme étant « la maison de Robespierre », quoiqu'il ne l'ait habitée, au plus, que durant deux ans. Car une occasion magnifique allait lui être offerte de sortir avec éclat de son irrémédiable discrédit et de fuir cette ville ingrate où il n'avait trouvé, depuis sa naissance, que catastrophes, tristesses, déboires et humiliations.

Quand, à la fin de janvier 1789, on apprit que Louis XVI convoquait l'Assemblée des États de toutes les provinces du royaume pour connaître les souhaits et les doléances du peuple, on eût bien fait rire les habitants d'Arras en leur prédisant que le robin hargneux, dont les démêlés avec ses confrères étaient légendaires, ferait partie de cette auguste députation. Déjà Robespierre s'évertue et, bravant le ridicule, il lance un manifeste À la nation artésienne, suivi bientôt d'un Avis aux habitants des campagnes et d'un troisième brûlot ayant pour titre Les Ennemis de la patrie démasqués ; il se démène, s'agite, il est partout, déclamant contre « l'oppression où gémit la ville d'Arras sous l'autorité de ses magistrats » ; dévoilant un horrible complot « tramé par les hommes ambitieux de l'administration municipale pour perpétuer le régime oppressif sur lequel ils fondent leur autorité, leur fortune et leurs espérances » ; caressant le peuple, excitant les pauvres, usant de tous les moyens, sarcasmes, invectives, calomnies, insinuations, menaces, promesses, hâbleries, se posant en martyr de la liberté, en unique défenseur des opprimés et des humbles ; dénonçant comme hostile à leur cause son protecteur Dubois de Fosseux ; rédigeant de sa main le cahier des doléances de la corporation des savetiers ; attaquant le gouverneur et les États d'Artois ; s'érigeant en contrôleur des scrutins ; conjurant les naïfs électeurs du Tiers, prêts à tout croire, « d'éviter les pièges grossiers » qui leur sont tendus et de nommer des hommes incorruptibles, se désignant lui-même à leurs suffrages par cette épithète dont il fut ainsi le premier à se qualifier.

Les bourgeois d'Arras étaient stupéfaits de la frénésie subite qui secouait ce petit homme, de taille médiocre, d'apparence fluette, malgré de larges épaules, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, au regard indécis, « à l'abord froid et presque

repoussant », qu'ils avaient connu sournois, certes, mais d'apparence déférente, et réservée. De le voir tout à coup se ruer en furieux contre les institutions et les magistrats de la province, souffler la révolte aux candides populations des campagnes, beaucoup s'étonnaient, quelques-uns s'inquiétaient ; mais nul ne protesta : les honnêtes gens de ce temps-là, déjà nonchalants et apathiques, préféraient le silence au bruit et la résignation à la bataille ; discrets, d'ailleurs, au point qu'on ne sait pas comment Robespierre fut élu ; l'un note « qu'il intrigua » ; l'autre, « qu'il cabala fortement » ; un troisième écrit : « Pour l'honneur de mon pays, je dois tirer un rideau impénétrable sur tout ce qui s'est passé à l'assemblée dont j'étais scrutateur ; on ne parvint qu'au milieu des rixes, des injures et des déclarations les plus despectueuses… à nommer les députés. » Seul, un facétieux se fit l'écho de l'étonnement unanime ; dans un court persiflage où il comparait les élus de l'Artois, partant pour Versailles, à des chevaux prêts à entrer en piste : après avoir décrit les quatre percherons « lourds, noirs, épais, vrai attelage de roulier », de l'écurie n° 1, – le Clergé ; – les quatre coursiers de race, « vifs, légers, au pied sûr, et superbement dressés » de l'écurie n° 2, – la Noblesse ; – il donne le signalement des huit chevaux de l'écurie n° 3, – le Tiers État, – « bêtes campagnardes, sages, posées, prudentes, excellentes pour le labourage, plus propres au tombereau qu'à la selle » ; il en arrive à Robespierre : – « l'Enragé, double bidet à tout crin, emporté, ne connaissant ni le mors, ni la gueule, vicieux comme une mule, rue toujours et n'ose mordre que par derrière, crainte du fouet. On a été surpris de son admission ; mais on le dit destiné à faire le rôle de risible après les rôles brillants que vont fournir les Mirabeau… dont il est dressé à singer grotesquement les allures… »

Ceux qui s'apprêtaient à rire s'illusionnaient cruellement.

Dans Versailles bouillonnant et encombré, les députés affluent de tous les points du royaume : riches prélats et grands seigneurs amenant équipage et livrée, pauvres curés de campagne, sans argent et sans bagage, ébahis d'être là ; hobereaux, bourgeois, gens de loi, paysans errant à l'aventure dans les solennelles avenues, en quête d'une auberge ou d'un garni. L'administration a fait imprimer une liste de 1.200 logements vacants ; mais nombre de Versaillais préfèrent racrocher les arrivants au passage pour spéculer plus aisément sur leur embarras. Beaucoup de députés pauvres du Clergé et du Tiers, perdus dans cette grande ville inconnue, se réunissent entre collègues d'une même province pour vivre ensemble économiquement. On trouve facilement des chambres meublées à 40 ou 45 livres par mois ; un écu par jour en plus pour la nourriture. On traite pour trois mois, terme le plus long prévu pour la durée de l'Assemblée des États.

Robespierre, nommé le 26 avril, partit d'Arras au plus tôt le vendredi, 1 mai, au soir, car, ce jour-là, les seize élus de l'Artois avaient comparu solennellement devant les trois ordres, réunis dans la grande salle de l'hôpital général, pour y prêter le serment de remplir leur mandat avec fidélité et exactitude. Comme il était sans argent, une amie de sa sœur Charlotte, madame Marchand, qui imprimait les Affiches d'Artois, lui prêta dix louis et une malle où l'on entassa les vêtements du député, entre autres « trois culottes noires fort usées, un habit de velours noir reteint, six chemises en bon état, trois paires de bas de soie dont une presque neuve, un petit manteau noir, une robe d'avocat, un chapeau à porter sous le bras » et une quantité d'exemplaires de ses factums électoraux. Il est très probable qu'il n'arriva pas à Ver-

sailles, le 2 mai, à temps pour défiler, avec les autres députés du Tiers État, devant le Roi qui avait reçu, ce même jour, à onze heures, les représentants de la noblesse et, à une heure, ceux du clergé. La réunion de « ces messieurs du Tiers » était indiquée, pour quatre heures, dans le salon d'Hercule, où ils devaient se rendre par l'escalier tournant de la chapelle, côté droit. Ils s'y trouvèrent au nombre de 560. Trois mortelles heures se passèrent en discussions avec les maîtres des cérémonies et les huissiers ; enfin le défilé commença à travers les splendeurs des salons et de la Galerie : on avait disposé des barrières formant un couloir étroit que suivaient, peu docilement, l'un derrière l'autre, les représentants, tandis que, à l'abri de ces balustrades, les belles dames et les habitués de la Cour regardaient passer « ces braves gens ». Parvenu à la chambre du roi, chacun faisait un profond salut à Louis XVI qui, debout entre ses deux frères, entouré d'une foule d'élégants seigneurs, causait et riait sans prêter la moindre attention au défilé des élus de la Nation. Un seul arrêta les regards de Sa Majesté par la singularité de son costume, veste noire, gilet brun : c'était un laboureur, le père Gérard, député par la sénéchaussée de Rennes. Le Roi lui dit : « Bonjour, mon bonhomme. » Ces menus faits colportés, propageaient le mécontentement.

Robespierre était certainement à Versailles pour la procession du 4 mai, pompe militaire et religieuse où la susceptibilité vétilleuse des députés du Tiers fut exposée à de nouveaux froissements. Il avait fait le voyage avec trois de ses collègues de l'Artois, les plus humbles : Payen, cultivateur à Boiry-Becquerelle, Fleury, fermier à Coupelle-Vieille, et Petit, laboureur à Magnicourt-sur-Canche. Ils trouvèrent tous quatre à se loger dans une auberge située à l'extrémité de la ville, rue de l'Étang, n° 16, à

l'enseigne du Renard. Les trois campagnards dépaysés ne quittaient pas d'une semelle Maximilien et ce furent ses premiers « séides ».

Mais pour lui quelle revanche des humiliations passées, ce jour du 5 mai, où, dès huit heures du matin, il se trouve, avec ses trois inséparables, dans ce hangar qui empiète sur la rue des Chantiers et sert de vestibule à la salle des États ! Les trois ordres sont là, pêle-mêle ; il coudoie les plus grands seigneurs, les prélats les plus illustres de France. Le grand maître des cérémonies, M. le marquis de Dreux-Brézé, veille à l'ordre, beau jeune homme, grand, bien fait, « avec un manteau tout brillant d'or et de pierreries, les doigts couverts de diamants et la tête empanachée de plumes d'une éclatante blancheur ; un bâton d'ébène, garni d'une poignée d'ivoire, qu'il tient avec grâce, est la marque de ses hautes fonctions ». Du haut d'un balcon, un héraut d'armes fait l'appel ; les aides des cérémonies, avec une déférente politesse, examinent sommairement les pouvoirs de chacun des députés qu'ils introduisent ensuite dans la salle d'assemblée. Un éblouissement. Deux majestueuses colonnades forment les côtés de l'immense nef, au bout de laquelle, en hémicycle, s'élève le sanctuaire où, tout à l'heure, prendra place le roi de France, sous un haut dais dont l'opulente draperie de velours violet, brodé de fleurs de lys d'or, se retrousse pompeusement en lourds plis soyeux. À côté du trône préparé pour Louis XVI, se trouve, un peu plus bas, celui qu'occupera la Reine, puis les fauteuils, les tabourets et les banquettes pour les princes et les dignitaires. Les plus beaux tapis de la Savonnerie couvrent les marches de l'estrade royale et tout le parquet de la salle, qui se remplit peu à peu ; à l'extrémité opposée

au trône, les représentants du Tiers sont entassés, vu leur nombre, « sur des banquettes sans dossiers et très serrées », à leur droite, le long de la colonnade, prennent place les députés de la Noblesse et, en face de ceux-ci, les délégués du Clergé ; entre les deux ordres privilégiés, le centre de la salle reste vide. Une foule d'élégantes occupe déjà les tribunes entre les colonnes, et le mouvement de cette installation se prolonge durant quatre heures.

OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX À VERSAILLES, LE 5 MAI 1789 (Gravure de Helman)

Vers midi enfin, il est terminé : le coup d'œil d'ensemble est splendide : la Noblesse, coiffée de plumes blanches, avec justaucorps à parements de drap d'or, l'alignement des soutanes rouges ou violettes des prélats assis au premier rang de la députation du Clergé, dans le fond moutonne l'entassement des bonnes gens du Tiers, en habits noirs et en petits manteaux ; sur l'estrade, les ducs et pairs, les gouverneurs de provinces, les quinze conseillers d'État, les vingt maîtres des requêtes, et, tout à coup un cri : Le Roi ! toute l'assistance debout, un grand vivat enthousiaste, tandis que Louis XVI, la Reine, les princes du sang, les princesses se placent, parmi de grands saluts et de profondes révérences, dans l'empressement des chambellans et des dames d'honneur.

Maintenant le Roi parle ; sa voix nette et claire s'élève dans le silence « auguste et majestueux » que rompent, dès qu'il s'est tu, de longues protestations d'amour et de vénération ; puis on voit le garde des sceaux, en simarre violette et cramoisie, se diriger vers le trône, mettre un genou en terre pour prendre les ordres de Sa Majesté, et revenir « à reculons » vers son tabouret. Il lit quelque chose qu'on n'entend pas, et M. Necker, directeur géné-

ral des finances, commence son rapport : une heure, deux heures, trois heures et plus, on entendra sa voix, puis celle de l'assistant qui le relève dans cette pénible tâche, énoncer des nombres, aligner les millions, parler primes, tabac râpé, anticipation, caisse d'escompte, pensions, régies…

Au bout d'une heure, déjà, une terrible fatigue pèse sur l'assistance ; l'attention la plus appliquée s'égare dans ce dédale de chiffres et d'évaluations. À quoi songent-ils ceux qui sont là, obligés de garder une contenance intéressée et approbative ? On imagine le Roi regrettant sa chasse manquée ; la Reine inquiète, redoutant la chute du dais couronnant l'estrade où se tient la Cour ; elle a su, par hasard, que l'énorme poids de ce baldaquin est en disproportion avec la légèreté de la charpente qui le soutient , et elle a recommandé « de bien prendre garde : le moindre craquement pourrait tout compromettre ». Les belles dames étouffent leurs bâillements, regrettent d'être venues et n'osent quitter la place à cause de la présence du Roi. Beaucoup pensent à l'heure du dîner, passée depuis longtemps, sans que rien permette de prévoir quand finira l'interminable lecture.

Perdu là-bas au fond de la salle, dans la foule compacte des gens du Tiers, le petit avocat d'Arras, absorbé dans ses préventions chicanières, suit, de ses yeux de myope, les péripéties de cette cérémonie où la monarchie apparaît comme une institution inébranlable, dans l'appareil grandiose de ses traditions séculaires et « toute la pompe d'une cour idolâtre ». Jamais il n'a dû se sentir si infime, si désarmé, si impuissant, si humble. Comment espérer, – pauvre provincial inconnu, sans relations et sans crédit, avec son vieil habit reteint et sa mine chétive, – comment espérer une place, si modeste soit-elle, dans ce congrès

d'hommes éminents par le rang, les titres, la fortune ou le talent ?

Il se rua témérairement à cette tâche paradoxale ; encore qu'il ignorât tout de la stratégie parlementaire, il se forçait à parler, – pour parler, – afin de s'aguerrir, car, de son aveu, « il tremblait toujours en approchant de la tribune », et « ne se sentait plus » au moment de prendre la parole. On ne l'écoutait guère ; ses motions semblaient saugrenues à ces gens qui, pour la grande majorité, ne se doutaient pas qu'ils faisaient une révolution. À peine s'informaient-ils du nom de cet agité qu'on voyait surgir de sa banquette à tout propos et qui se démenait parmi le bruit et les rires, le cou et les épaules secoués de mouvements convulsifs, les mains crispées d'un frémissement nerveux. Il restait anonyme, ne frayant avec personne, n'étant admis dans aucun des nombreux Comités de l'Assemblée ; si quelque compte rendu citait son nom, c'était en l'estropiant : M. Robert-Pierre, M. Robertspierre, M. Roberspierre, M. de Robertz-Pierre. Le plus souvent on imprime : un membre, ou ***. Ainsi, quand, le 6 juin, l'archevêque d'Aix, M de Boisgelin, attire l'attention des députés du Tiers sur la misère du peuple et présente, pour mieux émouvoir leur compassion, un morceau de pain noir, c'est un inconnu qui réplique insolemment au prélat. « Si vos collègues ont tant d'impatience à soulager les pauvres, renoncez à ce luxe qui offense la modestie chrétienne, aux carrosses, aux chevaux, et vendez, s'il le faut, un quart des biens ecclésiastiques… » Cet inconnu était Robespierre. Son apostrophe souleva un grondement, d'approbation chez quelques-uns, de blâme chez beaucoup d'autres : on en était encore aux discussions courtoises et l'intervention de ce malappris faisait scandale. Elle lui nuisit plus qu'elle ne le mit en valeur ; quelques semaines plus tard, las de ne pas être écouté,

ayant réclamé que chacun, « sans crainte de murmures, puisse offrir à l'Assemblée le tribut de ses opinions », il fut interrompu par une tempête de cris : À l'ordre ! À l'ordre ! et obligé de quitter la tribune. Tout autre que lui aurait perdu courage ; il s'obstina. Le voici, en octobre, qui « fatigue » de nouveau ses collègues : il s'agit d'une formule de promulgation des lois : il ne veut plus du traditionnel : « tel est notre bon plaisir », et il propose : « Peuple, voici la loi que vos représentants ont faite : qu'elle soit inviolable et sainte pour tous… » Un député gascon goguenarde : « Eh ! levons-nous ! C'est un cantique ! » Les rires éclatent et Robespierre s'effondre dans le tumulte.

Si l'on en croit les Mémoires d'un de ses collègues du côté droit, il subit pis encore : un jour, debout à son banc, il répétait au milieu du bruit : – « Je demande une mesure… Je demande une mesure… » Une voix répondit : – « Donnez-lui une mesure d'avoine ! » Il se tut et s'assit. Mais ces meurtrissures avivaient sa haine de la supériorité d'autrui et la persuasion de son propre mérite ; l'une et l'autre fermentaient en son âme ulcérée dans l'attente des revanches éventuelles.

Sa vanité saignante ne trouvait d'épanchement qu'en longues lettres adressées à son ami Buissart : il y rabaissait tous ceux dont le talent ou la réputation dominaient l'Assemblée, les Malouet, les Target, les Mirabeau, les d'Espréménil, les Mounier… Dès le 24 mai, Robespierre les avait jugés très inférieurs à leur renommée : « M. Mounier ne jouera pas ici un aussi grand rôle que dans sa province, parce qu'on lui soupçonne des prétentions… Il est loin, d'ailleurs, d'être un homme éloquent. J'ai vu M. Target arriver ici, précédé d'une grande réputation… il a ouvert la bouche…, on s'est apprêté à l'écouter avec le plus grand in-

térêt ; il a dit des choses communes avec beaucoup d'emphase… Le comte de Mirabeau est nul, parce que son caractère moral lui a ôté toute confiance… Mais le plus suspect, le plus odieux à tous les patriotes, est M. Malouet… Cet homme, armé d'impudence et pétri d'artifices, fait mouvoir tous les ressorts de l'intrigue… En général, la Chambre de la Noblesse renferme peu d'hommes à talents ; d'Espréménil entasse tous les jours extravagances sur extravagances… Quant au clergé, il n'est pas d'artifices que les prélats n'emploient pour séduire les curés ; ils ont été jusqu'à insinuer que nous voulions porter atteinte à la religion catholique ! » Il n'y a guère que les paysans avec lesquels il vit, et dont il est évidemment admiré, qui trouvent grâce à ses yeux : – « les députés d'Artois sont cités comme des patriotes décidés ; c'est ce qu'auront peine à concevoir ceux qui ont blâmé le choix des cultivateurs que renferme notre députation. »

Il connaît pourtant quelques satisfactions d'amour-propre : ce jour du 10 juillet, par exemple, où il fait partie de la délégation de vingt-quatre membres chargés de porter au Roi le vœu de l'Assemblée sur le retrait des troupes cantonnées à Versailles ; outre un archevêque, un évêque, un duc, on a choisi les députés du Tiers d'opinion avancée ou dont la turbulence est notoire ; – peut-être les autres se sont-ils tous récusés, car la démarche est malséante ; – et il va au château avec Mirabeau, Barère, Pétion, Buzot qui, déjà, éprouve pour son collègue Robespierre, « cet homme à figure de chat », une aversion invincible. La semaine suivante, Louis XVI rend visite à sa bonne ville de Paris et Robespierre se mêle au cortège. Il fait la route à pied, assiste à la réception de l'Hôtel de ville et va voir les ruines de la Bastille ; dans une longue lettre à Buissart, il note avec satisfaction qu'il y fut conduit par les citoyens armés de la milice bourgeoise, lesquels

« se faisaient un plaisir d'escorter par honneur les députés » ; et ceux-ci « ne pouvaient marcher qu'aux acclamations du peuple ». Ovation flatteuse, mais qui s'adresse en bloc à nos seigneurs de l'Assemblée nationale dont la France attend l'imminente restauration de l'âge d'or. Lui, contrairement à ce qu'il espérait, n'émerge point, en dépit de ses efforts. Combien de temps va-t-il végéter de la sorte ? Quand les Actes des apôtres le persifleront, ils l'appelleront « un pauvre boursier », et Mirabeau lui-même, dont il essaie de suivre le sillage, dira de lui, dédaigneusement : « On ne craint pas ce petit chafouin à la tribune. »

De quoi vit-il ? Le prix du loyer et de la pension dans l'auberge de la rue de l'Étang est certainement très modique ; encore faut-il l'acquitter, et il n'a rien. On a supposé, afin de résoudre cette énigme, « qu'il avait laissé quelques biens à Arras ». Rien ne l'indique ; il semble plus probable qu'il tenait toutes ses ressources de la générosité de l'ami Buissart. Très sobre, d'ailleurs, habitué à se restreindre, il dépensait peu : Clos, le lieutenant de police de Versailles, avait organisé, à l'usage des députés nécessiteux, deux tables d'hôte, l'une de cent couverts, à l'Hôtel Charost, rue du Bel-Air, où l'on dînait pour trois francs, l'autre à l'Hôtel des Invalides, avenue de Saint-Cloud, où quarante convives prenaient place et payaient le repas 25 sols. Robespierre et ses trois rustiques compagnons devaient fréquenter ce restaurant économique, très voisin de leur domicile. Pourtant, sa pénurie était grande, et il paraît assez vraisemblable que, comme le rapporte Montlosier, il ait sollicité de madame Necker une place d'économe dans l'un des hôpitaux qu'elle avait fondés. Peut-être comptait-il mener de front son mandat de député et cet emploi qui lui permettrait de vivre moins parcimonieusement et de subvenir aux besoins de sa sœur Charlotte, restée à Arras.

Bon nombre de ses collègues du Tiers et du bas clergé souffraient d'un égal dénuement ; plusieurs, obérés par la vie dispendieuse de Versailles, songeaient à retourner chez eux, quand, à la séance du 12 août, sur la proposition du duc de Liancourt, les députés se votèrent, – à une unanimité bien rare, – l'allocation d'une indemnité quotidienne de 18 livres par jour, avec rappel depuis le 27 avril. C'était le salut ; avant même que cette dépense fût ordonnancée, beaucoup réclamèrent des acomptes. Robespierre fut-il de ceux là ? Ce qui est certain, c'est que, le 1 septembre, il touchait plus de 2.200 livres et se trouvait à l'abri du besoin. Il ne changea rien à sa vie modeste ; quand, suivant le Roi ramené à Paris par le peuple, l'Assemblée tint ses séances au Manège des Tuileries, il se logea, au bout du Marais, chez un certain Humbert, rue de Saintonge, où, par économie, il s'était mis en ménage avec un « ancien capitaine de dragons », nommé Villiers, au sujet duquel on est mal renseigné. Si l'on ajoute foi aux anecdotes que conta plus tard ce dragon, Robespierre « faisait trois parts » de son indemnité ; il s'en réservait un tiers ; un autre était régulièrement envoyé à sa sœur ; il destinait le reste « à une personne chère qui l'idolâtrait ». Cette « personne chère », ne serait-ce pas tout prosaïquement Buissart, et Robespierre, peu prodigue de confidences, ne dissimulait-il point, sous un prétexte de roman, l'obligation qui le harcelait de désintéresser son protecteur d'Arras ? On ne l'imagine guère, en effet, encombrant de la dissipation d'un grand amour son existence recluse et laborieuse. Il poursuit opiniâtrement sa tâche, travaille avec rage, approfondit toutes les questions, même les plus étrangères à ses études habituelles, dîne à trente sous et se prive de distractions.

Dans son modeste logement où, au dire de son frère, l'ordre ne règne pas toujours, il reste le « bûcheur » de Louis-le-Grand

et s'entête à placer son mot dans toutes les discussions ; à l'Assemblée, « il se poste auprès du bureau pour s'y emparer de la parole et la garder avec obstination ». Le plus souvent on le fait taire : son apparition à la tribune est accueillie par des murmures ; il est connu, maintenant, et redouté ; il passe pour un fâcheux encombrant. Le zèle des représentants s'est bien refroidi : beaucoup s'effraient des espoirs fous que leur réunion a suscités et qu'ils ne sont point de taille à satisfaire ; ils souhaiteraient revenir en arrière, peu sûrs du chemin où ils se sentent imprudemment engagés ; alors ils supportent impatiemment ce rogue robin, qui, avec une froideur agressive, du ton d'un plaideur acariâtre, déduit impitoyablement les conséquences logiques des prémisses aveuglément posées lors des heures d'enthousiasme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il s'est fait un programme d'un paradoxe de Rousseau, qu'il relit sans cesse : « la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique. » Il s'érige en avocat du peuple dont il proclame à toute occasion la souveraineté, revendique pour les pauvres toutes les jouissances des riches, et sa voix sèche, son éloquence sans nuances et sans élans, sonne comme le glas sinistre du vieux monde. De ses sophismes émane un relent de son enfance sans joie, de sa vanité mortifiée, de ses déceptions et de ses rancunes ; on lui voit dans l'Assemblée quelques partisans, on ne lui connaît pas d'amis. Pourtant, un jour, il est élu au nombre des secrétaires, honneur éphémère que l'Assemblée ne lui accordera plus. À tous ces hommes d'Ancien Régime, il semble un énergumène qu'on ne peut prendre au sérieux, mais derrière lequel les plus perspicaces devinent une force irrésistible, celle du peuple crédule qui, pour la première fois, s'entend

flatter et dont, sous cette caresse insolite, s'éveillent les brusques passions.

Les contemporains de Robespierre avouaient ne rien comprendre à son ascension inopinée : elle ne fut due ni à son éloquence, ni à la sympathie de ses collègues, mais à la poussée d'une popularité qu'il s'était créée, à son insu peut-être, et qu'il entretint dévotement. En outre, les circonstances le servirent : on le voyait monter à mesure que s'abaissait le niveau de l'Assemblée : dès la fin de 1789, soit lassitude, soit découragement, soit peur, beaucoup de députés avaient donné leur démission ou obtenu des congés ; le côté droit diminuait en nombre de jour en jour : « Tout va en dégringolant à l'Assemblée nationale », écrivait un représentant du Clergé ; madame Roland, d'abord enthousiaste, disait : « un tas de bûches à dix-huit francs par jour, qui n'entendent pas toujours la question sur laquelle ils sont appelés à voter. » Et puis, à côté de l'Assemblée, s'était fondé le Club des Jacobins, où l'on prétendait, ainsi qu'en un conseil d'État, préparer et étudier les questions avant de les porter à la tribune du Parlement. Comme les portes en étaient largement ouvertes, tous les députés monarchistes qui s'y étaient fait inscrire, jugeant compromettante pour leur dignité cette promiscuité démocratique, désertèrent en masse dès les derniers jours de mars 1790, pour fonder un cercle plus élégant, laissant ainsi la place aux avancés qui choisirent aussitôt Robespierre pour leur président. Même exode un an plus tard : les avancés de l'année précédente sont devenus des rétrogrades et quittent le club à leur tour, espérant ainsi le ruiner. Sa ferveur révolutionnaire s'en accrut, au contraire, et, comme il donnait le mot d'ordre à plus de 400 sociétés affiliées, et imposait ses volontés à l'Assemblée moribonde, la défection impolitique des modérés livra le pouvoir

aux démagogues. Le 17 juillet 1791, les factieux groupés sur l'autel de la Patrie, au Champ de Mars, criaient : « Plus de Louis XVI ; notre Roi est Robespierre ! » En ruminant ces choses, quarante ans plus tard, un vieux démocrate désabusé notait : « Lorsqu'il faut compter sur les hommes de bien dans les révolutions, il ne reste plus qu'à s'envelopper dans son manteau… »

On vit ceci qui fut extraordinaire : le 30 septembre 1791, l'Assemblée nationale, usée, se sépara : la foule se groupa autour du Manège pour assister au départ des députés que naguère elle avait tant acclamés ; elle accueillit par un froid silence tous ces hommes démonétisés par deux ans et demi de vie politique et que, déçue, elle traitait de renégats, de vendus et de faux frères. Mais quand parut Robespierre au bras de son compère Pétion, ce fut une ruée, une acclamation, un triomphe ; des bras lui tendaient des couronnes de chêne ; une femme lui présenta son enfant pour qu'il le bénît ; des cris se confondaient de Vive la liberté ! Vive Robespierre ! Vive l'Incorruptible ! C'était le mot inscrit au cadre de son portrait, exposé au salon de cette année-là ; c'était celui sous lequel il s'était offert, en avril 1789, aux électeurs de l'Artois. Et quand, pour échapper à l'ovation, les deux députés populaires se jetèrent dans un fiacre, la populace délirante dételа les chevaux et traîna la voiture.

Un mois plus tard, Robespierre prenait, avec Pétion, le chemin de sa bonne ville d'Arras où l'avaient aigri tant de déconvenues douloureuses. Cette fois, depuis Bapaume, deux cents cavaliers entouraient sa voiture et il fut reçu le soir, aux barrières d'Arras illuminé, par un groupe de vieillards portant des couronnes civiques, des femmes vêtues de blanc et des enfants jetant des fleurs ; il y eut des banquets, des discours, des adorations ;

les Buissart exultaient. Le 28 novembre, Robespierre était de retour à Paris et s'installait définitivement chez le menuisier Duplay.

⁂

On a compris déjà que l'intention n'est pas d'écrire ici une Vie de Robespierre, mais seulement de pénétrer, s'il est possible, la ténébreuse psychologie du personnage qui tiendra le premier rôle dans le drame dont le récit va suivre. Scruter son enfance malheureuse, les blessures de son orgueil juvénile, les difficultés et les déboires de ses débuts, c'est entrevoir déjà les causes de sa sombre humeur, de ses convoitises de revanche, de sa défiance farouche confinant presque au délire de la persécution.

Pétion, qui put se croire son ami, et le connaissait bien, l'a dépeint comme « apercevant partout des complots, des trahisons, des précipices ; ne pardonnant jamais un froissement d'amour-propre ; s'irritant du plus léger soupçon ; croyant toujours qu'on s'occupe de lui et pour le persécuter ». En tout homme, il flaire un ennemi probable ou de lui-même, ou du peuple avec lequel il fait cause commune. S'il attribue à la populace toutes les vertus, s'il la considère comme infaillible, c'est qu'elle l'idolâtre et que ses applaudissements le vengent des rebuffades du sort. Le culte qu'il professe pour les pauvres et les déshérités n'est point, du reste, cette noble compassion, harcelant tourment des âmes généreuses, qui se manifeste par la charité agissante ; mais une sorte de pitié théorique, traduite en périlleuses flagorneries. Sincère ? Il l'est sans doute, ou croit l'être, sans discerner qu'il aime le peuple, « le peuple qui seul est grand et respectable à ses yeux », parce qu'il a trouvé en lui un courtisan, délice nouveau dont sa vie, jusqu'alors, a été privée.

C'est pourquoi encore il se plaît chez les gens simples qui l'hébergent ; avec son éducation toute littéraire, ses habitudes d'esprit, il devrait, croirait-on, préférer un milieu plus affiné ; mais il n'eût pas été certain d'y dominer, tandis que, chez les Duplay, sa supériorité indéniable lui épargnait toute rivalité. Le menuisier, « d'une probité à toute épreuve », était peu lettré ; sa femme, on l'a dit, ne montrait d'autre prétention que de bien conduire son ménage et de caser ses enfants : l'une des filles, la seconde, Sophie, déjà mariée à un avocat d'Issoire, Auzat, avait quitté la maison quand Robespierre y entra ; les trois autres, Éléonore, Victoire et Élisabeth y demeurèrent tant qu'il y vécut ; et bien que la première, assure-t-on, fût « un de ces caractères fermes et droits… dont il faut chercher le modèle dans les beaux temps des républiques anciennes », il était bien assuré de ne rencontrer en ces jeunes personnes que d'irréductibles admiratrices. D'autres avantages le retenaient chez cette honnête famille ; n'étant plus député, il se retrouvait sans ressources : on ignore les arrangements qu'il prit avec Duplay ; mais, à certains indices, il apparaît que le brave menuisier, trop heureux d'abriter l'homme éminent dont il buvait, au club voisin, les beaux discours, lui offrit généreusement le vivre et le couvert. Il ne devait rien y perdre, au total, car on le verra souvent obtenir du gouvernement d'importants travaux de menuiserie ; il sera, en septembre 1793, juré, – peu assidu, – au Tribunal révolutionnaire, et touchera, de ce chef, 18 livres par jour, – des émoluments de député. Si Robespierre n'était pas en situation de désintéresser son hôte, c'est qu'il le voulait bien : dès l'institution de la magistrature élue, il avait été nommé président du tribunal de Versailles. Après quelque hésitation, il refusa ce siège de tout repos. Le 10 juin 1791, les Parisiens l'élurent accusateur public du tribunal crimi-

nel, à 8.000 francs de traitement ; cette fois, il accepta, prit part durant des semaines, après la séparation de l'Assemblée, aux travaux préparatoires du tribunal, puis envoya sa démission. Qu'ambitionnait-il donc ? Mieux, sans doute. Il publiait alors un petit journal hebdomadaire dont la vie fut brève et l'insuccès notoire. Il y ménageait la Cour, ou, tout au moins, le Roi et protestait, en chaque fascicule, de son dévouement à la Constitution monarchique établie par la Constituante et solennellement acceptée par Louis XVI. Hésitait-il ? Ou bien, comme on l'a dit, attendait-il que le Roi lui offrît le poste envié de précepteur du Dauphin ? Il paraît certain que la Cour lui fit « des avances » ; lui-même l'a reconnu par une allusion « à ces partis qui tentèrent de le séduire ». Il semble probable que son nom fut prononcé, – aux Jacobins, du moins, – quand il s'agit de désigner le gouverneur de l'héritier du trône, et peut-être entrevoyait-il des possibilités grandioses. Saura-t-on jamais ce qu'ont rêvé ces hommes qui, rien qu'en parlant, venaient d'abattre une monarchie quatorze fois séculaire, sans savoir ce qu'ils mettraient à sa place : un tribun ? un régent ? un dictateur ? un consul ? un protecteur ? Depuis l'escapade de Varennes, ce problème seul retardait la déposition du Roi, et chacun cherchait l'homme destiné à le remplacer au sommet de la République encore confusément désirée. Or, dans le peuple, celui qu'on nommait, c'était l'Incorruptible. Désigner quelqu'un pour une place dont la vacance est prochaine, n'est-ce point faire naître en son esprit l'espoir de l'obtenir et susciter ainsi les haines et les colères de ses compétiteurs ? C'est là tout le thème de cette bataille de sept années qui va se livrer autour du trône aboli, bataille acharnée, abominable, où sombrera la Révolution.

Aux débuts de la Convention, les camps se dessinent ; ils sont de force inégale : Robespierre, premier élu de la capitale, a pour lui la députation de Paris, Marat, Danton, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, toute la Montagne ; ainsi surnommera-t-on son armée ; ses adversaires, plus nombreux, ont pour troupe d'élite la brillante phalange de la Gironde, avec Vergniaud, Brissot, Buzot, Guadet, Louvet, Barbaroux, et c'est elle qui engage le duel ; les haines, plus âcres à chaque reprise, crèvent en invectives, en termes de mépris, en menaces d'égorgement.

Sagaces et éloquents, les Girondins piquent leur ennemi au point sensible ; fouetté par leurs sarcasmes dédaigneux, Robespierre, têtu et rageur, s'irrite, proteste, se cabre, chicane ; son genre est l'interminable homélie où il exalte sa vertu, son dévouement à la cause du peuple, et que hachent les cris À l'ordre ! Abrégez ! Concluez donc ! Frémissant, il regagne sa place sous les murmures, reparaît à la tribune, s'y cramponne dans la tempête. Nul, dans cette Convention en majorité modérée, nul ne le juge encore redoutable : il le devient à l'époque du procès du Roi, dont, avec opiniâtreté, il réclame la tête, sans débats, sans interrogatoire, sans discussion, sans défenseurs. « Le plus grand des criminels ne peut être jugé, il est déjà condamné ! » Cette férocité paraît si singulière que Buzot objecte : « Ceux qui s'opposent à ce que le Roi soit entendu ont-ils donc peur qu'il parle ? » Le vote régicide émis, c'est encore Robespierre qui s'érige en impresario de l'affreux drame ; sentant que la Convention, épouvantée du verdict qu'elle vient de rendre, mollit et souhaiterait accorder grâce ou, tout au moins sursis, il exige l'exécution sans délai, s'oppose à l'audition des défenseurs, et, devant l'hésitation de l'Assemblée, ameute les forcenés qui bondent les tribunes pu-

bliques, en appelle à la Commune de Paris, aux sections armées, aux clubs.

Il triomphe : il a trouvé sa voie : ses collègues le mésestiment et n'admettent pas sa supériorité : il aura pour lui le peuple, si crédule, si peu réfléchi dans ses engouements, si facile à conquérir ; force d'autant plus redoutable que nul n'en évalue encore la puissance, toute récente. Son parti sera la masse innombrable des simples qui croiront à son génie, des envieux dont il flattera les haineuses passions, de tous ceux qui peinent, qui souffrent, auxquels il soufflera, non la résignation, mais la révolte. Si, ce qui est vraisemblable, ce programme ne s'est pas nettement formulé en son esprit, il répond si bien à ses instincts vindicatifs qu'il s'y évertue en dépit de contradictions déconcertantes chez ce timoré plus hargneux que batailleur : lui qui a proposé l'abolition de la peine de mort, il vient d'obtenir la tête du Roi ; deux mois plus tard, il réclame, sans succès, celle de la Reine, avec une fureur semblable à de l'intrépidité, il fonce bientôt sur les Girondins qui le dédaignent. Il les signale aux Jacobins comme « aiguisant les poignards contre les patriotes » et à la Convention comme « les plus vils des mortels et les assassins de la Patrie ».

Il se dit malade, épuisé par quatre ans de lutte ; il n'a plus la force de combattre ; mais il conjure la Commune « de s'unir au peuple… » et, le 31 mai, la populace s'étant soulevée à cet appel, il assomme Vergniaud d'une apostrophe décisive, puis il s'efface et laisse Marat parfaire la besogne. Et quand, en octobre, la Montagne complètera cette éclatante victoire par l'arrestation des soixante-quatorze députés obscurs, coupables d'avoir pactisé avec la Gironde, il ne s'opposera pas à cette mesure « qui honore à jamais la Convention », mais, craignant que l'échafaud hésite

devant un si grand nombre de têtes et que quelqu'un échappe de ses rivaux jalousés, il spécifie que « la dignité de l'Assemblée lui commande de ne s'occuper que des chefs… leur punition épouvantera les traîtres et sauvera la Patrie ».

Ainsi périrent Vergniaud, Brissot et vingt de leurs amis ; ceux qui réussirent à fuir, les Guadet, les Barbaroux, les Buzot, et tant d'autres, succomberont après des mois de misère et de caches ; tous y compris Pétion, le cher Pétion des anciens jours, mourront en maudissant Robespierre dont leur fin déblayait la route. Tous ceux qui le gênent, tous ceux qui l'ont mortifié disparaissent : le vertueux Roland, auquel il ne pardonne pas ce qualificatif, insolent pastiche de son titre d'Incorruptible, le duc d'Orléans-Égalité, compétiteur dangereux, madame Roland qui l'a reçu, naguère, dans son salon et ne lui a témoigné qu'une confiance restreinte et une amitié un peu distante, Condorcet qui l'a dévoilé en lui attribuant tous les caractères, non d'un chef d'État, mais « d'un chef de secte » et a conseillé à ses amis « de ne pas lever la massue d'Hercule pour écraser cette puce qui disparaîtra dans l'hiver ».

Débarrassé de ces ennemis, dans le vide qu'ils ont laissé, il paraît grand et fait illusion de victorieux ; le couteau de Charlotte Corday l'a délivré de Marat, concurrent extravagant, mais redoutable ; le voici nommé au Comité de salut public et bientôt président de la Convention, mais, à mesure qu'il s'élève, il aperçoit, du sommet qu'il vient d'atteindre, d'autres obstacles et d'autres ennemis ; il lui faut de nouvelles armes : il presse la réorganisation du Tribunal révolutionnaire dont « l'inertie » l'inquiète ; il « épure » les Jacobins : seront expulsés du Club tous les anciens nobles, tous les étrangers, tous les banquiers ; car, bien informé

par on ne sait quelle police, il soupçonne de louches tripotages qui répugnent à son intégrité, et prépare ainsi une fournée de « corrompus » ; mais il y aura aussi la fournée des « exagérés », puis celle des « indulgents » ; s'il préconise la liberté des opinions, il n'admet pas qu'on pense autrement que lui : tout ce qui diffère de sa conception gouvernementale est « scélérat », et c'est l'hécatombe : la bande d'Hébert, – le père Duchesne, – coupable d'avoir stigmatisé « les ambitieux qui, plus ils ont de pouvoir, moins ils sont rassasiables… » ; Danton et ses amis, Danton avec lequel, tout récemment, il a dîné au cours d'une partie de campagne à Charenton. On s'est embrassé au dessert. Cette fois Robespierre se précautionne ; si le coup n'est pas adroitement asséné, il se retournera contre lui, car Danton a de nombreux partisans. Aussi le traquenard est-il tendu avec une perfidie supérieure : quand la Convention apprend la chose, les victimes désignées sont déjà en prison ; elle s'émeut ; Robespierre la fait taire et, sans perdre un instant, « il ne prend aucun repos », conduit toute l'affaire ; il faut éviter que l'éloquence indignée des accusés ne trouble le tribunal : on retrouve un vieux décret qui leur ôte la parole ; il est à craindre qu'ils ne soulèvent le public de l'audience au prononcé du verdict de mort : on le lira en l'absence des condamnés.

Au nombre de ceux-ci est Camille Desmoulins, le camarade de Louis-le-Grand, dont Robespierre a été le témoin, à Saint-Sulpice, lors du mariage avec Lucile ; il a dîné chez ses amis bien souvent ; il a souhaité devenir leur beau-frère ; il a fait sauter leur enfant sur ses genoux… N'importe, Camille mourra comme les autres, comme sont morts ou doivent mourir tous ceux qui peuvent garder la mémoire soit du pauvre boursier du collège, en habit troué et sans souliers, soit du maigre avocat d'Arras, men-

diant les causes chez les procureurs, soit du député bafoué aux États généraux ou vertement molesté à la Convention par l'insolente Gironde. On dirait que, en marche vers un but que lui seul aperçoit, il veut abolir témoins et souvenirs de ses humiliations passées et de ses débuts mesquins.

L'amoureuse et innocente Lucile elle-même va périr pour n'avoir pas retenu le cri de désespoir que lui arrache la mort de son bien-aimé Camille ; avec la femme d'Hébert, avec Chaumette, – idole éphémère de Paris, – elle montera, sereine, les degrés de l'échafaud, parce qu'elle a connu le soupçonneux oppresseur avant sa puissance et qu'il appréhende sa vengeresse pénétration.

Que rêve-t-il donc ? On ne sait pas. L'a-t-il su lui-même ? Le voici maintenant au pinacle : il tient en main la Convention, les Jacobins, la Commune de Paris, l'armée parisienne, le collège électoral, tous les clubs de France, le Tribunal révolutionnaire qu'il a « épuré » en sous-main, la vie et la fortune de tous les citoyens ; on l'écoute maintenant avec respect, – ou lâcheté, car les temps héroïques sont finis. Son tour est venu, – enfin ! – de voir ramper les autres, et voilà que, dans ce grand silence que la mort impose autour de lui, il est pris d'une sorte de peur. À ses côtés, deux associés sûrs : Saint-Just, – coq de village, beau, brave, sentencieux, apocalyptique, – et Couthon, – d'esprit orné et pénétrant, immobilisé par une paraplégie de vieille date, homme affable et terrible, « buveur de sang » à figure « angélique », astreint au régime presque exclusif de l'orgeat et du lait d'amandes. Ces deux « séides » exceptés, l'un podagre, l'autre souvent aux armées, l'isolement est absolu autour de celui « qui tient le

sceptre de la mort » et dont l'aspect seul inquiète comme une talonnante énigme.

On attendait qu'il se manifestât. Quel usage ferait-il de sa puissance ? Quels seraient le résultat, les conclusions de tant de tueries, de tant de sang qui continuait à couler tous les jours ?

On attendit un mois. Enfin, le 7 mai 1794, au début de la séance, il montait à la tribune, et, dans le pesant silence que provoquait maintenant son apparition, il commençait la lecture d'un rapport. Dès les premiers mots, il établissait que la France était au comble du bonheur : « C'est dans la prospérité, dit-il, que les peuples doivent se recueillir pour écouter la voix de la sagesse… » La voix de la sagesse, c'était la sienne ; quant à la prospérité… on avait, à Paris, la veille, coupé vingt-quatre têtes et on allait en couper vingt-cinq ce jour-là… Robespierre continua, plus nerveux encore qu'à l'ordinaire : le tic qui crispait son visage grêlé, le pianotement fébrile de ses doigts sur l'érable de la tribune, trahissaient son émotion. Sauf quelques crachats à ses ennemis abattus, à Condorcet, « l'académicien méprisé de tous les partis », à Danton, « le plus dangereux des conspirateurs, s'il n'en avait été le plus lâche… », le discours, très travaillé, se tenait dans les hautes régions de la métaphysique : c'était un acte de foi en Dieu et de croyance à la vie éternelle ; certains passages atteignaient à la grande éloquence ; mais la marche en était si tortueuse, le développement si touffu que les auditeurs ne discernaient pas quel en serait l'aboutissement. On applaudissait chaque fois qu'on pouvait. Robespierre conclut en présentant un décret par lequel le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, ce qui ne laissa pas de produire une sorte de stupéfaction. On avait cru d'abord à un

simple exercice oratoire, « sans but et sans objet » ; quand on comprit qu'il voulait un vote, on obéit d'enthousiasme ; des voix renchérirent, demandant l'impression du rapport ; Couthon, porté à la tribune par le gendarme qui lui servait de monture, exposa que « la Providence avait été offensée » et que « la simple impression ne suffirait pas à la venger ». Il proposa que ce discours édifiant fût envoyé aux armées, à tous les corps constitués, à toutes les sociétés populaires, imprimé en placards, affiché dans les rues et dans les camps, traduit dans toutes les langues et répandu dans tout l'Univers. Applaudissements répétés, vote sans discussion, et, le soir, aux Jacobins, seconde lecture du sermon, salué de nouvelles acclamations et de trépignements frénétiques.

ROBESPIERRE

Extrait des Mémoires de Barras.

Édit. Hachette

Admirable docilité du peuple de France ! Lui qui, quelques semaines auparavant, se pressait aux cérémonies sacrilèges du culte de la Raison et avait applaudi à l'exhibition d'une fille d'opéra dans le chœur de Notre-Dame, il fit sur-le-champ volte-face et, pendant les jours qui suivirent l'affichage du discours « du sublime Robespierre », les Parisiens ne s'entretinrent, – et avec un attendrissement très sincère, – que de l'Être suprême et de sa prochaine fête, fixée à un mois de là. Jamais, depuis quatre ans, le Bon Dieu n'avait connu pareille vogue ; les députations affluaient à la barre de la Convention pour la féliciter de sa décision. Jamais, dans une assemblée parlementaire, on ne célébra avec autant de ferveur le Créateur de toutes choses ; jamais on ne bénit avec plus de componction sa divine Providence à laquelle

tous les harangueurs attribuaient, – sans rire, – le bonheur dont jouissait la France.

Or, tandis que les badauds s'extasiaient, nombre de conventionnels maugréaient tacitement ; les esprits forts, les incrédules par intérêt ou par conviction, s'indignaient d'être mêlés à cette « bigoterie », scandaleux recul vers les superstitions de la tyrannie. Tous avaient applaudi Robespierre, bien sûr, pour ne point se signaler comme adversaires d'un pareil homme ; mais ils s'inquiétaient de sa prodigieuse popularité, et plus encore de ce que présageait son prochain pontificat.

Au nombre de ces mécontents comptait Vadier, l'homme important du Comité de sûreté générale. C'était un Ariégeois au long nez, au teint terreux, grand, sec, osseux, dégingandé comme un vieux pantin. À la Convention, composée en grande partie d'hommes jeunes, Vadier passait pour vieux, parce qu'il avait cinquante-huit ans. Son terrible accent gascon, ses improvisations amphigouriques, son incorrigible ironie et « ses soixante ans de vertu » dont il se prévalait à tout propos, lui prêtaient l'allure d'une sorte de loustic dont l'Assemblée s'était parfois égayée. Député de la sénéchaussée de Pamiers aux États généraux, il y avait assisté aux pénibles débuts de Robespierre avec lequel il contrastait singulièrement. Méridional gouailleur, et ne pouvant tenir sa langue, il ne sympathisait pas avec cet homme du Nord, concentré, glacial, laborieux, qu'on n'avait jamais vu rire ; pourtant ils avaient ensemble combattu la Gironde, et Vadier, qui s'illusionnait sur son importance, s'était « bien montré » dans la lutte contre Danton, quoiqu'il ne prît pas très au sérieux le gringalet qu'il avait vu, au temps de la Constituante, sans sou ni maille,

essayant de se pousser en dépit des brocards et des avanies.

Maintenant que ce chétif élève de Rousseau se posait en « grand prêtre » et recréait Dieu aboli, le vieux Gascon voltairien ne tarissait pas de sarcasmes et, s'échauffant à ses propres goguenarderies, il décida qu'il fallait barrer la route à ce calotin fanatique et se débarrasser de « cette clique d'imbéciles qui voulaient se remettre à dire la messe ».

L'entreprise était ardue et on y risquait sa tête ; mais quand Vadier avait un projet, il n'en démordait pas aisément ; d'autant plus qu'il pressentait là l'occasion de faire rire et d'abattre l'Incorruptible par le ridicule, seule arme qu'il sût manier. Il lui fallait seulement trouver l'idée de vaudeville qui servirait de thème à ses gouailleries. Commandant à toute la police de la République, il disposait de limiers précieux pour ce genre d'investigation ; soit que le hasard le favorisât, soit qu'il eût touché mot de son projet à ses deux agents de confiance, – Sénar, louche personnage qui fouillait dans tous les cartons, et Héron, sorte de coupe-jarret cynique et formidable, – l'un de ceux-ci, – il semble bien que ce fut Sénar, – déposa certain jour un petit dossier sur le bureau de Vadier qui, dès le premier coup d'œil, déjà frétillant à l'idée du bon tour qu'il allait jouer, ricana, flairant le triomphe : « J'ai découvert le pot aux roses ! »

Je vois l'épine avec la rose
Dans les bouquets que vous m'offrez…

2

Les attributions de Héron et de Sénar, au Comité de sûreté générale, étaient importantes, mais secrètes ; les exploits par lesquels

ils se signalaient à l'attention de Vadier valent d'être exposés avec quelque détail.

Héron, originaire de Saint-Lunaire, après neuf années de campagnes dans la marine marchande, était entré en 1772 au service du Roi ; cinq ans plus tard, il épousait, à la chapelle de Saint-Martin de Terlabouck, paroisse de Cancale, une jeune fille nommée Modeste Desbois, « grande, belle et bien faite », issue d'une très honorable famille de cette ville. En 1782, à trente-six ans, nommé lieutenant, Héron était excellemment noté ; sa probité sans tache, son dossier des plus élogieux lui méritèrent la confiance du ministre qui lui confia la mission d'aller encaisser à La Havane un million de piastres pour le compte de certains banquiers de Paris. Ici, l'histoire se gâte. Héron reparut après six mois de voyage, dont cent quatre-vingt-quatorze jours « de planche » ; il ne rapportait pas l'argent, mais réclamait pour ses frais, comptés au plus juste, 117.402 livres. On lui en offrit 20.000 ; en outre, les banquiers réclamaient, eux, leur million de piastres que leurs correspondants de La Havane assuraient avoir remis au capitaine Héron. Or, celui-ci ne pouvait justifier de rien, les pièces établissant qu'il n'a pas touché l'argent lui ayant été volées… Se sentant soupçonné, il devient furieux, tempête, se proclame victime d'une épouvantable friponnerie, traitant le ministre et les financiers de « horde criminelle » et leurs machinations « d'œuvres de ténèbres ». Au vrai, il déraisonne ; il voit partout des espions et des provocateurs stipendiés pour le perdre ; il dégaine en pleine rue, ne sort qu'armé d'un pistolet qu'il braque sous le nez des passants, assassins probables. « Princes, nobles, ministres, financiers, robins, émissaires de la Cour, suppôts de police, tout, jusqu'aux plus vils instruments du crime », est ligué contre lui ; espérant le rendre fou, ils le soumettent aux tortures

les plus extravagantes, comme ce jour du 11 février 1788 où on le force d'entrer dans une chambre de son propre appartement, rue Saint-Florentin, pour y trouver sa femme dans les bras d'un lieutenant en premier du régiment de Beauce, « émissaire secret de la Cour ». La scène indécente à laquelle on le contraint d'assister lui prouve surabondamment que son épouse, la tendre Modeste Desbois, pactise avec ses ennemis. Héron se contient, s'éloigne, va « porter son indignation dans le sein de quelques amis » et, quand il rentre chez lui, « les deux monstres » se sont enfuis, son coffre-fort est forcé et 800.000 livres qu'il contenait ont disparu ! Alors, c'est la famille Desbois qui débarque de Saint-Malo pour l'obliger à reprendre sa misérable épouse ; c'est tous les jours, dans son escalier, embuscades, cris, disputes, combats au sabre d'abordage ; son propriétaire, le pharmacien Follope, essayant de mettre le holà, reçoit des coups de poing dans la figure ; les voisins se cadenassent épouvantés ; la maison devient inhabitable.

La Révolution est proche ; Héron s'y jette à corps perdu, ivre de vengeance : partout où il y a du bruit à faire, des coups à donner, on le rencontre ; il offre asile à Marat décrété d'accusation par le Châtelet, et, tandis que les gens du Roi cherchent le journaliste dans la rue de l'Ancienne-Comédie, il est là, bien caché, au troisième étage de Héron son compère, dont les fenêtres donnent sur la rue Saint-Honoré. On retrouve l'ancien lieutenant de vaisseau recevant aux portes de Paris les Marseillais de Barbaroux ; le voici blessé cinq fois à l'attaque des Tuileries, le 10 août ; il court à Versailles, où il sait qu'un coup se prépare et il a la joie d'y voir massacrer, non sans y aider sans doute, l'ancien ministre de Lessart, l'un de ses « persécuteurs ». Accueilli par le Comité de sûreté générale en remplacement du Tape-Dur Maillard, l'homme de septembre, mort à la peine, Héron est mis à la tête

des « agents d'exécution », bande de sacripants officiels qui, – sous le titre de « porteurs d'ordres », – rançonnent les suspects qu'ils ont mission d'arrêter, et s'adjugent le meilleur du butin : témoin ce Morel au domicile duquel on découvrit, après thermidor, une nombreuse argenterie d'église et de table, des pendules et autres effets ; et cet autre, Longueville-Clémentière, qui entassait chez lui, dans des coffres, une telle quantité de bijoux, de montres, d'armes de prix, de pendules aussi, qu'il fallut plusieurs brancards pour apporter ces richesses au Comité.

Pourquoi l'Histoire se confine-t-elle dans l'étude des protagonistes de la Révolution ? En sondant leurs alentours, elle exhumerait un grand nombre de figures subalternes, dont l'examen dissiperait certains brouillards et résoudrait bien des énigmes. Héron est de ces inconnus que les grands historiens dédaignent ; il est pourtant le type achevé de ces forbans qui, pour battre monnaie, fournissaient à l'échafaud sa pâture quotidienne : désireux de récupérer ses 800.000 livres, il dressait ses dogues à la chasse aux riches, et se réservait les grosses affaires. C'est aux banquiers qu'il s'attaquait d'ordinaire : son dossier abonde en dénonciations contre les gens de finances, surtout contre ceux qu'il accuse de l'avoir ruiné. Il poussera à la guillotine les trois banquiers Vandenyver ; c'est à lui que le Comité confie la lucrative mission d'apposer les scellés chez les fermiers généraux. Son logement de la rue Saint-Florentin est « un bureau de dénonciations », et, pour y travailler en paix, il dépêche à la guillotine tous les locataires de la maison : le pharmacien Follope, du rez-de-chaussée ; la citoyenne Buard, du premier étage ; le citoyen Letellier, dit Bultier, qui habite le second. Ils se retrouveront, le 11 floréal, sur la même charrette, avec « l'infâme ci-devant » marquise de Crussol d'Amboise, une voisine, dont les fenêtres prennent

vue sur la cour de Héron. Celui-ci mange à tous les râteliers, à condition qu'ils soient bien garnis, et ses opinions ne le gênent pas ; on a dit que Robespierre l'employait, – imprudemment, – à espionner le Comité de sûreté générale : c'est vraisemblable. En mars 1794, la Convention ayant décrété, sur la dénonciation de Tallien et de Bourdon de l'Oise, l'arrestation de Héron, Robespierre prit chaudement sa défense, déclarant que, « si l'assemblée veut atteindre la palme de la gloire, goûter le bonheur des âmes sensibles… et terrasser la faction d'un bras vigoureux…, des hommes comme celui-là sont indispensables ». Il demande donc et obtient l'annulation du décret « illégalement surpris à la Convention ». Héron, ainsi breveté par l'Incorruptible, put librement poursuivre ses exploits.

Il portait ordinairement un couteau de chasse, passé dans un ceinturon blanc ; il avait sous son habit deux espingoles, des pistolets de poche, une seconde ceinture avec d'autres pistolets, un poignard et un petit stylet. « Lorsqu'il marchait, c'était une artillerie complète. » Ses hommes l'appelaient le chef.

Sénar était tout autre : peu bruyant, de mine délicate, il gardait de son éducation première les allures de « l'aristocrate » qu'il avait été, qu'il fut, peut-être, jusqu'à la fin. C'est une étrange et inquiétante figure. Fils d'un procureur, Sénar, qui se faisait appeler Sénar des Lys, épousa une filleule de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; on assure même que son contrat de mariage fut honoré des signatures du Roi et de la Reine. Avocat à l'Île-Bouchard, où exerçait son père, puis à Tours, où il se fixe en 1791, il se pose en ardent défenseur de la religion et de la monarchie ; il plaide devant le tribunal la cause des prêtres réfractaires dépossédés par les nouvelles lois. Il est charitable, il secourt les

pauvres, il se montre hostile aux démagogues ; on l'a vu, dans un dîner, fouler aux pieds, le bonnet rouge et refuser de porter la cocarde tricolore. La République à peine proclamée, il se transforme, sans transition, en un jacobin à tous crins, divorce après deux ans de mariage, brigue les emplois en vue, est élu procureur de la Commune de Tours, puis président d'une Commission militaire qui installe dans la ville la guillotine et l'établit à demeure, place d'Aumont, « sur une base en maçonnerie ». Fait sans précédent, cette Commission, avant de siéger, se rend en corps à une messe solennelle, afin d'attirer la bénédiction du Très-Haut sur ses travaux ; elle ne se signale point, du reste, par ses rigueurs : en six semaines, elle condamne à mort 6 accusés et prononce 135 acquittements. De si troublantes anomalies ne satisfont personne : Sénar est suspect à ses compatriotes, traité de renégat par les uns, de faux frère par les autres, d'hypocrite par tous ; redouté, honni, méprisé, dénoncé. Une protection mystérieuse le garde de tous les dangers. Destitué, mis en prison, il en est tiré par un personnage louche, un certain Mogué, qui passe pour un agent secret de Robespierre. Il vient à Paris, proteste contre ses accusateurs, et reparaît à Tours au bout de quelques jours, encadré de quatre fiers-à-bras de la bande de Héron et muni d'un arrêté du Comité de sûreté générale, qui le rétablit dans ses fonctions de procureur de la Commune. Il prend pension rue d'Orléans, chez le bourreau Louis-Charles-Martin Sanson, fils du grand Sanson de Paris. Et sa carrière est magnifique : à son titre de président de la première Commission militaire de l'armée de l'Ouest, il ajoute ceux d'agent national, de correspondant de la Commission centrale des représentants du peuple et de président du premier Comité révolutionnaire du département d'Indre-et-Loire. Comment trouve-t-il le loisir de servir encore le Comité de

sûreté générale qui s'est attaché cet homme occupé ? On ne comprend pas que Sénar, fixé à Paris, où il habite, rue de la Loi, l'hôtel des Lillois, avec un certain Dulac, agent particulier et « ami » de Couthon, puisse encore régner en maître sur la Touraine et conserver des places qui exigent le séjour dans sa province. On constate à la fois, au printemps de l'an II, sa présence à Tours et à Paris ; il faut croire cependant que, au début de floréal, son assiduité au Comité de sûreté lui avait valu l'estime de Vadier et la bienveillance de Héron, car le premier le traite en confident et le second en camarade influent. Héron vint un jour trouver Sénar dans le cabinet où celui-ci travaillait : « Je voudrais, dit l'ancien marin, vous prier de me rendre un service… Si vous faites ce que je vous demande, je vous remettrai à l'instant un effet de 600 livres ; j'ajouterai un présent de 3.000 livres et vous ferai avoir une place de 10.000 livres. » Après ce préambule, il formula sa requête : il désirait simplement que Sénar insérât le nom de Modeste Desbois, son indigne épouse, dans un rapport, « afin de la faire guillotiner ». « Ma femme, continua-t-il, est une conspiratrice ; elle est de Saint-Malo, et le rapport dont vous êtes chargé offre une occasion certaine que je ne retrouverai plus ; quand on met le nom de quelqu'un dans une affaire, cela va : on fait l'appel, les têtes tombent, et pouf ! pouf ! pouf ! ça va ! » Sénar prétend qu'il repoussa cette proposition « avec une gravité dédaigneuse ». Pourtant il n'était pas héroïque, mais seulement « morose, atrabilaire, ombrageux, aigri par de longs malheurs », ou figé par l'épouvante. Héron lui faisait peur et s'amusait à le terrifier. Un jour, ils allèrent ensemble au Palais rendre visite à Fouquier-Tinville : celui-ci les reçut le rire aux lèvres. Comme Sénar, inquiet d'être là, s'informait s'il ne risquait pas d'être traduit au tribunal : « Je n'ai rien contre toi, riposta gentiment Fouquier,

mais si Robespierre le veut, tu y viendras, et je pourrai te faire monter sur mes petits gradins. – Mais je suis patriote, gémit Sénar ; tu condamnes donc des patriotes ? – Patriote ou non, ce n'est pas mon affaire, je ne suis qu'un être passif ; lorsque Robespierre m'a indiqué quelqu'un, il faut qu'il meure. » Bouleversé, Sénar s'écroula évanoui, dans un fauteuil. En reprenant ses sens, il entendit les deux autres, peu préoccupés de son malaise, poursuivre leur conversation. « Les têtes tombent comme des ardoises », disait Fouquier. Héron, optimiste, répliquait : « Ne t'inquiète pas, ça ira encore mieux… »

Quand Vadier, en quête d'un stratagème qui lui permît de ridiculiser Robespierre, s'en remit à ces deux compères du soin de lui trouver quelque chose de joyeux, le dossier qu'ils dénichèrent contenait certaines pièces amusantes provenant du guillotiné Chaumette, naguère procureur de la Commune de Paris. Vadier y découvrit notamment le procès-verbal d'une perquisition opérée en janvier 1793 par le commissaire de police de la section des Droits de l'homme, chez une veuve Godefroid, couturière, demeurant rue des Rosiers, au cinquième, sur la cour. Cette citoyenne faisait ménage avec une vieille femme nommée Catherine Théot qui, après avoir servi longtemps chez des petits bourgeois, était devenue sur le tard visionnaire et thaumaturge. Signalées à la police par la dénonciation des gens du quartier, Catherine Théot et la veuve Godefroid furent conduites à la mairie où, après un interrogatoire qui dut être gai, on les renvoya chez elles ; mais Chaumette avait conservé quelques papiers saisis à leur domicile, et c'était ce grimoire que feuilletait à présent Vadier. D'abord un cahier de six feuilles, sorte de journal assez réjouissant, contenant des notations soigneusement datées, mais peu intelligibles.

Du 23 décembre 1790. – Eh bien ! voilà les calamités qui veulent se multiplier ; mais il ne faut pas s'en inquiéter.

Du 23 janvier 1791. – Il y en a quelques-uns qui ont passé de ce monde-ci dans l'autre ; mais il ne faut pas s'en inquiéter, car ce n'est qu'une absence.

Du 23 mars 1791. – Il ne faut pas s'inquiéter des événements qui se passent sur la terre, parce que le temps n'est pas encore venu… Nous sommes satisfaits de quelques-uns de ces hommes qui se sont attachés à nous.

Du 10 juin 1791. – IL est arrivé à son ordinaire ; IL m'a donné sa bénédiction ; nous n'avons rien d'extraordinaire à ordonner, parce que nous avons de grands travaux… Que les hommes ne s'impatientent pas et qu'ils se préparent, parce que le temps approche.

Du 2 août 1791. – IL a passé il y a quelques jours ; IL m'a donné sa bénédiction, et IL a répété : « Surtout la prière. »

Du 5 novembre 1791. – Ne vous impatientez pas contre ces ouvriers d'iniquité, car le temps viendra, et il va venir, nous le répétons pour la troisième fois, qu'ils seront si malheureux qu'ils ne sauront s'ils sont assis ou debout.

Le dossier contenait en outre six brouillons de lettres dictées à la femme Godefroid par Catherine Théot, qui ne savait pas écrire. Ces missives, non datées, et dont les destinataires n'étaient pas désignés, ne paraissaient point, à première vue, moins obscures que le journal.

J'ai l'honneur de vous faire écrire ceci : ce n'est point pour vous seul, mais pour tous vos confrères, d'en faire des copies et

de leur donner afin qu'ils s'instruisent sur la grande merveille de Dieu et vous instruisent vous-même parce que vous êtes encore toute dans l'erreur… Vous devez savoir gré à Paul et à Augustin de vous avoir conduit dans l'erreur, parce que vous croyez qu'ils ont la lumière pendant qu'ils sont dans les ténèbres tout comme vous… C'est pourquoi qu'il va faire paraître au milieu du monde cette nouvelle Ève pour lui engendrer des enfants dans la vérité…

Jusque-là un esprit simple n'eût aperçu aucun rapport entre ce galimatias et Robespierre ; mais Vadier, dont l'esprit était tourné à la gasconnade, et qui, se piquant d'incrédulité, voire d'athéisme, ne digérait pas le mystique discours sur l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, discernait le parti qu'on pourrait tirer d'un billet tel que celui-ci :

J'ai l'honneur de vous faire écrire ceci, comme j'ai beaucoup de confiance en vous et que vous aimez à faire les œuvres de Dieu, c'est pourquoi que Dieu vous a choisi pour être l'ange de son conseil, et pour être le guide de sa milice pour les conduire dans la voie de Dieu… Je vous prie de prier l'Assemblée de faire faire des processions, afin que le Seigneur nous envoie de la pluie… et faire faire un mandement et qui soit signé par l'Assemblée…

Si l'on supposait, – et pourquoi pas ? – cette requête adressée à l'Incorruptible, n'y avait-il pas riche matière à quolibets et à railleries en lui décernant ces titres d'« ange du Seigneur » et de « guide des milices célestes » ? Il semblait, d'ailleurs, que Robespierre avait obéi aux injonctions de la pythonisse de la rue des Rosiers : – « le mandement », il l'avait lu récemment à la Convention qui s'était empressée de le « signer » ; quant à « la procession », elle était commandée pour un jour prochain et déjà

de nombreux ouvriers travaillaient à en dresser les reposoirs. Par malheur, cette lettre paraissait dater d'une époque où Robespierre sortait à peine de l'ombre, et Vadier, pour caricaturer pleinement le pontife, voulait des précisions plus actuelles. Il fallait s'informer si, depuis dix-huit mois, Catherine Théot n'était point morte ; si elle n'avait pas quitté Paris ou renoncé à ses communications avec les puissances invisibles. Héron et Sénar reçurent donc l'ordre de mettre en chasse leurs meilleurs agents, afin de découvrir la prophétesse.

Les mystagogues de ce genre, Vadier l'ignorait sans doute, foisonnaient dans Paris ; il y en avait de quoi contenter toutes les crédulités. Depuis la Constitution civile du clergé et la fermeture des églises, le peuple, privé des prêtres qu'il était habitué à vénérer, des pieuses cérémonies qui, par foi sincère ou simple tradition, lui tenaient au cœur, adoptait les plus naïves pratiques où il pensait retrouver un peu du mystère et de la poésie du culte aboli. Quand la foi s'obscurcit, la dévotion subsiste et s'entretient comme elle peut. Jamais la lucidité des somnambules et la magie des cartomanciennes ne connurent pareille vogue : c'est de cette époque que date la renommée de mademoiselle Lenormand, une rougeaude Normande qui, travestie « en jeune Américaine », assistée d'un garçon boulanger, « tirait l'horoscope » à ceux que l'avenir inquiétait. Elle se flattera plus tard, – on n'est pas obligé d'ajouter foi à ses vantardises, – d'avoir eu pour clients, en ce floréal de l'an II, Barras, Saint-Just, Barère, Robespierre lui-même pour lequel elle concevait une médiocre estime, « parce qu'il fermait les yeux en touchant les cartes et frissonnait devant le neuf de pique ». – « J'ai fait trembler ce monstre », disait-elle. Elle a, rue Fromenteau, un concurrent redoutable en Etteila, – de son vrai nom Alliette, – chiromancien et cartomancien fameux dont

la mansarde ne désemplit pas et qui a publié, en 1790, son Cours théorique et pratique du livre de Thott pour entendre avec justesse l'art, la science et la sagesse de rendre les oracles, ouvrage dont les éditions se succèdent et se répandent dans tous les mondes. Des observateurs de l'esprit public n'ont-ils pas signalé, dans l'hiver de l'an II, une vieille femme qui, à défaut d'autre dieu, adressait ses prières au portrait de Chaumette placé entre deux bougies ? Pétion n'eut-il pas ses dévots qui le jugeaient supérieur à N.-S. Jésus-Christ ? Le jour même où l'on déposait devant le bureau du président de la Commune la châsse profanée de sainte Geneviève, la section des Quinze-Vingts proposait d'élever, dans la ci-devant église de l'abbaye de Saint-Martin, « un autel où de pieuses vestales entretiendraient un feu perpétuel ». De toutes parts, a-t-on dit, la foule qu'écrasait le poids du néant officiellement décrété, « levait les yeux dans sa détresse, s'efforçant d'apercevoir un coin du ciel ».

Depuis plusieurs années une réaction se produisait contre la sécheresse des théories philosophiques. On a renoncé aux vieilles croyances, mais le vide fait horreur et l'on cherche à les remplacer. C'est ainsi que la doctrine des quakers a groupé, après la guerre d'Amérique, un assez grand nombre d'adeptes. Brissot est revenu quaker de son voyage aux États-Unis, et l'on a vu, au début de 1791, une délégation de la secte se présenter à l'Assemblée nationale, afin de solliciter l'autorisation pour les quakers français de pratiquer leur religion telle qu'ils l'entendront, de garder en toute occasion leur chapeau sur la tête, et d'être dispensés de faire la guerre. D'autres se tournent vers le magnétisme : Bergasse, esprit distingué et pénétrant, s'est accointé d'une servante « qui devine à la fois le mal et le remède » ; beaucoup croient aux prédictions : dom Gerle, ancien Père chartreux, prédicateur re-

nommé, ex-prieur de l'abbaye du Val-Dieu et de l'abbaye de Port-Sainte-Marie, député du clergé aux États généraux, devient le dévot soumis d'une prophétesse, Suzette Labrousse, dont il a louangé les étonnants mérites à la tribune de l'Assemblée constituante et qui, habillée en mendiante, part pour Rome, afin de « convertir le pape ». En ce printemps de l'an II, se promène tranquillement dans Paris, indifférent à ce qui se passe, et sous la sauvegarde d'un protecteur anonyme, Saint-Martin, le philosophe inconnu ; bien que le sens de ses écrits soit impénétrable aux profanes, bien qu'il y assure « avoir changé sept fois de peau en nourrice » et qu'il croie fermement que « la sagesse divine se sert d'agents pour faire entendre son Verbe dans notre intérieur », ses livres sont parsemés de « points si lumineux, de remarques si profondes, produisant l'effet de perles sur un fond sombre et obscur », qu'ils lui ont attiré un grand nombre d'enthousiastes disciples. Admirateur de Rousseau, il est pénétré de l'Émile et du Contrat social ; il a pour lui toutes les femmes auxquelles il reconnaît une disposition particulière aux communications avec les esprits de la région astrale. Il vit à Petit-Bourg, chez la duchesse de Bourbon dont il est l'oracle, et qui recueille toutes les somnambules et tous les sorciers en disponibilité, tous les chercheurs de pierre philosophale en quête de subsides. C'est chez la mystique Altesse que Saint-Martin formule pour la première fois son « ternaire sacré » : – Liberté, Égalité, Fraternité, qui deviendra le programme de la Révolution et dont se pâment toutes les belles oisives, princesses, duchesses ou marquises auxquelles il sera fatal. Au nombre de ces dévoyées est la marquise de Lacroix, dont les aptitudes théurgiques sont très remarquées et se développent « jusqu'à la mettre assez habituellement dans un état qui tient le milieu entre la vision et l'extase » ; elle a « des manifestations

sensibles » et entre à volonté en conversation suivie avec « les puissances spirituelles ». Or, cette marquise de Lacroix comptait, en 1792, parmi « les dévotes de Robespierre », et elle poussait l'exaltation jusqu'à se désabonner, par une lettre des plus acerbes, à un journal qui avait critiqué la politique de l'Incorruptible. Il y a du Swedenborg dans la doctrine de Saint-Martin ; celui-ci, du reste, a été intimement lié, à Strasbourg, avec Silferhielm, neveu du fameux théosophe suédois qui « voyait les anges, leur parlait et décrivait de sang-froid leur logement, leur écriture, leurs habitudes », et contemplait de ses yeux « les merveilles du ciel et de l'enfer ».

Les précieuses et les dilettantes mondains ne sont pas seuls séduits par ces nouveautés attrayantes ; elles affolent aussi la bourgeoisie et le peuple. On signale dans Paris un certain Père Raphaël, personnage mythique, qu'on ne parviendra pas à saisir, et le Prophète Élie vague en liberté par les rues ; jusqu'au jour où Sénar lui mettra la main au collet et saisira sur lui un cahier de recettes parmi lesquelles est le « moyen de se rendre invisible en tuant un des membres de la Convention ». Jusque dans l'entourage du sceptique Vadier, le mysticisme opère des ravages : Amar, le farouche Amar, l'énigmatique dominateur du Comité de sûreté générale, Amar est swedenborgiste, tandis que son collègue Voulland, associé par ses fonctions mêmes aux mesures les plus rigoureuses contre les prêtres catholiques, suit dévotement leurs cérémonies religieuses et, s'il faut en croire un contemporain, court les caves et les greniers de Paris, afin d'assister pour son compte aux offices clandestins des insermentés. Et le secrétaire de Héron lui-même, Pillé, – un pauvre hère timide, sourd et ahuri, – que le chef emploie à la copie de ses rapports, se déclare convaincu que tout homme est placé, dès sa naissance, sous la

surveillance d'un démon plus ou moins influent et habile, mais toujours présent : il voit ces êtres infernaux, suppute leurs mérites et leurs défauts et n'a point peur d'eux ; car son « diable-gardien », à lui, l'avertit de ne point se frotter à ceux dont le mauvais ange est doué d'une puissance supérieure à la sienne… Telle était la religion de Pillé ; ses camarades le traitaient d'imbécile et ne lui ménageaient pas les quolibets.

De toutes ces aberrations, celle de la « vieille maman Théot » était la plus singulière : le hasard avait bien servi Vadier en lui révélant l'existence de cette pauvre folle. Comme il prétendait établir une assimilation comique entre la politique religieuse de Robespierre et les extravagantes conceptions de la visionnaire, il ne lui déplaisait pas que celle-ci fût une maritorne sans éducation ; les échantillons qu'il connaissait déjà du style de la prophétesse devaient produire, par contraste, dans un rapport de ton officiel, des effets sûrs.

Catherine Théot était complètement illettrée. Née le 5 mai 1716, à Barenton, dans le diocèse d'Avranches, d'un journalier chargé de famille, elle vint à Paris, dès qu'elle fut d'âge à entrer en service ; elle était zélée et fort pieuse ; elle s'approchait des sacrements tous les jours : – « J'ai désiré longtemps, dicta-t-elle, entrer dans un couvent pour me renfermer, parce que je croyais qu'il n'y avait que dans un couvent que l'on pouvait se sauver ; mais Dieu m'a fait connaître le contraire ; j'ai fait soixante-dix lieues pour entrer dans un couvent de mon pays où mes vertus étaient connues de madame la Supérieure et d'une dame de chœur. Dans le moment qu'ils m'ont dit : « Allez, on va vous ouvrir la porte », je n'ai point voulu entrer sans demander conseil à mon Dieu. Il m'a révélé que ce n'était point dans le couvent qu'il

me demandait et qu'il fallait que je retourne d'où je venais, dans le plus grand monde qu'il y a dans Paris et que je serais toute la joie d'Israël… et que je délivre son peuple des ruses de Satan. »

La malheureuse, l'esprit déjà troublé, revint donc à Paris, non point pour y fréquenter « dans le plus grand monde », mais pour entrer comme servante chez un faïencier, puis chez un sieur Albot, plombier de la ville. On la trouve ensuite faisant les ménages au couvent des Miramionnes qui hébergent des pensionnaires, et c'est alors qu'elle se met à divaguer : – « Dieu m'a inspiré d'aller sur le pont Notre-Dame, à la Rose-Blanche, chez un marchand où je trouverais des instruments de pénitence. On m'a ouvert une armoire qui en était remplie… Dieu m'a inspiré le cilice de crin et la ceinture de fer avec ses « picquais » pour me ceindre les reins. Quelque temps après, il m'a inspiré de prendre le bracelet et les jarretières de fer « avec ses picquais… » et de porter la chemise de crin et la haire… Je m'étais rendue si familière avec toutes ces pénitences-là que je couchais avec… J'avais de l'ouvrage que je ne pouvais faire dans la journée ; il fallait que je passe une partie des nuits, je n'avais pas le temps de prendre mes repas assise, et, pendant dix-huit ans, je n'ai pas manqué la messe de cinq heures, hiver et été, excepté le Vendredi saint. » Elle se procure encore « la croix de fer avec ses picquais », qui a un demi-pied de long et « se couche dessus, se prosternant par terre plusieurs fois par jour ». Ce qui est moins édifiant, c'est qu'elle entrait, vers cette époque, en discussion avec l'abbé Grisel, son confesseur, qui, frappé de ses excentricités, lui adressait de sévères remontrances. Elle prit pour directeur de conscience, l'abbé Davisa, vicaire à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, auquel elle prétendit prouver que Notre Seigneur n'était pas mort. L'abbé Davisa lui interdit la

communion ; mais « Dieu fit connaître à Catherine qu'elle n'avait plus besoin des sacrements et qu'il la conduirait lui-même ».

Alors elle commença à catéchiser ; quelques commères de son quartier se réunissaient autour d'elle, le soir, et l'écoutaient vaticiner. L'archevêque de Paris, M Christophe de Beaumont, très informé de ce qui se passait dans son diocèse, s'inquiéta de ce schisme naissant : il écrivit à Catherine, la priant de lui faire part des lumières que Dieu lui donnait ; la réponse qu'il reçut et les renseignements qu'il se procura d'autre part le rassurèrent complètement, du moins sur les dangers de la propagation : la visionnaire était folle, non sans vertus, d'ailleurs, car « elle se privait, quoique misérable, de son nécessaire en faveur de plus pauvres encore » et menait une existence toute de prières, de travail et de mortification. Mais cet incident acheva d'égarer l'esprit de Catherine. Une lettre de son archevêque ! Dieu se servant d'elle pour éclairer un prince de l'Église ! La voilà courant les prônes, interrompant les sermons, guettant les prédicateurs au sortir de la chaire, les traitant d'hérétiques, dictant des mandements qu'elle adresse au curé de Saint-Hippolyte, à ceux de Sainte-Marguerite, de Saint-Martin, au doyen de Saint-Marcel, au curé de Saint-Gervais qui, moins patient que ses confrères, prend mal l'admonestation, porte plainte et obtient contre l'encombrante bigote une lettre de cachet. Catherine Théot fut arrêtée, mise à la Bastille et, avec elle, ses « sectateurs », – un menuisier, une pauvresse, une vendeuse de billets de loterie et un écrivain public nommé Hastain, qu'elle employait à copier ses mandements. Après six semaines de détention, on la transférait à la Force, puis à la Salpêtrière, où on la garda plus de trois ans.

C'est alors que la femme Godefroid, modeste ouvrière vivant de sa couture, recueillit « la martyre » et se fit sa servante ; leur vie commune n'était troublée que par les visites de Dieu à son élue. Catherine, devenue « la mère du Verbe », lisait dans l'avenir, se disait assurée de ne pas mourir et communiquait à ses adeptes ce privilège envié. Ces deux femmes vécurent de la sorte durant dix ans, recluses dans leur rêve enchanté ; l'ouragan révolutionnaire, l'effondrement de la royauté, le règne de l'échafaud, la guerre, le bouleversement du monde, rien n'entamait leur placidité. Les yeux fixés sur le ciel, à peine se doutaient-elles de ce qui se passait sur la terre. Ainsi, parmi le tumulte de ce formidable Paris, incessamment passionné et haletant, se sont de tout temps épanouies, dans le silence et l'obscurité, des milliers et des milliers de vies secrètes dont rien ne révèle l'anomalie et l'intensité ; il avait fallu une dénonciation anonyme pour que la soupçonneuse police de Chaumette troublât, en janvier 1793, la retraite de la prophétesse et de sa compagne qui, du reste, – on l'a déjà dit, – après un simple interrogatoire, avaient été remises en liberté.

⁂

Héron, ayant donc lancé ses agents à la recherche de « la fille Théot », apprit que celle-ci n'habitait plus rue des Rosiers. La veuve Godefroid, qui l'hébergeait, s'était fixée sur la montagne Sainte-Geneviève, rue Contrescarpe, non loin du Panthéon. L'espion Jaton, parti en éclaireur, rapporta que les deux femmes occupaient là un petit logement où Catherine recevait ses adeptes dont le nombre s'accroissait journellement. Plusieurs dénonciations sur ces rassemblements suspects, dont l'une émanant d'un locataire de la maison, étaient déjà parvenues au Comité de la

section de l'Observatoire qui n'en avait pas tenu compte. Il s'y passait, au dire des habitants du quartier, des scènes étranges et seuls pénétraient chez la veuve Godefroid les habitués du cénacle formant la Cour de « la Mère de Dieu », ou les catéchumènes désireux d'être initiés. Jaton parvint à pénétrer dans le sanctuaire et indiqua à Héron la façon de s'y introduire.

Le vendredi 6 mai, Héron se dirigea donc de grand matin vers le Panthéon. Il dissimulait sous une longue houppelande son arsenal portatif ; le fidèle et craintif Pillé l'accompagnait. Arrivés rue Contrescarpe, ils repérèrent la maison qui leur avait été indiquée : c'était une très haute bâtisse à six étages, située à peu près à l'angle de la rue Sainte-Geneviève, près de la petite place de Fourcy. Laissant Pillé en observation dans la rue, Héron entra dans la maison, monta l'escalier et sonna à l'une des deux portes qui se faisaient face sur le palier du troisième étage. Une femme âgée vint ouvrir la porte ; Héron, l'air confit et les yeux baissés, demanda « la citoyenne Godefroid ». Comme la femme hésitait à lui livrer passage, il soupira qu'il était « un frère cherchant la lumière ». « Entrez, frère », répondit la femme. Héron pénétra dans une pièce éclairée de deux fenêtres sur la rue. Il était chez la Mère de Dieu.

On n'a pas le récit de sa visite ; peut-être craignait-il de compromettre sa dignité en relatant les momeries fort ridicules auxquelles il dut se prêter pour soutenir son rôle de catéchumène. Au reste, son « initiation » fut remise au lendemain ; il promit d'être exact et d'amener un autre prosélyte de ses amis, désireux, lui aussi, de faire profession. Sa journée se passa en préparatifs et, le samedi, il quittait le Comité de sûreté générale à sept heures et demie, et reprenait le chemin de la rue Contrescarpe en com-

pagnie de Sénar. Les estafiers de sa troupe devaient se tenir discrètement à portée de la maison et prévenir le commandant de la force armée de la section qui prêterait main-forte en cas de besoin. Une patrouille fut postée dans une ruelle voisine, une autre au bas de la rue Contrescarpe, devant la maison des ci-devant Frères de la doctrine chrétienne. Il était huit heures du matin quand Héron gravit de nouveau les marches conduisant au paradis de la mère Catherine. Sénar, qui le suivait, assez penaud de sa contenance, allait figurer le prosélyte annoncé. Héron lui recommanda de prendre « l'air dévot » et de se présenter comme « venant de la campagne ».

Ainsi que la veille, sa servante âgée ouvrit la porte ; elle reconnut Héron : « J'amène un frère pour le faire recevoir », dit-il. Cette fois, tous deux entrèrent sans difficultés ; l'introductrice leur apprit que « la Mère n'était pas encore levée » et les pria d'attendre un peu : c'était dans « une espèce d'antichambre, où, presque aussitôt, parut un homme vêtu d'une redingote blanche, qui avait l'air d'être chez lui ; il traça sur son front un signe de reconnaissance que Héron répéta ponctuellement, et tous deux passèrent dans la pièce voisine, laissant Sénar se morfondre dans l'étroite entrée. Héron revint bientôt avec une femme qui s'adressant à Sénar :

« Venez, homme mortel, vers l'immortalité, dit-elle, la Mère de Dieu vous permet d'entrer. »

Dans la chambre où elle l'introduisit, une autre femme disposait la mise en scène de sa « réception » ; quoiqu'il fît grand jour, elle alluma un réverbère à trois branches, posa « sur trois petits gradins, trois fauteuils : un blanc, un bleu et blanc et un rouge » et plaça sur l'un d'eux un livre. Elle dit : « L'heure s'avance ; la

Mère de Dieu va paraître pour recevoir ses enfants. » À ce moment, arrivait un militaire accompagné d'une citoyenne ; puis vint une autre femme encore, qu'on appelait l'Éclaireuse : c'était la citoyenne Godefroid. Sénar regardait ces préparatifs, réprimant une forte envie de rire, tout en affectant un air d'admiration recueillie.

L'Éclaireuse agita une sonnette ; les rideaux d'une alcôve s'écartèrent et Catherine Théot apparut, grande, sèche, presque diaphane ; sa tête et ses mains, d'une maigreur extrême, étaient agitées d'un tremblement sénile ; elle avança, soutenue sous les bras par deux assistantes ; Sénar reconnut en l'une d'elles la servante qui lui avait ouvert la porte ; l'autre, belle blonde, qui était la Chanteuse, annonça : « Frères, voici votre Mère. » Elles aidèrent Catherine à s'asseoir sur le fauteuil bleu et blanc, s'agenouillèrent devant elle, baisèrent sa pantoufle et se relevèrent, disant : « Gloire à la Mère de Dieu ! » On apporta une aiguière : la prophétesse se lava les mains, les essuya avec un linge très blanc que l'Éclaireuse lui passa ensuite sur le front, sur les yeux et sur les oreilles. Cette sommaire toilette terminée, on servit sur un plateau une tasse remplie de café au lait et des tartines ; tandis que la Mère déjeunait, de nombreux adeptes se groupaient autour d'elle : hommes et femmes de toutes conditions, entraient, s'inclinaient et prenaient place « sur des sièges semblables à des chaises longues ». Héron et Sénar assistaient dévotement à la cérémonie ; après le repas, qui fut court, on essuya de nouveau le visage et les lèvres de la Mère qui, prenant enfin la parole, prononça ces mots : « Enfants de Dieu, votre Mère est au milieu de vous ; je vais purifier les deux profanes. »

C'est pour Sénar le moment d'entrer en scène. L'Éclaireuse s'approche de lui, le débarrasse de son chapeau et lui demande « s'il veut la lumière ». Il répond affirmativement : « Savez-vous lire ? – Un peu. » Elle lui prend la main, le conduit à Catherine devant laquelle il s'agenouille. – « Je dois, mon fils, vous admettre, dit la vieille ; joignez les mains. » Il obéit, tandis que l'Éclaireuse lui souffle à l'oreille : « Vous allez recevoir les sept dons de Dieu. » Elle passe derrière lui et lui saisit la tête qu'elle maintient fortement. Sénar, un peu inquiet, les yeux à demi clos, attend, et, tout à coup, il sent les lèvres de la Mère se poser sur son front, sur ses paupières, derrière son oreille droite, sur sa joue gauche et deux fois sur son menton ; puis les doigts tremblants tracent une croix sur son front… – « À votre tour », fait l'Éclaireuse, Sénar s'exécute et rend à Catherine penchée vers lui les baisers, en esquivant néanmoins celui derrière l'oreille. Mais l'impitoyable assistante reprend : « Fils et Mère, baisez-vous sur la bouche. » Sénar se soumet héroïquement à cette dernière épreuve, la Mère, lui faisant signe de se relever, conclut : « Mon fils, vous êtes reçu. »

Il regagne son siège et, tour à tour, Héron et les fidèles vinrent s'agenouiller devant la prophétesse pour recevoir ses attouchements : à chacun d'eux Catherine présentait les deux espions : « Voici un frère d'aujourd'hui et un frère d'hier. » Tous accomplissaient les rites avec une grande ferveur : une des jeunes femmes présentes éprouva même une sorte d'extase ; elle réitéra plusieurs fois les baisers et laissa pendant quelques minutes sa bouche collée à celle de Catherine, répétant avec enthousiasme : « Que je suis heureuse ! Hélas ! ajouta-t-elle, sans notre Mère, nous étions tous perdus… Par ses soins et ses prières, Dieu ne mettra pas nos frères en jugement et nous serons sauvés ! »

Àce moment, le bruit d'un peloton de cavaliers dans la rue attira les femmes aux fenêtres ; elles regardèrent passer les soldats : « Ce sont peut-être, dit l'une d'elles, ceux qui vont garder à la boucherie nationale. » Un silence se fit dans la chambre : cette évocation de la guillotine glaçait la mystique exaltation des plus fervents ; on songeait aux malheureux qui, à cette même heure, comme tous les jours de cet effroyable été de l'an II, subissaient les affres du supplice ; à l'horrible angoisse du lent parcours en charrette depuis la prison jusqu'à l'échafaud. Héron entendit une jeune fille qui, répondant à la pensée de tous, soupira en frissonnant : – « Si j'y allais jamais, je voudrais « passer » la première. » Il rapporte ce mot dans son procès-verbal comme un incident sans valeur : pourtant c'était là l'explication, la justification même de la scène burlesque dont il venait d'être le témoin. Quand plus de 8.000 malheureux, destinés à l'échafaud, encombraient les prisons, quand les visites domiciliaires raflaient tous les habitants d'une maison, pour une fleur de lys gravée sur l'aiguille d'une pendule, pour une couronne imprimée sur la couverture d'un livre ; quand on tremblait au bruit d'un fiacre roulant sur le pavé, au heurt du marteau sur la porte, au pas d'un inconnu montant l'escalier ; quand on n'osait plus ni se coucher, ni sortir, ni parler, ni ouvrir un journal, de peur d'y lire, à la rubrique Tribunal révolutionnaire, le nom d'un ami ou d'un parent quitté la veille, pris, jugé, condamné, égorgé en vingt-quatre heures, – « torture de l'enfer, disait un contemporain, qu'il faut avoir éprouvée pour la comprendre », – quand ils n'en pouvaient plus du harcelant cauchemar, les pauvres gens que la Terreur rendait fous et privait du réconfort de la prière, accouraient chez la voyante de la rue Contrescarpe : celle-là, du moins, leur prédisait « qu'ils seraient préservés » ; elle leur parlait de bonheur et

de paix, de jeunesse perpétuelle, d'immortalité… Ne pas mourir ! Chimère reposante et délicieuse en cette détresse où, partout, on se heurtait à la mort. Le taudis de la mère Catherine valait pour ces hallucinés les plus belles cathédrales, et les momeries auxquelles ils s'astreignaient leur entr'ouvraient un pan d'azur.

Tout en restant sur la chaise, les mains jointes, la mine confite, Sénar scrutait du coin de l'œil les arrivants. Il regardait une superbe brune, jeune, fraîche, qui se tenait près de la Mère et paraissait être de la maison : on la nommait la Colombe. Héron ne perdait rien non plus de ce qui se passait autour de lui : il remarqua que l'homme à la redingote blanche, après l'avoir fixé attentivement, s'approcha de la Sibylle, lui parla à l'oreille et sortit. Une femme adressait à Sénar un discours sur les sept sceaux de l'Évangile : elle expliquait comment, grâce au pouvoir de la Mère, cinq de ces sceaux étaient déjà levés ; le sixième était en train de se soulever et le septième ne tarderait pas à être levé à son tour. Alors, et « par un seul coup d'éclair », le monde serait renouvelé, « la terre se trouverait toute nue, sans montagnes », et il n'y aurait plus de vivants que les élus de la Mère de Dieu. Chacun d'eux retournerait chez soi et vivrait éternellement, parfaitement libre de soucis. Sénar murmura : « Que je suis heureux !… Mais, poursuivit-il, quel sera notre signe de reconnaissance ? » – L'Éclaireuse répondit : « Nous en aurons un, lors du grand événement ; pour le moment, contentez-vous de celui qui vous a été imposé. Écoutez ma lecture et ayez confiance. » Elle ouvrit un Office de l'Église et lut l'Évangile de la nuit de Noël ; puis elle se lança dans des commentaires, établissant que la Mère ici présente était la vraie Vierge : « Elle voit Dieu, elle lui parle ; ils se connaissent depuis vingt-cinq ans… » Sénar, qui n'écoutait pas et préférait se renseigner, demanda quel lieu serait désigné pour le ralliement,

« lors du grand coup du septième sceau ». – « Ici près, répondit l'Éclaireuse ; l'endroit se bâtit et se dispose… » Elle voulut bien alors faire connaître aux deux nouveaux frères que « les ministres du serpent seraient détruits et que la Mère gouvernerait le monde ; on comprendrait alors ce que signifiait la maxime : "Les morts enseveliront les morts." ». La conférencière inspirée ne s'arrêtait pas ; Sénar parvint à l'interrompre, curieux de savoir « si le grand événement tarderait beaucoup », et apprit que ce serait pour bientôt, « plus tôt que l'on ne croit ». L'une des sœurs ayant témoigné le désir d'entendre un cantique, la jolie fille brune consentit à chanter, « à condition que la mère la paierait d'un baiser », qu'elle obtint aussitôt, et elle entonna une sorte d'hymne que les autres reprenaient en chœur :

Tous élus, tous amis, tous frères,
Choisis par la Mère de Dieu,
Restons amis constants, sincères,
En tous pays comme en tout lieu…

Sur le dernier couplet, le frère en redingote blanche rentra dans la salle, ramenant un fidèle vêtu d'une houppelande grise et coiffé d'une perruque à queue. Ce personnage s'approcha de Catherine, reçut les baisers et s'assit près d'elle dans l'un des fauteuils restés jusqu'alors vacants. À son entrée, les élus s'étaient inclinés et relevèrent seulement la tête quand il fut assis. Lui parcourait des yeux l'assemblée ; ses regards s'arrêtaient particulièrement sur Héron et sur Sénar ; il prit entre ses mains la main sèche de Catherine Théot et lui parla longuement à voix basse, sans cesser de dévisager les intrus dont la présence et le maintien semblaient le préoccuper. Il leur demanda quels étaient leurs noms, leur état, leur domicile, et, comme ils répondirent sans hé-

sitation à ces questions auxquelles ils s'étaient préparés, il les pria d'en renouveler par écrit la déclaration avant de se retirer. Sénar l'interrogea à son tour : « Vous êtes, sans doute, un de nos frères ? – Oui, répliqua l'homme à la houppelande grise ; il est temps que nos malheurs finissent… Dieu s'est caché ; mais il s'est abaissé vers notre Mère pour se placer en elle. C'est elle, Mère et Fille de Dieu, qui doit gouverner l'Univers ; nous allons tous rajeunir après la résurrection. » Il allait poursuivre, quand un nouveau venu parut sur le seuil ; Héron, dont l'attention était en éveil, tourna vers lui les yeux et reconnut Jaton, l'un de ses hommes, qu'il avait posté dans la rue avec ordre de l'avertir, s'il survenait quelque incident. Jaton, on s'en souvient, était celui des agents du Comité de sûreté qui, le premier, avait pénétré chez la Mère de Dieu pour être initié à ses mystères. Il s'avança au milieu du cercle, s'inclina devant la vieille, reçut d'elle, en habitué, les sept baisers et sollicita l'autorisation de lui présenter un prosélyte. Catherine inclina la tête en manière d'assentiment, et tous les frères et sœurs consultés acquiescèrent. Seul, l'homme à la perruque s'agitait, visiblement inquiet, et témoignait peu d'empressement à recevoir la nouvelle recrue. Le prosélyte, qui n'était autre que Martin, agent, lui aussi, de Héron, se tenait discrètement à la porte, attendant qu'on fixât son sort. Plaidant sa cause, il s'informa de l'opposant s'il était le président de la réunion. Une sorte de discussion s'en suivit. – « Il n'y a pas ici de président, riposta l'autre, que cet incident semblait émouvoir ; nous sommes tous égaux auprès de la Mère de Dieu. » La voix grêle de celle-ci ajouta : « Il est un de mes fils choisis de la part de Dieu. » Et, pour couper court à l'embarras général, elle invita la Colombe à chanter un second cantique : celle-ci ne se fit pas prier ; mais elle réclama un verre de vin et un biscuit, « afin de se donner des

forces » ; ce répit occasionna une détente que les fidèles mettaient à profit pour échanger leurs impressions ; Jaton se rapprocha de Héron et lui dit à voix basse : « Je suis monté pour te prévenir que l'homme habillé de gris est dom Gerle. »

C'était dom Gerle, en effet, le mystique chartreux défroqué, l'ancien membre de l'Assemblée constituante, l'ex-impresario de la prophétesse Suzanne Labrousse. Depuis plusieurs années, sa foi dévoyée se raccrochait à toutes les superstitions, à tous les théosophes, gnostiques, visionnaires ou simples charlatans qui pullulaient dans Paris ; il avait fréquenté chez la duchesse de Bourbon qui collectionnait tous les genres d'illuminés : de là, sans doute, ses relations avec Catherine Théot, dont il était devenu le pontife. La présence de ce monomane chez la nouvelle Ève était une aubaine pour les agents du Comité de sûreté ; elle devait fournir à Vadier la possibilité de donner à son futur rapport une portée politique. La chanteuse cependant, réconfortée par son verre de vin, chantait à pleine voix :

Vérité, montre-toi ; viens changer notre sort,
Viens pour anéantir l'empire de la mort.

Àce moment, la porte s'ouvre brusquement ; une femme, connue des adeptes pour être une sœur fidèle, entre en tourbillon ; on se presse autour d'elle ; haletante, elle annonce que tout le quartier est en rumeur ; dans les cabarets voisins, des gens armés boivent à la santé de la Mère de Dieu ; des soldats sont groupés dans les environs ; même elle a remarqué un homme de mauvaise mine en observation chez la concierge. – « Nous sommes trahis ! » crie dom Gerle. Émoi général, les sœurs se bousculent vers la porte : quelques-unes se jettent sur Sénar ; l'Éclaireuse s'efforce de calmer ses compagnes : « Ne

tuons personne ; expliquons-nous ! » Gerle cherche à s'esquiver à la faveur du tumulte ; Héron lui barre la route, et l'ex-chartreux, comprenant qu'il n'y a pas à lutter, revient s'asseoir aux côtés de la Mère de Dieu qui assiste, hébétée, à ce désarroi. Même, la première alerte passée, il fait bonne contenance : « Mes sœurs, dit-il, imposant silence aux fidèles affolées, il s'est glissé parmi nous de faux frères : c'est un moment favorable pour que nos principes soient connus ; du reste, il fallait toujours en venir là. »

La scène qui suivit ne fut pas sans grandeur : ces pauvres femmes que la peur de mourir amenait là où l'immortalité leur était promise, voyant arrivée l'heure du martyre, se sacrifièrent courageusement. Peut-être leur foi aux promesses de la Mère était-elle si vive que, même aux prises avec les recruteurs de l'échafaud, elles se croyaient invulnérables, serrées autour de leur idole, elles puisaient à son contact une sorte d'héroïsme. Gerle, de sa large prestance, dominait le groupe, anathémisant les faux frères et bravant les persécuteurs. Les quatre espions du Comité, Héron, Sénar, Martin et Jaton tiennent tête à son délire apocalyptique ; enfin, Sénar ouvre la fenêtre, jette un cri d'appel : en un instant, la rue, le couloir de la maison, l'escalier sont pleins de soldats et de policiers ; la porte que, dans sa terreur, l'une des dévotes a fermée à clef, est enfoncée à coups de crosses et les troupes de Héron envahissent l'étroit logement de la Mère de Dieu.

Tout de suite, les interrogatoires commencent : aucun des fidèles de Catherine ne renie sa foi ; tous s'offrent en holocauste pour cette cause ridicule, avec autant de sérénité et de vaillance que les premiers chrétiens confessant le vrai Dieu. Héron et Sénar apprennent là bien des choses dont Vadier fera son profit.

Catherine Théot, questionnée la première, affirme « qu'elle entend Dieu lorsqu'il parle, mais sans le voir… C'est à elle que les armées obéissent… ; elle est la Mère de toutes les nations, qui l'appellent bienheureuse… » ; il vient chez elle beaucoup de citoyens et de militaires, « surtout de ceux qui partent pour la guerre » ; il en est même arrivé un « de cent lieues, de Lyon, qui l'a cherchée partout dans Paris » ; il n'aurait pas rejoint l'armée sans la voir…, car ceux qui reçoivent les signes « sont assurés de ne pas être blessés et jouiront de l'immortalité de l'âme et du corps ». Elle cite, entre autres, le nommé Pécheloche, officier supérieur, actuellement à l'armée du côté de Dunkerque.

La veuve Godefroid avoue qu'elle connaît la Mère et demeure avec elle depuis plus de quinze ans et « elle croit intimement tout ce que Dieu lui inspire » ; la fille Mamie, ouvrière en linge, atteste que « plus des trois quarts des habitants de Paris sont des adeptes de Catherine », la jolie fille qu'on appelle la Colombe déclare se nommer Rose Raffet ; elle vient chez la Mère de Dieu le plus souvent qu'elle peut et y amène sa sœur, avec laquelle elle habite rue Saint-Dominique-d'Enfer. L'homme à la redingote blanche est un citoyen Paul Servat, rentier ; il demeure sur le même palier que Catherine et vient chez elle tous les soirs ; il est certain qu'il ne mourra pas. Même acte de foi de la femme Servat, épouse du précédent. Une rentière demeurant à Tournan-en-Brie, vient chez Catherine Théot depuis dix jours ; elle ne cache point qu'elle a fait des prosélytes dans son pays. Ensuite comparaît la fille Breton, servante de la Mère ; c'est elle qui ouvre la porte et fait le ménage ; elle sait, à n'en point douter, que la patronne est la Mère de Dieu. Le vieux citoyen que l'on interroge après elle est fort embarrassé de son maintien ; il habite, lui aussi, la maison où il loge au sixième étage ; il se nomme Chateau-

mont, et il est secrétaire du Comité de salut public. Il connaît beaucoup Gerle ; mais il ignore tout ce qui se passe chez Catherine ; il sait seulement qu'il y vient beaucoup de gens ; il en rencontre sans cesse dans l'escalier quand il monte chez lui en revenant de son bureau. Puis voilà une citoyenne Girault, depuis peu initiée, une de ses amies lui ayant conseillé « de ne pas perdre de temps, que le moment approchait du bonheur général » ; – « il n'y aurait plus de guerres, les rois déposeraient leur couronne » ; et ça doit se passer prochainement, près du Panthéon, dans un endroit qu'on prépare à cet effet. Gerle lui-même témoigne de la même confiance : « il a reconnu, dit-il, dans les Écritures, la vérité de ce qu'annonce Catherine : il vient chez elle depuis deux ans et connaît bien Pécheloche, qui est le principal locataire de la maison où la Mère demeure. »

Les interrogatoires sommaires terminés, Héron intime aux inculpés que, par ordre du Comité de sûreté générale, ils sont mis en état d'arrestation comme « instigateurs de rassemblements suspects » ; il procède aussitôt à l'apposition des scellés et, tandis qu'il prépare sa cire, son cachet et ses bandes de toile, apparaît sur le seuil un individu que poussent dans la chambre un sergent de la garde nationale et un agent du Comité, Lesueur, resté en surveillance dans l'escalier. L'homme est effaré. En montant les étages, il a interpellé joyeusement Lesueur : « Frère, es-tu de la société ? – Oui, frère, a répondu l'espion. – « C'est bon, reprit l'autre ; j'en suis aussi, moi ; j'y suis déjà venu ; je sais toutes les chansons qu'on y chante ; je viens chercher ma femme chez la Mère de Dieu ; nous la connaissons depuis deux mois ; elle vient souvent manger chez nous… » Sur quoi Lesueur l'a empoigné : c'est un nommé Ducrest, tabletier, rue Phélippeaux ; il essaie bien de rattraper ses paroles imprudentes ; trop tard ; il est

confondu avec les autres et, le soir, – car l'enquête se prolongea toute la journée, – les habitants du quartier de l'Estrapade virent défiler un singulier cortège : la Mère de Dieu, la tête branlante, s'avançait à petits pas, encadrée de gendarmes ; la troupe de ses fidèles suivait entre deux haies de gardes nationaux ; Héron et Sénar dirigeaient la marche, escortés de leur état-major de policiers. Par la rue Saint-Jacques, on gagna l'ancien collège du Plessis qui, réuni aux bâtiments du ci-devant collège Louis-le-Grand, venait d'être transformé en une vaste prison ; les ouvriers y travaillaient encore. C'est là que furent écroués la voyante et ses adeptes : ainsi se trouvait déjà réalisée l'une des prédictions de la mère Catherine, annonçant qu'un grand changement dans son existence s'opérerait en une école voisine du Panthéon.

Sur ce thème, Vadier s'apprêtait à broder. Il n'y avait rien là-dedans qui eût le moindre rapport avec Robespierre ; ceci importait peu. Sans doute il eût été préférable de pouvoir le citer au nombre des dévots de la mère Catherine et de l'avoir surpris à genoux, baisant pieusement les yeux et le menton de la vieille Sibylle ; mais rien n'empêcherait d'insinuer que la Mère de Dieu le considérait comme son fils bien-aimé et qu'il devait tenir un rôle dans la cérémonie du grand coup du septième sceau. Au surplus, il suffisait de prêter à rire en traçant un tableau burlesque qui fît pendant à la pompeuse homélie du prédicateur de l'Être suprême. Ces fariboles coûteraient la tête à la nouvelle Ève de la rue Contrescarpe et à une vingtaine au moins de ses ouailles ; mais puisque l'immortalité leur était conférée, l'inconvénient était minime et Vadier ne s'arrêtait pas à ce détail. Il voulait venger Voltaire, vertement crossé par l'Incorruptible dans son récent discours, et permettre aux esprits forts, sectateurs de l'auteur du Dictionnaire philosophique, de faire front contre la phalange des

fervents de Rousseau, dont Robespierre se disait le disciple et l'apôtre.

On a voulu voir dans la guerre sourde dès lors engagée entre le Comité de salut public où dominait Robespierre et le Comité de sûreté générale personnifié par Vadier, un tardif regain du vieil antagonisme qui naguère divisa Voltaire et Rousseau. Les deux grands destructeurs se retrouvaient en présence dans la personne de leurs partisans, appliqués à mettre en pratique leurs théories. La lutte des Comités n'a point cette ampleur : l'aristocrate Voltaire eût été très peu flatté d'un suppléant tel que Vadier, ergoteur de goût médiocre, à en juger par son éloquence débraillée. Quant à l'ombrageux Rousseau, si, pour son malheur, il avait vécu jusqu'à l'époque de la Terreur, il est bien probable que Robespierre lui aurait tressé moins de couronnes ; deux hommes d'un caractère si difficile n'étaient point faits pour s'accorder : il fallait que l'un fût mort pour que l'autre le vénérât.

De quelques lignes adressées par Robespierre aux mânes de Jean-Jacques, – « je t'ai vu dans tes derniers jours, j'ai contemplé tes traits augustes… – on a conclu qu'il rendit visite à l'auteur du Contrat social sans sa solitude d'Ermenonville ; on a pu imaginer que le philosophe avait institué ce jeune inconnu héritier de ses doctrines, lui léguant la mission de les appliquer. Ce romanesque épisode est très probablement dû à des commentateurs aventureux ; si Robespierre avait obtenu la faveur insolite d'un entretien avec le misanthrope genevois, il n'aurait pas manqué d'en tirer gloire et de consigner les moindres mots de son idole lui indiquant la route à suivre. On peut croire qu'il entreprit le voyage d'Ermenonville, qu'il aperçut Jean-Jacques faisant sa promenade solitaire et qu'il ne risqua pas d'entrer en conversa-

tion, crainte d'être rudement rabroué. Cette aubaine peut se dater du printemps de 1778, alors que, sur la fin de ses études, déjà peut-être inscrit à l'École de droit, il échappait facilement à la discipline du collège. De tels pèlerinages étaient alors de mode et bien d'autres enthousiastes rêvaient d'approcher le grand homme : on n'en cite point qui se soient flattés d'y avoir réussi. Carnot et l'un de ses camarades tentèrent l'aventure et furent accueillis par des rebuffades ; Manon Flipon, la future madame Roland, hasarda, elle aussi, une visite et, malgré ses beaux yeux et ses vingt-deux ans, se vit fermer la porte au nez.

Si rapide et furtive qu'ait été sa vision de Rousseau, Robespierre se réclame de lui ; il s'inspire de ses écrits, le cite souvent et affecte même de conformer sa vie à celle du morose philosophe. Modèle néfaste pour un présomptueux souffrant d'être inapprécié : – « Quand on a lu Rousseau, disait Joubert, on se croit vertueux : on apprend avec lui à être mécontent de tout, sauf de soi-même. » C'est à l'irréligieuse piété de l'auteur d'Émile que Robespierre emprunte l'idée de sa religion nouvelle ; mais s'il suit, en la décrétant, un principe posé par Jean-Jacques, il obéit aussi, inconsciemment peut-être, à un besoin de son âme, profondément marquée de l'empreinte catholique. En pouvait-il être autrement ? Tout enfant, il a vécu au contact des prêtres ; son instruction religieuse a été assidûment surveillée par deux tantes très croyantes et très pieuses ; des prêtres encore, et des prêtres éminents, ont formé son esprit lors de ses années de collège ; il vivait ses rares jours de sortie chez les chanoines de Notre-Dame et un chanoine d'Arras le recevait durant les vacances. On a noté que l'enfant, au cours des deux mois passés chaque année dans sa ville natale, s'en allait, à la chute du jour, jusqu'à une petite chapelle située dans la campagne, aux abords du village de Blair-

ville, et demeurait là longtemps, recueilli dans la solitude et la méditation. Plus tard, avocat au Conseil d'Artois, juge au tribunal épiscopal, il est bien certain qu'il se montrait fidèle observateur des pratiques d'obligation ; toute autre conduite eût fait scandale dans cette ville si particulièrement religieuse. D'ailleurs, on a dit, et c'est très vraisemblable, que jusqu'en 1789, Robespierre « communiait tous les huit jours ». Député aux États généraux, il protestera d'abord contre les malintentionnés qui, pour discréditer les représentants du Tiers, osent insinuer que ceux-ci « veulent porter atteinte à la religion catholique ». Il la considère alors, c'est évident, comme intangible et sacrée. Quand la guerre contre le culte sera déchaînée, il s'élèvera en termes violents contre les prélats et les hauts dignitaires de l'Église ; mais il se posera toujours en défenseur du « bas clergé ». Il poussera même la sollicitude jusqu'à réclamer, dès 1790, pour les ecclésiastiques, le droit au mariage, innovation prématurée que des murmures l'empêchèrent de formuler. À la Convention, il sera le dernier avocat des catholiques et de la liberté des cultes ; il obtiendra le maintien du salaire des curés et vicaires : – « Attaquer le culte, dit-il, c'est attenter à la moralité du peuple. » Lors de l'épuration des Jacobins d'où l'on balaye les étrangers, les nobles, les banquiers, il s'opposera à l'expulsion des prêtres, membres du club. Sans cesse on le verra recherchant la société des ecclésiastiques, – nouvelle similitude avec Rousseau qui écrivait : « J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France ; j'ai toujours très bien vécu avec eux. » Sans cesse on devine des prêtres dans l'entourage de Maximilien ; durant la Constituante, il entretient des relations intimes avec son collègue et compatriote, l'abbé Michaud, curé de Boury-en-Artois ; à la même époque, il « conserve d'excellents rapports avec des chanoines du chapitre de Paris… et quelquefois il va dî-

ner avec eux ». Avant le 10 août, c'est « un abbé de ses amis » qui circonvient de sa part les hommes politiques en vue et les invite à se grouper. Prêtres renégats et tarés, dira-t-on, et d'autant plus hostiles au clergé orthodoxe que celui-ci les considère comme des déserteurs. Il serait injuste de généraliser, car nombre d'ecclésiastiques « jureurs » conservaient dans l'erreur la foi ardente et les vertus de leur premier état. Du reste, la protection de l'Incorruptible s'étendait sur d'autres : témoin le saint abbé Émery, le plus militant des insermentés, qui, détenu à la Conciergerie, pendant la Terreur, continuait à y exercer clandestinement son ministère et fut soustrait à l'échafaud grâce au dévouement de madame de Villette, la nièce de Voltaire, aux démarches d'une tante de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, et surtout à la mystérieuse intervention de Robespierre…

Le peu que l'on connaît de ces fréquentations aide à comprendre la scène étonnante qui eut pour théâtre, le 26 mars 1792, l'arène des Jacobins et que l'on doit ici sommairement rappeler. Au cours d'une improvisation sur les périls de la situation, Robespierre avait fait appel « à la Providence qui veille toujours sur nous beaucoup plus que notre propre sagesse ». – « Craignons, ajouta-t-il, de lasser la bonté céleste qui, jusqu'ici, s'est obstinée à nous sauver malgré nous. » Son discours était semé d'interjections telles que : À Dieu ne plaise ! et autres apostrophes fleurant « la sacristie », ce dont rugissaient les frères et amis confondus d'entendre leur héros s'exprimer comme « un calotin ». Guadet se fit l'écho de la stupéfaction générale : – « J'ai entendu souvent dans cette discussion répéter le mot de « Providence », dit-il ; je n'aurais jamais cru qu'un homme qui, pendant trois ans, a travaillé avec tant de courage à tirer le peuple de l'esclavage, pût concourir ainsi à le remettre ensuite sous les chaînes de la super-

stition… » – Brouhaha, murmures, applaudissements. Mais Robespierre surgit à la tribune. – « Je soutiens, moi, ces éternels principes sur lesquels s'étaie la faiblesse humaine pour s'élever à la vertu. Ce n'est point un vain langage dans ma bouche, pas plus que dans celle de tous les hommes illustres qui n'en avaient pas moins de morale pour croire à l'existence de Dieu… » – Tumulte, cris : À l'ordre ! – « Non, messieurs, vous n'étoufferez point ma voix… Je vais continuer de développer un des principes puisés dans mon cœur… Invoquer le nom de la Providence, émettre l'idée de l'Être éternel qui influe essentiellement sur les destinées des nations… est un sentiment qui m'est nécessaire… » Et, à cette heure, unique peut-être dans sa carrière, où, emporté par l'élan de son improvisation, il découvre le fond de son âme, il laisse entrevoir qu'y rancissent toujours les rancunes, les meurtrissures des abaissements de sa jeunesse et les humiliations de ses commencements ardus : – « Comment ce sentiment ne me serait-il pas nécessaire, à moi qui, livré dans l'Assemblée constituante à toutes les passions et à toutes les viles intrigues, me suis soutenu, environné d'ennemis nombreux ? Comment aurais-je pu supporter des travaux qui sont au-dessus de la force humaine, si je n'avais pas élevé mon âme ?… Ce sentiment divin m'a bien dédommagé de tous les avantages offerts à ceux qui voulaient trahir le peuple… » L'édifiante harangue s'acheva parmi les cris et les huées des auditeurs déroutés ; en purs jacobins, ils étaient déjà persuadés qu'un homme ne peut servir la cause du peuple, s'il n'est matérialiste avéré ; et, ce soir-là, pour comble de désastre, le malheureux évêque intrus, Gobel, présidait la société ; il poussa le courage jusqu'à se couvrir de son chapeau, ce qui clôtura la séance.

Dix-huit mois plus tard, Robespierre, à cette même tribune, proclama de nouveau sa croyance ; par un revirement dont l'ironie est frappante, Anacharsis Clootz présidait ; Clootz, le banquier prussien, extravagant apôtre de l'athéisme international. Écœuré des mascarades sacrilèges occasionnées par la récente instauration du culte de la Raison, – on était au 1 frimaire de l'an II, le jour même où était profanée à la Commune la châsse de sainte Geneviève, – Robespierre, tout frémissant d'indignation, flétrit cette fois les prêtres renégats « qui s'empressent d'abdiquer leurs titres contre ceux de municipaux, d'administrateurs, et même de présidents de sociétés populaires ». – « Craignez, dit-il, non pas l'habit qu'ils portent, mais la peau nouvelle dont ils sont revêtus. » Il n'admet pas que des inconnus jusqu'ici dans la Révolution « troublent la liberté des cultes et attaquent le fanatisme par un fanatisme nouveau… ». « On a dénoncé des prêtres pour avoir dit la messe ; ils la diront plus longtemps si on les empêche de la dire. Celui qui veut les empêcher est plus fanatique que celui qui la dit… » L'athéisme est aristocratique… « L'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et qui poursuit le crime triomphant est toute populaire. Les hommages rendus à cette puissance incompréhensible, effroi du crime et soutien de la vertu, sont autant d'anathèmes contre l'injustice… » – « Je le répète, nous n'avons d'autre fanatisme à craindre que celui des hommes immoraux soudoyés par les cours étrangères… qui veulent nous rendre odieux à tous les peuples pour affermir les trônes chancelants. »

Jamais il n'est aussi éloquent que quand il parle de la divinité ; jamais sa parole n'est aussi chaude, sa pensée aussi claire : plus d'ambiguïtés, de sournoiseries, de réticences, d'insinuations perfides et volontairement obscures. Pages trop rares

qui, comme l'éclair dans la nuit opaque, donnent l'illusion d'une lueur sur cette âme énigmatique et ténébreuse. Quoique l'ombre s'épaississe après ce rapide coup de lumière, il semble bien qu'on ne peut mettre en doute la sincérité de l'instinct religieux chez l'homme qui parlait ainsi. Sans doute, il y a là-dedans beaucoup de réminiscences du Vicaire savoyard ; mais il y a aussi une conviction profonde, car on la retrouve dans l'intimité de sa vie telle qu'elle apparaît en ces instants de courageux abandon. Dans le récit charmant qu'elle a laissé de ses innocentes amours, la plus jeune des filles du menuisier Duplay, Élisabeth, a conté comment elle prenait l'hôte de ses parents pour confident de ses peines. Elle le considérait comme un frère aîné, d'une bonté, d'une indulgence, d'une délicatesse toujours en éveil ; il la consolait en lui parlant du bon Dieu, – qu'il appelait l'Être suprême. – « Que de fois, écrit-elle, il m'a grondée de ce que je semblais ne pas y croire avec la même ferveur que lui ! Il me disait : « Tu as tort, tu seras malheureuse... Tu es bien jeune encore, Élisabeth ; pense bien que c'est la seule consolation sur la terre. » On comprend ainsi combien, dans le dévergondage ambiant de toutes les traditions, l'écroulement de toutes les croyances, cette attitude dont il faisait montre attirait à Robespierre de haines et de railleries. Aux Jacobins il pouvait tout se permettre, encore qu'on y déplorât amèrement ses « capucinades » ; mais lorsqu'il eut exposé devant la Convention sa théorie de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, tous les rationalistes et matérialistes de l'Assemblée, athées authentiques ou d'occasion, considérèrent cette profession de foi comme une déclaration de guerre, un retour à « l'obscurantisme ». Ils votèrent ce qu'il exigeait parce qu'ils avaient peur de lui ; mais ils se préparèrent clandestinement au combat et Vadier prit la direction du mouvement.

Àla fête de l'Être suprême s'engagèrent les hostilités.

3

Dès les jours qui suivirent le vote du décret sur l'Être suprême, on commença les préparatifs de la Fête, et, tout de suite, les Parisiens, fidèles à leurs habitudes de tous les temps, s'amusèrent à suivre les progrès des travaux que dirigeait le citoyen Hubert, beau-frère de David et inspecteur général des bâtiments nationaux. D'abord, on déchargea sur la terrasse du palais des Tuileries, devant le pavillon central, des tombereaux de moellons, de vieux plâtras et de matériaux de démolitions ; en même temps, les charpentiers dressaient d'énormes échafaudages et, en quelques jours, prit forme un double et gigantesque escalier dont les rampes circulaires laissaient entre elles libre accès au grand portail du rez-de-chaussée et atteignaient à la hauteur du premier étage, formant là une vaste plate-forme de plain-pied avec le grand salon du château. Dix entrepreneurs de maçonnerie et tout autant de charpentiers contribuaient à la construction de cet amphithéâtre sur lequel, d'après le programme tracé par David, le célèbre peintre membre de la Convention, devaient prendre place tous les députés, les artistes, les chœurs et l'orchestre de l'Opéra. La décoration du grand bassin voisin du palais se dessinait avec plus d'hésitation et intriguait davantage les badauds. On recouvrit d'abord ce bassin d'un solide plancher qui en épousait exactement la forme circulaire ; au milieu de ce parquet, on dressa une sorte de croix formée de deux barres de fer dont on modifia plusieurs fois la disposition : c'était l'armature d'une colossale statue de la Sagesse que le sculpteur Pasquier édifiait à

grand renfort de plâtras, d'étoupes et de ciment. Cette Sagesse de camelote devait apparaître subitement au cours de la Fête lorsque tomberait en poussière une autre statue représentant l'Athéisme, de construction plus légère et qui, en attendant ce tour de passe-passe, allait dissimuler complètement la Sagesse sous les amples plis de sa robe. On juge que les choses n'allaient pas sans tintouin et que l'on dut tâtonner ; quel que fût le talent du citoyen Chaudet, chargé de la besogne, le problème était embarrassant d'improviser une effigie de dimensions imposantes, en toile gommée enduite de soufre, et dont l'attitude et les attributs symboliseraient l'Athéisme, au point que personne ne pût s'y tromper. L'artificier Ruggieri, qui assistait Chaudet dans ce travail délicat, écrivait la Théisme, ce qui laisse supposer qu'il n'était pas très renseigné sur le genre d'emblèmes dont il convenait d'agrémenter cette image.

Les curieux se portaient surtout au Champ de Mars où des nuées d'ouvriers travaillaient à élever une montagne symbolique ; – on sait que la Montagne, en jargon parlementaire, désignait le côté de l'Assemblée où siégeait Robespierre. Entreprise ardue, car, pour ne point paraître mesquin au milieu de l'immense espace, ce monticule allait atteindre des proportions d'autant plus considérables que, à son sommet, devait trouver place toute la Convention, et aussi les musiciens, les choristes, les porte-drapeaux des sections armées et bien d'autres. On y verrait aussi une colonne de 50 pieds de haut, une grotte, des sentiers abrupts, un chêne à peu près séculaire, des candélabres-torchères, quatre tombeaux étrusques, une pyramide, un sarcophage, un autel antique, un temple dont vingt colonnes supporteraient la frise. Le décorateur paysagiste Houët assuma ce formidable labeur ; il lui fallait tout créer en moins d'un mois, sauf

quelques accessoires détériorés qu'il empruntait aux ruines de l'autel de la Patrie, abandonné là depuis la sanglante échauffourée du 17 juillet 1791. Maçons, charroyeurs, charpentiers, gâcheurs, scieurs de long, terrassiers, artistes de tous genres, furent mobilisés en hâte et, au bout de quelques jours, la montagne se dessinait déjà, imposante et pittoresque. Un seul article du mémoire de l'entrepreneur donnera une idée de l'importance du travail : on y employa pour plus de 13.000 francs de chevilles et de clous ! Mais on ne regardait pas à la dépense ; David veillait à tout ; son ami Robespierre, il le savait, voulait que la Fête fût grandiose et qu'elle effaçât, par ses splendeurs et sa nouveauté, le souvenir de toutes les pompes de la royauté. Aussi était-ce à l'Incorruptible qu'allait la reconnaissance du peuple de Paris, d'avance émerveillé, satisfait surtout de cette prodigalité où trouveraient à gagner tous les genres de commerce et tous les corps de métier. Pour la première fois depuis le début de la Terreur, une sorte d'accalmie, de détente, résultait de l'activité des affaires : certes, l'échafaud ne chômait pas non plus et, chaque jour, les charrettes du bourreau promenaient à travers les rues un nombreux contingent de victimes ; mais à cette horreur on était accoutumé au point qu'elle ne répugnait plus. Pourquoi, d'ailleurs, se serait-on intéressé aux conspirateurs dont il fallait bien que la République se débarrassât ?

L'histoire de la Révolution, telle qu'elle est établie par d'éminents érudits, experts à étudier et à critiquer les textes, présente un grand défaut : elle ne nous peint jamais le peuple, personnage dont on parle tout au long du drame, mais qui reste presque toujours dans la coulisse et ne paraît sur la scène que quand on l'y traîne. Non point la masse de demi-bourgeois, de boutiquiers, de petits employés, qui vont le soir à la section, se casent dans les

comités locaux, écoutent la lecture des gazettes et croient se faire une opinion à entendre pérorer les beaux parleurs de quartier ; mais le peuple des artisans, des travailleurs, des journaliers, des manœuvres, des commères, dont tout le temps est accaparé par la préoccupation du gain quotidien et qui n'ont d'autres moyens d'information que les propos échangés de porte à porte, entendus sur le chantier, à l'atelier, au lavoir, recueillis chez les concierges et les fournisseurs ou dans la queue, à la porte des boulangers. Peut-on évaluer la quantité de bourdes, d'idées fausses, de racontars extravagants, de niaiseries, d'énormités, de ragots, de sottises qui circule dans cette population, condamnée par son incompétence à ne rien démêler des événements, et qui s'en entretient pourtant avec l'assurance dogmatique de la parfaite ignorance ? Imagine-t-on l'idée que ces simples se forment de Robespierre, qu'ils n'ont jamais vu, aux discours duquel ils ne comprendraient pas un mot, mais dont le nom leur est cher, pourtant, comme étant celui d'un Messie qui s'intéresse à leur sort, les aime et s'occupe à leur faire des rentes ? Tous savent, – car la légende s'est propagée, – qu'il demeure chez des ouvriers comme eux, qu'il vit dans le bruit du rabot et des scies, et ils se le représentent comme un homme très savant, certes, mais tout rond, parlant franc, expansif, familier, le cœur sur la main. Sa popularité est faite de ces illusions et toute sa force repose sur la crédulité d'une foule, toujours croissante, de naïfs.

Lui, depuis plus de vingt mois, habitait chez Duplay où le hasard l'avait conduit et dont le logis était devenu, de par son séjour, une sorte de grand quartier général de la Terreur. Quoique les dispositions de l'immeuble aient peu changé, son aspect diffère sensiblement de celui qu'il présentait en l'an II ; la maison, ainsi que ses voisines, ne comportait alors qu'un étage au lieu des

cinq qui l'écrasent aujourd'hui ; l'étroite cour que nous voyons si sombre était largement aérée et ensoleillée, grâce aux vastes jardins du ci-devant couvent de la Conception, sur lesquels Duplay avait une porte de sortie dont subsistent les traces. Dans cette cour où les demoiselles Duplay cultivaient un petit jardin, – une corbeille de fleurs, – débordait l'atelier de la menuiserie et, tout le jour, les ouvriers sciaient, rabotaient, emboîtaient à grands coups de maillet, sous la fenêtre de Robespierre dont la petite chambre s'imprégnait du parfum rustique du bois neuf et des copeaux frais.

C'était une étroite pièce, précédée d'un cabinet exigu, et meublée de quelques chaises de paille, d'un très modeste bureau et d'un lit de noyer garni de rideaux de damas bleu provenant d'une robe de madame Duplay. Un casier appliqué au mur tenait lieu de bibliothèque. L'escalier conduisant à cette cellule prenait naissance dans la salle à manger, située au rez-de-chaussée au fond de la cour ; on y pouvait parvenir aussi par le grand escalier de la maison, escalier que l'on trouvait à gauche sitôt la porte franchie, et qui existe encore : dans ce cas, il fallait traverser deux étroites chambres dont l'une était occupée par le petit Duplay, le collégien, et l'autre par son cousin Simon qui servait parfois de secrétaire à Robespierre. Simon Duplay, engagé volontaire, grièvement blessé à Valmy, était amputé d'une jambe : on l'appelait généralement Duplay jambe de bois.

Habituellement Robespierre sort de bonne heure, après le café du matin pris à la table de famille ; la séance de la Convention s'ouvre d'ordinaire à dix heures du matin et se prolonge jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi. La soirée est consacrée aux Jacobins qui chôment rarement. C'est donc vers cinq heures

qu'on dîne. Ah ! le train de la maison s'est augmenté depuis qu'elle abrite le grand homme ; presque tous les jours, madame Duplay a des convives supplémentaires. Les habitués les plus fréquents sont Pierre Vaugeois, son frère, le menuisier de Choisy ; – Philippe Le Bas, jeune député de l'Artois, de jolie figure, d'âme honnête et enthousiaste : il a été clerc avant la Révolution, dans l'étude du procureur Bourdon, aujourd'hui le député Bourdon, de l'Oise ; – Buonarotti, un descendant de Michel-Ange, Italien naturalisé français par un vote solennel de la Convention, épris d'égalité, qui conspirera toute sa vie et restera jusqu'à l'extrême vieillesse fidèle au culte de Robespierre ; – Didiée, serrurier à Choisy, ami de Vaugeois, et Gravier, un Lyonnais distillateur de profession ; tous deux habitent rue Saint-Honoré la maison immédiatement voisine de celle de Duplay ; – un dessinateur italien, Cietty, attaché à la manufacture de papiers peints de Montreuil ; – David qui, parce qu'il est grand peintre, se croit grand politique, et, pour se frotter à Robespierre, daigne descendre de son piédestal et fréquenter chez le menuisier. On y rencontre aussi parfois Lohier, épicier rue Saint-André-des-Arts, qui fournit la maison Duplay ; – Nicolas, un Lorrain de Mirecourt, imprimeur, logé à quelques pas de là, au n° 355 de la rue Saint-Honoré ; – la ci-devant comtesse de Chalabre, une excentrique, de mine et de tournure « grotesques », assidue de la Convention et des Jacobins où elle se pâme quand parle Robespierre ; on l'a vue, lorsqu'il descend de la tribune après une discussion orageuse, essuyer pieusement la sueur perlant au front de son héros ; pour se rapprocher de lui, elle viendra prendre gîte chez l'imprimeur Nicolas et s'y fixera à demeure. Il faut encore mentionner un certain Tranche-la-Hausse, médecin empirique qu'on utilisera à l'occasion ; – Calandini, savetier d'Arras, d'origine

corse, qui a quitté l'Artois avec femme et enfants afin de rejoindre, à Paris, Robespierre ; pour le garder durant la nuit, il couche, dit-on, dans l'étroit réduit qui précède la chambre de Maximilien.

Élisabeth Duplay a consigné, avec une complaisance attendrie, l'emploi des soirées chez ses parents en cet heureux temps de la Terreur qu'elle devait regretter toute la vie. Robespierre lisait à haute voix quelque tragédie de Racine ou de Corneille, quelque chapitre de Voltaire ou de Rousseau. On rapporte aussi que, à certains jours, quand la société était plus nombreuse, Buonarotti, musicien de profession, se mettait au clavecin après le dîner ; Le Bas chantait une romance ou prenait son violon dont il jouait agréablement. Ces réjouissances artistiques devaient être rares, car, ce que l'on n'aperçoit pas, c'est un instant de loisir dans la vie si pleine de Robespierre. Comment suffisait-il à toutes ses obligations ? Cinq ou six heures de la journée à la Convention ; la séance des Jacobins prolongée, la plupart du temps, jusqu'à onze heures du soir ; le Comité de salut public siégeant tout le jour, parfois toute la nuit… Quel temps restait-il pour son travail personnel, la lecture de sa correspondance, la préparation de ses discours ? Sa composition était lente et pénible, ainsi qu'en témoignent ses brouillons dont des pages entières sont raturées. On ne discerne pas davantage par qui ni comment il était secondé dans son labeur dont une partie seulement demeure apparente, car on a de lui des pages de carnet ou des feuilles volantes où sont tracées, de sa petite écriture étriquée et rageuse, souvent illisible, des notes rapides indicatrices de projets d'organisation administrative et judiciaire, où sont mentionnés, – accolés de laconiques qualificatifs, – les noms d'individus méritant d'être employés. Il avait donc des agents sûrs pour les lui signaler, et, par-

mi ceux qui peuvent avoir joué ce rôle, il ne faut pas omettre de mentionner Taschereau, dont, sur la liste dressée par Élisabeth Duplay des familiers de la maison de son père, on rencontre le nom accolé d'un mot indiquant que ses visites étaient fréquentes : – « Souvent Taschereau. »

Robespierre l'a pris en confiance, peut-être parce qu'il peut par lui se tenir au courant des agissements de Collot d'Herbois, son douteux collègue au Comité de salut public. Taschereau habite en effet, avec sa femme et sa fille, dans la même maison que Collot, au pâté des Italiens, rue Favart. C'est un ancien armateur dont la fortune considérable a été compromise par la Révolution ; très exalté, doué d'une faconde méridionale, il est venu à Paris en 1791 et s'est fait inscrire aux Jacobins ; sa carrière, dès lors, est surprenante ; envoyé par la République en Espagne dans l'hiver de 1793, il est mal reçu à Madrid, houspillé par la populace, échappe à grand peine en sautant par une des fenêtres de son hôtel et rentre à Paris, cherchant à s'occuper. Enrôlé dans la petite bande de ceux que l'on appelle « les satellites de Robespierre », il passe pour être l'un des plus actifs espions de l'Incorruptible ; c'est par son intermédiaire, dit-on, que celui-ci communique avec Fouquier-Tinville. Mais sa faveur ne va pas sans à-coups ; soit que Robespierre l'ait soupçonné de trahison, soit qu'il croie utile de feindre l'hostilité envers ce séide précieux, Taschereau sera exclu des Jacobins, emprisonné, et rentrera en grâce au printemps de 1794. Vadier le redoute et lui a voué une haine dont les raisons restent troubles.

Au vrai, la maison Duplay, si calme naguère, est envahie : Robespierre le jeune, Bonbon, député comme son aîné à la Convention, est venu rejoindre Maximilien chez le menuisier. Leur sœur

Charlotte s'y est également installée ; Duplay lui a cédé, sans bail, pour mille francs par an, un appartement du corps de logis donnant sur la rue. Bientôt l'ami Couthon s'y établira avec sa famille. Celui-ci n'est pas un locataire commode ; il ne peut faire un pas et, quand il dîne avec les Duplay, il faut le porter dans l'escalier et dans la cour jusqu'à la salle à manger.

Malgré cette affluence d'hôtes, et souvent de convives, rien n'indique que madame Duplay ait renforcé son personnel ; elle et ses filles suffisent à tout ; Élisabeth trouve même le loisir d'aller souvent bavarder avec Charlotte Robespierre, de la friser et de s'occuper de ses toilettes. Avec sa mère ou sa sœur Éléonore, elle monte aussi la garde dans la cour et veille attentivement à ce qu'aucun intrus n'approche de Robespierre. Leur surveillance ne se relâche jamais. Qui n'a lu le récit laissé par Barras d'une visite à cette maison impénétrable à tout étranger ? Revenant de sa mission du Midi, Barras, accompagné de son collègue Fréron, se dirige vers la rue Saint-Honoré, pénètre sous le porche où sont des planches entassées, parvient à la petite cour, encombrée, elle aussi, de bois de menuiserie ; madame Duplay et l'une de ses filles sont postées là ; la fille étendant sur une corde des bas de coton rayé, qu'elle vient de laver et que Barras reconnaît pour être de ceux que porte habituellement Robespierre ; la mère, un baquet entre les jambes, épluche des herbes.

LA COUR DE LA MAISON DUPLAY

D'après la gravure du Paris-Historique de Nodier et Christian

Fréron, qui connaît le local, va droit à l'escalier qui conduit chez Robespierre ; mais les deux femmes assurent que celui-ci est absent ; comme Fréron insiste, elles lui barrent le chemin ; la mère dit : « Eh bien ! je m'en vais prévenir. » Du bas de l'escalier,

elle crie : « C'est Fréron et son ami dont je ne sais pas le nom ! » Montant devant eux, elle ouvre la porte de la chambre ; les deux hommes entrent ; ils trouvent Robespierre debout, enveloppé d'un peignoir et sortant des mains de son coiffeur ; sa perruque, tout son visage sont enduits d'une épaisse couche de poudre blanche. Sans rendre aux arrivants leur salut, sans dire un mot, sans paraître même s'apercevoir de leur présence, il se tourne vers la petite glace suspendue à la croisée et, avec son couteau de toilette, racle la poudre qui couvre son front et ses joues, jette sur une chaise son peignoir, se lave dans une cuvette qu'il tient à la main, se nettoie les dents, crache à plusieurs reprises sur les pieds de ses visiteurs, sans leur donner aucune marque d'attention. Fréron a pris la parole, rendant compte de leur mission. Barras parle à son tour ; mais Robespierre ne répond mot. Pas un geste, pas un signe permettant de supposer qu'il ne se croit pas seul. Ni colère, ni dédain dans la physionomie. « Je n'ai rien vu d'aussi impassible, écrit Barras, dans le marbre des statues ou dans le visage des morts. » Il se retira avec son compagnon, sans avoir obtenu une parole ni même un regard.

On a aussi les impressions d'un certain Stanislas Lacante qui, ayant à solliciter l'appui de Robespierre en faveur d'un capitaine dénué de ressources pour rejoindre son régiment, réussit à pénétrer jusqu'à la salle à manger de la maison Duplay, y trouva douze convives attablés, ne parvint pas à formuler la requête et sortit au plus vite sous les invectives des dîneurs dont l'un le menaçait « d'une volée de coups de bâton ». La prudence exigeait de ne point risquer pareille démarche sans être présenté par quelqu'un de l'intimité : encore fallait-il que l'une des demoiselles Duplay s'intéressât au postulant ; leur seule intervention triomphait de l'inflexibilité des consignes. Ouvrard, plus avisé que La-

cante, s'étant mis en tête de sauver ses compatriotes nantais déférés au Tribunal révolutionnaire, profita d'une absence momentanée de Robespierre pour courir chez Duplay, fut reçu par deux des jeunes filles, les pria instamment de lui ménager un entretien avec leur hôte, et obtint d'elles la promesse d'une tentative. Le lendemain, la plus jeune, toute joyeuse, l'avisa qu'il serait reçu le jour suivant. À l'heure convenue, on l'introduisit sans difficulté, mais fort ému, dans la salle à manger où le terrible tribun prenait son café, à côté d'Éléonore et d'Élisabeth. Robespierre accueillit Ouvrard courtoisement, l'engageant à partager son déjeuner, mais déclarant « qu'il ne pouvait rien pour les Nantais. – Voyez, conseilla-t-il, Fouquier-Tinville ou son greffier ».

Robespierre, a-t-on dit, « payait en affection les services que lui rendait sa famille adoptive ». Il ne paie pas qu'en affection, et son crédit dédommage amplement son entourage des soins admiratifs dont il est l'objet. Tous ceux qui l'approchent et lui sont dévoués tirent profit de sa protection : le serrurier Didiée, le distillateur Gravier, – deux fidèles, – sont jurés au Tribunal révolutionnaire, et rien qu'à se déclarer « convaincus », gagnent par an 6.500 francs ; – l'imprimeur Nicolas est également promu juré, préposé du Comité de sûreté générale et, ce qui lui sourit davantage, accablé de commandes officielles : il deviendra riche en peu de temps, ce dont aura l'imprudence de s'égayer Camille Desmoulins : – « En janvier dernier, j'ai encore vu M. Nicolas dîner avec une pomme cuite… Croirait-on qu'à ce sans-culotte qui vivait si sobrement, il est dû, en nivôse, plus de 150.000 francs pour impressions, par le Tribunal… C'est ainsi que moi je suis un aristocrate qui frise la guillotine et que Nicolas est un sans-culotte qui frise la fortune. » Garnier-Launay et l'épicier Lohier, dont on déguste les denrées à la table des Duplay, occupent les

hautes fonctions de juges au même Tribunal ; – Duplay lui-même, pareillement juré, on l'a vu, cumule cet emploi avec d'importants travaux de menuiserie commandés par les Comités : lors de l'aménagement de la salle de la Convention, il a touché d'assez fortes sommes, et l'un de ses mémoires se monte à 60.000 livres, c'est lui qui, en prévision de la Fête de l'Être suprême, est chargé de couvrir d'une charpente le bassin des Tuileries où s'élèvera la statue de l'Athéisme, ci 15.800 livres ; et on le retrouve pour une somme de 12.939 livres dans la construction du grand amphithéâtre appliqué à la façade du château . Le dessinateur Cietty qui, quoique Italien, est membre du Conseil général de la Commune de Paris, a néanmoins le loisir lucratif de tapisser de papiers peints les salles du Comité de salut public, et quand on lit, au Moniteur ou ailleurs, des noms d'inconnus tels que Laviron ou Baudement, bombardés membres de la Commission populaire chargée de signaler les suspects et de les servir à Fouquier-Tinville, il faut bien penser que ces personnages ont des titres à pareille faveur : Laviron, menuisier à Créteil, est, en effet, un cousin de madame Duplay ; son frère aîné est comme Didiée, comme Gravier, comme Duplay, juré au Tribunal révolutionnaire et menace de quitter la place si l'on ne coupe point par jour 100 à 200 têtes ; sans quoi « on ne s'y retrouvera plus ». Quant à Baudement, membre, lui aussi, de la Commission populaire, c'est un jardinier de Thiais qui a travaillé pour Pierre Vaugeois… Il se vante d'avoir déjeuné « avec son ami Robespierre » et, plus ferme patriote que son compère Laviron, déclare qu'on ne s'en tirera pas à moins de 70.000 têtes. Auzat, le gendre de Duplay, simple « homme de loi » à Issoire, devient directeur des transports militaires ; afin d'ôter à cette nomination toute apparence de favoritisme, le Comité de salut public s'informe des aptitudes d'Auzat,

et, pour être bien renseigné, il s'adresse à l'imprimeur Nicolas … Ça se passe entre amis ; – le savetier Calandini fera, lui aussi, son chemin, – et rapidement ; comme, avant de s'adonner aux ressemelages, il a été soldat au régiment corse, on lui décerne un grade dans les troupes de la République : il est, en l'an II, adjudant général, chef de la troisième division de l'armée du Nord .

On voudrait décrire l'aspect des soirées de madame Duplay, quand ces amis de l'Incorruptible, – et d'autres aussi copieusement nantis, car il serait facile d'allonger la liste, – sont réunis dans le petit salon de la rue Saint-Honoré après leur journée de travail. Ils arrivent de la Commune, de la Commission populaire, de l'odieux Tribunal : ils ont employé leur temps à dresser des listes de suspects, à marquer des malheureux pour la déportation ou la guillotine, à fournir l'échafaud de sa pitance journalière. Ils ont entendu des cris de désespoir et des sanglots ; ils ont vu de pauvres femmes, blêmes d'horreur, se roidir pour ne pas tomber en recevant leur arrêt de mort ; ils ont, pour venir, traversé ces vestibules du Palais, vaste usine à massacre, où les chevelures tombent sous les ciseaux du bourreau, où on lie de cordes des mains tremblantes, qui ne seront dénouées tout à l'heure que froides et rigides. Ils ont assisté au chargement des charrettes de moribonds, et les voici attablés, souriants, tranquilles, mangeant bien et galants pour les dames. Pendant que les jeunes filles servent le café, Buonarotti ouvre le clavecin ; Le Bas chante Tandis que tout sommeille ou le Bien-aimé ne revient pas, et les autres écoutent, charmés, heureux de vivre et d'être là.

Une idylle naquit de ces réunions. Élisabeth Duplay, familièrement appelée Babet, la plus jeune, la plus gaie des filles du menuisier, devint mélancolique et rêveuse. Charlotte Robespierre la

menait quelquefois à la Convention ; un jour, Le Bas les ayant aperçues de sa place, s'approcha, pour les saluer, de la tribune où elles s'occupaient à peler des oranges. Il accepta l'un de ces fruits, prêta sa lorgnette à Babet pour qu'elle s'amusât à reconnaître, dans le vaste hémicycle plein de rumeurs et de mouvements, les députés en renom. Il avisa, au doigt de la jeune fille, une petite bague qui l'intrigua et qu'il voulut voir de près. Babet, très émue, sortit l'anneau de son doigt, le lui remit pour qu'il l'examinât à loisir ; mais, à ce moment, Le Bas entendit qu'on l'appelait : c'était l'instant d'un vote ; en hâte, il descendit les gradins, se perdit dans les groupes. La séance s'acheva sans qu'il reparût, et Élisabeth dut rentrer rue Saint-Honoré, enrichie d'une lorgnette accusatrice, dépourvue de sa bague, et en grand danger d'être grondée. Charlotte, qui n'en était plus à s'émouvoir d'un si chaste début de roman, réconforta sa naïve amie. Madame Duplay ne s'aperçut de rien ; seul, Robespierre s'étonna du changement d'humeur de la jeune fille : « Petite Élisabeth, dit-il, regardez-moi comme votre meilleur ami, comme un bon frère ; je vous donnerai les conseils dont on a besoin à votre âge. » Mais elle ne confessa rien. Elle était bien triste, ayant appris que Le Bas, gravement malade, ne paraissait plus à l'Assemblée. Elle s'effrayait du sentiment inconnu qui ne quittait plus sa pensée : un grand amour était dans son cœur.

Un jour de juin elle le revit, si changé ! C'était au jardin des Jacobins, par un beau soir de printemps. Ils causèrent : il déclara qu'il cherchait à se marier ; il pria Élisabeth de lui trouver une femme, une femme très gaie, aimant le plaisir et la toilette, et qui ne s'embarrassât point du soin de ses enfants. La pauvre amoureuse, confondue, avait peine à ne pas pleurer. Voyant son émoi, il avoua qu'il voulait l'éprouver ; il lui prit la main : « C'est vous,

dit-il, c'est vous que je chéris depuis le jour où je vous ai vue à la Convention… Oui, mon Élisabeth, si tu veux, je te demanderai aujourd'hui à tes parents. » Elle balbutia d'une voix tremblante : « Moi aussi, Philippe, je vous aime depuis ce jour-là… J'ai encore votre lorgnette… – Et moi, j'ai ta bague ; elle ne m'a pas quitté depuis le jour où je suis tombé malade. » Il parla longtemps ; elle l'écoutait, comme en rêve. Madame Duplay survint ; on alla s'asseoir aux Tuileries, sous les arbres, et Le Bas fit sa demande. La maman n'osa se prononcer ; il lui fallait consulter Duplay et, rentrée à la maison, Babet qui, retenant son souffle, guettait à travers la cloison les chuchotements de ses parents, surprit des conciliabules prolongés jusqu'à une heure du matin, et auxquels fut convoqué Robespierre, qu'elle entendit formuler cet oracle : « N'hésitez pas, mon ami, Le Bas est le plus digne des hommes ! Élisabeth sera heureuse. »

Philippe se présenta le lendemain matin, à neuf heures. Babet, le cœur battant, repassait du linge dans la salle à manger : « Courage ! » souffla-t-il, très troublé lui-même. Et il entra dans le salon où Duplay l'attendait. La conversation fut longue ; enfin on invita Élisabeth à comparaître. Le menuisier, qui n'abdiquait jamais son autorité, prit le ton sévère, s'élevant contre l'ingratitude des filles, protestant que, en raison de ses cachotteries et de son manque de confiance envers sa mère, la sournoise Élisabeth n'obtiendrait jamais son consentement paternel. Il s'étendit sur ce thème, tandis qu'elle étouffait de sanglots. Philippe intervint, la suppliant de ne pas se faire de mal, l'assurant que son bon père lui pardonnait et ne s'opposait pas au mariage. « Allons, fit Duplay, je vous la donne ; c'est une bonne petite fille. » Robespierre descendit de sa chambrette, prononça quelques mots, et on servit le chocolat, que prirent ensemble le père et la mère Duplay, Le

Bas et Robespierre, pendant que la fiancée retournait à son repassage.

Le mariage fut célébré à la Commune, le 26 août, par Hébert, le Père Duchesne. Robespierre servait de témoin à Le Bas ; Élisabeth était assistée de son oncle, Pierre Vaugeois, le menuisier de Choisy, et les jeunes époux s'établirent provisoirement rue de l'Arcade, dans l'une des maisons que possédait Duplay, puis se fixèrent bientôt rue Neuve-de-Luxembourg, au troisième étage, sur la cour. Élisabeth était là tout près de la maison de ses parents, où l'on ne cessait de bénir l'homme extraordinaire auquel la famille du menuisier était redevable de tant d'éclat et de bonheur.

Et, tout à coup, un drame : le 4 prairial au matin, Paris apprend avec stupeur que Collot d'Herbois a été assassiné dans la nuit. Collot, l'ex-comédien, beau parleur, le collègue, presque le rival de Robespierre au Comité de salut public ! À l'ouverture de la séance, Barère annonce la terrible nouvelle à l'Assemblée frémissante. Le meurtrier est un certain Admiral, ancien domestique dans une famille noble, actuellement employé à la loterie. Voilà huit jours que ce monstre perpètre son forfait : il a vendu ses meubles pour acheter deux pistolets et un fusil. Son choix s'est d'abord porté sur Robespierre et, le 3 au matin, parti de chez lui, 4, rue Favart, il a gagné par les boulevards la maison Duplay ; il s'informe près d'une laitière, qui lui conseille de s'adresser aux gens de la menuiserie. Entré dans la cour, il y trouve un volontaire portant le bras en écharpe, et une citoyenne. Tous deux l'assurent que Robespierre, très occupé, ne peut recevoir. Dépité, l'assassin déjeune chez Roulot, au bout de la terrasse des Feuillants, où il dépense quinze francs, puis se dirige

vers les Tuileries, entre à la Convention et prend place dans l'une des tribunes publiques. Un discours de Cambon l'endort profondément, et il ne se réveille qu'à la fin de la séance. Il rôde quelque temps dans les anti-salles de l'Assemblée ; Robespierre ne paraît pas. Alors, Admiral traîne de café en café jusqu'au soir, fait une partie de dames avec un jeune homme, soupe chez le traiteur Dufils, rue Favart, et rentre chez lui à onze heures du soir. Il a réfléchi que Collot d'Herbois habite dans sa maison : à quoi bon perdre son temps à la poursuite d'un député introuvable, quand on en a un autre sous la main ? Il remonte donc à son cinquième étage, vérifie ses armes et guette le moment propice.

Àune heure on frappe à la porte de la rue : c'est Collot qui rentre ; Admiral se penche sur la rampe, aperçoit la servante du député qui, portant une chandelle allumée, sort du troisième et descend pour ouvrir à son maître. Alors il bondit dans l'escalier qu'il dévale quatre à quatre, en furieux, se heurte à Collot près d'atteindre sa porte : « Arrête là ! Voici ta dernière heure ! » crie-t-il. Son premier pistolet fait long feu ; il lâche son second coup au hasard, et remonte comme un fou s'enfermer dans sa chambre. La servante épouvantée a ouvert une fenêtre et clame à la garde. En un instant, la maison est pleine de gens ; toute une patrouille armée de piques qui satisfaisait, sous les péristyles du théâtre voisin, « aux nécessités de la nature » accourt en tumulte et se bouscule dans l'escalier ; un citoyen en chemise, jambes nues, la commande : c'est Bertrand Arnaud, membre de la Commune ; il habite, lui aussi, la maison ; il s'est jeté en bas de son lit et n'a pris que le temps de passer sur son simple costume son ruban de municipal. On monte au cinquième étage, à l'assaut du logis de l'assassin qui s'est barricadé chez lui ; tout à coup sa porte s'entr'ouvre : un nouveau coup de feu retenti, un des assaillants

est blessé : c'est « le brave et trop heureux Geffroy », un serrurier de la section. On se précipite, le meurtrier est saisi et traîné triomphalement au poste. Tel fut le thème du récit de Barère : il l'agrémenta de tous les ornements oratoires que lui fournit sa faconde habituelle : « Le crime et l'assassinat veillaient à la porte de ce temple des lois ! » – « Ils habitent sous le même toit que les représentants du peuple, pour porter des coups plus assurés. » – « Il faut de nouvelles victimes aux héritiers impies des Capet… Qu'on empoisonne, qu'on assassine, est la réponse des tyrans coalisés. » – « Le gouvernement anglais a vomi parmi nous la trahison et la guerre, entouré la Convention nationale d'assassins… » Et Couthon, après avoir conjuré l'Être suprême de veiller sans cesse sur « les hommes de bien qui honorent sa Providence », s'indigne que l'horrible Admiral ait osé prétendre qu'il était originaire du Puy-de-Dôme. Ça n'est pas vrai, ça n'est pas possible : tous les habitants de ce département le désavouent ; « il n'y a que l'Angleterre qui ait pu vomir un pareil monstre ». Tout cela est haché d'applaudissements frénétiques. Enfin Collot lui-même paraît à la tribune, modeste comme un triomphateur, accueilli par de délirantes acclamations : car il n'est pas mort ; il n'est même pas blessé. Effrayé par l'attaque soudaine d'Admiral, il a laissé tomber sa canne et comme il se baissait pour la ramasser, le second coup de feu a passé au-dessus de sa tête. On conclut en décrétant que, puisque, trois ans auparavant, « en un temps de dégradation et de honte », l'Assemblée constituante écoutait la lecture « des insignifiants et dégoûtants bulletins de la santé d'un roi parjure », la Convention s'honorera d'insérer chaque jour à son procès-verbal l'état de la santé du brave serrurier Geffroy, blessé en sauvant la vie d'un représentant de la nation. Et durant plus d'un mois, on lira au début de chacune des

séances, le bulletin des médecins de Geffroy, dont la blessure, d'ailleurs, d'après l'avis des docteurs qui le soignent, n'a jamais mis la vie en danger. Quand, enfin guéri, il apparaîtra à la barre, soutenu par deux chirurgiens et suivi de toute sa famille ; quand Collot, en bon comédien, quittera sa place pour l'embrasser et le conduire à la tribune présidentielle en déclarant que « la Révolution n'est plus que la pratique constante et journalière des vertus austères et fécondes », l'attendrissement des députés sera tel qu'ils admettront Geffroy parmi eux et le feront asseoir au sommet de la Montagne, aux clameurs d'allégresse de toute l'assistance.

Dans cette affaire, Robespierre se trouvait le plus atteint. Le 4 prairial, jour de l'attentat, Taschereau dînait à la table des Duplay, Taschereau qui, on l'a dit, habitait le second étage de la maison de la rue Favart, théâtre du crime. Robespierre fut donc parfaitement informé des moindres péripéties du drame ; il put juger combien les ovations des Conventionnels, combien leur émoi, évidemment factice, étaient en disproportion avec la réalité des faits. Sa nature soupçonneuse et jalouse devait s'inquiéter de ces pantalonnades ; il y avait là une intrigue dirigée contre lui. En quoi il voyait juste, probablement. À l'heure où il est près d'atteindre au pinacle, quand sa popularité le désigne comme l'homme indispensable, unique, voilà que toute l'attention, tout l'intérêt du pays se détournent sur cet histrion de Collot qu'il abhorre et dont il se méfie depuis longtemps. Dans douze jours la Convention doit renouveler son bureau : nul doute qu'elle va élire pour président la « victime » d'Admiral : c'est donc Collot qui, en cette qualité, recueillera tout l'honneur de la Fête prochaine dont les somptueux préparatifs agitent Paris d'une émotion qui se répercute dans les provinces et jusqu'à l'étranger. Ainsi Robes-

pierre aura tout conçu, tout conduit, et il sera frustré du succès ! Un autre profitera de son œuvre ! Lui, inaperçu dans les rangs de ses six cents collègues, il lui faudra entendre les vivat qui salueront son remplaçant indigne ! Quelle déception douloureuse ! Quel nouveau coup du sort acharné ! L'Être suprême, pour lequel il avait tant fait, lui devait le miracle d'une revanche. Elle ne tarda pas.

Ce même jour du 4 prairial, – vendredi, 23 mai, – vers neuf heures du soir, une jeune fille, assez jolie, vêtue en petite ouvrière élégante, entra sous le porche de la maison Duplay. Éléonore montait la garde dans la cour, assistée de son voisin, le serrurier juré Didiée, du peintre Châtelet, lui aussi juré au Tribunal, et de Boullanger, compagnon joaillier, second aide de camp de Hanriot, le général commandant l'armée révolutionnaire. Les Jacobins chômaient ce soir-là et Robespierre devait être chez lui ; l'inconnue demanda à le voir : Éléonore répondit qu'il était absent. Alors la jeune ouvrière, ne dissimulant pas sa déception, bougonna « qu'elle le cherchait depuis trois heures ; n'était-ce pas le devoir d'un fonctionnaire public de se tenir à la disposition de tous les citoyens ? » Ces propos parurent irrévérencieux ; l'aide de camp et les deux jurés l'empoignèrent pour la conduire au Comité de sûreté générale. En chemin, ils la firent parler : elle dit que, dans le temps, quand on se présentait chez le Roi, on entrait tout de suite ; et comme l'un des hommes observait qu'elle semblait regretter les rois, elle répliqua, avec une sorte d'exaltation : « Je verserais tout mon sang pour en avoir un ; voilà mon opinion ; vous êtes des tyrans. »

Au Comité, elle déclara se nommer Anne-Cécile Renault ; elle avait vingt ans, vivait chez son père, papetier, dans la Cité, rue de

la Lanterne, à l'angle de celle des Marmousets, près le pont Notre-Dame. Elle subit l'interrogatoire d'une contenance assurée et un peu rogue, alléguant qu'elle voulait connaître Robespierre « pour savoir s'il lui convenait » et « comment est fait un tyran ». Vadier devait être là, car parmi les questions posées à Cécile, on remarque celles-ci : « Connaissez-vous la rue Contrescarpe ? Dom Gerle ? Catherine Théot ? » Le vieil inquisiteur cherchait à grossir son rapport en germe, jusqu'alors assez peu nourri ; mais la petite Renault n'avait jamais entendu ces noms-là. Une femme qui se trouvait au Comité en solliciteuse, la fouilla et trouva sur elle deux petits couteaux de poche : l'un en écaille, l'autre en ivoire garni en argent. L'interrogatoire prenant fin, elle observa que, en allant rue Saint-Honoré, elle avait déposé en route un petit paquet de linge au café Payen, contre la Convention. Didiée et Châtelet coururent l'y chercher : elle ne fit aucune difficulté pour convenir qu'elle s'était munie de ce bagage pour ne pas manquer de linge « là où on allait la conduire ». – « De quel lieu entendez-vous parler ? – De la prison, pour aller de là à la guillotine. »

Àonze heures du soir, elle était écrouée à la Conciergerie ; une heure plus tard, Héron arrêtait le père Renault qu'il trouvait sanglotant, éploré du retard inexpliqué de sa fille à l'heure du souper. Il l'avait attendue dans l'angoisse toute la soirée ; Héron emmena en même temps le fils Renault et une vieille religieuse, tante de Cécile : il apprit que celle-ci avait deux autres frères, servant aux armées, et des mandats d'arrestation furent décernés contre eux : il profita de ce qu'il était dans la maison pour visiter la chambre de la petite Renault et y vit, au-dessus du lit, « une espèce de bannière ornée d'une couronne, d'une croix et de fleurs de lys en papier d'argent ». C'est à peu près tout ce qu'on put savoir des sentiments de la « criminelle », bien que le zélé Fou-

quier-Tinville remuât ciel et terre pour enfler l'affaire et se faire valoir. Au dire de ses voisins, Cécile était une petite coquette, dépensant tout son argent en toilettes et s'endettant même chez les ouvrières et les marchands du quartier. Elle avait récemment commandé chez la citoyenne Cruel, couturière, une robe de taffetas bleu, en l'invitant à « pousser l'ouvrage ». – « On ne sait ce qui peut arriver, disait-elle ; je peux aller à la guillotine ; je veux mettre mes affaires avant. » Elle ne savait ni écrire, ni même signer son nom et ses réponses aux nombreux interrogatoires que lui fit subir Dumas, l'un des présidents du tribunal et fervent Robespierriste, dénotent, ou qu'elle est folle, ou qu'elle veut mourir pour une raison qu'elle ne révélera pas. Quelqu'un qui la vit à la Conciergerie jugea que « les mouvements égarés de ses yeux semblaient indiquer la démence ».

N'importe ! Robespierre gagnait sur Collot la partie : quand, le samedi matin, le bruit courut dans Paris que l'Incorruptible venait d'être la victime d'une « nouvelle Corday », l'émotion fut intense ; il n'était pas plus blessé que son collègue ; pourtant, dans cette joute entre assassinés, il remportait hautement la palme ; son cas surpassait l'autre en mystérieux et en romanesque, et le 6 prairial au soir, à la séance des Jacobins, ce fut triomphal. Collot venait, une fois de plus, de raconter son aventure, enjolivée de détails héroïques et de harangues à la Tite-Live ; on avait, d'acclamation, proclamé Jacobin le brave Geffroy, quand Robespierre fit son entrée. Le président Voulland, – l'un du Comité de sûreté générale, – se jeta dans ses bras et, lorsque l'illustre victime prit la parole, ce fut avec un tact, une modestie qui touchèrent profondément les cœurs. Loin de relater, comme l'autre, son assassinat, – auquel, du reste, il n'avait pas assisté, – il ne voulut l'envisager que sous le point de vue de l'intérêt public et

discourut en homme déjà mort : « Jamais les défenseurs de la liberté n'ont cru devoir vivre pendant une longue suite d'années ; leur vie est incertaine et précaire… Moi qui ne crois point à la nécessité de vivre, mais seulement à la Vertu et à la Providence, je me trouve placé dans l'état où les assassins ont voulu me mettre… Le fer des assassins m'a rendu plus libre et plus redoutable pour tous les ennemis du peuple… Français, reposez-vous sur nous d'employer le peu de vie que la Providence nous accorde à combattre les ennemis qui nous environnent. Nous jurons par les poignards rougis du sang des martyrs de la Révolution, et depuis aiguisés contre nous, d'exterminer jusqu'au dernier les scélérats qui voudraient nous ravir le bonheur et la liberté !… » Inquiétante allusion à de nouveaux ennemis que sa méfiance soupçonnait déjà ; Voulland le comprit sans doute : ce pauvre homme était vraiment gêné de présider une séance si dramatique sans pouvoir placer son mot : il glissa que lui aussi avait été menacé de mort, et par une femme ; mais il se hâta de rassurer ses frères : « Il n'y a plus de danger ; le tribunal a fait justice de cette citoyenne, il y a deux jours. »

Des applaudissements unanimes et prolongés ont salué le discours de Robespierre, discours « où brillent la vraie bravoure, la grandeur d'âme républicaine, le plus généreux dévouement à la cause de la liberté et la philosophie la plus prononcée ». Maximilien est donc bien sûr d'avoir évincé son rival, quand un frère, peu perspicace, Rousselin, lance la motion de décerner au brave Geffroy les honneurs civiques dans la Fête qui se prépare pour le 20 prairial. Si la proposition est votée, Collot et son sauveur seront les héros de la cérémonie… Robespierre reprend aussitôt la parole ; en quelques mots le maladroit ou perfide Rousselin est exécuté, présenté somme un suppôt des tyrans, un voleur, pis en-

core, un dantoniste attardé ; il est sur-le-champ exclu de la Société, jeté à la porte, et traduit au Comité de sûreté générale, pour avoir osé détourner sur le seul blessé du « massacre » l'intérêt qui ne doit s'attacher qu'à l'Incorruptible. À celui-ci, décidément, rien ne résistait : il bravait même impunément le ridicule. Un bon vent le poussait en poupe : il était prudent de se mettre dans son sillage ; le 16 prairial au soir, quatre jours avant la Fête, il était, à l'unanimité, élu président de la Convention.

⁂

Paris était en liesse dans l'attente de cette Fête dont il se promettait merveille ; jusque dans les prisons on s'apprêtait à célébrer l'Être suprême, avec la pensée que les mauvais jours étaient passés : du moment que le Gouvernement décrétait l'existence du Bon Dieu, fût-ce d'un Bon Dieu révolutionnaire, n'était-ce point pronostic d'une ère de justice, voire de clémence ? Et puis, grande nouveauté, le peuple allait jouer son rôle dans la cérémonie : David en avait tracé le programme pompeux et grandiloquent, sous l'inspiration manifeste de Robespierre, et tout y était prévu et réglé, jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'aux pleurs de joie des assistants, jusqu'à la beauté du jour et à l'éclat du soleil : « Déjà les sons d'une musique guerrière retentissent de toutes parts et font succéder au calme du sommeil un réveil enchanteur… À l'aspect de l'astre bienfaisant… amis, frères, époux, enfants, vieillards et mères s'embrassent… les portiques se décorent de festons et de verdure ; la chaste épouse tresse de fleurs la chevelure flottante de sa fille chérie, tandis que l'enfant à la mamelle presse le sein de sa mère dont il est la plus belle parure… le vieillard, les yeux mouillés de larmes… etc. . » Tel est le ton du tableau des réjouissances auxquelles sont convoqués tous les Pari-

siens ; on a, en outre, répandu à profusion un Détail de l'ordre à observer qui indique à chacun des groupes comment il doit se comporter ; à cinq heures du matin, rappel général ; les quarante-huit sections s'ébranlent : elles doivent se masser de façon à se mettre en marche au signal donné, à huit heures, par le canon du Pont-Neuf ; toutes se formeront en bataillons carrés, – douze de front, – les adolescents munis de fusils ou de piques ; les hommes seront sans armes, toutes les citoyennes tiendront à la main un bouquet de roses ; toutes les jeunes filles porteront une corbeille de fleurs, – comme à la ci-devant Fête-Dieu. Pour guider les mouvements de ces quarante-huit bataillons, sont nommés commissaires de la Fête cinquante membres de la Société des Jacobins, et aussi les vingt-sept artistes qui ont concouru aux préparatifs.

Ces dispositions promettaient un spectacle grandiose : l'immense amphithéâtre plaqué au pavillon central des Tuileries, côté du jardin, s'élevait élégant et majestueux, orné de vases et de statues, jusqu'aux fenêtres du premier étage dont on avait descellé les balcons pour assurer la communication avec le grand salon où devaient se réunir les Conventionnels. Sur le bassin circulaire se dressait, un peu difforme, vu la matière employée, l'Athéisme en toile inflammable, trônant à côté de la Folie, parmi l'Ambition, l'Égoïsme, la Discorde, la fausse Simplicité et autres ennemis de la félicité publique. Au Champ de Mars, la sainte Montagne s'élevait, abrupte, révélant dans ses flancs sa grotte, ses tombeaux, son temple, ses trépieds et dominée par un chêne vigoureux et une haute colonne. Mais ce qui excitait toutes les curiosités, c'était le char promis par le programme et auquel travaillaient dans les magasins du garde-meuble, le statuaire Michallon et le figuriste Montpellier. Traîné par huit taureaux, ce

char symbolique devait porter une image de la Liberté assise à l'ombre d'un chêne, sur un monceau de fruits en carton et d'attributs champêtres véritables, fournis par le citoyen Duchesne, cultivateur.

LA MONTAGNE DU CHAMP DE MARS

Croquis d'après nature, de Michel

« J'y étais et je garantis le croquis exact », dit une note de Duplessis-Bertaux, à qui ce dessin appartenait.

David n'était point le créateur de tous ces symboles : la province avait, en ce genre, devancé Paris ; on écrirait un volume, – et un volume gai, – à grouper les relations des extravagances révolutionnaires émanées de l'imagination des comités départementaux : l'hiver précédent, par exemple, les sans-culottes de Montmédy avaient organisé, pour célébrer la reprise de Toulon, une cavalcade où l'on voyait un char portant la Fécondité : « Elle est représentée, d'après le compte rendu, par une jeune femme qui allaite son enfant ; autour d'elle on voit sauter plusieurs autres petits qui sourient à leur mère. » Suivait un autre char, funèbre celui-ci, « ombragé de noirs cyprès ». Il portait un tombeau surmonté d'une pyramide : « Une beauté touchante, dans un costume négligé, les cheveux épars et gardant l'attitude de la douleur, s'appuie sur la tombe qu'elle arrose de ses larmes. » Cette beauté touchante figurait « la veuve du citoyen Beauvais, représentant du peuple, massacré par les Anglais à Toulon ». Or, Montmédy apprit, – après la fête, – que Beauvais n'était pas mort et qu'il était veuf ! Cette fête présentait, au reste, des attractions plus marquantes encore : entre autres l'assaut et la prise d'une ville rebelle par les patriotes : « Les murailles sont escaladées ; l'ennemi est mis en fuite ; la ville est livrée aux flammes ; la

vengeance nationale s'exerce ; l'infâme Pitt est amené par les Anglais eux-mêmes qui abjurent leurs erreurs et demandent l'alliance ; un bûcher s'élève, le J… F… est grillé… » Le personnage de Pitt, rôle sacrifié, était distribué sans doute à quelque aristocrate. La fête se terminait par la danse de la Carmagnole et « les plus douces étreintes ».

Ces choses-là, fort belles sur le papier, sont d'une réalisation grotesque. David ne l'ignorait pas et voulait que la cérémonie du 20 prairial fût digne de son grand nom ; il ne faisait rien, d'ailleurs, sans consulter Robespierre dont se préparait, à proprement parler, l'apothéose personnelle. Celui-ci s'occupait des moindres détails : ainsi, ayant appris, le 16 prairial, que le Comité d'instruction avait chargé Marie-Joseph Chénier de composer les paroles de l'hymne qui devait être chanté sur la montagne par les soli et les choristes de l'Institut national de musique et de l'Opéra, il refusa net le poème de ce factieux, de ce girondin, en qui il flairait un ennemi. Les journaux imprimaient déjà les vers de Chénier ; Gossec en avait terminé la musique ; elle était gravée ; n'importe : trois jours avant la Fête, il fallut obéir. Par chance, un poète inconnu, Désorgues, apporta une ode dont le texte s'adaptait parfaitement à la mélodie du compositeur et la substitution fut opérée en hâte. C'est même probablement Robespierre qui conçut l'idée d'associer le peuple au chœur officiel et, pour éviter une cacophonie qui eût nui à la majesté de la Fête, les enfants des écoles durent se rendre à l'Institut de musique où on leur serina le thème de l'hymne, tandis que des professeurs parcouraient les sections pour le faire connaître aux citoyens. Plusieurs récits montrent même des maîtres tels que Gossec, Lesueur, Méhul, Cherubini, juchés, la veille de la cérémonie, sur un tonneau ou sur une chaise, dans les carrefours et faisant répéter les passants

attroupés et dociles. Gossec, peu soucieux d'entendre massacrer son œuvre par ces interprètes improvisés, en avait écrit à leur usage une version très simple, très mélodique, réservant l'autre, « superbe et large composition », aux artistes expérimentés chargés d'en assurer la magistrale exécution.

Enfin le grand jour parut, radieux. Un soleil brillant, une brise tiède, une atmosphère douce, parfumée par les guirlandes de fleurs, par les feuillages verts qui tapissaient les maisons les plus pauvres, et, sur Paris levé dans la fraîcheur de l'aube, un de ces ciels de l'Ile-de-France, vibrant et nacré, dont nul autre ne peut égaler le charme et l'enchantement. Ce décadi, 20 prairial, 8 juin, était le dimanche de la Pentecôte, et cette coïncidence, – voulue ou fortuite, – semblait aussi d'heureux augure.

Àla maison Duplay, on s'était réveillé de bonne heure. Robespierre, paré d'un frac bleu violacé que ceinturait une large écharpe tricolore, d'un gilet de piqué à pointes, d'une culotte de basin et de bas chinés, descendit à la salle à manger où la famille était réunie autour du café au lait, prête déjà à se rendre à la Fête. Élisabeth elle-même, quoique sur le point d'être mère, se promettait d'aller jusqu'au Champ de Mars. Maximilien ne prit pas le temps de déjeuner ; il posa sur ses cheveux soigneusement frisés et poudrés, son chapeau empanaché de hautes plumes aux trois couleurs, se munit du bouquet d'épis, de bleuets et de coquelicots artificiels qu'il devait tenir en main durant toute la journée, et partit vers neuf heures, par les rues résonnantes du roulement des tambours et animées de citoyens endimanchés, d'adolescents en armes, de jeunes filles et de femmes uniformément vêtues de blanc, dans l'agitation heureuse du plaisir attendu.

Il alla droit aux Tuileries, non sans s'arrêter, probablement, au pied de la statue de l'Athéisme, à laquelle les ouvriers avaient travaillé une partie de la nuit et apportaient la dernière main. Il lui fallait, en effet, se concerter avec les artificiers sur la façon de mettre le feu à cette effigie, destinée à tomber en cendres sur un geste de lui. C'était la scène la plus difficile de son rôle et celle où il risquait le plus de provoquer les railleries des malintentionnés. Il gravit le grand escalier du portique élevé contre le palais et sur les différents paliers duquel, déjà encombrés de sièges et de pupitres, allaient prendre place les musiciens et les choristes, au nombre de plus de deux cents. Partout des vases de fleurs, des bustes antiques sur des gaines, des guirlandes, des drapeaux flottants. Au sommet de l'amphithéâtre étaient disposées en hémicycle les chaises pour les conventionnels, et, isolé dans l'espace libre, sur un grand tapis neuf aux couleurs bleue, blanche et rouge, son fauteuil, à lui, posé sur un marchepied, son trône. Au sommet du dôme central du palais, que coiffait un énorme bonnet phrygien tricolore monté sur une carcasse de fer, une oriflamme de dix mètres de long balançait dans l'azur les couleurs de la République victorieuse.

Maximilien pénètre dans le palais, encore vide à cette heure matinale, et pousse jusqu'à la salle de la Liberté, antichambre de la Convention. Là il rencontre Sempronius Gracchus, sans-culotte, petit-maître de vingt-six ans. De son vrai nom Joachim Vilate, né de bourgeois provinciaux, entré jeune dans les ordres, il s'est défroqué dès 1792, pris d'une ivresse révolutionnaire et poussé par « l'enthousiasme du beau et de la vertu ». À Paris où il est arrivé avec, pour tout bagage, une forte instruction classique, il a fait rapidement son chemin. Il a « le cœur tendre », une jolie figure, des manières distinguées et le talent de s'insinuer. Barère

l'a pris en affection et l'a mis en rapport avec Robespierre. Vilate sert à tous deux « d'informateur », – on peut lire : d'espion ; – aussi deviendra-t-il bientôt suspect à l'un et à l'autre. En attendant qu'on lui trouve un emploi bien rétribué, on l'a nommé juré au Tribunal révolutionnaire et, afin qu'il soit en position de tout observer, gratifié d'un joli appartement aux Tuileries mêmes ; il est logé au pavillon de Flore, et ses fenêtres ouvrent sur le jardin national. Il mène l'existence la plus agréable, soupe avec les puissants du jour, « dans les restaurants renommés » ; on le convie aux parties fines de Clichy ou de Saint-Cloud ; il y amène « son amie », une délicieuse brune « au teint de lys et de rose », folle de gaîté, « brillante d'attraits » et qui doit être, en effet, bien séduisante, car « cette petite » est prise en grippe par les maîtresses de Barère et de Vadier, dont les « soixante ans de vertu » ne répugnent pas à se mêler aux ébats amoureux des bons vivants de la Convention.

Vilate invita Robespierre à venir chez lui jusqu'à l'heure de la cérémonie, et le président y consentit. Vilate, qui attendait du monde, avait préparé un en-cas pour ses invités et il insista pour que Robespierre, qui était à jeun, prît quelque chose. Celui-ci se débarrassa de son bouquet, mangea peu et parla moins encore. Il semblait porté sur les nuages ; ses traits crispés s'étaient détendus ; son visage ordinairement sombre rayonnait d'une joie intérieure et toute son attitude révélait un fébrile enthousiasme. Il s'était approché de la fenêtre et, avec une manifeste et profonde émotion, contemplait la foule qui, en cohortes militairement conduites, affluait dans l'immense espace ; les femmes, toutes en robes blanches, s'alignaient du côté de la rivière ; les hommes du côté de la terrasse des Feuillants : leurs longues files moutonnantes se perdaient sous la profondeur des marronniers touffus,

laissant libre la grande allée du jardin où prenaient place les groupes de tambours, le bataillon des adolescents entourant les porteurs de drapeaux, les canonniers avec leurs pièces, les corps de musique et les délégations de vieillards, tous massés en bon ordre depuis le pont tournant jusqu'aux parterres voisins du château où l'on avait, ce printemps-là, planté des pommes de terre pour démocratiser le jardin royal et dont l'aspect rustique faisait tache dans ce théâtral décor.

Maximilien considéra longtemps cette multitude dont l'animation joyeuse l'emplissait d'orgueil : c'était à son appel que ces centaines de milliers d'êtres se rassemblaient ; une même pensée les unissait tous, et c'était lui qui la leur avait suggérée. Vilate l'entendit murmurer : « Voilà la plus intéressante partie de l'humanité. Ô nature, que ta puissance est sublime et délicieuse ! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette Fête ! » Si ces paroles ont été fidèlement reproduites, voilà établi que, même quand il parlait pour lui seul, l'Incorruptible cultivait l'emphase. Il s'attarda dans sa rêverie : tout à coup, voyant l'heure venue d'entrer en scène, il partit si précipitamment qu'il oublia son bouquet, dont Vilate fit don à sa jolie maîtresse. Peut-être est-ce à cette inadvertance de Robespierre qu'est dû son retard à rejoindre ses collègues ; il lui fallut forcément se procurer un autre bouquet, et les quelques minutes employées à cette recherche suscitèrent le mécontentement de certains représentants, mal disposés d'avance contre leur président par la corvée qu'il leur imposait.

Quand il paraît sur la terrasse, les conventionnels ont déjà pris place. Son entrée isolée fait sensation ; il gagne le fauteuil surélevé qui lui est réservé ; au loin les tambours roulent et le nom-

breux orchestre rangé sur les degrés du fer à cheval attaque une symphonie.

Du piédestal qu'occupe Robespierre, le coup d'œil est grandiose : en demi-cercle autour de lui, les cinq ou six cents représentants présents, presque tous uniformément vêtus d'un costume officiel qu'ils inaugurent ce jour-là, tous portent au chapeau le haut bouquet de plumes tricolores dont l'ensemble, au souffle de la brise d'été, ondule comme une mer tricolore. Sur les deux rampes, dévalant en courbes élégantes, les artistes et les musiciens de l'Opéra ; toutes les chanteuses, vêtues de blanc, couronnées de roses, tenant en main une corbeille remplie de fleurs ; au bas de l'escalier, les corps de tambours et les musiques militaires ; puis, jusqu'à l'infini de la perspective, toute la population parisienne, contenue dans un ordre parfait, encadrant les délégations qui vont figurer dans le cortège. L'homme qui, en ce jour ensoleillé, est le but de tous les yeux, l'objet de l'admiration, de la curiosité ou de l'étonnement de cinq cent mille êtres, doit établir dans sa pensée un rapprochement entre cet apogée de sa vie et le souvenir de cet autre jour où, cinq ans auparavant, dans son vieil habit élimé, il a, perdu dans la foule, aperçu de loin, d'en bas, le roi de France, trônant sur une estrade et s'adressant aux députés de son peuple ainsi qu'aujourd'hui, lui, l'ancien petit robin provincial, va parler à la foule immense recueillie à ses pieds.

Il parle, en effet, debout à la balustrade de l'amphithéâtre. Sa voix, habituellement rauque, est si claire, sa diction si nette, qu'on l'entend au loin. Son bref discours est plusieurs fois coupé par les applaudissements. Maintenant, c'est l'instant critique : il lui faut quitter l'estrade, descendre seul le monumental escalier, parcourir la longue distance qui sépare l'amphithéâtre du bassin

des parterres, au milieu duquel se dresse l'Athéisme qu'il s'apprête à pulvériser. Aucune relation n'indique de quelle façon il se tire de ce pas difficile : il s'avance « un flambeau à la main » écrivent les uns ; « tenant une torche allumée », selon d'autres. Le moyen de n'être pas ridicule encombré de tels accessoires ? Qu'il doit paraître petit et gauche dans ce grand ensemble ; et comment marcher ? S'il va vite, il aura l'air de courir au feu ; s'il adopte une allure lente, il fera mine d'officiant : un maître de ballet saurait seul assumer pareille tâche. Il est très vraisemblable, d'ailleurs, qu'il n'eut ni torche, ni flambeau ; certains indices permettent de présumer que Robespierre se contenta d'un geste symbolique. Ruggieri lui présenta une lance à feu ; la funeste effigie s'enflamma, dégageant une fumée empestée, et des ouvriers, grimpés sur une échelle, aidaient au miracle en arrachant par lambeaux la toile combustible pour dégager au plus vite l'image de la Sagesse, qui apparut néanmoins très noircie et fort mal en point : « c'était la plus triste Sagesse que l'on eût jamais vue ; son col semblait coupé d'un coup de hache ; elle regardait strictement ses genoux. » Le public, tenu à distance, acclama le prodige sur la foi du programme ; mais quand Robespierre regagna son trône de l'amphithéâtre, ses collègues l'accueillirent par des ricanements et des quolibets : « Ta sagesse est obscurcie », goguenardaient-ils. Et lorsque, reprenant la parole : « Il est rentré dans le néant, dit-il, ce monstre que le génie des rois avait vomi sur la France… », on s'esclaffa sans gêne ni vergogne. Les nombreux matérialistes de l'Assemblée regardaient comme une provocation cette insulte à leur opinion ; dès ce moment, le charme fut rompu ; le héros de la Fête discernait tout à coup qu'il était entouré d'ennemis, envieux de sa prépondérance et répugnant à son mysticisme.

Pourtant, la cérémonie se poursuivait suivant le plan de David : les chœurs avaient entonné la version populaire de l'hymne de Gossec et Désorgues, – celle qu'on avait répétée la veille dans les sections, – et le bon peuple était ravi de cette mélodie facile qui lui était déjà familière . Le cortège s'organisait pour gagner le Champ de Mars, révolutionnairement baptisé Champ de la Réunion. Cent tambours, trois musiques militaires scandaient la marche qu'ouvrait un détachement de cavalerie précédé de ses trompettes ; puis venaient les pompiers, les canonniers, les sections, les groupes de vieillards et d'adolescents, le char rustique, un peu trop chargé d'instruments aratoires ; on avait renoncé aux « huit taureaux vigoureux » que remplaçaient autant de bœufs, placides et lents, caparaçonnés somptueusement. Entre quatre cornets d'abondance figurait sur ce char l'image assise de la Liberté tenant à la main une massue ; on avait, pour plus de solidité, gainé d'un cylindre de fer blanc le chêne qui l'abritait. La Convention entourait le char ; elle marchait en groupe compact, sous la protection d'un ruban tricolore « porté par l'enfance ornée de violettes, l'adolescence ornée de myrtes, la virilité ornée de chêne et la vieillesse ornée de pampres ». Chacun des représentants tenait à la main un bouquet ; maugréant contre ces simagrées, ils avançaient indocilement et acceptaient mal les consignes établies par David qu'on voyait, très affairé, parcourant toute la colonne, veillant au bon ordre, maintenant les distances, agitant son chapeau à plumes en criant : « Place au délégué de la Convention ! » Il y avait aussi le char des aveugles qui chantaient un hymne à la divinité. Un corps de cavalerie fermait le cortège.

LE CHAR DE L'AGRICULTURE À LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPÊME

Dessin de la collection Destailleurs
Cabinet des Estampes.

Robespierre, à vingt pas en avant de ses collègues, attirait tous les regards.

Un écrivain qui, quarante ans plus tard, se souvenait d'avoir vu l'imposant défilé, a conté que son père, l'ayant amené là, lui toucha l'épaule, disant : « Tiens ! voilà Robespierre ; c'est celui qui marche seul… » L'enfant regarda : il vit un petit homme à figure pâle, sèche et grave ; il allait à pas mesurés, son chapeau à la main, les yeux baissés ; sa démarche composée, et parfois incertaine, témoignait d'un embarras manifeste, et l'expression morne et inquiète de son visage contrastait avec l'agitation du groupe turbulent des représentants. Ce que l'enfant ne pouvait savoir, c'est que cet homme sombre endure, à ce moment même, la plus cruelle de toutes les déceptions de sa vie. Malgré les fanfares, les salves, les chants, les acclamations saluant son passage, il n'entend que les invectives, les brocards dont le poursuivent ses collègues marchant derrière lui ; il reconnaît les voix : celle de Bourdon de l'Oise, qui le désigne aux autres et à la foule comme un dictateur, un charlatan ; celle de Ruamps, de Thirion, de Montaut et surtout de Lecointre, le marchand de toiles de Versailles, qui, plus de vingt fois, le traite de tyran et menace de le tuer. Merlin, de Thionville, entendant une femme crier Vive Robespierre ! la repousse, indigné : « Crie donc Vive la République ! malheureuse ! » Robespierre intervient : « Pourquoi maltraiter cette pauvre femme ? » dit-il d'un ton très doux, – si doux que Merlin se sent perdu… Un autre représentant remarque ironiquement : « Il n'y eut pas beaucoup d'encens pour le dieu du jour… J'entendis toutes les imprécations… proférées assez haut pour

parvenir jusqu'aux oreilles du sacrificateur, malgré l'intervalle laissé entre lui et nous… c'est la haine qu'on lui portait qui détermina cette séparation. » Il lui faut marcher crispé de rage, méditant contre sa haineuse escorte d'effroyables représailles. Comment peut-il s'étonner de cette aversion ? Ne songe-t-il donc pas que son cortège se compose, sauf peu d'exceptions, de ceux qui s'opposèrent jadis à lui livrer la tête du Roi, et qui, depuis lors, se taisent, attendant leur heure ; d'anciens partisans de la Gironde qui ruminent en silence la revanche ; des amis de Danton qui ne pardonnent point et ne le supportent que par peur ; des montagnards farouches qui regrettent Hébert, Chaumette et leurs manifestations d'athéisme ? Sa suite, en ce jour de triomphe, est faite non seulement des vivants qui le bafouent et l'injurient, mais de tous les spectres de ceux qu'il a sacrifiés pour déblayer sa route. Précisément le cortège, sortant du jardin national, parvient à l'emplacement de l'échafaud, démonté dans la soirée de la veille : douze têtes, dont celle d'un volontaire de dix–huit ans, y sont tombées hier, et un citoyen, Prud'homme, dut travailler la nuit « à laver et à couvrir de sable le sang des victimes… ». C'est là que Brissot, Vergniaud, Danton, Camille, sa tendre Lucile, la spartiate Manon Roland, et tant et tant d'autres sont morts en maudissant celui qui, le visage clos, l'air impassible, franchit maintenant ce passage tragique.

Les musiques, les chœurs, les batteries de tambour, les sonneries de trompette accompagnent le défilé dont l'allure est réglée sur la lenteur de l'énorme char où oscille l'arbre de la Liberté. Le parcours est long par le pont de la Révolution, la berge, la place des Invalides et l'avenue de l'École militaire que termine un arc de triomphe en forme de niveau, sous lequel tous passent avant de pénétrer dans le Champ de la Réunion.

Le spectacle fut merveilleux : quand les députés, les chanteurs, les musiciens, amenés certainement en voiture, eurent gravi les sentiers escarpés et les escaliers conduisant au sommet de la montagne ; quand les divers groupes se furent rangés en cercle autour de la colline emblématique, dominant l'immense arène, le puissant orchestre préluda et les chœurs attaquèrent la noble composition de Désorgues et Gossec, Père de l'univers… dont l'effet, dit-on, fut grandiose, pour ceux du moins qui se trouvaient à proximité de la montagne, car, dans ce grand espace, les sons n'arrivaient que par bribes à la foule. On peut croire aussi que la tenue des figurants eux-mêmes dut parfois, au cours d'une cérémonie aussi longue, manquer de solennité : plus d'un citoyen, couronné de chêne, tira de sa poche une pipe qu'il fuma discrètement ; plus d'une vierge, « parée de fleurs du printemps », avait dans son réticule du pain et du saucisson, et le nombre fut certainement grand des vieillards chargés de pampres qui dissimulaient une chopine de vin afin de boire un coup et de se donner des jambes. On a, sur ces détails vulgaires, que David n'avait pas prévus, un seul témoignage : c'est celui de deux aristocrates, la mère et la fille, qui, par prudence, s'habillèrent de blanc, se munirent d'un bouquet de roses et, s'étant mêlées à la délégation de leur section, furent menées, tambour battant, marquant le pas, jusqu'au jardin des Tuileries. Alignées militairement avec leurs compagnes, elles attendirent debout, jusqu'à onze heures : la mère, n'en pouvant plus, s'assit par terre ; sa fille en fit autant, et plusieurs femmes les imitèrent ; mais le commandant du groupe leur ordonna de se lever. Elles supplièrent qu'on les laissât se reposer sur les bancs vides placés à quelques pas ; refus brutal ; alors, au début de la Fête, l'attention de tous les chefs se portant vers l'amphithéâtre où pérorait

Robespierre, elles s'esquivèrent adroitement, gagnèrent les portes du jardin, et rentrèrent chez elles, harassées et mourant de soif.

Ceux que l'enthousiasme soutenait résistèrent jusqu'à la fin qui fut impressionnante : après le grand chœur de Gossec, on chanta des strophes à la divinité sur l'air de La Marseillaise, et la multitude mêla ses voix à celles des artistes, juchés sur la montagne. Au sommet de la colline, les trompettes marquaient le rythme, et un chef d'orchestre battait la mesure au moyen d'un drapeau. Au dernier couplet, une formidable canonnade éclata, que répercutaient les coteaux de Passy ; dociles au programme, les enfants jetèrent des fleurs vers le ciel, les vieillards bénirent les adolescents, les mères remercièrent l'Être suprême de leur fécondité, et les vierges jurèrent de n'épouser que des citoyens ayant servi la patrie. Aussitôt ce fut la débandade : la nuit était proche et les Parisiens piétinaient depuis cinq heures du matin. Beaucoup s'installèrent au pied de la montagne pour y manger un morceau ; il était convenu que le cortège se disloquerait à la place des Invalides et que la Convention nationale rentrerait en corps aux Tuileries ; mais les estaminets de l'avenue de l'École militaire retinrent des foules assoiffées et le retour des députés s'effectua sans ordre parmi le flot des citoyens regagnant le cœur de la ville.

Dans le relâchement du décorum déposé, les ressentiments s'affirmèrent : on citait ce mot entendu : « Voyez ce bougre-là, ce n'est pas assez d'être le maître, il faut encore qu'il soit un dieu ! » On assure que Lecointre, – un demi-fou, – s'approcha de Robespierre et lui dit en face : « J'aime ta Fête, mais toi, je te hais ! » Vilate raconte que Vadier et Barère avec lesquels il se trouva, soit

à la rentrée aux Tuileries, soit ailleurs, parlaient à mots couverts, s'amusant à intriguer Sempronius Gracchus. Barère disait : « La Mère de Dieu n'enfantera pas son Verbe divin… » Vadier, toujours ricanant, reprenait : « L'œuf que la poule couve n'aura pas de germe… » « Je n'entends rien à cette théologie, fit Vilate ; dismoi donc ce qu'est cette Mère de Dieu… – Ah ! répliqua Barère, souriant à ses pensées, ce sont des mystères que les profanes doivent ignorer : c'est la Mère du Sage qui est le centre où le ciel et la terre doivent aboutir… » Et comme Vilate réclamait des explications, Vadier grommela : « Il ne badine pas. Hum ! Hum ! Il y a du vrai dans tout ça. » Qu'ils fussent exactement ou non rapportés, de tels propos témoignaient d'une irritation déclarée et très réelle, car, lorsque Élisabeth Le Bas, qui, malgré sa très prochaine maternité, s'était rendue au Champs de Mars, y retrouva son mari à la fin de la Fête, celui-ci, consterné, aborda sa femme par ces mots : « La Patrie est perdue ! »

Àla nuit close, Robespierre rentrait fourbu à cette maison Duplay d'où il était parti, le matin, si léger ; ses hôtes avaient tous assisté à son triomphe que, en gens simples, ils jugeaient décisif ; ils le félicitaient avec affection : lui les laissait parler, accablé peut-être par la révélation subite d'une disproportion flagrante entre son mérite et le rôle écrasant témérairement assumé. D'avoir vu ce grand peuple à ses pieds, avait-il pour la première fois l'intuition de sa propre médiocrité ? Ou, plus probablement, s'effrayait-il du nombre grossissant d'ennemis qu'il venait de découvrir du haut sommet où il était monté ? Sans rien confier de ses angoisses aux braves gens qui l'entouraient, il leur dit d'un ton prophétique : « Vous ne me verrez plus longtemps . » Au-dehors, dans la nuit chaude, la populace prolongeait les réjouissances. Le palais des Tuileries, illuminé, retenait les badauds : une étoile de

feu brillait devant le pavillon central ; peu à peu son éclat s'affaiblit ; elle pâlit, s'effaça et disparut .

Cette étoile qui s'éteignait, elle aussi était un symbole.

4

Ses collègues de la Convention refusant d'être ses thuriféraires, Robespierre cependant n'était pas privé d'encens. Son courrier quotidien lui en apportait des bouffées de tous les points de France : encens de qualité inférieure, mais dont il se grisait pourtant, car il conservait ces fadaises, émanées de naïfs, sinon de mystificateurs dont les coups d'encensoir étaient assénés sans délicatesse : « Admirable Robespierre, flambeau, colonne, pierre angulaire de l'édifice de la République française, salut !... » « La couronne, le triomphe, vous sont dus et ils vous seront déférés, en attendant que l'encens civique fume devant l'autel que nous vous élèverons un jour... » Un correspondant le compare « à un aigle qui plane dans les cieux » ; un autre adopte dévotieusement la forme des litanies : – « Montagnard éclairé, génie incomparable, protecteur des patriotes, qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout... » Des parents que la nature a gratifiés d'un fils avisent l'Incorruptible qu'ils ont osé charger le nouveau-né « du poids de son illustre nom » ; une veuve, plus pratique, lui offre sa fortune et sa main : – « Depuis le commencement de la Révolution, je suis amoureuse de toi ; mais j'étais enchaînée et j'ai su vaincre ma passion... Tu es ma divinité suprême, je te regarde comme mon ange tutélaire... » À la nouvelle de l'attentat dont l'homme sans égal a failli être victime, répond un concert de lamentations

et de cris de rage : un miracle de l'Être suprême l'a sauvé du poignard de cette nouvelle Corday ; – « l'Histoire ne peindra jamais tant de vertu, de talent et de courage ; j'en rends grâce à l'Être suprême, il a veillé sur tes jours ». Même la commune de Marion « se jette à ses pieds et lui annonce qu'elle a chanté un Te Deum en son honneur ». Jamais Louis XIV dans toute sa gloire n'a reçu de ses peuples des témoignages de plus folle adulation.

L'apparent succès de la Fête de l'Être suprême multiplia encore les manifestations de ce culte qui prit les formes les plus singulières : le peuple des campagnes ne comprenait rien au dieu perfectionné instauré par le décret du 18 floréal. Il croyait simplement à un retour vers l'ancienne religion : et l'on avait vu des « personnes assister à la cérémonie avec leur eucologe et leur chapelet ». À Charonne, les organisateurs n'avaient su mieux faire que d'installer, sur l'autel élevé à la nouvelle divinité, un bénitier, et, à Paris même, certains imaginèrent que la Révolution était terminée ; les poissardes se transportèrent à Châtillon avec des bouquets qu'elles présentaient aux ex-nobles, suivant l'antique usage de la Halle, en leur disant : « Mon cœur, mon roi, il faut que je t'embrasse », et en les félicitant de la protection accordée par l'Être suprême à Robespierre. Celui-ci n'avait-il pas eu l'idée, pour le moins saugrenue, de tirer l'évêque constitutionnel Le Coz des prisons du Mont-Saint-Michel et de le convoquer à Paris pour lui donner un rôle dans la cérémonie païenne du Champ de Mars ? Ces symptômes et bien d'autres inquiétaient la majeure partie de la Convention, lasse de porter le joug de ce collègue, qui, avec une accaparante sournoiserie, avait su prendre insensiblement une importance injustifiée, que consacrait, aux yeux de la France et de l'Europe, l'éclat de la Fête récente.

Sa réputation est, en effet, universelle : à Londres, au-delà du Rhin, on dit : « les armées de Robespierre, la politique de Robespierre ». Il est, pour l'étranger, la personnification de la Révolution française ; ses collègues du gouvernement sont à peine regardés comme de simples ministres. Qu'a-t-il donc fait pour acquérir ce prestige illusoire ? S'étant toujours dispensé des missions périlleuses, il n'a jamais conduit nos soldats à la victoire ; dans ses discours, on chercherait vainement « une lumière, une solution, une idée féconde, une indication utile » ; jamais il n'a pris l'initiative d'une loi d'instruction publique, de finances ou de défense nationale ; il n'a ni l'éloquence de Mirabeau ou de Vergniaud, ni l'esprit de Camille, ni la tumultueuse audace de Danton ; autour de la table du Comité souverain, son opinion ne pèse guère : « dans les délibérations d'affaires, il n'apporte que de vagues généralités », beaucoup vont même, comme le fait Daunou, jusqu'à le taxer d'impuissance d'esprit et de nullité dans les conceptions législatives. S'il parle, c'est toujours de lui-même, des dangers auxquels l'expose son amour du peuple, des tyrans coalisés contre lui, de son intégrité, qui est réelle, et de sa vertu qui est hargneuse. Il est de ces hommes que peint Bossuet : « aveugles admirateurs de leurs ouvrages, ils ne peuvent souffrir ceux des autres ; si quelque critique vient à leurs oreilles, ils se font justice à eux-mêmes avec un dédain apparent… » Tout ce qui dépasse son niveau est voué au mépris et à la haine ; il n'a qu'un génie, celui du soupçon ; sa perpétuelle défiance voit partout des traîtres et des conspirations ; il s'absorbe dans une besogne de police où il est très expert, et que ses collègues lui abandonnent, « la jugeant plus répugnante que difficile ».

Et pourtant, le voilà le maître : il a peuplé d'hommes à lui la Commune de Paris, l'état-major de l'armée révolutionnaire, les

commissions administratives, le Tribunal révolutionnaire, et « transporté la souveraineté nationale aux Jacobins, coterie criarde qui domine en influence la Convention asservie ». Il est retranché dans ce club « comme dans une forteresse d'où il ne cesse de tirer sur les Comités de gouvernement ». Comment le réduire ? Par où l'attaquer ? Il n'est plus temps ; qui oserait porter le premier coup est un homme mort ; et les conventionnels impuissants voient se dresser à l'horizon prochain le spectre horrifiant de la dictature, aboutissement néfaste de tant de luttes, d'efforts, de sacrifices et de deuils.

Cette opposition se réduit à des conciliabules secrets ; on vit dans une ombre de guet-apens ; Robespierre a partout des yeux et des oreilles ; il est renseigné au point qu'il semble lire les plus secrètes pensées de ses détracteurs muets. Dans trois jours échoit la date du renouvellement du Comité de salut public : il prévoit qu'un vote de surprise peut l'en exclure ; il lui importe donc d'agir vite. D'ailleurs, on attend de lui quelque chose ; beaucoup présument qu'il va clore l'ère des emprisonnements et de l'échafaud, inaugurer celle de la clémence : certains journaux insinuent respectueusement que « le peuple n'attend qu'un signe de lui pour se livrer aux doux mouvements de la fraternité ». D'autres lui conseillent « de proclamer une amnistie générale » ; lui seul peut le faire ; toute la France l'acclamera.

Et voilà que, le surlendemain de la Fête, comme il occupait le fauteuil de la présidence, après que Barère eut annoncé, avec sa faconde accoutumée, d'heureux succès de nos armes, après la lecture applaudie du bulletin de santé du brave Geffroy, on vit le podagre Couthon prendre place à la tribune. Au-dehors, il circulait, soit en voiture, soit dans un fauteuil roulant qu'il manœuvrait

lui-même ; mais, dans l'intérieur des Tuileries, il lui fallait un porteur : on a dit déjà qu'un gendarme remplissait cet office. Infirme, affable, « aimé d'une épouse vertueuse, père de deux enfants beaux comme l'amour », Couthon passait pour un homme placide et modéré ; il parlait forcément assis, et cette posture communiquait à ses discours une apparence de calme qui rassurait. Il commença dans le bruit ; les gradins s'étaient à peu près remplis, mais on n'écoutait guère ; l'orateur louangeait les bons sentiments de ses concitoyens d'Auvergne, énumérait des prises importantes faites par les marins de la République, – le tran-tran ordinaire des débuts de séances. Tout à coup on distingua qu'il exposait un plan de réforme de l'ordre judiciaire : les mots de morale, d'humanité, d'intérêt public, de justice, de liberté, de vertu revenaient souvent dans son discours ; comme on n'ignorait pas qu'il était le porte-parole de Robespierre dans certaines circonstances où celui-ci préférait ne point paraître, on s'étonna ; les paroles cessèrent, le silence s'établit. Couthon, de sa voix douce, formulait des axiomes tels que ceux-ci : « Quelques vérités simples, disait-il ; – l'indulgence envers les satellites de la tyrannie est atroce ; la clémence est parricide… ; – le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître ; il s'agit moins de les châtier que de les anéantir » ; et, du ton conciliant d'un homme qui réclame seulement de légères modifications à un état de choses défectueux dont l'expérience a constaté les abus, il donna tranquillement lecture d'un projet de décret dont les vingt-deux articles tombaient, comme autant de coups de couperet, sur l'Assemblée muette, glacée d'effroi, terrifiée de ce qu'elle entendait : le Tribunal révolutionnaire renforcé ; quatre sections au lieu de deux ; suppression des « formalités » telles que l'enquête préalable, l'interrogatoire à l'au-

dience, l'audition des témoins, la défense ; une seule peine : la mort ; la mort sur la simple constatation de l'identité ; obligation à tout citoyen de dénoncer les suspects. – Qui sont les suspects ? « Ceux qui auront cherché à dissoudre ou avilir la Convention nationale ; ceux qui auront abusé des principes de la Révolution ; ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, égaré l'opinion, empêché l'instruction du peuple, dépravé les mœurs, corrompu la conscience publique ; enfin ceux qui, par quelque moyen que ce soit, attenteront à la liberté, à l'unité, à la sûreté de la République ou auront retardé son affermissement… » Tout le monde ! Et Couthon proclamait la liste des hommes chargés de la sommaire et sanglante besogne : cinq substituts, douze juges et cinquante jurés, parmi lesquels figurait toute la séquelle de Robespierre, Dumas, Vilate, Coffinhal, Duplay, son cousin Laviron, les Gravier, les Garnier-Launay, l'imprimeur Nicolas, le serrurier Didiée, l'épicier Lohier, Villers, recommandé par Saint-Just, le sabotier Desboisseaux, le cafetier Chrétien, le perruquier Gamey… combien et combien d'autres qu'il a sournoisement casés dans cette usine de mort devenue par eux son domaine et sa chose… La lecture terminée, dans l'écrasant silence qui pèse sur l'Assemblée consternée, une voix, une seule, s'élève : celle de Ruamps qui, résumant l'impression unanime, crie : « Si le décret passe, je me brûle la cervelle ! » Ceci donne quelque courage à d'autres : Lecointre réclame l'ajournement ; mais Robespierre déjà a quitté son fauteuil et se trouve à la tribune, exigeant la discussion « séance tenante ». Il donne des ordres : « Que la Convention siège jusqu'à neuf heures du soir, s'il le faut… » Les lâches applaudissent et Couthon commence des vingt-deux articles une seconde lecture que Robespierre coupe de quelques mots comminatoires, tranchants comme la hache du bourreau. L'horrible loi

est votée, et, tout aussitôt, on met aux voix le renouvellement du Comité de salut public dont les pouvoirs sont prorogés sans opposition : la Convention s'offre en holocauste au tyran qu'elle voulait abattre.

Le tableau des jours qui suivirent a été tracé bien souvent : les chuchotements angoissés des couloirs ; la révélation consternante que la loi de sang n'était pas l'œuvre des Comités, mais celle de Robespierre seul, impatient de châtier ses insolents collègues de leurs railleries et de leurs injurieuses apostrophes au jour de l'Être suprême ; la conviction de tous qu'ils étaient sous le couteau, car la nouvelle loi abrogeait tacitement le décret préalable sans lequel les membres de l'Assemblée ne pouvaient jusqu'alors être traduits au Tribunal révolutionnaire. C'est cela surtout qui les alarmait ; ils auraient, sans mot dire, livré le pays à l'homme devant lequel ils tremblaient ; mais se livrer soi-même, quel sacrifice ! Et nul moyen de fuir, Robespierre n'admettait ni les absences ni les congés : « Pas d'affaires particulières », décrétait-il. Si encore on avait su les têtes qu'il lui fallait : on supputait ; on énumérait les noms de ses ennemis avérés : chacun était prêt à lui abandonner le voisin ; mais comme le Moloch s'obstinait à ne désigner personne, tous se sentaient menacés. Barère, « dans un accablement affreux », disait à Vilate : « Ce Robespierre est insatiable : s'il nous parlait de Thuriot, Guffroy, Panis, Rovère, Cambon…, nous nous entendrions ; qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure… Mais Audouin, mais Léonard Bourdon, Vadier, Voulland, il est impossible d'y consentir. »

Le 23, comme Robespierre est absent de la séance, Bourdon de l'Oise, qui a des raisons de se croire visé, se fait l'écho des

transes unanimes : – « Décrétons, dit-il, que les représentants du peuple arrêtés ne pourront être traduits au tribunal que quand la Convention aura porté elle-même le décret d'accusation. » Merlin, de Douai, présente un considérant dans ce sens, affirmant le droit inaliénable de l'Assemblée de mettre seule ses membres en jugement. Sa proposition est aussitôt adoptée. Cela rassure un peu : mais, le lendemain, le terrible maître est là, ainsi que son compère Couthon : celui-ci, doucereux, attristé, proteste courtoisement contre « les calomnies » de la veille : menacer la Convention ! tenter de l'asservir ! Quelle indignité ! Seul un mauvais citoyen a pu lancer une accusation si injurieuse et si impolitique. Des applaudissements prolongés saluent ses paroles : Bourdon, le coupable, fait amende honorable : – « J'estime Couthon ; j'estime le Comité ; j'estime l'inébranlable Montagne qui a sauvé la liberté ! » Nul n'oserait, sous l'œil du despote, ne pas aduler et ne pas s'aplatir. Car Robespierre, cette fois, préside ; du haut de son fauteuil, ses grosses lunettes aux yeux, il scrute les gradins où chacun peut se croire le but de ses regards auscultants. Il couche en joue Bourdon de l'Oise, l'un de ses insulteurs de la Fête ; sans prononcer son nom, il le pique, l'éperonne, sachant bien que, sous l'aiguillon, l'autre va crier ; il peint « ces intrigants, plus misérables que les autres parce qu'ils sont plus hypocrites », qui égarent la Convention et vilipendent le Comité. Bourdon crie, en effet : « Je demande qu'on prouve ce qu'on avance… on vient de dire assez clairement que je suis un scélérat… » Alors, de cette voix, rauque de colère, qui donne le frisson, Robespierre réplique : « Je n'ai nommé personne ; malheur à qui se nomme lui-même… » Des voix s'élèvent : « Nommez-les ! – Je le nommerai quand il faudra », riposte l'impénétrable tribun, et cet anathème, d'autant plus effrayant qu'il est impersonnel, subjugue

une fois de plus la Convention : l'injurieux considérant de Merlin est rapporté et la séance se termine « au milieu des plus vifs applaudissements ».

De ce mot-là date la grande épouvante : il n'était pas douteux que l'Assemblée, désormais prostrée, livrerait à son dompteur ceux qu'il réclamerait. Que ne les désignait-il ? Il les aurait eus tout de suite. On ne vivait plus ; la hantise d'être réveillé la nuit par les porteurs d'ordres des Comités, conduit à la Conciergerie, jugé à midi, exécuté à quatre heures, sans avoir pu prononcer un mot, ni faire appel à un ami, atterrait les plus insouciants. C'était l'époque où, dans les familles, on imposait silence aux enfants pour guetter le pas des patrouilles dans la rue ; on restait immobile, jusqu'au moment où l'on entendait tomber le marteau d'une porte voisine ; chacun faisait sa conjecture, et quand s'éloignait la troupe, on disait : « C'est tout pour ce soir ! » Le jour, on allait, on s'agitait, pour tromper sa fièvre et échapper au cauchemar harcelant ; le nombre des spectacles s'était accru ; la vogue de certains théâtres, celle du Vaudeville entre autres, a commencé pendant ces temps affreux. Pour les députés, c'était pis encore : beaucoup ne couchaient plus dans leur lit ; ils venaient aux séances pour surveiller la tournure des événements ; mais, afin de ne pas attirer l'attention, changeaient souvent de place, croyant ainsi dépister les espions et ne se mettre mal avec personne. Les plus méfiants ne s'asseyaient jamais, restaient debout au pied de la tribune, prêts à se glisser furtivement, en cas de péril, hors de la salle. On vit un membre de la Convention qui, le front appuyé sur sa main, et croyant que « le dictateur » le regardait, changer vite de position, balbutiant, tout tremblant : « Il va se figurer que je pense à quelque chose ! » Malgré l'épouvante qui les étreint tous, « il faut montrer une espèce de joie, si l'on ne

veut s'exposer à périr ; il faut du moins prendre un air de contentement, un air ouvert… à peu près comme du temps de Néron ». Certains, comme Mailhe, préfèrent ne point paraître et passent la journée en arpentant l'avenue de Neuilly ou les fourrés du Bois de Boulogne. « Je parlais à quelques collègues de mes amis, écrit l'un d'eux, d'un projet personnel qui embrassait l'avenir d'un mois ; ils se moquèrent beaucoup de ma présomption de compter sur un mois de vie… »

Les miniaturistes ne suffisaient plus aux commandes ; sachant qu'on allait mourir, on voulait au moins laisser aux siens son portrait, et l'on se faisait peindre, par prudence, en sans-culotte. Omer Granet, riche de 100.000 francs de rentes et futur maire de Marseille sous Napoléon, ne sortait qu'armé « d'un bâton noueux, gros comme le bras, et vêtu, à l'avenant, dans la forme la plus sans-culottide qu'on puisse imaginer » ; il s'intitulait « le factieux Granet » ; et le futur comte Thibaudeau, couvert d'une carmagnole en toile de matelas, « avait l'habitude, lorsqu'il parlait, d'appuyer ses deux mains sur les épaules du dit Granet, pour faire voir qu'il était encore plus « factieux » que son collègue ». Le cordonnier Chalandon, membre du Comité révolutionnaire de la section de l'Homme armé, fournissait chaque jour une carafe d'orgeat au représentant Tallien, « pour le rassurer contre le poison dont celui-ci était menacé », et il arriva même que, n'en pouvant plus d'angoisse, une douzaine de conventionnels se conjurèrent dans le but de poignarder au pied de la tribune le tyran Robespierre, dont le seul aspect les glaçait d'effroi. Aussi, malgré le désir de se raccrocher au moindre fétu d'espoir, haussait-on les épaules quand Vadier, toujours gouailleur, essayait de remonter ses collègues en leur glissant à l'oreille des réflexions goguenardes touchant le grand miracle qu'il s'apprêtait à opérer, grâce

au concours de la Mère de Dieu. Ses clins d'yeux malicieux, ses airs entendus, ses moues satisfaites et rassurantes, ses allusions aux sept sceaux du Saint-Esprit et aux sept dons de la Nouvelle Ève n'intriguaient plus personne et ses demi-confidences n'étaient pas mieux prises au sérieux que les « soixante années de vertu » dont il faisait parade.

Depuis le jour où Héron et Sénar s'étaient introduits chez Catherine Théot pour mettre en arrestation la visionnaire et ses fidèles, Vadier n'avait cessé de donner tous ses soins à l'étrange affaire. Les limiers du Comité de sûreté générale étaient en quête d'éléments qui permissent de la présenter comme une grande conspiration politique et, en même temps, comme une caricature du culte instauré par Robespierre. Héron et Sénar dirigeaient les recherches : d'abord ils se transportèrent, en vue de perquisition, 6, rue des Postes, chez l'ex-chartreux dom Gerle qui, tiré de sa prison pour la circonstance, les attendait sous la garde de plusieurs sans-culottes. Tous ses papiers furent soigneusement visités ; sur ceux qui paraissaient suspects Héron l'invitait à fournir des éclaircissements : humiliante conjoncture pour un prêtre dévoyé qui ne peut avoir oublié le temps de foi lumineuse où il régnait sur une abbaye célèbre et que deux policiers ironiques et brutaux confrontent maintenant avec les témoignages écrits de ses dégradantes aberrations ; on l'invite à s'expliquer, entre autres, sur « un papier divisé en trois colonnes concernant l'établissement d'une divinité à Paris », divinité qui assure à ses croyants l'immortalité de l'âme et du corps. L'ex-moine, fort penaud, se borne à répondre « qu'il était bien loin de ces idées lorsqu'il fit ce recueil ». On lui met ensuite sous les yeux un billet à lui adressé, et ainsi libellé : « Ô Gerle, cher fils Gerle, chéri de Dieu, digne amour du Seigneur ; le ciel, en vous formant, fit la

douceur même… C'est sur votre tête, sur ce front paisible que doit être posé le diadème… Vive à jamais le cher frère dans les cœurs de vos deux petites sœurs… Venez, cher frère bien-aimé, passer l'après-midi du mercredi sur les quatre heures et demie ; vos deux petites sœurs et amies vous attendent. » Puis un autre, de la même écriture : « Ô Gerle, Gerle, cher fils Gerle, vos deux petites sœurs vous engagent à venir demain, jour de décade, déjeuner avec elles sur les neuf heures et demie, pas plus tôt, ni plus tard. » Et un troisième où « ses deux colombes lui donnent rendez-vous au Luxembourg ». À la question du sarcastique Héron lui demandant quelles étaient ces deux colombes, Gerle, très gêné, expliqua que « ces tournures affectueuses n'expriment que la tendresse et l'estime » : ces deux jeunes femmes sont sœurs et habitent ensemble, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n 7. L'une d'elles s'appelle Rose ; c'est la jolie fille que les agents du Comité ont entendu chanter chez Catherine Théot, et qu'on appelle la Colombe. Il insiste sur ce que ces trois lettres « n'ont de rapports qu'avec des idées spirituelles », et le policier prend note des billets doux et des commentaires du moine qui pourront fournir à Vadier des effets comiques. Puis il en vient aux pièces plus importantes ; quel est cet écrit sur lequel on lit : « Il paraît un homme châtain, en chapeau rond à haute forme, en habit gris souris, gilet rayé, bas et culottes noirs, visage moyen ?… » L'inculpé proteste qu'il l'ignore : la citoyenne Godefroy, chez qui loge Catherine Théot, lui aura remis ce papier « pour le lire ou le communiquer » et Gerle l'a gardé dans sa poche, le jugeant sans importance. Et cet autre qui, en termes énigmatiques, fait allusion à la secousse qui terrifiera Paris le jour où, à l'instant d'un coup d'éclair, la terre changera, où tous les dévots de la mère Catherine, préservés de la mort, ressusciteront pour ne plus mourir ? À

quoi Gerle répondit que, « n'ayant point de foi à des visions de cette nature, il n'attachait aucun intérêt à ces rêveries ».

Héron arrive enfin au « gros morceau », à la pièce capitale, si grave et si inespérée qu'il n'en fera pas mention dans son rapport : il vient de découvrir un écrit de Robespierre parmi les papiers de dom Gerle ! C'est une attestation de civisme, une sorte de laissez-passer, tel que bien peu de gens peuvent se flatter d'en posséder un pareil : « Je certifie que Gerle, mon collègue à l'Assemblée constituante, a marché dans les vrais principes de la Révolution et m'a toujours paru, quoique prêtre, bon patriote… » Voilà qui permettra d'impliquer l'Incorruptible dans la ridicule affaire de Catherine Théot et de le présenter comme un adepte de la Nouvelle Ève. Au vrai, la chose était très simple : comme sa section lui refusait une carte de sûreté sans laquelle on ne pouvait circuler dans Paris, Gerle était allé trouver Robespierre, perdu de vue depuis les jours lointains de la Constituante ; il lui exposa son embarras et, sans hésiter, l'Incorruptible lui remit le talisman précieux qui, depuis lors, assurait la sécurité du ci-devant moine, et qui, entre les mains de Vadier, allait le perdre. Gerle avait essayé de revoir Robespierre, espérant obtenir de lui une place de commis dans quelque bureau ; il se rendit souvent « à son audience de midi », mais ne put l'aborder que deux fois, et toujours « en présence de son perruquier et d'autres personnes ». À l'ordinaire, Maximilien « n'était pas visible, quoique ses affidés montassent à sa chambre sans se faire annoncer ». Sans doute Gerle fournit-il ces explications, très plausibles, à Héron, mais celui-ci n'en tint nul compte et les garda pour lui et pour son patron Vadier, ainsi que le compromettant autographe, se contentant seulement d'obtenir de dom Gerle les noms de tous ceux qui avaient figuré dans le taudis de la prophétesse ou le salon de la

duchesse de Bourbon, à Petit-Bourg, dont l'ex-chartreux, en sa qualité de demi-fou, était l'hôte bien accueilli. Il dit tout ce qu'il savait : certain de n'avoir jamais conspiré contre la République, il ne pouvait se douter de l'usage qui serait fait de ses révélations, et dans les jours suivants, les espions du Comité mirent en arrestation une vingtaine d'illuminés, dont quelques personnages de marque. Il n'y avait pas à s'inquiéter de la duchesse de Bourbon, incarcérée depuis plus d'un an au Fort Saint-Jean, à Marseille, mais on coffra un vieux médecin de la maison d'Orléans, Quévremont de Lamotte, qui s'occupait de somnambulisme ; une soi-disant marquise de Chastenay chez qui l'on saisit « une médaille où l'on voyait d'un côté la Vierge et, de l'autre, un saint Michel, archange, terrassant Lucifer » ; Miroudot, évêque de Babylone, qui, pourtant, ayant, depuis longtemps, jeté la crosse et la mitre aux orties, avait, conjointement avec Talleyrand, donné l'investiture à l'évêque intrus Gobel ; un ancien moine franciscain, nommé Voisin ; Gombault, trésorier de la première division de la gendarmerie, parce qu'il était logé dans l'hôtel de la duchesse de Bourbon au faubourg Saint-Honoré, et un sourd-muet, Boutelou, pour avoir gravé une petite estampe « dont la vue seule devait assurer la vie sauve à ceux qui la porteraient dans la journée du 10 août ». On arrêta aussi le prophète Élie, celui-là même qui courait les faubourgs porteur « d'un manuscrit contenant le secret de se rendre invisible en massacrant un de ses semblables, et particulièrement les députés à la Convention ».

Quel était ce prophète Élie ? Il est difficile de le démêler parmi la foule d'illuminés de toutes classes et de tous rangs englobés dans l'état-major de Catherine Théot, suivant le caprice des policiers. Peut-être doit-on identifier ce personnage avec un certain Pierre Guillaume Ducy, âgé de vingt-sept ans, étudiant en méde-

cine, qui avait fondé chez lui, rue de la Tour, dans la section du Temple, une petite église assez semblable à celle de la rue Contrescarpe. À la fin de prairial, un habitant de Nanterre, nommé Aumont, se promenant au Mont-Valérien, remarqua trois individus dont l'allure lui parut suspecte : l'un d'eux tenait à la main un livre et, tout en marchant, faisait aux autres la lecture à haute voix ; deux femmes, dont l'une était fort jolie, s'étaient mêlées aux auditeurs. Aumont s'approcha du groupe de ces promeneurs et leur demanda pourquoi ils étaient là : « Nous aurons bientôt fini », répondit l'un d'eux. Il ne faut pas oublier que la loi du 22 prairial mettait au nombre des vertus civiques l'espionnage et la dénonciation. Aumont patienta quelque temps, puis, voyant que la lecture ne se terminait point, il arracha le volume des mains du lecteur et intima l'ordre à toute la bande de venir s'expliquer devant le Comité de surveillance de Nanterre. Les femmes s'esquivèrent ; mais les trois hommes suivirent docilement : soumission singulière qui donnerait à supposer qu'ils appartenaient à la secte placide des quakers. À Nanterre, ils déclinèrent leurs noms et qualités : l'un était Ducy et paraissait « très exalté » ; on tira de ses poches un cahier de notes incompréhensibles, un scapulaire, un livre de messe et deux crucifix. Ses compagnons se nommaient Molard et Pauthiez, celui-ci, domestique chez un ci-devant noble réfugié à Suresnes, était porteur « d'un chapelet de forme extraordinaire » ; Molard se déclara mercier forain ; tous deux étaient sortis avec un de leurs amis, vieux frotteur, qu'une attaque du haut-mal avait terrassé en route ; ils avaient rencontré Ducy « allant à la découverte » et celui-ci, pour les égayer pendant la marche, leur lisait des passages de la Bible. Tout ceci parut louche et les trois promeneurs furent expédiés au Comité de sûreté générale qui ordonna une perquisition au domi-

cile de Ducy. On y découvrit « une succursale de la rue Contrescarpe » : dans l'une des pièces de l'appartement, dont les vitres étaient « brouillées avec du blanc pour qu'on ne pût rien voir du dehors », étaient rangés un certain nombre de chaises et de tabourets entourant un siège plus élevé où devait prendre place l'officiant : beaucoup d'objets de dévotion et d'images pieuses, entre autres, dans une armoire, un Christ de cuivre enveloppé d'un mouchoir blanc et garni de fleurs. Une « souricière », tendue par les agents, leur permit de capturer nombre d'habitués des conciliabules nocturnes qui se tenaient chez Ducy ; celui-ci fut envoyé à Bicêtre ; les autres, – une quinzaine, dont le frotteur épileptique, un ingénieur à la fabrication des armes, un commissionnaire, un domestique de Vestris, danseur à l'Opéra, et même un menuisier qui travaillait dans la maison, – furent répartis dans les diverses prisons de Paris. Chez tous on confisqua des objets « propices au fanatisme » : Saint-Esprit en ivoire, châsses, bocaux contenant « des ci-devant Christ » et « divers sujets relatifs à la Passion » ; beaucoup de livres de prières ou de magie, tels que l'Enchiridion « au moyen duquel on voit le diable suivant les procédés envoyés d'Italie à Charlemagne » et les Clavicules de Salomon, ouvrage traduit de l'hébreu par le rabbin Aboguazar, dont Héron avait trouvé un exemplaire chez Catherine Théot et qui révélait, parmi bien d'autres folies, le moyen de préparer une épée invincible : « Prendre une épée toute neuve ; l'ayant lavée avec du vin dans lequel tu mettras un peu de sang de colombe tuée un lundi, à six heures du matin ; tu attendras jusqu'au mardi, même heure, que tu la prendras en ta main et diras ces mots avec beaucoup d'attention : « Ô Théos, agios, agios, agios, agios, agios, athanatos, alpha et oméga, les anges Cassiel, Sachiel, Samuël, Anaël, qu'ils me soient fidèles et obéissants… Tétragram-

maton… » La superstition, a dit un philosophe, est la dernière foi des siècles incrédules.

Une autre arrestation livrera le 29 prairial, au Comité, un personnage d'un genre très différent, l'abbé Théot, neveu de la prophétesse et vicaire constitutionnel à Saint-Roch. C'est le type, – rare et peu séduisant, – de l'ecclésiastique révolutionnaire et qui, à ce titre, en prend à l'aise des obligations du sacerdoce. Mauvais prêtre dès avant 89, se voyant menacé d'une lettre de cachet, il a quitté la France et s'est engagé dans l'armée prussienne où il a servi pendant trois ans. « Déserteur des drapeaux d'un tyran », il est arrivé à Paris, en 1790, « pour se joindre à ses frères et renverser le despotisme ». L'un des premiers, il prête le serment, et l'évêque constitutionnel Gobel accueille cette brebis galeuse parmi son clergé : l'abbé Théot est nommé vicaire à « Nicolas du Chardonnet », puis « à Roch » ; ainsi désigne-t-il lui-même les paroisses auxquelles il est successivement attaché. Comme l'abstention des fidèles lui procure des loisirs, il est envoyé en mission dans le département des Hautes-Alpes et chargé d'évaluer les pertes causées par la guerre aux habitants de Briançon. Six mois d'absence ; il rentre à Paris le lendemain de la Fête de l'Être suprême, muni d'éloquents certificats de civisme, diplômes de Jacobins et autres attestations dont il se fait gloire, quand, plein d'espoir en l'avenir, il est cueilli au débotté par les commissaires de la section de la Montagne, qui l'arrêtent « au presbytère de Roch » même, où il a sa chambre « dans le colidor du cinquième étage, donnant sur la rue ». On ne trouve chez lui ni Christ, ni autres objets « propices au fanatisme », mais seulement une règle du jeu de boston que les commissaires confisquent comme grimoire suspect. À peine en prison, l'abbé adresse de longs factums au Comité de sûreté, exaltant les services par lui rendus à la

cause du peuple et piétinant sa vieille folle de tante. C'est à « cette fille » qu'il doit tous ses malheurs ; alors qu'il « végétait dans les ténèbres de la superstition », les démêlés de cette démente avec l'archevêque de Paris ont arrêté sa carrière ecclésiastique, et voilà que, régénéré, il souffre encore des extravagances de cette femme bornée « qui a reçu de la nature toutes les dispositions nécessaires pour croire à toutes les sottises dont les vies des Catherine de Sienne et des Thérèse sont remplies ». Et l'abbé, le cœur gros d'amertume, signe laïquement citoyen Théot. On l'expédia à Bicêtre où il put méditer à loisir sur les inconvénients des parentés compromettantes.

Tels étaient les matériaux divers que Vadier s'apprêtait à mettre en œuvre, se gaudissant d'avance du coup de massue qu'il allait asséner à Robespierre et, par ricochet, à toutes les superstitions. Le thème, en effet, prêtait aux commentaires risibles ; un homme de talent et d'esprit l'eût développé en pittoresques tableaux ; mais Vadier n'était pas Voltaire, encore que, dans sa fatuité gasconne, il se flattât manifestement d'égaler en finesse et en légèreté de touche l'auteur de l'Essai sur les mœurs. D'ailleurs, il fallait être prudent et se garder une échappatoire dans le cas où le grand prêtre de l'Être suprême prendrait mal la plaisanterie. Résolu à lancer sa bombe le 27 prairial, Vadier, pour se ménager un bon public, avertit discrètement les camarades que ce serait gai. L'Assemblée, au jour dit, se préparait donc à rire, d'autant plus que Robespierre n'était pas là : comme il traversait, la veille, toujours sombre et l'oreille aux aguets, l'antichambre du Comité de salut public, il avait entendu Vilate disant dans un groupe : « Le Tribunal révolutionnaire s'égaiera demain à l'affaire de la Mère de Dieu. » Robespierre se tourna vers lui, l'air furieux : « Comment ? Êtes-vous sûr ? » Et, frémissant de colère, le visage

en feu : « Des conspirations chimériques pour en cacher de réelles ! » ajouta-t-il ; et il passa. Ainsi prévenu, il décida de ne point paraître à la Convention, le 27, et céda le fauteuil à Bréard.

Cette séance fameuse débuta, comme toutes les autres, par une série de communications que bredouillèrent les secrétaires et que personne n'écoutait : « La société populaire de Rivesalte fait part qu'elle a célébré, dans le temple de Raison, une fête en l'honneur du général Dagobert… » Le « temple de la Raison » ! On retardait à Rivesalte. « La société populaire de Stenay, Meuse, envoie à la Convention nationale les détails de la fête célébrée dans cette commune à l'occasion de l'inauguration d'un temple à la Raison… » L'Être suprême, décidément, n'avait pas dans les provinces beaucoup d'adorateurs. « Le citoyen Dange Menonval, artiste du théâtre de Rouen, fait hommage d'un drame intitulé : Le Crime et la vertu, ou Admiral et Geffroi. » « L'agent national du district de Neuville, Loiret, fait hommage à la Convention d'un hymne qu'il a composé il y a dix ans… » Telles étaient les broutilles quotidiennes de la Correspondance, qui se perdaient dans le bruit des conversations. Enfin, Vadier parut à la tribune, et le silence s'établit aussitôt.

Rien qu'à voir la longue et sinistre figure du Vieil inquisiteur, – les sobriquets étaient de mode à la Convention, – dont on n'ignore ni les délassements galants en société de joyeux compagnons, ni la tendre cohabitation avec sa servante Jeanneton, on prévoit déjà qu'on ne sera pas déçu. Rien de plus désopilant qu'un amuseur à visage grave et, dès les premiers mots, le contraste entre le sérieux de l'orateur et son terrible accent gascon, ses jeux de physionomie, ses intentions parfois égrillardes, mettent en joie tous ses collègues. L'occasion de rire ne se ren-

contre pas souvent, et ils la saisissent avec un entrain quasi puéril. Car le rapport de Vadier ne mérite pas les bravos et les éclats de joie prolongés dont le souligne le Moniteur ; c'est un salmigondis sans plan, décousu, où tout s'entremêle comme en un kaléidoscope détraqué : le roi de Prusse, les tyrans de l'Angleterre, la Vendée, les prêtres, le génie de la Révolution, l'enfer, Danton, Necker, l'Anglais spéculant dans son comptoir sur les folies religieuses, la faction d'Orléans et la scélératesse de Pitt.

La seule drôlerie un peu marquante consiste à transformer le nom de Catherine Théot en celui de Théos, – Théos, en grec, signifie Dieu, – et à tirer de ce maquillage des développements symboliques. Qui lit aujourd'hui ce pathos dans son texte officiel n'y découvre rien d'applicable à Robespierre ; pas même une allusion au très authentique laissez-passer octroyé par lui à dom Gerle ; mais il faudrait savoir si ce texte n'a pas été expurgé avant d'être livré aux protes du Moniteur et l'on doit croire, d'ailleurs, que le discours de Vadier prenait toute son importance de certains enjolivements fantaisistes sournoisement mis en circulation avant la séance : ainsi parlait-on beaucoup, mais bien bas, d'une lettre trouvée par Héron dans la paillasse de la prophétesse et adressée par elle à Maximilien ; elle l'y qualifiait de « mon cher fils », « d'homme divin » et le traitait de sauveur du monde. Or cette lettre, que nul n'a jamais vue, paraît bien n'avoir existé que dans l'imagination de Vadier ; mais cette drolatique insinuation permettait d'appliquer à Robespierre tous les traits mordants dirigés contre les dévots de la rue Contrescarpe : on laissait entendre qu'il comptait au nombre des initiés ; que le fauteuil laissé vacant, lorsque trônaient Gerle et la mère Catherine au milieu de leurs ouailles, lui était destiné ; on l'imaginait recevant les sept baisers fatidiques et comme les autres, s'attardant « à sucer vo-

luptueusement le menton de la vieille folle ». Ainsi transposé, le rapport prend un double sens et devient véritablement cinglant. Allusion à Robespierre, qui n'a ni femme ni maîtresse, le couplet sur « l'abnégation des plaisirs temporels imposée aux élus de la Mère de Dieu » ; allusion à Robespierre encore, rêvant la destruction de tout ce qui ne l'adule pas, cette prophétie du grand coup d'éclair « qui doit réduire en poudre tous les mécréants de la terre et n'épargner que les adeptes de la mère Catherine, immortels comme elle ; chantant ses louanges, ils jouiront sans fin, au paradis terrestre qu'elle va rétablir, de l'éclat radieux de son antique virginité ». Vadier concluait en proposant l'envoi au Tribunal révolutionnaire de la fille Théos, du médecin Quévremont-Lamotte, de dom Gerle et autres, avec ordre à l'accusateur public de rechercher et de poursuivre les complices de cette grande conspiration, ce qui fut décrété sans discussion. La Convention témoigna sa satisfaction en ordonnant l'impression du rapport, l'envoi aux armées, à toutes les communes de la République et la distribution de six exemplaires à chacun de ses membres. On n'avait pas fait plus pour le discours de Robespierre sur l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Vadier exultait ; sa bouffonnerie allait coûter la tête à un nombre illimité d'innocents ; mais il venait de porter un coup au tyran et Robespierre était atteint.

⁂

Il semblerait en effet que cette sournoise attaque l'eût désarçonné : il n'avait pas assisté, on l'a dit, à la séance ; mais il alla le soir au Comité de salut public ; l'accusateur Fouquier-Tinville, à qui Vadier s'était hâté d'envoyer le décret rendu, pour que l'exécution ne traînât pas, y arriva, lui aussi, vers neuf heures, ainsi qu'il faisait chaque soir, sa fournée quotidienne expédiée. Il ap-

portait les pièces de l'affaire Théot et venait prendre les ordres pour le lendemain. Dans l'antichambre, il rencontra Dumas, président de son tribunal ; le Comité tenait séance, et nul, d'après le règlement formel, ne devait le déranger dans ses travaux ; mais on faisait exception pour Dumas et pour Fouquier, acolytes indispensables. Ils pénétrèrent donc dans la salle des délibérations et l'accusateur public déposa les pièces sur le bureau. Robespierre s'en empara et se mit à les lire, ce que voyant, tous ses collègues, peu désireux de recevoir les premiers éclats de sa colère, s'esquivèrent l'un après l'autre, le laissant seul avec Dumas et Fouquier. Ayant feuilleté la liasse, Maximilien déclara l'affaire inepte et ordonna de n'y pas donner suite. Fouquier observa respectueusement que le décret lui imposait l'obligation de mettre en jugement les accusés ; Robespierre le fit taire et garda les papiers. Fouquier courut au Comité de sûreté générale qui siégeait à l'autre extrémité du château des Tuileries ; on l'y attendait pour régler la mise en scène de l'exécution de la vieille Théot et de ses adeptes : ce fut une grande déception, quand on apprit qu'elle était contremandée. « Pourquoi ? – IL, IL, IL s'y oppose », fit-il du ton exaspéré d'un homme frustré d'une aubaine. Ce soir-là on déblatéra fort, au Comité de sûreté, contre l'Incorruptible : il soustrayait au bourreau les illuminés ; donc il était des leurs. Ceci sembla d'autant plus évident, que, le lendemain, sa clémence trouvait une occasion bien autrement plausible de s'affirmer ; ce jour-là, on jugeait « ses assassins », c'est-à-dire la petite Cécile Renault, qui, au début du mois, s'était présentée à la maison Duplay, dans l'espoir déçu d'être reçue par lui. Pour ce crime allaient mourir cinquante-quatre personnes, dont aucune, – si l'on excepte le père Renault, son fils et sa sœur, parfaitement innocents, du reste, – n'avait jamais eu la moindre relation avec Cé-

cile. On leur avait adjoint Admiral, qui, à défaut de Robespierre, s'était rejeté sur Collot d'Herbois ; les autres, pris au hasard, faisaient nombre, servant à rendre plus imposant le châtiment de la « meurtrière ».

Ce procès fameux fut, en quelque sorte, l'inauguration des procédés de justice sommaire promulgués par la nouvelle loi : appel nominal des accusés ; puis cette question répétée cinquante-quatre fois : « Avez-vous connaissance de la conspiration ? » – Cinquante-quatre réponses négatives ; si l'un des inculpés essayait de discuter : « Citoyen président, je vous observe… – Tu n'as pas la parole ! À un autre ! » Nul interrogatoire, nulle audition de témoins, nulle plaidoirie. L'abattoir. Seul Admiral ne nia pas son projet d'assassinat ; mais il n'était là qu'en comparse et disparaissait parmi « les assassins de Robespierre » au nombre desquels figuraient un Montmorency, les deux Sombreuil, un Rohan-Rochefort, un savant, un prêtre, une actrice, un musicien, madame de Sainte-Amaranthe, sa fille, son gendre et son fils, sans compter le comte de Fleury que l'acte d'accusation ne nommait même pas. Tous furent condamnés à mort comme atteints et convaincus d'avoir pris part à la Conspiration de l'étranger : tel était le titre dont on décorait pompeusement cet amalgame ; mais pour que le public ne s'y trompât point et afin de bien marquer que ces misérables périssaient pour avoir trempé dans l'assassinat du grand homme, l'ordre vint du Comité de salut public de revêtir tous les condamnés du voile rouge des parricides. Qui joua ce mauvais tour à Robespierre ? L'exaspération de sa vanité lui aurait-elle inspiré la maladresse de requérir ou simplement d'approuver une mesure assimilant ses victimes aux régicides d'autrefois, et que certains ont considérée comme une machination de ses ennemis ? Il lui était cependant bien fa-

cile de la déjouer : puisqu'il s'arrogeait le droit de grâce pour Catherine Théot et ses affiliés, que ne protestait-il contre l'hécatombe de ses prétendus assassins ? Quoi qu'il en soit, l'effet fut pour lui désastreux. Il fallut suspendre le départ des condamnés pour confectionner en hâte, au moyen de sacs, leur livrée de mort et quand le long cortège de charrettes, escorté de gendarmes et de canonniers, se mit en route par les rues vers la barrière de Vincennes où était dressé l'échafaud, les gens le regardaient passer dans un silence consterné. Tant de victimes pour un seul homme ! Et quelles victimes : un vieillard de soixante-quinze ans, un adolescent de dix-sept ans, une jeune femme de dix-neuf ans, une petite ouvrière de dix-huit ans, et l'héroïne de l'affreux drame, Cécile Renault, qui n'avait pas vingt ans… « Le lambeau d'étoffe rouge qui drapait leurs épaules faisait ressortir l'éclat de leur teint » et la jeunesse de leurs traits ; la foule immense qui se pressait sur leur passage les contemplait avec stupeur. Elles parurent si belles que peu après, toutes les élégantes portaient des châles rouges.

Le bon sens du peuple parisien discerne pour la première fois une disproportion répugnante entre l'insignifiance du délit et l'effroyable magnificence du châtiment ; loin d'en être grandi, Robespierre paraît diminué. Aux yeux de ses collègues qui le voient journellement et de près, son prestige factice s'émiette depuis longtemps déjà. Lui-même est trop bilieux, trop attentif, pour ne pas s'en rendre compte : il peut supputer le nombre d'ennemis qu'il a dans la Convention par le succès de l'insolent rapport de Vadier sur la Mère de Dieu : ils se sont là démasqués en masse. Au Comité de salut public, c'est pis encore : si l'on excepte Saint-Just, la plupart du temps éloigné de Paris, et l'infirme Couthon, qui ne vient jamais aux séances du soir, Robespierre n'a

pour lui personne : il est méprisé de Carnot qui le juge « ridicule » et le tient à distance ; Billaud-Varenne, « orateur puissant », Collot d'Herbois, cabotin plein d'emphase, flairent en lui un dictateur et sa prudence de chat redoute leurs brutalités. Il jalouse Barère, trop séduisant, trop fin, trop madré, trop « bon enfant », qui le flatte et le trompe. Le laborieux Prieur, l'honnête Lindet le dédaignent et les délibérations sont venimeuses entre ces six hommes qui se surveillent, se guettent, s'invectivent et, pour un rien, se menacent de l'échafaud. Un jour, la discussion a été si vive que Robespierre, épuisé, s'est évanoui ; et, le 23 prairial, sur une virulente sortie de Billaud qui reproche à Robespierre d'avoir pris l'initiative de la terrible loi du 22 sans la soumettre, suivant l'usage, au Comité, les cris échangés sont tels que les promeneurs commencent à s'attrouper sur la terrasse des Tuileries. Il fallut fermer les fenêtres et baisser le ton.

Dans la masse de documents, de mémoires, de récits, de pamphlets et de justifications que nous ont léguée les survivants de cette époque tragique, pas une page ne renseigne nettement sur la topographie du Comité de salut public ; pas un contemporain ne s'est attardé à décrire cet appartement où, durant près de trois ans, a bouillonné la Révolution. Ceux qui venaient là, en habitués ou en passants, étaient trop absorbés, trop fiévreux, trop émus, pour prêter attention au décor de cet endroit redoutable dont nulle pierre ne subsiste aujourd'hui. Le Comité de salut public s'était installé, dès le printemps de 1793, aux Tuileries, dans les pièces naguère occupées par la reine Marie-Antoinette. On y parvenait par un grand escalier de pierre, prenant naissance sous un large porche accessible aux voitures et qui s'ouvrait, du côté du Carrousel, par deux arcades, à l'angle formé par le corps principal du Château et la galerie du bord de l'eau. Cet escalier, mon-

tant jusqu'aux combles desservait les grands appartements du rez-de-chaussée et du premier étage.

Le Comité de salut public s'établit au rez-de-chaussée, jadis habité par Louis XIV, dont la magnificence y avait laissé des traces. Du premier palier de l'escalier, élevé d'une quinzaine de marches au-dessus du sol, on entrait d'abord dans une vaste antichambre à deux fenêtres, dont le plafond, peint par Nicolas Mignard, représentait Apollon faisant accueil à Minerve, suivie des quatre parties du monde. On trouvait ensuite un second salon qui, au temps de Marie-Antoinette, avait été le billard ; puis venaient le salon de compagnie et la chambre de la Reine ; quatre colonnes encadraient l'emplacement du lit, formant alcôve ; on a dit que ces colonnes étaient creuses et « propres à cacher chacune une personne ». Au plafond planait la Nuit dans un manteau parsemé d'étoiles et portant en ses bras deux enfants figurant les songes. À la suite était le cabinet de toilette de la Reine. Ces cinq salles prenaient vue sur le jardin par de hautes fenêtres cintrées ; des fenêtres rectangulaires éclairaient les trois pièces suivantes : le cabinet « où l'on serrait le linge du Roi », la serrurerie de Louis XVI et son cabinet de repos. Un long couloir sans jour séparait l'appartement de la Reine de celui du Dauphin, donnant sur la cour du château, et de ce couloir montaient d'étroits escaliers communiquant naguère avec les pièces occupées par Louis XVI au premier étage.

Le Comité de salut public, en prenant possession du rez-de-chaussée de la Reine, le 7 avril 1793 au matin, s'y campa tant bien que mal. Les ouvriers travaillaient encore à l'installation de la Convention, qui ne put siéger aux Tuileries qu'un mois plus tard. La pièce « à colonnes », c'est-à-dire l'ancienne chambre à cou-

cher de Marie-Antoinette, fut choisie comme salle de délibérations. On se procura une table et des chaises ; mais quand, en juillet, Robespierre entra au Comité, tout de suite, il disciplina ses collègues et rédigea un règlement autoritaire, dont la minute autographe est restée aux archives : « Il faut que chaque membre ait une table particulière, et qu'il soit entouré de secrétaires et d'agents dignes de sa confiance ; il faut que chaque membre ait un emplacement séparé où il puisse travailler, et toutes les conditions physiques pour agir… ; il faut que le Comité soit fermé et inaccessible, sauf les cas très extraordinaires, et qu'il ait des agents pour maintenir cette partie de sa police ; que le Comité ne délibère jamais en présence d'aucun étranger », etc. Grand branle-bas ! Sous l'impulsion de ce maître, le Comité prit une extension inattendue : bientôt il débordera sur les anciens appartements du Dauphin, d'où sera expulsé le Comité colonial, puis sur les entresols, puis sur les appartements du Roi, puis sur le pavillon de Flore, et même sur les hôtels du Carrousel. Le nombre de ses secrétaires, de ses employés, de ses agents, de ses courriers, augmentait journellement ; il fallait chauffer, éclairer et meubler tout cela : les injonctions comminatoires pleuvaient sur l'administration du garde-meuble qui, pour satisfaire aux ordres de toute urgence, puisait dans ses magasins, dans les palais de la ci-devant liste civile, dans les maisons des riches émigrés. Une note des objets fournis donnera l'idée de ce qu'était, dès le début, cette formidable usine de révolution : 12 lits de veille garnis, 24 couchettes garnies, 50 paires de draps, 24 douzaines de serviettes communes, 600 paires de flambeaux, 1.000 chaises, tant garnies qu'en paille, 300 tables et bureaux divers, 50 flambeaux à garde-vue, 100 petites tables à écrire, 50 secrétaires en noyer, etc., etc. Et si l'on ne peut imaginer qu'à l'aide d'inventaires l'aspect de

cette fournaise jour et nuit attisée, du moins ces froids documents permettent-ils de reconstituer, à peu près, la disposition de ce lieu fameux, et de glaner quelques détails qui ne sont pas sans valeur.

Il est bien gardé : un poste au perron qui donne sur la cour, un autre sous la galerie du côté du jardin, des canonniers dans les antichambres. Très sobrement meublées ces salles où pénètrent les solliciteurs, et où le va-et-vient est incessant : rideaux en toile de coton, banquettes couvertes de moquette gaufrée, jaune ou à rayures safran et cramoisi. L'ancien billard de la Reine est devenu le premier secrétariat, le salon de compagnie est le deuxième secrétariat ; il sert à recevoir les citoyens venus pour parler aux membres du Comité ; ici encore, rideaux de toile et banquettes : l'austérité républicaine. La salle à colonnes, où siège le Comité, est déjà plus élégante. Outre qu'elle a conservé ses boiseries délicates, on l'a meublée de vingt-quatre chaises à dossier cintré, pieds cannelés, peintes en blanc, garnies de velours d'Utrecht bleu et blanc, et de douze chaises de paille « à la capucine ». Du beau plafond de Nicolas Mignard pend un lustre en cuivre doré et cristal de Bohême à six lumières ; et, au-dessous est placée une grande table en acajou, dont les sabots et les chapiteaux sont de bronze doré ; agrandie « de toutes ses allonges », c'est sans doute celle autour de laquelle prennent place les membres du Comité, quand ils se réunissent à leurs collègues de la Sûreté générale. On trouve encore, pour les pièces suivantes, un coffre-fort réclamé par Carnot et Prieur, pour y serrer probablement les états de l'armée et des mouvements de troupes ; des chaises en acajou, dossier en lyre, assise de maroquin jaune ; d'autres à dossier en gerbe, couvertes de velours de soie cramoisi. Mais c'est pour leurs appartements particuliers que les membres du Comité se

sont montrés le plus exigeants. On rencontre, dans les cartons du garde-meuble, un inventaire détaillé et descriptif des meubles de luxe fournis au Comité de salut public, et la liste s'allonge des beaux lustres, des bureaux somptueux en marqueterie, des bronzes, des glaces, des tapis précieux, des rideaux de gros de Tours ou de taffetas, non destinés, c'est certain, aux employés, et encore moins aux salles dont le public a l'accès. Du cabinet de Robespierre on ne sait rien, sinon « qu'il était établi dans un local séparé, et que nul n'y mettait les pieds » ; il pouvait s'y rendre « sans rencontrer personne », et, les jours fréquents où son humeur n'était pas liante, « il affectait de traverser la salle du Comité après la levée de la séance ». Sur l'intérieur de Billaud-Varenne on est mieux renseigné : le farouche démocrate dispose d'un « grand bureau en bois de rose, façon Boule, de six pieds de long, figures et encadrements de bronze, sabots, etc., le tout d'or moulu… ; d'un autre bureau d'acajou garni de bronzes dorés, d'un tapis de moquette bleue et blanche et d'un lit »…

Ah ! ces lits ! Leur description est éloquente : sept au moins des membres du Comité se sont installés à demeure dans le palais des rois, car c'est le nombre que fournit le garde-meuble de lits complets, « à quatre colonnes, garnis de leurs étoffes en damas cramoisi, bordées d'un galon de soie », ou « en fleuret rayé vert et blanc », avec « un sommier toile et crin, deux matelas de laine et futaine, traversin, lit de plume, deux couvertures de laine blanche », etc. Le lit de Saint-Just, – qui, dans son projet d'Institutions civiles et morales pour l'éducation des jeunes citoyens, décrétait : « Ils couchent sur des nattes et dorment huit heures », – le lit de Saint-Just devait être particulièrement élégant et douillet : est-ce pour celui-là qu'on réclamait, en nivôse, des draps fins, dit « draps de seigneurs » ? Il ne couchait pas sur des

nattes, lui, car on voit Barère s'adressant au ministre de l'Intérieur pour avoir un « lit pareil à celui du citoyen Saint-Just », et le conservateur du garde-meuble reçoit l'ordre de mettre tout en œuvre pour le satisfaire.

Du reste, si les autres Comités sont un peu négligés, au point que celui des Pétitions et de la Correspondance s'offusque du papier de tenture qui tapisse son local, et dont les fleurs de lys et le mot roi indéfiniment répété « offensent ses regards », celui de Salut public ne se refuse rien. Ses remises et ses écuries sont bien pourvues : une voiture à quatre places, « pour les différentes courses qu'il est dans le cas de faire, et dont il se sert journellement » ; une berline avec un attelage suffisant, sept chevaux de selle de bonne qualité, plus « deux chevaux attribués au paralytique Couthon ». La présence de cette cavalerie rend vraisemblable le bruit qui courut alors de leçons d'équitation prises en grand mystère par Robespierre, au parc Monceau, et dont le résultat ne fut pas encourageant. Saint-Just, on le sait par un rapport de police, était devenu cavalier et chevauchait quotidiennement au bois de Boulogne.

Cette brève incursion dans l'intimité du Comité de salut public aidera peut-être à comprendre certains épisodes mal connus ou volontairement tenus dans l'ombre par les contemporains. Les membres des Comités de gouvernement prenaient grand soin de tenir secrètes leurs dissensions : chaque fois que l'un d'eux parlait à la Convention, il vantait le touchant accord des délibérations et la parfaite union entre le Comité de salut public et celui de sûreté générale. Ils gagnaient à cette comédie la prorogation mensuelle et, par suite, la pérennité de leur importance. Il n'y avait plus pourtant à s'illusionner ; la rupture était imminente, et

les rares qui n'avaient pas perdu tout sang-froid en diagnostiquaient déjà les symptômes.

Au nombre de ceux-ci fut Payan, l'un des plus chauds robespierristes : ancien officier d'artillerie, démissionnaire en 1790, nommé, en 1793, administrateur du département de la Drôme et envoyé, à ce titre, en mission à Paris, il plut à Robespierre qui lui donna la succession de Chaumette et le fit agent national de la Commune. De famille honorable et aisée, de belle tenue, intelligent et actif, Payan, aveuglé par son culte pour Maximilien, s'efforçait de surpasser celui-ci en jacobinisme. Il avait, en germinal, interdit la représentation du Timoléon de Chénier, cette tragédie mettant en scène « des rois honnêtes et des républicains modérés ». « Belle leçon à présenter au peuple ! écrivait-il, indigné, beaux exemples à lui donner ! » Or, dans les premiers jours de messidor, Payan adressait à Robespierre une lettre confidentielle, le conjurant de ne point traiter à la légère l'affaire de la Mère de Dieu. Il lui signale l'hostilité évidente de Vadier et de tout le Comité de sûreté générale, qui, « soit jalousie, soit petitesse des hommes qui le composent, a voulu dévoiler une conspiration, mais n'a fait qu'une comédie ridicule et funeste à la patrie. Quelque jour peut-être, ajoutait-il, découvrirons-nous que ce rapport est le fait d'une intrigue contre-révolutionnaire ». Mais encore « doit-on sonder le précipice qu'il faut combler, et non s'en éloigner avec un respect craintif qui deviendrait fatal à la patrie ». Et il exhorte l'Incorruptible de riposter à la facétie de Vadier par un rapport intéressant, un rapport décisif où tous les conspirateurs seront démasqués et qui apprendra à la France « qu'une mort infâme attend ceux qui ne se rallieront pas au gouvernement révolutionnaire ». Se débarrasser au plus vite de toute opposition avérée ou latente, voilà le remède : « Vous ne pouvez

choisir de circonstances plus favorables pour frapper : Travaillez en grand ! »

Le conseil était plus opportun qu'anodin, et Robespierre le jugeait si efficace, qu'il l'avait devancé déjà en demandant au Comité de salut public les têtes d'un certain nombre de conventionnels, celles de Tallien, de Bourdon de l'Oise, de Fouché, de Dubois-Crancé et « quelques autres ». Sa requête fut éludée ; le lendemain il insista ; mais Billaud-Varenne, au nom des autres, refusa net. Ulcéré, Robespierre sort ; il boude. Il boude ses collègues, comme jadis au temps de Louis-le-Grand, il boudait ses condisciples, comme il a boudé l'Académie d'Arras et ses confrères du Conseil d'Artois : « Sauvez la patrie sans moi », crie-t-il.

Il quitte le Comité, sans pourtant démissionner, car la crânerie n'est pas son genre ; sa ténacité demeure évasive et oblique ; il se confinera désormais au second étage des Tuileries, à ce bureau de police créé, en principe, pour surveiller les fonctionnaires, mais dont il a étendu les attributions, empiétant ainsi sur celles du Comité de sûreté générale. Saint-Just dirige ce bureau ; mais Saint-Just est en mission, et Robespierre ne dédaigne pas de le suppléer. D'abord, le travail lui plaît : aidé par les commissions populaires qui lui dressent des listes de suspects, il compulse, annote, confère avec l'agent national Payan et avec le maire de Paris, Lescot-Fleuriot, deux hommes tout à lui. Il reçoit Dumas, le président du Tribunal révolutionnaire, et l'accusateur public, Fouquier-Tinville ; tous sont empressés à lui plaire et ne le contredisent jamais. Un gendarme veille en permanence à la porte de son cabinet. Les membres du Comité, qui ne le voient plus, savent « qu'il vit là-haut avec les membres du Tribunal », et

Carnot, auquel cette besogne répugne, déclare « qu'il ne signera plus aucune pièce émanée de ce Sanhédrin », où personne ne se hasarde.

Àcinq heures, quand ses collègues ont levé leur séance, Robespierre descend, traverse la salle du Comité, où il donne quelques signatures, affectant de ne s'absenter réellement que des délibérations communes. Il se ménage ainsi une échappatoire dans le cas où les autres mettraient à profit son absence pour se débarrasser de lui, car tout membre d'un Comité qui, sans excuse valabe, se dispense de paraître durant trois jours, peut être remplacé d'office. Robespierre se montra, cependant, deux fois au moins, à des séances plénières, c'est-à-dire à celles qui réunissaient le Comité de salut public au Comité de sûreté générale.

Quel regret qu'aucun des témoins survivants n'ait pensé ou consenti à tracer pour la postérité un récit sans partialité de ces assemblées pour toujours fermées à l'histoire ! On a seulement, pour les évoquer, les pamphlets ou les mémoires de gens qui n'y assistaient pas, ou les justifications et les plaidoiries de ceux qui en faisaient partie, des relations de seconde main souvent inspirées par la rancune ou l'apologie. Robert Lindet, Carnot, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère, Prieur, David, Vadier, Amar et d'autres devaient pourtant savoir que, eux disparus, nul ne pourrait nous léguer le procès-verbal vécu de ces scènes mémorables, dont notre imagination curieuse se fait un tableau si terrible et si grand. N'avaient-elles donc point à leurs yeux la même grandeur ? N'en gardaient-ils qu'un souvenir banal et mesquin ? Éprouvaient-ils une honte à nous dire le « j'étais là, telle chose m'advint », devant lequel pâlissent toutes les méthodes historiques et s'effacent les compilations les plus savantes ? À défaut

de ces témoignages irrécusables, il faut se satisfaire de versions moins autorisées ; celle du conventionnel Baudot, par exemple, qui nous montre Robespierre et Saint-Just se présentant un soir au Comité : ils ont attendu l'heure tardive, « l'heure sépulcrale », parce qu'ils savent que « les grands coups doivent se porter dans les ténèbres ». Tout de suite Robespierre attaque audacieusement Carnot, lui reprochant la maladresse de ses plans de campagne, et osant dire que l'organisateur de la victoire est d'accord avec les ennemis de la République. Le grand Carnot, contenant sa révolte, couvre des mains son visage, et l'on voit des larmes de rage qui coulent entre ses doigts. – Empruntant ensuite à Barras, on voit maintenant Robespierre, revenant aux têtes qu'il exige : sa liste s'est augmentée ; il la donne ; la lecture est écoutée froidement ; le Comité se refuse à « entamer » l'Assemblée. Robespierre se lève et va pour sortir : en ouvrant la porte, il voit, dans l'antichambre, un grand nombre de citoyens, parmi lesquels plusieurs députés, de ceux, peut-être, dont il veut la mort. Saisi, il recule, se retourne vers ses collègues, encore assis autour de la grande table, et crie, pour qu'on l'entende : « Vous voulez décimer la Convention, je n'y donnerai pas mon adhésion ! » Collot d'Herbois bondit de sa chaise, indigné d'une telle hypocrisie ; il court à Robespierre, l'empoigne brutalement par son habit, le tire à lui pour le faire rentrer, gueulant à toute voix aux gens de l'antichambre : « Robespierre est un infâme, un tartufe ! Il nous impute ce dont il est coupable. Nous aimons tous nos collègues ; c'est cet homme-là qui veut les égorger tous. » Il tient son ennemi au collet, le secoue : on les sépare et, parmi la foule épouvantée, Robespierre s'esquive. « Il tremblait en marchant, ajoute Barras, qui l'accompagna un bout de chemin ; il me regardait avec des yeux incertains qui paraissaient à la fois me remercier

de l'avoir sauvé, et, en même temps, me reprochaient l'état d'humiliation où je l'avais vu… »

Dans les Mémoires de Barère, – un témoin, celui-là, mais partial, et pour cause, – c'est, un autre jour, les deux Comités étant réunis, Maximilien qui réclame, obstiné, « l'établissement de quatre Tribunaux révolutionnaires ». On le laisse parler, puis quelqu'un demande si personne n'a d'autre proposition à présenter. Saint-Just prend la parole : il trace de la situation un tableau sinistre : le mal est à son comble ; le seul moyen de salut est la concentration des pouvoirs, l'unité des mesures de gouvernement… On l'invite à préciser le but de ces récriminations. Alors, avec ce flegme arrogant qui est sa manière, il propose de nommer un dictateur, un homme qui bénéficie de la confiance du peuple, un citoyen vertueux et incorruptible. « Cet homme, conclut-il, c'est Robespierre ; lui seul peut sauver l'État. Je demande qu'il soit investi du pouvoir suprême et que les deux Comités en fassent dès demain la proposition à la Convention. » On proteste, on ricane… Ici intervient la relation d'un autre témoin, anonyme celui-ci, mais qui paraît avoir bien vu. « Pendant l'allocution de Saint-Just, dit-il, Robespierre s'était promené autour de la table, gonflant ses joues, soufflant avec saccades : tout annonçait l'agitation de son âme. Il feignait une grande surprise : « Qui t'a inspiré cette proposition, Saint-Just ? Une dictature est nécessaire à la France ; je le pense comme toi ; mais il y a, dans la Convention, beaucoup de membres qui méritent plus que moi d'attirer les suffrages… » Couthon, de son ton doucereux, appuya la motion de Saint-Just. Le Comité n'accorda qu'une attention dédaigneuse à cette singulière ouverture. Saint-Just prenait des notes sur les paroles de chacun des opinants. » Les dictateurs, honteux et dépités, se virent éconduits, et la liste que Robespierre promenait

depuis près d'un mois et sur laquelle il consignait les têtes à couper, s'allongea probablement ce jour-là de quelques noms.

Dictateur ! Qu'il rêve le pouvoir, c'est possible, c'est probable, même : sa haute opinion de lui-même le persuade que l'état lamentable du pays n'est dû qu'à l'incurie, qu'à l'incapacité, à la corruption des gens qui le gênent et le paralysent : s'il était le seul maître, la France serait un paradis. Rousseau, dont il est le disciple, n'a-t-il pas écrit, d'ailleurs, dans le Contrat social : « Si le péril est tel que l'appareil des lois soit un obstacle à s'en garantir, alors on nomme un chef suprême qui fasse taire les lois et suspende un moment leur autorité souveraine » ? Robespierre a médité cette maxime, car, dans les papiers que, plus tard, on trouvera chez lui, se rencontrera une note essentielle de son écriture et qui débute ainsi : « Il faut une volonté une. » Telle était, après trois ans d'expérience, l'opinion du plus fameux démocrate qui fut jamais ! Et Saint-Just, avec lequel il est en parfaite communauté d'idées et de projets, inscrit, dans ses apocalyptiques Institutions, ce précepte : « Il faut, dans toute révolution, un dictateur pour sauver l'État par la force, ou des censeurs pour le sauver par la vertu. » Mais si Robespierre ambitionne la dictature, qu'il propose à ses ennemis de la lui décerner et de se mettre entre ses mains, voilà qui dénoterait une naïveté déconcertante. Quel espoir de rallier à ce projet fou Carnot qu'il vient d'insulter, Collot qui l'a pris à la gorge, Vadier qui ne lui pardonne pas de l'avoir frustré de « sa fournée », – la belle fournée où il comptait offrir aux badauds parisiens le spectacle de la Mère de Dieu, mourant sur l'échafaud, avec un ancien moine, protégé par Robespierre, et toutes les ouailles auxquelles elle a promis l'immortalité corporelle ? Et si Robespierre se pose en candidat à la dictature, comment n'est-il pas immédiatement arrêté ? Tous les jours on

emprisonne des gens pour un crime moindre : les états des Commissions populaires mentionnent des motifs de suspicion : on en rirait, si la guillotine n'était pas au bout : « Égoïste. » – « A gardé chez lui des tasses à l'effigie de Necker et du tyran. » – « Ne croit pas aux bienfaits de la Révolution. » – « Ne fréquente que des gens comme il faut. » Et pour avoir voulu la dictature, reniement de tout l'effort accompli depuis trois ans, Robespierre ne serait pas inquiété ! Est-ce vraisemblable ? Il serait donc au-dessus des lois ? Pourtant ces hommes devant lesquels il se démasque imprudemment, ils l'ont toisé, depuis tant de mois qu'ils vivent avec lui ; ils savent ses petitesses, sa jalousie, son insociabilité, son esprit brouillon et soupçonneux ; et ils le déclarent inattaquable ! À force de l'exalter pour s'épauler de sa grandeur factice, ils l'ont juché si haut qu'il leur échappe ; mais, sur le piédestal qu'ils lui ont inconsidérément élevé, il n'est plus, comme disent les dessinateurs, « à l'échelle » ; il y fait figure mesquine et leur réapparaît dans sa gaucherie première. Un penseur a dit : « Il ne faut pas toucher aux idoles ; la dorure en reste aux mains. » Or l'idole de la Révolution, complètement dédorée, maintenant hors d'atteinte, dirige sur ses renégats la foudre dont ils l'ont armée.

Au Club des Jacobins, rempli de ses fidèles, il sonne le tocsin d'alarme. Là, il est chez lui : la famille Duplay y a une tribune réservée, comme jadis la famille royale avait sa loge aux spectacles. Il se pose en victime ; il menace, sûr de vaincre : « Le crime conjure dans l'ombre la ruine de la liberté !... Une multitude de fripons et d'agents de l'étranger ourdit dans le silence une conspiration de calomnies et de persécutions contre les gens de bien... On s'efforce de jeter sur les défenseurs de la République un vernis d'injustice et de cruauté... Tels patriotes qui veulent venger la liberté et l'affermir sont sans cesse arrêtés dans leurs

opérations par les calomnies qui les présentent aux yeux du peuple comme des hommes redoutables et dangereux. » – Le crime, les fripons, les agents de l'étranger, les calomniateurs, ce sont les Comités et la Convention… Les gens de bien, les défenseurs de la liberté, les patriotes, c'est lui. Car il n'a qu'une note et ne parle, – toujours par insinuations, – que pour entreprendre son propre éloge et maudire ceux qui ne l'admirent pas. Il ne les nomme jamais : ses anathèmes aspergent plus d'ennemis en restant impersonnels. « À Londres, on me dénonce comme un dictateur ; ces calomnies sont répétées à Paris ; vous frémiriez, si je vous disais en quel lieu ! » Ceci vise le Comité de salut public dont les dissensions, soupçonnées à la Convention, demeurent ignorées du gros public. Mais Robespierre ne ménage plus rien : « Que direz-vous, si je vous apprends que ces atrocités n'ont pas semblé révoltantes à des hommes revêtus d'un caractère sacré ; que, parmi nos collègues eux-mêmes, il s'en est trouvé qui les ont colportées ! » Par bonheur, l'Être suprême veille sur lui : « La Providence a bien voulu m'arracher des mains des assassins », – la pauvre petite Cécile Renault, – « pour m'engager à employer utilement les moments qui me restent encore… » Et, pour mieux jeter l'alarme, il insinue que les méchants méditent de l'exclure du Comité : « Si l'on me forçait à renoncer à une partie des fonctions dont je suis chargé, il me resterait encore ma qualité de représentant du peuple, et je ferais une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs. »

Que de telles paroles pussent être prononcées ; qu'un membre du gouvernement osât ainsi prêcher la révolte et le fît impunément, voilà qui permet de discerner de quel côté soufflait la Terreur. Robespierre, d'après un paradoxe actuellement en cours, succomba pour avoir tenté d'abattre l'échafaud. C'est sa clémence

qui l'aurait perdu. Or, jusqu'à son dernier jour, qui est proche, il ne cessera de préconiser et de perfectionner la bienfaisante institution du Tribunal révolutionnaire, peuplé de ses créatures ; il le surveille et le dirige. Depuis qu'il s'est éloigné du Comité et qu'il donne tous ses soins au bureau de police, les hécatombes ont décuplé ; en ce mois de messidor, aidé par son compatriote Hermann, qu'il a fait commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, il s'occupe de vider les prisons, et Fouquier se voit obligé de refuser l'ouvrage. Pourtant Robespierre n'est pas féroce à la façon des Carrier et des Le Bon : il a horreur du sang ; son impressionnabilité nerveuse l'éloigne de tout spectacle tragique : on ne l'a vu ni au 10 août, ni en septembre ; il est douteux que, comme tant d'autres, il soit allé, même une fois, jusqu'à la place voisine de sa demeure pour y voir une exécution. On raconte que, le jour où devait tomber la tête de Louis XVI, il recommanda à Duplay de fermer la porte de la maison : Éléonore Duplay s'informant du motif de cette précaution : « Ah ! dit-il, c'est qu'il passe aujourd'hui devant la maison de votre père quelque chose que vous ne devez point voir. » Ces contradictions étonnent, et on en profite pour décharger de certains crimes sa mémoire qui sera toujours controversée. Il est manifeste que, s'il l'avait voulu, il pouvait mettre fin à la Terreur : dans les Souvenirs d'un contemporain bien placé pour savoir, se trouve un mot impressionnant : « Si Robespierre demande du sang, le sang sera versé ; s'il n'en demande pas, personne n'osera en demander. » Or il en demandait, il en demandait à flots : non point par goût, mais par politique : la guillotine était son arme, son argument ; et il pourrait bien se faire que, par sa loi du 22 prairial, par ses commissions populaires, par son action au bureau de police, par ses conspirations des prisons, qui stimulèrent si épouvantablement l'activité

du Tribunal, Robespierre cherchât à discréditer ses ennemis des Comités auxquels, ignorant des rouages, le public écœuré attribuerait cette recrudescence d'assassinats.

Le 11 messidor, le Comité marque un point : la victoire de Fleurus est annoncée ce jour-là ; le sol français est délivré et nos soldats touchent aux portes de Gand. La Convention trépigne d'enthousiasme : le peuple de Paris est ivre d'allégresse. C'est un échec pour Robespierre. Il n'aime pas les militaires ; ceux-là aussi, il les jalouse ; il envie leur prestige dont il a méfiance parce qu'il nuit au sien. Il a essayé de les égaler ; sans succès. Cambon, entrant un jour dans la salle où travaillait Carnot, n'y trouva que Maximilien, « environné de cartes et de mémoires militaires » ; le front dans les mains, il cherchait à s'initier aux mystères de la tactique : « Je n'y comprendrai jamais rien », gémit-il d'un accent dépité. Une autre fois, il dit à Carnot, d'un ton plus voisin de l'aigreur que de l'humilité : « Tu es bien heureux ! Que ne donnerais-je pour être militaire ! » L'emphase de Barère, chargé de commenter à la tribune les rapports des armées, l'exaspérait : il aurait souhaité moins d'éclat ; les bonnes nouvelles le réjouissaient peu : il lui échappa de dire à Carnot : « Je vous attends à la première défaite. » La grande victoire de Fleurus lui portait, d'ailleurs, un coup direct : à quoi bon maintenant tant d'échafauds, puisque les ennemis sont battus ? L'invasion étrangère, prétexte du gouvernement révolutionnaire, est repoussée : c'est donc la fin des tueries, des emprisonnements et des proscriptions. 11 messidor, une de ces dates heureuses où tous les Français fraternisent : le soir, illumination des Tuileries ; sur l'amphithéâtre conservé depuis la cérémonie de l'Être suprême, grand concert, comprenant la première audition du Chant du départ. La foule immense, répandue dans le jardin, acclame l'hymne magni-

fique et prolonge jusqu'au jour ses chants et ses danses. Ceci encore déplaît à Robespierre, offusqué par l'obsédante intuition de la vanité des mesquineries tortueuses de sa politique, comparées à l'éclatante victoire de nos soldats, dont l'écho met Paris en liesse. Cette joie dont il n'est pas l'objet, ce chant de gloire célébrant d'autres exploits que les siens l'atteignent comme une injure : « On juge de la prospérité d'un État, dit-il, moins par les succès de l'extérieur que par l'heureuse situation de l'intérieur… »

Il donne libre cours à sa bile le 21 messidor, aux Jacobins, déclarant que : « la véritable victoire est celle que les amis de la liberté remportent sur les factions », s'efforçant ainsi de rabaisser les valeureuses armées de la République et l'admirable Carnot qui les a créées. En quoi sa jalousie maladive l'inspire mal, car le moindre faux pas peut maintenant le précipiter. Payan l'a pressenti : l'hilarante révélation des mystères de la Mère de Dieu a porté un coup funeste au culte comme au pontife de l'Être suprême. En opposant au proclamateur du dogme de l'immortalité de l'âme une vieille sorcière aux trois quarts folle, mais bien plus forte encore, puisqu'elle décerne à ses élus l'immortalité du corps, Vadier a fait œuvre de maître : depuis qu'on a ri de lui, coïncidence bien saisissante, Maximilien est comme un homme qui ne veut pas s'avouer touché, mais qu'une pourchasse inquiétante déroute.

Il semble qu'il se dérobe, troublé, n'ayant plus foi dans son prestige délabré, mais seulement dans les forces qu'il tient en réserve : et ceci amène à examiner du plus près possible ceux qui formeront son état-major à l'heure du combat, et composeront son gouvernement après la victoire.

5

Elle n'avait pas bon renom, dans les derniers mois de l'an II, la séquelle de l'Incorruptible, bien qu'on en connût fort imparfaitement le mystérieux embauchage et le véritable effectif. On en savait assez, néanmoins, pour redouter l'éventuelle entrée en scène de cette obscure racaille, recrutée parmi ce que la France révolutionnaire comptait de plus convoiteux ou de plus dégradé. « Les âmes viles qui t'entourent… », écrivait à Robespierre la pauvre Lucile Desmoulins, renseignée par les confidences de son Camille. D'autres, également informés, s'effrayaient de ces « sicaires » que collectionnait le sombre tribun : « Quelle espérance d'avoir un gouvernement avec des satellites hors de toute instruction et de toute morale ? » D'autres encore constataient, non sans joie, que « Robespierre et ses complices se perdaient par la bassesse de leurs agents ». Certains, enfin, supposaient que, « en s'environnant de gens qui avaient de graves reproches à se faire », il s'assurait astucieusement le concours de séides d'autant plus sûrs que, « d'un mot, il pouvait les placer sous le glaive ». Les contemporains s'en sont tenus, pour la plupart, à ces généralités et s'il est malaisé de déterminer aujourd'hui le contingent de cette méprisable cohorte, il est plus difficile encore de comprendre comment Robespierre, si vaniteux, si distant, apologiste de la vertu, infatué de son éducation et de son mérite, a pu se plier à de tels compagnonnages et associer à sa partie de si grossiers partenaires. Peut-être son maladif besoin de domination, exaspéré par l'aversion que lui portaient ses collègues, trouvait-il à se satisfaire pleinement au commandement de cette phalange de flibustiers, momentanément dociles et soumis dans l'expectative des grands profits imminents.

On voit, dans une vitrine du Musée des Archives, une liste d'une centaine de noms, griffonnée de la main de Robespierre, ayant pour titre : Patriotes ayant des talents plus ou moins. La plupart de ces noms ne rappellent rien aux visiteurs du palais Soubise ; leur nomenclature présente un grand intérêt cependant, car c'est dans ce répertoire que puisait Maximilien pour fournir de fonctionnaires à lui dévoués les administrations et les tribunaux. Certains, par son crédit, furent vite et bien nantis : à côté des Hermann, des Payan, la majorité des patriotes inscrits là sont des inconnus : ouvriers, petits commerçants, artisans, paysans même ; mais tous doués d'éminents mérites, évidemment, car ils sont pourvus de bonnes places : on y trouve Lubin, le boucher du faubourg Saint-Honoré : il deviendra secrétaire de la Commune ; Raisson, un limonadier : il sera promu commissaire aux subsistances ; le menuisier Ragot, – bientôt membre de la sanguinaire Commission d'Orange ; Lambert, le berger d'Étoges, complètement illettré, pas méchant, d'ailleurs : en qualité de commissaire du pouvoir exécutif, il mettra au pas toute la Champagne… Il fait bon être sur la liste de Robespierre : il serait précieux de connaître sur quels renseignements ou sur quelles recommandations, à la suite de quelles enquêtes il les y consignait. L'indiscrétion des dossiers d'archives permet d'en identifier quelques-uns.

On a déjà nommé, au cours de ce récit, l'imprimeur Nicolas, qui avait installé ses presses dans le voisinage immédiat de la maison Duplay et auquel la clientèle du gouvernement procurait de très lucratifs travaux. Il imprime pour les Jacobins, pour la Convention, pour le département, ses presses ne suffisent pas aux commandes : dans un carnet de l'ami Payan, agent national de la Commune de Paris, on lit : « Quel moyen employer pour

procurer au citoyen Nicolas, au prix d'estimation, six presses que l'on prendrait parmi celles des émigrés ou des guillotinés ? » Le moyen fut vite trouvé : on incarcéra « comme complice des assassins de Robespierre », l'imprimeur Pottier, on le guillotina, et l'on porta chez Nicolas cinq de ses neuf presses avec leurs accessoires, casses et caractères compris ; quant à l'estimation, on négligea de l'établir. Ceci explique la prospérité de l'atelier Nicolas : l'affaire était montée en grand et avait trois commanditaires : Lazowski, le fameux terroriste, entraîneur de foules, quelque peu septembriseur ; le menuisier Duplay, soit pour son compte, soit comme prête-nom de Robespierre ; et Pierre-François Deschamps, qui, placé sur la liste des citoyens ayant des talents, cumulait à ce titre les fonctions d'agent de la Commission de commerce et approvisionnements de la République, avec le grade d'aide de camp du général Hanriot, commandant en chef l'armée parisienne. On ne s'étonne donc pas que Deschamps se soit rapidement enrichi : simple marchand de bas, rue Béthisy, au début de la Révolution, il s'est logé, depuis ses grandeurs, rue des Petits-Augustins, avec sa jeune femme et son premier-né qui est le filleul de Robespierre ; il passe la saison d'été à Maisons-Alfort, dans une belle maison d'émigré louée 2.000 livres et qui comporte un parc de 14 arpents. Il apporte là pour plus de 30.000 francs de linge, « entre autres des draps très fins et très étendus qu'on présume provenir de la ci-devant reine Marie-Antoinette ». Deschamps se propose même d'acheter à Maisons-Alfort, la maison de l'émigré Le Chanteur et compte « la pousser jusqu'à 400.000 livres ».

Il faut dire que, outre ses fonctions officielles, Deschamps remplissait auprès de Robespierre un emploi de confiance ; non seulement il ne refusait pas, à l'occasion, d'aller dans les départe-

ments arrêter les suspects, mais il s'occupait de porter en province « la bonne parole » : c'est ainsi que, en messidor, il est à Boulogne-sur-Mer, muni d'un pouvoir signé de Robespierre et de Couthon, le chargeant d'une mission secrète. Elle consiste à visiter les autorités locales, à chanter les louanges de Maximilien, et à dénigrer Carnot, « un f… gueux qui reste la nuit au Comité pour être à portée d'ouvrir tous les paquets » et qui a failli compromettre la victoire de nos armées ; Legendre, Tallien, sont aussi « des gueux » ; Bourdon de l'Oise ne vaut pas mieux… Le plus piquant est que Robespierre paie sur les fonds du Comité de salut public cette propagande contre son collègue du dit Comité.

Cette manne de places et d'avantages, l'espoir de prochains bénéfices, plus importants encore, encourageaient à se rallier au parti de l'Incorruptible, car on savait que sa générosité envers ses fidèles ne connaissait pas de limites, d'autant plus qu'elle s'exerçait aux frais de la nation. On a déjà cité le cas de Calandini, le savetier promu général, de Duplay, de Cietty, chargés de travaux par le gouvernement, du serrurier Didiée, de Nicolas, des cousins de madame Duplay, nommés jurés à dix-huit francs par jour, de Garnier-Launay, de l'épicier Lohier devenus juges au Tribunal révolutionnaire. On pourrait citer bien d'autres traits de la sollicitude de Robespierre envers ses bons serviteurs. Le compagnon joaillier Boullanger est, comme Deschamps, aide de camp d'Hanriot ; lui aussi se trouve sur la liste des citoyens ayant des talents ; il y voisine avec Mathon, qui est administrateur des charrois, avec Fleuriot-Lescot, qui est maire de Paris, avec Lasne qui est secrétaire général de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, avec Moënne, substitut de l'agent national Payan, avec Garnerin, chargé d'importantes missions en Alsace. Les moins doués sont casés en masse dans le jury du tribunal de

Fouquier où le travail n'exige aucune aptitude. Les créatures de Robespierre y foisonnent : le charpentier Trinchard, « l'homme de la nature », qui finira policier du Directoire, et qui s'est immortalisé par la lettre fameuse où il se vante d'avoir été l'un de ceux qui on juge la bete feroche qui a devoré une grande partie de la république, celle que l'on califiait de ci deven reine ; Sempronius Gracchus Vilate, l'espion de tout le monde, qui, en récompense de ses services éminents, occupe l'appartement de la princesse de Lamballe au pavillon de Flore ; le musicien Lumière ; le perruquier Ganney ; le sabotier Desboisseaux dont l'échoppe est « sous les voûtes de l'église Saint-Louis-en-l'Île » ; le cafetier Chrétien ; le luthier Renaudin qui passe pour être « le meneur du jury » ; l'ancien laquais Pigeot qui a l'honneur d'être le coiffeur de Robespierre ; l'ex-gardien de bureau Brochet « ami intime et espion » de Maximilien. Mais l'un des plus intéressants est Villers, qui figure au Moniteur parmi les jurés nommés par Robespierre au 22 prairial, sans indication de profession, ce qui s'explique, car ce Villers n'est autre que le domestique commun à Saint-Just et à Le Bas. Inscrit sur la liste des patriotes à employer, – et l'on ne peut nier qu'il ait des talents, car il est bon cuisinier et sait soigner les chevaux, – complètement illettré, d'ailleurs, il siège rarement au Tribunal, et « seulement pour compléter le nombre des jurés » ; il est néanmoins un personnage : Payan se sert de lui pour des besognes mystérieuses et, quand Villers voyage, il est, sur son passeport, qualifié d'« agent du pouvoir exécutif ». Saint-Just ne le paye pas : il lui emprunte, au contraire, de l'argent, et lui doit 2.386 livres, qu'il a promis de lui rendre « pour le 10 ou 12 thermidor ».

Tous spéculent sur l'avenir de Robespierre : tous, en attendant mieux, lui doivent leur salaire quotidien ; aussi le servent-ils

aveuglément et tiennent tant à sa vie qu'ils se sont constitués ses gardes du corps. Il ne sort pas sans être entouré de sept à huit gaillards, solides, armés de gros bâtons ; s'il vient au Comité de salut public, ces satellites restent dans l'antichambre. Garnier-Launay, Didiée, Taschereau, Boullanger, Nicolas font ordinairement partie de cette escorte, et l'on s'étonne que la chose ait pu être mise en doute, car plusieurs d'entre eux l'ont avouée. On sait même par Girard, – autre juré, – que cette petite cohorte de protecteurs n'était pas composée que de volontaires : « Je fus sensiblement invité, dit-il, pour accompagner Robespierre quand il n'avait pas assez de monde… » Et on a le témoignage d'un citoyen qui suivit un jour, par curiosité, le grand homme, encadré de cette garde d'honneur : « Ils étaient douze à quinze ; arrivés devant la maison, l'un d'eux se porta en avant, ouvrit la porte et la tint ouverte jusqu'à ce que Robespierre, qui avait l'air important, fût entré. » Tous pénétrèrent dans la maison à sa suite et le même cérémonial se reproduisait « après chaque séance des Jacobins ».

Et puis, Robespierre a ses Lyonnais, des solides, ceux-là, et dont le centre de réunion est chez le vinaigrier Gravier, logé, on l'a dit déjà, dans la maison mitoyenne à celle des Duplay. Gravier est juré de fondation au Tribunal ; il a piloté dans Paris ses trois concitoyens de renfort, appelés en vertu de la loi de prairial, et dont il a signalé lui-même à Robespierre la vigueur patriotique : le cordonnier Maçon, le chapelier Émery, et Fillion, qualifié « fabricant », un pur qui, en 1793, s'est proposé comme bourreau, pour le plaisir de débarrasser des aristocrates le chef-lieu du Rhône. Ils avaient laissé des amis à Lyon, entre autres Achard, receveur du district, et Pilot, directeur des Postes et président des Jacobins locaux, auxquels ils écrivaient fréquemment.

Précieuses, ces lettres ; tous sont en relations suivies avec Robespierre, Duplay, Renaudin, Nicolas et autres, car cette correspondance implique avec ceux-ci une grande intimité et une parfaite conformité de vues. Achard tient Gravier au courant des travaux du tribunal lyonnais : « Qu'il est grand ! Qu'il est sublime ! Tous les jours il en passe, tant fusillés que guillotinés, au moins une cinquantaine… » Pilot donne des nouvelles de sa santé, fort atteinte, mais « qui se rétablit chaque jour par l'effet de la destruction des ennemis de notre commune patrie… Mon ami ! Je t'assure que cela va on ne peut mieux… Tu apprendras sous peu des expéditions de deux ou trois cents à la fois… » – « La fusillade ne va pas mal : soixante, quatre-vingts, deux cents à la fois… et tous les jours on a le plus grand soin d'en mettre de suite en état d'arrestation pour ne pas laisser de vide aux prisons. » Et Achard renchérit : « Encore des têtes et chaque jour des têtes tombent. Quelle majesté ! Quel ton imposant ! Tout édifiait ! Quel ciment pour la République !… En voilà cependant déjà plus de cinq cents : encore deux fois autant, et puis ça ira ! »

Quelques aperçus pessimistes sur les démolitions de la ville de Lyon qui, par ordre de la Convention, devait, comme l'on sait, être détruite ; mais ça n'avance pas et Achard s'en désole : « Quatre cent mille livres se dépensent par décade… Encore si l'ouvrage paraissait ! Mais l'indolence des démolisseurs démontre que leurs bras ne sont pas propres à bâtir une république. » – Évidemment ! – La plupart de ces lettres se terminent par un cordial « bonjour à Robespierre, Duplay et Nicolas ». La formule varie peu ; elle est très familière : « … le bonjour de ma part, ainsi qu'à Robespierre, Collot, Duplay, Renaudin, Nicolas, à tous les amis. » On est entre intimes ; on échange des commissions. Gravier a invité sa femme à venir de

Lyon passer quelques jours à Paris ; celle de Pilot l'accompagnera et celui-ci en prévient son ami : « Sous huit jours, ma citoyenne partira ; elle emportera les objets de commission pour le citoyen Duplay » ; et, en réponse, sans doute, à une demande formulée par son correspondant, Pilot écrit : « Du moment où j'aurai pu me procurer les bas pour Robespierre, je te les ferai passer. » S'il veut que sa femme fasse un tour dans la capitale, c'est pour qu'elle y puise de bons exemples : « Tache qu'elle voie les Jacobins le plus souvent possible… C'est surtout dans ce lieu où une mère peut se procurer les grandes dispositions qui doivent servir de base à l'éducation des enfants… »

Des fous ? Non. Des gens très pratiques, au contraire. Le conventionnel Reverchon les a nettement jugés, les qualifiant « d'énergumènes » ayant entrepris « un commerce infâme de dénonciations, pour tenir sous séquestre plus de quatre mille ménages »… Ces meneurs, « dont les chefs sont à Paris, ne voulaient la République que pour eux ; environ trois mille devaient se partager toute la fortune lyonnaise » ; et il cite Achard, l'un des plus rapaces de ces odieux spéculateurs, signalés à Robespierre « comme des candidats incorruptibles et n'ayant d'autre ambition que l'extirpation de tous les traîtres ». On est stupéfait de voir l'homme le plus important du gouvernement lié avec de tels forbans et leur confier des magistratures redoutables. Partout où il y a une hécatombe, se retrouve son ingérence secrète : deux Tribunaux révolutionnaires sévissent en France : l'un à Paris, l'autre à Arras où Robespierre a des vengeances à exercer. Un troisième, sous le nom de Commission populaire, fut créé à Orange, le 11 floréal ; il eut pour accusateur public Viot, un Ardennais, dont le nom est porté sur la liste des Patriotes ayant des talents ; deux des juges de cette Commission, Roman-Fonrosa et

Fernex, y figurent également. L'autre juge est Ragot, menuisier à Lyon, et le greffier sera Benet. Or, Benet est un ami de Payan ; Ragot et Fernex sont recommandés par Gravier à Robespierre, avec lequel ils entretiennent une correspondance suivie et qu'ils traitent en camarade. Lui-même écrit à Fernex pour s'informer du bon travail que fournit la Commission, et Fernex répond plaisamment : « Tu me témoignes un vif désir de connaître ceux qui cherchent leur tête… » et il signe : « Très fraternellement, ton ami. » Sa lettre est, du reste, tout à fait rassurante et la Commission d'Orange ne chôme pas : elle égorgea en six semaines, dans cette petite ville, 332 victimes. Si, comme on l'assure, Robespierre, à cette même époque, s'efforçait « d'enrayer la Terreur », il s'y prenait bien maladroitement.

On voit quel genre de talents il recherchait et sur quels hommes s'arrêtait sa prédilection. Tout en dirigeant cet état-major, il ne perdait pas de vue ceux de ses collègues de la Convention dont il voulait la mort : sur un des carnets où il inscrivait la besogne urgente, on trouve : « Poursuivre les députés chefs de la conspiration et les atteindre à quelque prix que ce soit. »

Il avait mis aux trousses de chacun d'eux un policier ; cette escouade de onze hommes, commandée par un nommé Guérin, lui adressait des rapports détaillés : Bourdon de l'Oise, Tallien, Legendre, Thuriot, Léonard Bourdon, ne pouvaient faire un pas sans que leur ennemi fût informé : les bulletins des espions de Robespierre sont des modèles de « filature ». – « B. d. L…, au sortir de la Convention, s'est promené avec plusieurs citoyens dans le jardin national et a été dîner rue Honoré, n° 58, avec l'un de ces citoyens, y est resté depuis deux heures et demie jusqu'à quatre heures trois quarts ; à la sortie de ladite maison, il est allé

jusqu'au coin de la rue Florentin et s'est arrêté un moment à réfléchir, apparemment où il devait aller ; il a rétrogradé jusqu'à la rue neuve de Luxembourg où nous n'avons pas pu voir où il est entré… » – « Hier, le citoyen Ta… est sorti de chez lui à une heure et demie après midi, a passé rue des Quatre-Fils, rue du Temple, rue de la Réunion, ci-devant Montmorency, rue Martin, rue Grenétat, rue Montorgueil, passage du Saumon, rue des Fossés-Montmartre ; s'est amusé plus d'une heure à marchander des livres ; est entré au Palais Égalité, toujours regardant de côté et d'autre, d'un air inquiet. Il est entré à la Convention…, a parlé avec un ou deux députés et est ressorti par l'escalier où était la chapelle ; est allé comme pour sortir par les cours ; mais il s'est ravisé, a pris par le jardin national, a remonté par le bas de la terrasse des Feuillants et est retourné sur ses pas ; a remonté ladite terrasse par l'escalier qui fait face au café Hotto ; s'est encore amusé à marchander des livres un grand quart d'heure ; de là, a pris la porte du Manège et est entré chez Venua, restaurateur, n° 75. Nous l'avons quitté à six heures sans avoir pu savoir où il s'en est allé… » Si les représentants échappent ainsi à la pourchasse continuelle des mouchards de Maximilien, c'est qu'ils se savent traqués et ne couchent plus chez eux, se terrant « dans les tanières les plus inaccessibles de la ville ».

On est saturé de Terreur. Le sémillant Barère est résolu à mourir ; d'autres, également décidés à en finir, mais moins résignés, complotent d'assassiner leur persécuteur. Berryer le père raconte que Bourdon de l'Oise lui montra « un coutelas qu'il repassait depuis près d'un mois » et dont il se proposait de percer, à la première occasion, le cœur de Robespierre. La peur n'étreignait pas seulement l'Assemblée ; toute la France haletait dans la torpeur de l'agonie ; partout circulaient des inconnus, munis de

pouvoirs émanant du Comité de salut public et qui se disaient « agents de Robespierre ». Curieuse galerie de personnages inquiétants, subitement sortis de l'ombre où ils rentrent, ignorés et insaisissables : Villambre, ex-adjudant au 4 bataillon d'Ille-et-Vilaine ; Vielle, naguère camarade de Saint-Just au collège de Soissons ; Ève Demaillot, originaire du Jura, « admirateur et ami de Maximilien », bohème lettré, vivant des petits spectacles du boulevard en qualité de « versificateur à gages », promu commissaire du pouvoir exécutif pour la région qui s'étend de Paris à Blois, allant de ville en ville, pérorant, visitant les prisons, rimant des couplets, et prônant les bienfaits de la dépopulation. Un jour, à Beaugency, comme il parlait à la tribune du club, la mémoire vint à lui manquer ; sans se déconcerter, il saisit un violon et se mit à jouer un air de contredanse à l'hilarité générale. Le médecin Tranche-la-Hausse fait la liaison entre la maison Duplay et Le Bas lorsque celui-ci est aux armées ; Duplay lui-même ne refuse pas une mission pressée, si l'on en croit cette mention inscrite par Robespierre sur l'un de ses carnets de poche : « Envoyer Duplay à Calandini. »

Aventuriers, ratés de toutes les professions, espions, énergumènes lyonnais, jurés au Tribunal, fournisseurs de guillotine, quel entourage pour l'homme qui parle en maître à la Convention et se flatte de régenter les Comités de gouvernement ! Si Robespierre se complaît en cette société, c'est que parmi ces gens qui lui doivent tout, il n'a pas un rival à redouter ; il leur impose par sa supériorité manifeste, et nul ne discute ses ordres ou ses conseils. Il veut autour de lui des subalternes, pas d'égaux. D'amis, il n'en a pas un ; Saint-Just et Couthon ont avec lui partie liée, mais l'affection n'est pour rien dans leur assiduité. Le premier évite de s'asseoir à la table de Robespierre ; quand il vient

rue Saint-Honoré, il monte au cabinet de son compère « sans communiquer avec personne ». Couthon, lui, a quitté depuis plusieurs mois la maison. « Je n'y suis pas en sûreté, disait-il à ses collègues du Puy-de-Dôme. Chaque jour on voit entrer chez Robespierre une douzaine de coupe-jarrets auxquels il donne à dîner. » Et il s'étonnait que l'Incorruptible pût subvenir à pareilles dépenses. « Mes indemnités, ajoutait Couthon, me suffisent à peine pour subsister avec les miens. »

Charlotte Robespierre qui, dès la fin de 1792, a vécu chez les Duplay, est brouillée avec ses deux frères qui lui ont voué « la haine la plus implacable ». Elle écoute les galanteries de Fouché qui lui propose le mariage, à ce qu'elle assure, quoiqu'il soit déjà l'époux d'une compagne aussi laide que fidèle. Buissart, lui-même, l'avocat d'Arras, qui a soutenu les débuts de Maximilien et auquel on a juré, jadis, une éternelle reconnaissance, Buissart n'est plus en crédit : malgré son ardent civisme, épouvanté de ce qui se passe à Arras, il ne cesse de morigéner son ancien protégé. « Voilà plus de quatre mois que je ne cesse de t'avertir..., il me paraît que tu dors et que tu laisses égorger les patriotes... » Point de réponse. Outrée de ce silence, madame Buissart part pour Paris, se présente chez Duplay en suppliante : « Vous préconisez la vertu ; nous sommes, depuis six mois, gouvernés par tous les vices... Nos maux sont bien grands, mais notre sort est entre vos mains... » Fut-elle reçue ? On peut en douter. Fut-elle écoutée ? Certainement non.

Quant à Robespierre jeune, – Bonbon, – si dévoué, il n'existe que par son aîné ; on le considère comme parfaitement nul, « une franche bête, une cruche qui résonne quand son frère frappe dessus ». Lui non plus n'a pu supporter l'atmosphère saturée d'en-

cens frelaté qu'on respire chez les Duplay ; depuis son retour de l'armée, il habite rue Saint-Florentin.

Restent les Duplay eux-mêmes et ceux-ci demeurent les associés fidèles, les thuriféraires obstinés de Maximilien. Ont-ils chambré leur hôte, timide, craintif, et soupçonneux ? Est-ce lui qui s'est volontairement recoquillé dans cet étroit milieu au point d'y borner son horizon ? Imagine-t-il, par cette réclusion chez les ouvriers, se poser en symbole et proclamer tacitement son mépris pour les jouisseurs de la Révolution, ceux qu'il appelle « les corrompus », ceux qui font bombance, courent les filles ou s'enrichissent ? Tout a bien changé dans l'allure du menuisier depuis le soir de juillet 1791 où, cédant à un mouvement charitable, il a introduit chez lui le petit député à la Constituante. Duplay est devenu un personnage : les plus influents le ménagent et le flattent ; beaucoup l'envient. Collot d'Herbois lui adresse « l'assurance de son amitié franche, inaltérable, pour sa républicaine famille… ». – « Bon citoyen, heureux père, ton fils, déjà fort des principes dont il est nourri, recueillera un bel héritage et saura le conserver… » Madame Duplay ne se renferme plus exclusivement dans les soins de son ménage et dévoile, à table, les intrigues qui se trament dans son entourage. Simon Duplay, le secrétaire à la jambe de bois, a pris tant d'importance au service de Robespierre qu'on le soupçonne d'avoir pénétré, de nuit, sur l'ordre de son patron, dans les locaux des Comités pour y soustraire plusieurs cartons d'archives. Les filles du menuisier elles-mêmes sont en vedette : en ce messidor de l'an II, la tendre Élisabeth, mariée à Le Bas, vient d'être mère ; Sophie, femme du citoyen Auzat, a suivi en Belgique son mari, pourvu d'un gros emploi dans les fournitures de l'armée : il semble bien que madame Auzat fût d'un caractère assez léger ; son « inconstance de cœur »

paraît avoir causé quelque tintouin à son entourage. Nous ne connaîtrons jamais les communications « tout à fait confidentielles » faites, bien longtemps plus tard, sur ce sujet délicat, par Élisabeth Le Bas à Lamartine et qui conduisirent le poétique historien à confondre Sophie avec Éléonore.

Celle-ci, tout au contraire, était de réputation inattaquable ; on lui attribuait toutes les vertus de la mère des Gracques ; aussi Dubois-Crancé l'avait-il affublée d'un sobriquet dont s'amusait fort Danton ; rafraîchissant une vieille plaisanterie de Voltaire qui avait baptisé la descendante de Corneille, par lui recueillie, Cornélie-Chiffon, les ennemis de l'Incorruptible surnommaient Éléonore, par allusion à l'atelier de menuiserie où elle était née, Cornélie Copeau. Elle passait pour être « la promise » de Robespierre. Il est probable que les parents Duplay envisageaient, non sans orgueil, la possibilité d'avoir pour gendre leur illustre locataire ; elle-même, sans doute, souhaitait de s'unir à cet homme dont elle était « fanatique » ; mais, sauf un mot d'Élisabeth Le Bas, rien n'indique que Robespierre eût ce projet : « il n'aimait pas les femmes », a dit un de ses collègues ; « ses vues abstraites, ses discours métaphysiques, ses gardes, sa sûreté personnelle, toutes choses incompatibles avec l'amour, ne donnaient chez lui aucune prise à cette passion ».

Dans ses touchants souvenirs de jeunesse, Élisabeth Le Bas rapporte qu'elle allait souvent, avec ses parents et ses sœurs, se promener aux Champs-Élysées : « Nous choisissions ordinairement les allées les plus retirées ; Robespierre nous accompagnait… Nous passions ainsi d'heureux instants ensemble. Nous étions toujours entourés de petits Savoyards que Robespierre se plaisait à voir danser ; il leur donnait de l'argent ; il était si

bon !... Il avait un chien, nommé Brount, qu'il aimait beaucoup ; la pauvre bête lui était très attachée. » Louis Blanc, s'emparant de ce thème idyllique, a précisé : seulement les promenades de Robespierre deviennent, sous sa plume, « solitaires » ; les petits Savoyards ne dansent plus ; « ils jouent de la vielle et chantent quelques airs des montagnes », et Maximilien les traite « avec une munificence si assidue » qu'ils l'appellent « le bon Monsieur ». Ainsi progressent et s'embellissent les légendes ; outre que cet épisode semble un peu trop copié des Rêveries d'un promeneur solitaire, où J.-J. Rousseau conte ses largesses envers les petits Savoyards de la Chevrette, Robespierre, on n'en doit plus douter, entreprenait des promenades moins bucoliques. Depuis qu'il boudait le Comité de salut public et n'y passait que de temps à autre, tard dans la soirée, après le départ de ses collègues, il trouvait le loisir de quitter parfois Paris. Il disposait, on le sait, d'une voiture, ce qui facilitait ses déplacements et les invitations ne lui manquaient pas. C'est ainsi qu'il se rendait chez son ami Jean-Jacques Arthur, membre de la Commune, fameux pour avoir, disait-on, mangé le cœur d'un suisse tué au 10 août. La farouche démagogie d'Arthur s'accommodait cependant des royales splendeurs de la terre seigneuriale de Bercy qu'il avait louée pour son propre usage avec son château et son parc, – le plus beau des environs de Paris. Là, Robespierre se plaisait à pêcher les poissons du bassin et les jardiniers s'étonnaient, lorsqu'une belle carpe, prise à sa ligne et tirée hors de l'eau, faisait des sauts dans l'herbe du bord, de le voir s'apitoyer très sincèrement sur l'agonie de sa capture. D'autre part, les habitants d'Issy se disaient persuadés, en l'été de l'an II, que Maximilien venait souvent dîner dans leur commune, avec Couthon, Hanriot et d'autres, « chez un citoyen Auvray, couvreur du ci-devant roi » ;

après le repas, il allait se promener dans le parc de la ci-devant princesse de Chimay, alors emprisonnée à Paris. On citait Deschamps et Didiée comme ayant été chargés « d'enlever l'argenterie de la Chimay » ; tous les habitants « se plaignaient du ton arrogant et méprisant dont ces messieurs se comportaient à Issy ». Même à la fin de messidor, l'épicier Lohier y aurait, un jour, amené deux femmes pour égayer la fête. À Vanves, village voisin, on croyait l'Incorruptible possesseur d'un ancien couvent acheté pour son compte sous le nom d'une citoyenne qu'on disait être sa maîtresse. De tous ces bruits, on n'a rien pu contrôler, sinon que Robespierre ne fut jamais propriétaire à Vanves ; mais madame de Chalabre y possédait une maison de campagne, ce qui rend bien probables les visites de son ami. Madame de Chalabre était, en effet, la fervente admiratrice de Maximilien ; pour ne point s'éloigner de lui, – on ne l'a pas oublié, peut-être, – elle logeait chez l'imprimeur Nicolas, dans une dépendance de la Conception, attenante à la maison Duplay. Elle montait la garde dans la cour du menuisier et se révélait, dans cet emploi, l'un des plus vigilants cerbères de l'Incorruptible.

D'autre part, on a vu, en ventôse, Robespierre dîner avec Danton, à Charenton, chez Humbert. Bien avant cette date, une partie du Comité de salut public, désertant les Tuileries, avait tenu là des conciliabules clandestins où l'on admettait Robespierre, qui n'était pas alors membre du Comité, et aussi Pache, Hébert et autres personnages influents de la Commune de Paris ; et ceci confère une extrême importance aux rapports adressés à lord Granville par un espion au service du cabinet britannique qui se flattait d'assister aux séances secrètes du grand Comité. On ne pouvait admettre qu'il se fût introduit dans le local, si bien gardé, des Tuileries ; mais rien de plus vraisemblable que, à Charenton

et ailleurs, dans une maison particulière où la présence des conjurés apportait nécessairement le désarroi et nécessitait un renfort de serviteurs, l'espion anglais, travesti en domestique ou autrement, eût surpris les conversations. Il est certain qu'il parvint à suivre les conciliabules secrets dans leurs déplacements, car ce n'était pas toujours à Charenton que les dissidents du Comité se réunissaient aux membres de la Commune ; il paraît très probable que certaines de ces séances se tinrent chez Deschamps, à Maisons-Alfort ; on se rappelle avec quel luxe cet ami de Robespierre avait meublé sa maison de campagne, les draps si fins de Marie-Antoinette garnissant les lits, et l'on songe à « l'argenterie de la Chimay », enlevée d'Issy par ce même Deschamps, peut-être pour en faire honneur à ses convives.

À Maisons-Alfort on était sur le chemin de Choisy, et c'est là que, décidément, on résolut de se retrouver. Le 17 mars 1793, un certain Nicolas Fauvelle, simple employé à la fabrication des assignats, se rendait acquéreur d'une grande maison située à Choisy sur le bord de la Seine et agrémentée d'un parc magnifique. On disait dans le pays que Fauvelle n'achetait pas cette propriété pour son compte, mais comme prête-nom de Danton, et, de fait, celui-ci s'y installait aussitôt et s'y meublait agréablement. Dès lors, les témoignages abondent : celui de la maison, d'abord, qui, menacée d'une prochaine destruction par l'élargissement de la voie ferrée, est encore debout, fort délabrée, habitée par des ménages d'ouvriers, mais non dépourvue de tout vestige de splendeur, avec son grand salon à huit fenêtres, son balcon en encorbellement dominant le cours de la Seine et ses charmilles au bord de la rivière. En 1908, fut apposée sur cette maison, en présence de M. Clemenceau, alors président du Conseil des ministres, une plaque commémorant le séjour de Danton, séjour qui fut court,

puisque le tribun mourut un an après son installation à Choisy ; mais ce bourg présentait des avantages et Robespierre continua d'y fréquenter, pour s'y concerter avec certains acolytes loin des regards indiscrets.

LA MAISON DITE DE ROBESPIERRE
à Maison-Alfort

Le maire de l'endroit était, au début de 1793, Pierre-Jean Vaugeois, frère de madame Duplay : soixante-deux ans, perruque blonde, nez long, visage mince marqué d'une tache bleue au-dessus de l'œil droit. Sa parenté avec l'hôte de Robespierre lui donnait de l'importance ; il en prenait davantage encore du titre de premier magistrat d'une bourgade où les splendeurs du château royal mises à l'encan attiraient quelques avisés spéculateurs. Un certain Benoit, se disant ancien orfèvre du clergé, grand ami de l'évêque intrus Gobel, acheta les écuries du ci-devant tyran et se tailla un beau jardin anglais sur les terrasses de la Pompadour. Le grand château, dont l'acquéreur se déclara insolvable, fut transformé, partie en hôpital militaire, partie en salles de bal pour les citoyens du village ; le petit château, élevé pour Louis XV par l'architecte Gabriel, devint la propriété d'un certain Bonardot, ami du général Hanriot qui souvent y faisait bombance avec ses aides de camp. Vaugeois se créait donc de belles relations : ayant acquis, concurremment avec Fauvelle et Danton, les vins du ci-devant duc de Coigny, il put se permettre de recevoir, lui aussi, Hanriot, grand amateur de bons crus, et ses officiers d'ordonnance, dont plusieurs étaient également fins connaisseurs. Après le repas,

on allait souffler sur la terrasse et visiter le château. Certain décadi on y trouva les jeunes gens du bourg qui dansaient ; les

militaires, sortant de table, en compagnie du serrurier Didiée, de Vaugeois fils, d'Éléonore Duplay et de son frère Maurice, expulsèrent brutalement les danseurs, « ces fainéants » et, scandalisés du luxe de cette demeure royale, brisèrent les glaces du grand salon. Même la sévère Éléonore déclara « qu'il fallait une guillotine à Choisy ». On peut presque sûrement dater cette scène de l'automne de 1793, car le procureur de la commune de Choisy, Beausire, ayant réclamé à Hanriot 50 francs en réparation du dommage causé par ses officiers, fut arrêté pour ce trait d'audace et resta en prison plus d'un an. Ce Beausire, personnage très peu recommandable, était le mari de cette fille Oliva, qui avait naguère joué le rôle de Marie-Antoinette dans l'escroquerie du collier de la Reine ; il avait à Choisy de nombreux partisans et, le lendemain de son arrestation, douze de ceux-ci venaient à Paris pour le réclamer au Comité de sûreté générale ; mais Didiée et Hanriot veillaient ; les solliciteurs furent tous coffrés avant d'avoir rempli leur mission.

Ainsi débuta la Terreur à Choisy ; elle allait refléter comme en un microcosme ce qui se passait à Paris : Vaugeois, fort de sa parenté, sera le Tibère de l'endroit : tantôt maire, tantôt, suivant sa fantaisie ou son intérêt du moment, président de la société populaire locale, il case son fils à la direction de l'hôpital militaire et distribue tous les emplois à ses fournisseurs ; son ami Lenoir, un étranger à la commune, est nommé agent national ; son épicier Lionnais, – qu'il signale à Robespierre comme « un patriote ayant des talents » et que l'Incorruptible consigne sur sa liste, – l'épicier Lionnais est directeur de la fabrique d'armes ; Simon, ancien palefrenier du tyran et joueur de violon public, devient concierge de l'hôpital ; l'ancien cuisinier Louveau est promu garde-magasin des effets militaires ; c'est alors que Bodement,

jardinier à Thiais, – celui qui exige 70.000 têtes, – sera l'un des quatre d'une commission populaire, avec le cousin Laviron, de Créteil, dont le frère aîné, déjà nommé, est juré au Tribunal révolutionnaire.

Quand Vaugeois cède la présidence du Comité, c'est toujours à son fils, ou à l'ami Fauvelle, ou au violoneux Simon, ou au compère Benoit, et, de la sorte, Choisy est soigneusement tenu sous la férule. Que deviennent, en proie à cette bande, les admirables meubles, les tableaux de prix, les tentures précieuses, les mille richesses dont regorge le château ? On ne l'aperçoit pas : à peine quelques indices des voyages du voiturier Mollé, conduisant à Paris des commodes, secrétaires, tables de marbre, etc. Mais ce qui caractérise surtout la Révolution à Choisy, c'est la fréquence des visites des grandes vedettes parisiennes. Les convives de Danton et Fauvelle ont donné le ton et, depuis que le premier a disparu, c'est chez Vaugeois que se perpétue la fête : on y a vu naguère Hébert, le Père Duchesne ; on y voit maintenant Le Bas, Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, Duplay, son fils et ses filles, Couthon, Saint-Just, Fouquier-Tinville… On y voit surtout Hanriot qui vient « presque tous les jours de décade avec ses aides de camp », et revient même « dans le cours de la décade ». Ils arrivent à cheval et ainsi s'expliquent ces cavalcades désordonnées dont se plaignent les habitants de Maisons-Alfort, déplorant les accidents causés dans la traversée de leur village, par l'état-major du général, emporté dans un galop furieux.

Quand Robespierre était de la partie, on ne manquait pas d'inviter son garde du corps Didiée ; armé d'un sabre, bonnet rouge en tête, pour faire, aux yeux de ses concitoyens qui l'avaient connu aide-serrurier, ostentation de sa familiarité avec Maximi-

lien, il lui « sautait au cou », le serrait dans ses bras, comme un ami très cher perdu depuis dix ans, encore qu'il se flattât de ne point le quitter d'un pas et de coucher même près de lui.

Les banquets avaient lieu, soit chez Fauvelle, bien que, depuis la mort de Danton, il eût mis en vente sa maison, soit chez Vaugeois où Robespierre passait quelquefois la nuit : le fils du citoyen Lebègue l'y vit un matin, « venant de se lever et se chauffant près du feu ». En pareil cas, l'ex-cuisinier Louveau était commandé pour faire le dîner ; on lavait la rue pour que l'illustre invité ne fût pas incommodé par la mauvaise odeur et même on avait apporté des orangers tirés des serres du château, afin de donner bon air à la maison. Les repas étaient bruyants. Didiée qui, lui non plus, ne méprisait pas les bons vins, vantait, après boire, son inflexibilité au Tribunal : « Il n'avait jamais voté que pour la mort », et Fouquier-Tinville, toujours arrangeant, soufflait à Vaugeois, pour le remercier de sa plantureuse hospitalité : « Si quelqu'un te déplaît dans ta commune, tu n'as qu'à me l'envoyer. » – « On n'entendait parler que de têtes qu'il fallait couper », disait plus tard un nommé Piot.

Révélations déroutantes où se modifie la traditionnelle figure de Robespierre, ennemi de la table et du bruit, se plaisant à promener seul ses sombres rêveries. Un de ses contemporains, historien pénétrant, discernait que, sur la fin de sa tumultueuse carrière, Maximilien, « énervé, désabusé », se livrait « à des vices nouveaux, étrangers à son tempérament », nés du « trouble intolérable » de son âme et qui achevèrent d'égarer sa résolution. Il est vrai aussi que les « orgies » de Choisy ne l'empêchaient pas de suivre ses goûts solitaires, puisque, « huit jours avant thermidor », Bosc, un ami des Roland, caché dans les bois depuis

près d'un an, et qui ne se risquait à en sortir que sous un déguisement, se trouva, dans les vignes de Puteaux, nez à nez avec l'Incorruptible : celui-ci le reconnut et murmura : « Je le croyais mort », tant il s'étonnait qu'on pût vivre encore après avoir pactisé avec ses ennemis. Ce trait est plus conforme au caractère du portrait classique du personnage que l'avilissement des beuveries de Choisy. Néanmoins on ne peut récuser les témoignages concordants de cinquante habitants d'une commune, ni les aveux mitigés des compagnons de table de Robespierre.

Quelle pouvait être son attitude en ces réunions auxquelles prenaient part des paysans tels que le jardinier Baudement ou le violoneux Simon ? Comment abdiquait-il sa raideur habituelle pour ne point glacer l'entrain des convives de Fauvelle ou de Vaugeois ? Il détestait la trivialité, étant aristocrate dans l'âme : on l'avait vu, un jour, aux Jacobins, arracher de son front le bonnet rouge, dont un enthousiaste maladroit le coiffait, et l'on sait, d'ailleurs, que seul de ses contemporains, il n'adopta jamais les vêtements simples et amples, le pantalon, les bottes, la houppelande flottante que portaient ses collègues. Toujours guindé dans un costume à la mode de l'époque de Louis XVI, culotte courte, bas de fil ou de soie, il avait l'air, suivant les uns, « d'un maître à danser de l'Ancien Régime » ; selon d'autres, « d'un loup-cervier en toilette de bal ». Cela le distinguait, le mettait à part, l'isolait encore ; et peut-être jouissait-il d'un inconscient sentiment de revanche en s'habillant comme les élégants, enviés naguère, du temps où il portait, lui, des vestes râpées et des habits percés au coude.

De toutes les surprises réservées par l'enquête à Choisy, la plus inattendue, la plus troublante, est de trouver chez les Vau-

geois dom Gerle et Catherine Théot. Tous deux fréquentaient chez la sœur de Vaugeois, la femme Duchange, « ci-devant nourrice du duc d'Aquitaine », maintenant sexagénaire, paralysée depuis quinze ans. De son aveu même, de l'aveu de ses deux nièces, Agathe et Mélanie Vaugeois, l'ancien chartreux et la Mère de Dieu « faisaient des séjours » chez la citoyenne Duchange. Vaugeois nia les avoir reçus ; mais sa sœur, avec la candeur des adeptes de la Nouvelle Ève, assura que « c'était chez lui qu'elle avait connu dom Gerle ». Elle protesta que la mère Catherine n'avait pas, chez Vaugeois, « consulté les cartes », ni tiré l'horoscope de toute la famille ; ces rites, en effet, n'étaient point de ceux qui se pratiquaient rue Contrescarpe ; mais il est bien probable que la Mère de Dieu procéda, durant son séjour, à quelque initiation. Des personnes dignes de foi attestèrent que Robespierre et Vaugeois reçurent les sept dons du Saint-Esprit, en ayant « l'honneur de baiser le menton » de la prophétesse. Louveau, le cuisinier, et Simon, le joueur de violon, déposèrent également que « Robespierre et autres, y compris Gerle et Catherine Théot », dînèrent plusieurs fois chez Vaugeois ; Simon avait été invité un jour.

Ah ! si Vadier l'avait su ! Quel coup de massue asséné au grand prêtre de l'Être suprême !

Les bombances de Choisy se prolongèrent jusqu'à la fin de messidor. La dernière visite d'Hanriot eut lieu dans la troisième décade du mois. Pour le décadi 10 thermidor, Robespierre était attendu ; on lui réservait même un plaisir inédit : les Vaugeois tenaient en réserve un lièvre vivant que son chien Brount devait chasser « à courre ».

⁂

Àcette date du 10 thermidor était fixée la fête funèbre en mémoire des jeunes républicains Joseph Barra et Agricole Viala ; le programme de la cérémonie, confié à David, promettait plus de symboles encore que celui de la cérémonie de l'Être suprême : le corps de ballet de l'Opéra y était inscrit ; on allait voir les ballerines « former des danses représentant la plus profonde tristesse », et répandant des cyprès sur les urnes contenant « les cendres » (?) des deux héroïques enfants. En s'invitant à Choisy, chez Vaugeois, pour ce jour solennel, Robespierre prenait-il un prétexte de se dispenser d'assister à la fête ? Sans doute sa présence n'y était pas indispensable, puisqu'il n'était plus président de l'Assemblée, et, depuis cinq décades, il affectait de se séparer de ses collègues. D'autre part, suivant certains pronostics, assez hasardeux, à la vérité, cette fête n'était organisée que pour offrir à ses partisans l'occasion de grouper la Convention et d'atteindre, au moyen d'un mouvement populaire, ceux de ses membres dont il voulait se débarrasser. L'Assemblée, dissoute par ce coup de force, aurait été remplacée par une nouvelle Constituante composée de la Commune de Paris et de l'élite des Jacobins, l'une et l'autre robespierristes fanatiques.

Si l'on ne peut établir que Maximilien eût concerté ce coup d'État, on ne peut s'empêcher de juger singulière sa préméditation de ne point assister à la cérémonie patriotique du 10 thermidor. Voulait-il, suivant la tactique qui lui avait souvent réussi, disparaître au moment de l'action, afin de se ménager un alibi, en cas d'échec ; car, à coup sûr, il préparait quelque chose, et le Comité de salut public, renseigné ou simplement méfiant, se mettait sur la défensive en expédiant à l'armée des frontières la moitié des 48 compagnies de canonniers formant « l'artillerie de Robespierre », – mesure inopinée qui indignait les Jacobins ; le Comité

avait aussi interdit une réunion des membres de toutes les sections de Paris, illégalement convoquées, pour le 8 thermidor, à l'Hôtel de ville, comme afin d'y recevoir, avant la bataille, le mot d'ordre suprême. Et si l'on néglige les indices de nature politique, toujours sujets à interprétation et peu convaincants par cela même, pour ne s'attacher qu'aux prodromes de caractère intime, beaucoup plus probants, que signifie cette note inscrite par Robespierre sur l'un de ses carnets : « Tenir l'armée révolutionnaire prête ; en rappeler les détachements à Paris pour déjouer la conspiration » ? – À quoi fait allusion cette lettre adressée, le 25 messidor, par Hanriot au maire Lescot-Fleuriot : « Tu seras content de moi et de la façon dont je m'y prendrai… J'aurais voulu et voudrais que le secret de l'opération fût dans nos deux têtes ; les méchants n'en sauraient rien » ? – La citoyenne Lescot-Fleuriot disait « son mari fort triste depuis quelques jours et refusant avec dureté de lui faire connaître le sujet de ses préoccupations ». – Le 2 thermidor, Hanriot, Fouquier-Tinville et une douzaine d'autres viennent dîner chez Fleuriot, à la Mairie, installée dans l'ancien hôtel du premier président du Parlement ; ils sortent de table pour se promener dans le jardin et y causer à l'aise ; ils ont l'air « fort affairés ». – L'ami Deschamps sait ce qui se mijote et ne dit rien ; mais sa femme n'a pas caché aux commères de Maisons-Alfort que « tels qui se promenaient tranquillement dans Paris seraient sous peu guillotinés sans s'y attendre », et que de ce nombre étaient « beaucoup de députés ». – Le fougueux Achard écrit de Lyon à son compère Gravier : « Nous sommes ici dans de vives inquiétudes ; nous ne doutons pas de la victoire… mais, il ne faudra pas se ralentir… point de pitié, du sang, du sang ! » – Pourquoi Saint-Just, qui a emprunté 2.000 et quelques livres à son cuisinier Villers, promet-il de les

lui rembourser « le 10 ou le 12 thermidor » ? – Pourquoi, au jardin Marbeuf, « cinq ou six jours avant le 9 thermidor », Le Bas dit-il à sa jeune femme : – « Si ce n'était pas un crime, je te brûlerais la cervelle et me tuerais ; au moins, nous mourrions ensemble… ! Mais non ! Il y a ce pauvre enfant » ? Évidemment, les familiers de Robespierre attendent un événement dont l'issue leur paraît incertaine et, en ce 10 thermidor, qui approche, ils savent qu'interviendra la crise décisive.

Le 8, la situation se dessine : Robespierre qui, depuis plus d'un mois, s'est montré très rarement à la Convention, y vient ce jour-là : on dit qu'il va parler. À cette nouvelle, la salle, d'ordinaire assez vide, s'est remplie comme aux grands jours ; le public qui se presse dans les tribunes, dans le salon de la Liberté, dans la galerie des pétitionnaires, à la barre, reflue jusque sur les gradins réservés aux députés. Telle est la coutume : en dépit du règlement, les solliciteurs qui cherchent un représentant, ou même les simples curieux, pénètrent dans l'hémicycle et prennent place sur les banquettes. On circule là comme dans la rue, sans se découvrir et les députés eux-mêmes ôtent leur chapeau seulement quand, dans un moment de tumulte, le président qui, lui, est tête nue, se couvre pour ramener le calme.

Elle est très grande, cette salle de la Convention, beaucoup plus longue que large et surtout singulièrement haute. Vue des tribunes publiques, elle offre l'aspect d'une fosse étroite et profonde, toujours en rumeur. Dix rangs de banquettes, recouvertes de basane maroquinée verte, s'échelonnent sur des gradins s'incurvant aux angles et que coupe, dans leur milieu, un large passage : c'est « la barre » ; là s'arrêtent les députations. Vis-à-vis la barre s'élève, face aux gradins, la tribune, assez basse : au balcon

d'où parlent les orateurs on monte, de chaque côté, par cinq marches ; derrière est le bureau du président, un peu plus élevé, et, sur le même plan, à droite et à gauche, les bureaux des secrétaires. Toute cette construction est élégante, en bois de tilleul et d'érable, ornée de chimères, de rosaces et de couronnes bronzées se détachant sur un fond vert antique ; les marches de la tribune sont d'acajou. Le pourtour de la salle est revêtu, jusqu'à une certaine hauteur, d'une draperie verte bordée de rouge, tombant à grands plis ; plus haut, sur un fond ocre, huit grandes figures des Sages de l'Antiquité, peints à la détrempe. Un opulent trophée de drapeaux pris à l'ennemi fait un dôme de glorieuses loques au fauteuil présidentiel, beau meuble, drapé « à la romaine », d'après les dessins de David.

C'est, ce jour-là, Collot d'Herbois qui l'occupe : Robespierre est à la tribune et lit depuis près d'une heure ; sa voix monotone, sèche et cassante, tombe dans un impressionnant silence, gros d'attente et de préventions. À quoi tendent ces périodes pompeuses ? Est-ce un manifeste de clémence ? Est-ce un acte de contrition, l'aveu des erreurs commises, un appel à la concorde, une attaque perfide, une déclaration de guerre, un aveu d'impuissance ? C'est tout cela, pêle-mêle, avec des retours, des redites, des réticences et, par endroits, des accents sincères de superbe mélancolie : ce discours, laborieusement écrit, manque de plan, plus encore de netteté. Tantôt une apologie personnelle : l'orateur insiste sur ses longs services et sur les dangers incessants dont il est menacé, sur l'ingratitude et la mauvaise foi de ses collègues : « C'est nous qu'on assassine et c'est nous que l'on peint redoutable ! » Il a « le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons » ; il n'est « qu'un faible individu en butte aux outrages de toutes les factions » et auquel les méchants, pour le perdre, ont

attribué « une importance gigantesque et ridicule ». Il dénonce « les monstres qui ont plongé dans les cachots les patriotes et porté la terreur dans toutes les conditions » ; il parle de la liste, la fameuse liste des têtes qu'on prétend qu'il réclame ; à peine peut-il croire à une si effroyable perfidie : « Est-il vrai qu'on a persuadé à un certain nombre de députés irréprochables que leur perte est résolue ? Est-il vrai que l'imposture a été répandue avec tant d'art et d'audace qu'un grand nombre de nos collègues n'osent plus habiter la nuit leur domicile ? » On l'a donc calomnié ? On respire ; mais voilà que, dans cette macédoine de haute éloquence et de ragots, reviennent des allusions inquiétantes à « quelques scélérats, auteurs de tous nos maux », aux « députés perfides », à « la ligue des fripons qui a des complices dans le Comité de sûreté générale » et à laquelle sont affiliés « des membres du Comité de salut public ». Il ne renonce donc pas à frapper ses ennemis ? Que croire ? Il passe, sans préciser, et s'attaque maintenant à « l'affreux système de la Terreur », à la perversité des agents subalternes qui recrutent pour l'échafaud et rançonnent les citoyens : « Épurons la surveillance nationale, au lieu d'employer les vices ; les armes de la liberté ne doivent être touchées que par des mains pures. » Ça, c'est pour les Héron, les Sénar et leur bande, pour Vadier qui les emploie ; et les honnêtes gens de l'Assemblée sont près d'applaudir, ce dont ils s'abstiennent, car déjà l'orateur entame l'éloge du système qu'il vient de flétrir : « Sans le gouvernement révolutionnaire, la République ne peut s'affermir… Qu'il soit détruit aujourd'hui, demain la liberté n'est plus… Dans la carrière où nous sommes, s'arrêter avant le terme, c'est périr… » Eh ! quoi, il ne réprouve donc plus les excès commis ? Au contraire : « Non, nous n'avons pas été

trop sévères… On parle de notre rigueur et la Patrie nous reproche notre faiblesse ! »

Àlire cette étonnante harangue, on comprend qu'elle produisit, sur ceux qui l'entendirent, un effet de « stupeur ». Cet extravagant procédé de « bascule », destiné à rassurer les uns en menaçant les autres, sans désigner personne, amène une sorte d'ahurissement. Il y a de tout dans ce discours, sauf un point où s'accrocher : Robespierre y déverse sa bile contre les hommes qui, le jour de l'Être suprême, « au sein de l'allégresse publique » ont insulté le président de la Convention nationale parlant au peuple assemblé. « Ah ! je n'ose les nommer dans ce moment, ni dans ce lieu ! » Il ne nomme pas davantage celui qui, « pour multiplier les mécontents », offrit à la malveillance le récit d'une soi-disant conspiration de « quelques dévotes imbéciles », et y trouva « un sujet inépuisable de sarcasmes indécents et puérils ». Après Vadier visé, il met en joue Carnot et Prieur, sans toutefois prononcer leurs noms : « l'Administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte » ; il insinue même qu'elle pactise avec l'ennemi : « l'Angleterre, tant maltraitée dans nos discours, est ménagée par nos armes. » La France, objectera-t-on, est victorieuse ; Robespierre dénigre la victoire : « elle ne fait qu'armer l'ambition, endormir le patriotisme, éveiller l'orgueil et creuser de ses mains brillantes le tombeau de la République ! » Et ces maximes consternantes sont coupées d'apostrophes idéalistes : « Non, Chaumette ; non, Fouché, la mort n'est pas un sommeil éternel ! » ou d'épanchements révélant toute l'amertume d'un cœur qui se croit tendre et n'est qu'ulcéré : « Ils sont arrivés à me charger de toutes leurs iniquités, de toutes les rigueurs commandées par le salut de la Patrie… ! » « Tout homme qui s'élèvera pour défendre la morale publique sera accablé d'avanies et pros-

crit par les fripons. » Conclusion : secouer le joug des Comités, les épurer, c'est-à-dire en exclure tous les scélérats hostiles à Robespierre, et « constituer l'unité de gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention ».

Ce que la postérité doit retenir de ce discours, c'est le tableau lamentable qu'on y trouve de la situation du pays après trois ans de Révolution : « l'intrigue et l'intérêt triomphants » ; « tous les vices émancipés » ; la Patrie « partagée comme un butin » ; le monde « peuplé de dupes et de fripons » ; la vertu « suspecte et dénigrée » ; l'Administration « fomentant l'agiotage », dépouillant le peuple, le peuple « que l'on craint, que l'on flatte et que l'on méprise » ; l'indignité des agents du gouvernement ; « la perfidie, l'imprévoyance, la corruption, la scélératesse et la trahison maîtresses du pouvoir » ; « le corps législatif avili »... Si quelque historien de nos jours osait tracer de l'œuvre de la Convention une image aussi noire, il serait anathématisé, conspué, traité de renégat, de blasphémateur et d'anti-français ; il n'aurait fait, pourtant, que reproduire l'opinion de Robespierre qui ne passait pas pour un rétrograde.

En la circonstance, il commettait une maladresse irréparable : il avait cru habile de faire « patte de velours », tout en laissant deviner ses griffes, de rejeter sur d'autres, anonymes, la responsabilité de la Terreur, à laquelle, oubliant sa loi de prairial, il se déclarait « complètement étranger ». Mais la méfiance de ses auditeurs était trop en éveil pour qu'ils se laissassent prendre à cette tactique, et quand, repliant ses papiers, il descendit de la tribune, l'effet produit par son ténébreux discours était tout différent de ce qu'il attendait. L'Assemblée hésitait : que faire ? Va-t-elle s'aplatir encore, ou exiger des éclaircissements ? Au lieu de

calmer les angoisses, il vient de les aviver, et beaucoup se reconnaissent aux portraits qu'il a tracés ; faut-il tenter de l'amadouer, ou se poser tout de suite en adversaire déterminé ? Lecointre et Barère essaient du premier moyen et demandent « l'impression du discours ». La motion est froidement accueillie ; Couthon renchérit ; il propose non seulement l'impression, mais encore l'envoi aux quarante-quatre mille communes de la République, sanction ordinaire de l'approbation unanime. La Convention cède et obéit, manifestement sans enthousiasme. Mais Vadier ne tient plus en place depuis qu'il a entendu Robespierre traiter de puéril et d'indécent son rapport sur la Mère de Dieu : il surgit à la tribune, long, mince, grave et comique, et, d'un ton pénétré, fait part à ses collègues de son étonnement douloureux. Comment ! ce fameux rapport concernant Catherine Théos « ne se rattacherait qu'à une farce ridicule… » ? Cette grande conspiratrice ne serait « qu'une femme à mépriser » ! – « Je n'ai pas dit cela !… » interrompit Robespierre qui, pour la première fois depuis bien longtemps, semble, devant la contradiction, battre en retraite, et il est remarquable que cette reculade, qui doit coûter à son orgueil, se produise à propos de la prophétesse… Vadier, dédaigneux, poursuit : il défend son rapport composé « sur ce ton d'ironie propre à dérouter le fanatisme » ; mais il promet mieux encore : « J'ai recueilli depuis, dit-il, des documents immenses ; je ferai rentrer cette conspiration dans un cadre plus imposant… Vous verrez… vous verrez y figurer tous les conspirateurs anciens et modernes. »

Voilà Cambon qui, encouragé par l'exemple de Vadier, prend à son tour la parole : « Il est temps de dire la vérité tout entière : un seul homme paralyse la Convention, et cet homme c'est Robespierre !… » Les applaudissements éclatent. Maximilien er-

gote, réclamant la liberté de dire son opinion. Un même cri part de tous les points de la salle : « C'est ce que nous réclamons tous ! » Panis, à bout de peur, supplie qu'on lui apprenne si sa tête est menacée ; Billaud-Varenne intervient : « Que le discours qu'on vient d'entendre soit soumis aux Comités avant d'être imprimé… » – Eh ! quoi ! gémit Robespierre, on enverrait mon discours à l'examen des membres que « j'accuse » ! Dans les murmures qui grondent, un cri s'élève : « Nommez-les donc ! – Oui ! oui ! nommez-les ! » insistent plusieurs voix. Mais Maximilien est buté. La révolte de cette assemblée, qu'il a menée naguère à la baguette, l'irrite et le déconcerte. Soit soumission, soit colère, soit mépris, il proteste qu'il ne veut prendre aucune part à ce que l'on décidera « pour empêcher l'envoi de son discours ». Tandis qu'il quitte la tribune et va s'asseoir à côté de Couthon, avec lequel il cause « d'un air inquiet », les représentants s'échauffent. Il semble que la Convention se réveille ; tous ceux qui parlent contre Robespierre, contre les exigences de « son amour-propre blessé », sont applaudis. Le décret est rapporté : le discours ne sera pas envoyé aux départements. C'est l'échec. L'Incorruptible, qui s'est dressé au moment du vote, « se laisse tomber assis sur son banc », et le tremblant Mailhe, qui est tout près de lui, l'entend soupirer : « Je suis perdu ! »

Àcinq heures, il sort, vaincu, des Tuileries, et rentre chez Duplay où il dîne. On dit qu'il alla ensuite, avec les filles du menuisier, prendre l'air aux Champs-Élysées. La veille, déjà, il avait fait, en leur compagnie, la même promenade, et s'était montré joyeux au point de donner la chasse aux hannetons, comme un écolier débridé. Quand l'heure vint de rentrer en ville pour se rendre aux Jacobins, le jour baissait ; Maximilien s'arrêta pour contempler le coucher du soleil. C'était un de ces beaux soirs du

torride été de l'an II. Le ciel, au-dessus des collines de Chaillot, s'étendait très pur, tout d'or et de pourpre. Éléonore Duplay voulut y voir un présage : « C'est du beau temps pour demain », fit-elle.

Aux Jacobins, ça sent la poudre. L'église où se tient le club est bondée. Robespierre y est accueilli par « des acclamations effrénées ». On sait les affronts que lui a infligés la Convention ; on jure de le venger, de vaincre ou de périr avec lui. Il donne lecture de son discours, écouté avec des trépignements d'enthousiasme. Quand il a terminé, il impose silence aux applaudissements et, du ton d'un homme harassé de la vie : « Ce discours, dit-il, est mon testament de mort. La ligue des méchants est si forte que je ne puis espérer lui échapper. Je succombe sans regrets ; je vous laisse ma mémoire et vous la défendrez. » Aux cris de l'assistance, à l'émotion qui la soulève, il discerne de quelle force il dispose et lance un appel à l'insurrection : « Délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment !... Marchez ! Sauvez encore la liberté ! » Dans le tumulte des bravos, on vote l'exclusion de tous les députés qui ont repoussé l'impression du discours : deux sont là, Collot et Billaud ; on se jette sur eux, on les arrache de leur banc. « À la guillotine ! » Ils sont houspillés, frappés, poussés dehors par les épaules. Fumants de fureur, ils regagnent le Comité de salut public. Dans la chambre aux colonnes, leurs collègues sont réunis en séance secrète ; quelques lampes, des quinquets blancs rechampis d'or, éclairent les tables. Il est minuit, chacun travaille en silence. Carnot, à l'écart, étudie des plans. Sur un bureau isolé, Saint-Just écrit ; sa présence gêne les autres, qui auraient des mesures à prendre dans la prévision du lendemain, gros d'orage. En voyant entrer Collot, soufflant de colère, et Billaud, blême de rage, Saint-Just les interpelle du ton le plus calme, narquois, im-

pénétrable : « Que se passe-t-il aux Jacobins ? » Collot arpente à grands pas le tapis, comme pour se calmer. Tout à coup, il se précipite sur le « morveux », lui saisit le bras : « Tu rédiges notre acte d'accusation ? » Saint-Just, interdit, balbutie. Collot le secoue, répétant : « Tu rédiges notre acte d'accusation ? – Eh bien ! oui, Collot, tu ne te trompes pas, j'écris ton acte d'accusation. » Et, se tournant vers Carnot : « Tu n'y es pas oublié non plus. » Une lutte s'engage. Va-t-on arrêter ce révolté ? Il n'a pas le droit de parler à la Convention sans avoir soumis son rapport au Comité ; qu'il en donne lecture, on verra… Il s'y engage, se remet à écrire, affectant la quiétude. Jusqu'à l'aube il ne quittera pas la place, écrivant toujours, guettant ce qui se dit, tâchant de surprendre ce que l'on prépare.

Toute la nuit, dans les antichambres, les députés viennent aux nouvelles ; la porte est bien gardée ; personne n'entre. Aucun des membres du Comité ne quitte la salle à colonnes. Ils surveillent Saint-Just qui ne cesse d'écrire : on attend la communication qu'il a promise. Au petit jour, on s'aperçoit qu'il a disparu. Vite, on profite de son absence pour rédiger une proclamation au peuple, pour discuter l'arrestation du général Hanriot. Couthon paraît sur le dos de son gendarme. Il s'informe. Que fait-on ? Nouvelles querelles : « Arrêter Hanriot ! le plus pur des patriotes ! A-t-on juré de déchaîner la contre-révolution ? » Le temps passe en disputes oiseuses. Saint-Just ne reparaît pas et l'heure de se rendre à l'Assemblée est proche ; la séance va bientôt commencer. La porte s'ouvre. Saint-Just, enfin ? – Non. Un huissier ; il présente un papier : c'est de Saint-Just : « L'injustice a fermé mon cœur, je vais l'ouvrir tout entier à la Convention. »

Àl'heure où on l'attendait au Comité, Saint-Just, en homme qui a pleine confiance en l'issue de la journée, se promenait, à son habitude, dans les allées du Bois de Boulogne, sur l'un des beaux chevaux qu'il avait en réquisition. Même sécurité chez Robespierre. Il sortit de sa maison après le déjeuner pris « en famille » ; au conseil de Duplay lui recommandant de se méfier il répondit qu'il était tranquille : « la masse de la Convention est pure… » Mieux frisé et plus pomponné encore qu'à l'ordinaire, il avait revêtu son bel habit de drap de soie violet et sa culotte de nankin du jour de l'Être suprême. Encadré de ses gardes du corps à gourdins, il gagna les Tuileries où la presse était grande : les tribunes regorgeaient depuis cinq heures du matin, les anti-salles, les couloirs, la barre, l'enceinte même des députés, obstrués par une foule turbulente où figuraient bon nombre des aides de camp d'Hanriot et de Jacobins en renom. Le bruyant public des tribunes, empressé de manifester, applaudit l'entrée de Robespierre qui se plaça, comme il le faisait d'habitude, au premier rang de la Montagne, tout près de la tribune.

Àonze heures, les députés étaient à leur poste : Thuriot occupait le fauteuil en attendant le président Collot d'Herbois, retenu au Comité. Dans le bruit des conversations et l'inattention de tous, les secrétaires donnent lecture de la correspondance et du procès-verbal de la veille. Tout à coup le drame commence. Saint-Just monte à la tribune : visage sévère enfoui dans une large cravate au nœud prétentieux ; habit couleur chamois, culotte de drap gris clair, gilet blanc, des anneaux d'or aux oreilles. Aussitôt les huissiers se dépêchent vers les Comités pour avertir les retardataires ; les flâneurs des galeries refluent vers la salle. Du Comité de salut public tous les membres, sauf Carnot, accourent ; ils viennent d'expédier à la Commune l'huissier Cour-

vol, porteur d'un arrêté sommant Hanriot et Payan de comparaître devant la Convention. Il a même été question d'emprisonner tous les Duplay pour isoler Robespierre de son quartier général.

Saint-Just parle : son début est solennel. Soudain, Tallien saute à la tribune, repousse l'orateur et prend sa place : on comprend qu'il attaque Robespierre et l'on applaudit chaudement ; Billaud lui succède : de sa phrase puissante et sonore, il excite l'Assemblée à la résistance et au courage : « Elle périra si elle est faible. – Non ! Non ! » Tous les représentants sont debout, agitant leurs chapeaux à bras levés ; Le Bas se révolte, veut protester ; les cris : À l'ordre ! le font taire, mais comme il insiste : « À l'Abbaye ! » Dès lors, la Convention depuis tant de mois cataleptiques, bouillonne ; de ses rangs tumultueux monte le grondement menaçant du volcan dont le feu intérieur se ranime. Les apostrophes haletantes de Billaud sont hachées de battements de mains, de clameurs semblables à des cris de délivrance. Fouetté par ce succès, il redouble ses coups ; tous ses mots portent, et, quand Robespierre, écumant, se jette sur la tribune pour s'en emparer, une grande huée le cloue sur place : « À bas ! À bas le tyran ! » Tallien relève Billaud qui, à bout de souffle, reste pourtant à ses côtés pour l'épauler au besoin. Robespierre est parvenu à monter les marches ; il se tient contre eux, coude à coude, prêt à profiter du premier arrêt pour prendre la parole ; mais Tallien est lancé ; il brandit un poignard pour frapper « le nouveau Cromwell », exige le châtiment « des hommes crapuleux et perdus de débauche qui le servent ». La Convention acclame ; elle se sent renaître ; les décrets pleuvent : arrestation d'Hanriot et de ses aides de camp, de Dumas, président de l'odieux Tribunal, de Boullanger, de Nicolas, de Payan,

de tout l'état-major, de tous les adjudants des conspirateurs. Si, quand l'autre reprend haleine, Robespierre fait mine d'interrompre, la sonnette du président couvre sa voix, déjà brisée, et un ouragan d'imprécations déferle : « À bas ! tu n'as pas la parole, tyran ! » Et on réclame Barère qui monte à la tribune.

Ils y sont quatre maintenant, encombrant l'étroit espace ; Maximilien refoulé, essayant de se cramponner, est obligé de quitter la place ; mais il reste au bas des marches, le chapeau à la main, tout près de Couthon que, tantôt, son gendarme a déposé là, et de Saint-Just, impassible, les bras croisés, pareil à une figure de marbre appuyée contre la boiserie de la tribune. Après Barère, c'est Vadier, qui ressasse son thème favori : pour la dixième fois, il répète l'histoire de la Mère de Dieu. Plus de précautions oratoires : il la truffe d'allusions « au personnage astucieux qui sait prendre tous les masques… au tyran qui a usurpé les attributions du Comité de sûreté générale ». « Si ce tyran s'adresse particulièrement à moi, c'est que j'ai fait sur le fanatisme un rapport qui ne lui a pas plu ; en voici la raison : il y avait, sous le matelas de la Mère de Dieu, une lettre adressée à Robespierre. Cette lettre lui annonçait que sa mission était prédite dans Ézéchiel… Parmi les documents que j'ai reçus depuis, se trouve une autre lettre d'un nommé Chénon, notaire à Genève, qui est à la tête des illuminés ; il propose à Robespierre une Constitution surnaturelle !… » De tous les points de la salle, des tribunes en joie, les rires sarcastiques flagellent Robespierre qui trépigne, impuissant. Vadier ne s'arrête plus : il raille « la modestie de Maximilien », ce qui provoque une gaîté bruyante ; il dévoile l'espionnage exercé par l'Incorruptible sur ceux qu'il jalousait : « Pour ma part, il m'avait attaché un nommé Taschereau qui me suivait partout, jusqu'aux tables où j'étais invité… » L'hi-

larité redouble et le vieux pantin, ébaudi de son succès, irait ainsi indéfiniment si Tallien, sentant que les colères s'amollissent, n'interrompait ces gasconnades « pour ramener la discussion à son vrai point ».

Déjà Robespierre se rue sur la tribune : « Je saurai l'y ramener… », crie-t-il. La sonnette acharnée, les vociférations l'arrêtent ; il recule. Il ne parlera pas ; il ne faut pas qu'il parle. Tallien l'accable, le lancine, le harcèle, le soufflette d'apostrophes mortifiantes : « Cet homme dont la vertu et le patriotisme étaient tant vantés, cet homme s'est caché au 10 août et n'a paru que trois jours après la victoire… À l'époque où nos armées étaient dans une situation critique, cet homme, pour calomnier ses collègues, a déserté le Comité de salut public qui, sans lui, a sauvé la Patrie… » Pantelant, honni, acculé sous les injures et les malédictions, le malheureux rugit : on le voit, égaré, montant avec fureur les gradins, comme cherchant où se cacher et clamant : « La mort ! la mort ! » Une voix s'élève : « Tu l'as mérité mille fois ! » Et lui, répète, halluciné, implorant le coup de grâce : « La mort ! la mort ! »

EXTRAIT DE « LA RÉVOLUTION FRANÇAISE » AVRIL 1901

Communication de M. Noël Charavay.

Le décret d'accusation est proposé dans le tapage : toute l'Assemblée debout acclame la motion en un élan unanime. Maximilien, rassemblant ses forces, râle : « Président d'assassins !… Une dernière fois, donne-moi la parole… – Vous l'avez entendu, citoyens ! » appuie Barère, s'adressant au public des tribunes dont l'attitude, d'abord favorable à Robespierre, se tourne contre lui à mesure que sa cause apparaît perdue. Des profondeurs aux

combles, l'immense salle sonore retentit d'un assourdissant brouhaha ; l'atmosphère surchauffée en est suffocante.

Le tribun traqué, hors de lui, le poing tendu, profère des invectives qu'on n'entend pas ; le président se couvre, et, tout aussitôt la tempête s'apaise. Le décret ordonnant l'arrestation de Robespierre, mis aux voix, est adopté à l'unanimité dans un grand cri de Vive la République ! Vive la liberté ! anathème contre le paria dont pas un ne prend la défense. Si ! Son frère d'abord : Bonbon s'élance vers Maximilien, lui saisit la main, et demande de mourir avec lui. « Aux voix l'arrestation de Robespierre jeune ! » crie un implacable. Le décret aussitôt applaudi est adopté. Dans un groupe, un grand mouvement, une lutte : c'est Le Bas que ses collègues retiennent par les basques de son habit et qui se débat : « Et moi aussi ! moi aussi ! Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret ! » Il se dégage, vient se ranger auprès de ses deux amis : l'arrestation de Le Bas est votée sans discussion : la Convention se revanche avec la frénésie d'un peureux rassuré. C'est Fréron, à présent, qui pérore : « il se félicite de voir enfin la Patrie et la liberté sortir de leurs ruines. » – « Oui, les brigands triomphent », ricane amèrement Robespierre qui semble avoir recouvré sa roideur insolente. Son frère, tout frémissant encore, menace l'orateur : « Avant la fin du jour, j'aurai percé le cœur d'un scélérat ! » Fréron le dédaigne : il prononce les noms de Couthon et de Saint-Just. Nouveau décret d'accusation, nouvelles clameurs de joie.

C'est fini : la bataille a duré trois heures. L'Assemblée, pour marquer que « l'incident » est clos, fait semblant d'écouter la lecture d'un rapport sur les secours attribués aux défenseurs de la Patrie ; elle juge « majestueux », digne du Sénat romain, de re-

prendre ses travaux sans plus songer à ses transes abolies. Mais tous les regards se portaient sur les cinq proscrits qui ne quittaient pas le voisinage de la tribune. Maximilien était assis à sa place coutumière, et son frère à côté de lui ; on vit un huissier s'approcher et leur présenter l'ampliation du décret d'accusation. Maximilien prit le papier, le parcourut d'un coup d'œil, le posa sur son chapeau et se remit à causer avec Bonbon. Son seul aspect effrayait ses vainqueurs, car l'un d'eux réclama, alléguant que « les conspirateurs souillaient l'enceinte de la Convention ». Robespierre répliqua du ton le plus calme : « Nous attendions la fin du… » Un tollé formidable s'éleva : « À la barre ! Tyran ! À la barre ! » Ils avaient peur de l'entendre encore… La barre formait la limite fictive du prétoire sacré. Pour un député, passer la barre, c'était le symbole de l'exclusion, du retranchement définitif. Le président fait un signe aux huissiers ; mais les huissiers hésitent et n'osent : on ne sait ce que réserve le lendemain : traduit au Tribunal tout à sa dévotion, Robespierre peut être acquitté, comme naguère Marat, et rapporté triomphalement à son siège de député par la populace en délire. Les huissiers défaillant, il fallut quérir les gendarmes qui montrèrent plus d'audace ; ils s'approchèrent ; l'un d'eux chargea Couthon sur son dos : « Sortons, souffla Robespierre ; sortons en masse ; cela fera plus d'effet. » Les soldats les poussèrent dehors et disparurent avec eux dans la galerie basse des pétitionnaires.

En voyant disparaître le tyran abattu, beaucoup, déjà, pressentaient que la Révolution s'en allait avec lui.

D'après une tradition très vivante à Montmorency et si solidement enracinée que, à défaut d'un document péremptoire, il est bien difficile de ne point l'accepter, Robespierre, dans l'été de l'an

II, aurait habité l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau. Cette petite maison, confisquée sur l'émigré Belzunce, gendre de madame d'Épinal, était devenue bien de la Nation. Elle fut louée un certain temps par Regnault de Saint-Jean-d'Angely, ex-député à la Constituante, qui, proscrit et caché, laissa l'Ermitage vacant. C'est alors que Robespierre l'aurait occupé, attiré là par son culte pour l'auteur du Contrat social et aussi par les citoyens Leturc et Carré, successivement maires de Montmorency pendant la Révolution. Leurs concordantes assertions sur ce point n'ont jamais varié, et, transmises à leur famille, admises par d'éminents érudits locaux, elles sont devenues articles de foi. (Voir, Revue illustrée des communes de France, Montmorency, 1909.) La tradition remonte donc à la Révolution ; elle précise même que Maximilien passa à l'Ermitage la nuit du 5 au 6 thermidor, nuit de recueillement à la veille du jour où son destin allait se décider et au cours de laquelle son âme mystique dut converser avec celle du philosophe bourru qu'il avait pris pour maître et pour modèle. Grétry posséda l'Ermitage dès 1798. Son neveu, Flamand-Grétry, qui a écrit une extraordinaire et compacte histoire de ses relations avec le compositeur – La Vallée de Montmorency – et qui lui-même hérita de la petite maison de Rousseau, consigne dans cet ouvrage le séjour qu'y aurait fait Robespierre.

6

Un incident inaperçu, mais comique, marqua cette séance fameuse. On a vu, que vers midi, le Comité de salut public expédiait l'huissier Courvol à l'Hôtel de ville pour y transmettre au général Hanriot et à l'agent national Payan, l'ordre de venir sur-le-

champ à la Convention, afin d'y rendre compte de la situation de Paris. Courvol, huissier des Assemblées depuis les premiers jours des États généraux, était un fonctionnaire expérimenté. Ayant servi la Constituante, la Législative, la Convention, il ne s'étonnait évidemment plus de rien. Pourtant cette journée du 9 thermidor devait laisser en son esprit un souvenir ineffaçable : parvenu à l'Hôtel de ville, il se présenta bravement à Hanriot, lui remit la convocation dont il était porteur, et réclama un reçu. Un reçu ! Hanriot, déjà ivre, rugit de colère : « Je t'en fous ! On n'en donne point dans un moment comme celui-ci. Va dire à tes Jean-f... de scélérats que nous sommes ici à délibérer pour les purger, qu'ils ne tarderont pas à nous voir... » Comme Courvol n'insistait pas et s'esquivait prudemment, le général en chef de l'armée parisienne reprit, s'adressant à ses gendarmes d'ordonnance : « Gardez-moi ce drôle-là ! Vous m'en répondez sur votre tête. » Hanriot aimait à boire ; mais il n'avait pas « le vin mauvais » ; vers trois heures de l'après-midi, il s'attendrit, libéra son prisonnier et lui adressa ces recommandations : « N'oublie pas de dire à Robespierre qu'il soit ferme, et à tous les bons députés qu'ils n'aient pas peur ; nous allons les délivrer de tous les foutus traîtres qui siègent parmi eux. » Courvol reprit donc le chemin des Tuileries : en arrivant à la Convention, au plus fort de la bataille, il crut devoir aviser de l'insuccès de sa mission le président, – c'était Thuriot, – qui, aux premiers mots de l'huissier, et tout en secouant sa sonnette, éclata en fureur : « Allez vous faire f... ! Laissez-moi tranquille ! Tant pis pour vous ! » L'huissier dut regretter les jours lointains des États généraux et les façons mignardes du marquis de Dreux-Brézé.

Àl'heure même où Courvol recevait ce deuxième camouflet, Héron partait du Comité de sûreté générale pour s'assurer de la

personne d'Hanriot dont l'arrestation venait d'être décrétée. Héron était accompagné de deux agents sûrs, Rigogne et Pillé, celui-là même que son diable-gardien protégeait contre tous les risques. Sur la place de Grève, un piquet de cavalerie et une batterie de canons ; dans les escaliers et les couloirs de l'état-major, une foule d'officiers de tous grades et de toutes armes. Héron se faufila parmi cette cohue, parvint jusqu'à Hanriot qui pérorait dans un salon encombré de militaires, et, à haute voix, il communiqua les décisions du Comité au général qui, pour toute réponse, désignant « d'un geste de sultan » aux braves qui l'entouraient, l'audacieux émissaire de la Convention et ses compagnons : « Je vous ordonne de tuer ce scélérat dans l'instant, et la Patrie sera encore une fois sauvée. C'est aujourd'hui que… trois cents scélérats de la Convention doivent être exterminés. Il y a assez longtemps que les patriotes sont dans l'oppression et que les coquins les font incarcérer pour protéger les nobles et les prêtres !… » Sa péroraison fut frénétique : « Poignardez-le ! Poignardez-les tous les trois ! Que je sois délivré dans l'instant ! » Les aides de camp, sabres au clair, se précipitaient ; mais Hanriot s'était jeté sur Héron, lui serrant la main en vieil ami et l'embrassant tendrement, désirant qu'on ne se quittât plus ; puis, réprimant sa sensibilité, il passa dans la pièce voisine et reparut un papier à la main : « Tu mérites la mort, décréta-t-il ; je t'envoie en prison ; ton jugement sera rendu demain. » Héron et ses deux acolytes furent conduits sous bonne garde au violon de la rue du Bouloi.

C'est, sans conteste, à ce moment que Hanriot apprend l'arrestation de Robespierre, car il monte à cheval, et, suivi de quelques aides de camp, au nombre desquels le marchand de bas Deschamps, l'éphémère châtelain de Maisons-Alfort, il se lance à l'assaut de la Convention. Par malheur, dans l'emportement de sa

vaillance, il se trompe de direction et se rue, en une galopade effrénée, vers le faubourg Saint-Antoine, quartier parfaitement paisible, d'ailleurs, et dans l'ignorance absolue des événements ; aussi l'ébahissement des habitants du faubourg est grand à la vue de ces cavaliers qui semblent être en déroute et fuir à bride abattue vers Vincennes, tout en criant : « Aux armes ! Les coquins, les scélérats triomphent ! » Les gens rentrent chez eux, plus effrayés qu'enhardis par cette façon d'enflammer les courages. Ils revoient passer Hanriot qui, remis enfin dans la bonne voie, retourne à la place de Grève, entraîne les gendarmes postés devant la Maison commune et, toujours courant, criant, jurant, jetant l'alarme, se dirige par la rue Saint-Honoré vers le Comité de sûreté générale.

Le siège de ce Comité n'était pas aux Tuileries même, mais dans un grand hôtel tout voisin du château et communiquant avec lui par un couloir en planches. C'est là qu'avaient été conduits, au sortir de la Convention, Robespierre et ses quatre compagnons ; ils y dînaient quand, soudain, vers cinq heures et demie, – un grand tumulte, une ruée dans l'escalier, des bruits de sabres cognant les marches, – la porte est brutalement poussée : Hanriot apparaît. Avec une impétuosité qui fait plus d'honneur à sa fougue qu'à sa stratégie, laissant ses gendarmes dans la rue, il s'est précipité, suivi de Deschamps et d'un autre, et, bousculant huissiers, employés, garçons de bureau éperdus, a foncé jusqu'au salon où quelques agents gardent ceux qu'il vient délivrer. Mais la porte se referme derrière lui ; il est saisi, lié de cordes, désarmé, ainsi que ses deux acolytes. On le traîne, écumant mais immobilisé, au Comité de salut public.

La foule grossit autour des Tuileries, s'attroupant dans les cours, sur la terrasse, au pied du grand amphithéâtre élevé pour la cérémonie de l'Être suprême ; on l'a conservé en vue de la fête de Bara et Viala qui devait être célébrée le lendemain et qu'un vote de la Convention vient de reporter, en raison des événements, à une date ultérieure. Les groupes, curieux des nouvelles, piétinent sous l'écrasante chaleur, dans les remous d'air brûlant et les nuages de poussière. Tout est très calme autour du palais ; la Convention a suspendu sa séance. Un peu avant six heures, Le Bas est emmené par des agents de la Sûreté générale, jusqu'à son domicile pour assister à l'apposition des scellés. Vers sept heures, Hanriot, toujours lié de cordes, traverse les cours, escorté de gendarmes qui le reconduisent au Comité de sûreté ; il est hué au passage. Peu après on apprend que l'Assemblée est rentrée en séance : début lugubre : les nouvelles sont désastreuses : la Commune est en insurrection ; les Jacobins pactisent avec elle ; le tocsin tinte à l'Hôtel de ville ; le rappel bat dans les sections et les quartiers populeux se lèvent. Une force armée considérable se masse à la place de Grève. Les municipaux mettent en liberté Payan, Nicolas, Taschereau et autres, tous ceux dont le Comité de salut public a ordonné l'arrestation. La situation est tragique : d'un moment à l'autre, la Convention peut être assaillie dans son palais par l'armée révolutionnaire ; elle n'a pour défenseurs que ses postes de grenadiers et cent cinquante invalides indisciplinés.

Par prudence, le Comité de sûreté générale se débarrasse de ses prisonniers : sauf Hanriot, gardé à vue, tous les autres sont évacués : Couthon est conduit, en fiacre, à la prison de Port-Libre ; Saint-Just à celle des Écossais ; Robespierre, escorté de l'huissier Filleul et des deux gendarmes Chanlaire et Lemoine, est emmené, en fiacre également, à la prison du Luxembourg ; son

frère et Le Bas sont dirigés vers la Force. La malheureuse Élisabeth Le Bas, anxieuse, le cœur tremblant, s'y rend deux heures plus tard ; elle a entassé sur une voiture du linge, un matelas, un lit de sangle, une couverture, pour épargner à son cher Philippe le sordide coucher du cachot. Devant la prison, un rassemblement de braillards ; des délégués de la Commune délivrent les détenus : Élisabeth voit de loin sortir son mari ; il se rend à l'Hôtel de ville où on l'appelle. Il prend le bras d'Élisabeth, la réconforte, l'exhorte à rentrer chez eux... Tout en marchant, « il lui fait mille recommandations au sujet de leur petit Philippe qui vient de naître : – « Nourris-le de ton lait ; inspire-lui l'amour de la Patrie ; dis-lui bien que son père est mort pour elle... » Il était ferme et sombre ; elle pleurait, se serrant contre lui, sanglotant à chaque adieu de son bien-aimé. Enfin, par la rue du Martroi, ils arrivent à la place de Grève ; un dernier baiser ; « Vis pour notre fils ; inspire-lui de nobles sentiments, tu en es digne... Adieu, mon Élisabeth ! Adieu... ». Il s'arracha, gravit les marches du perron, et disparut dans la cohue qui obstruait l'entrée de la Maison commune. Elle dut rester longtemps, parmi les canons et les chevaux des troupes amassées devant le vieux palais municipal qu'illuminait, comme aux jours de fête, un cordon de lampions fumant sur la corniche du premier étage. Avec son étroite porte centrale, ses deux grandes arches béantes sous les gros pavillons à hautes toitures chargées de monumentales cheminées, qui flanquaient son élégante façade toute bossuée de sculptures et de statues, ses longues lucarnes, ses gargouilles et son mince campanile dont la cloche battait le tocsin comme le pouls fébrile de la ville en émeute, l'Hôtel de ville, merveilleuse masure du XVI siècle, s'élevait, dans sa vétusté fluette, au fond de la place exiguë et irrégulière, encadré de maisons à pignons, penchées, vermou-

lues, tendant le ventre. De l'enfoncement des rues tortueuses débouchaient continuellement des bandes armées qui acclamaient les municipaux, à l'aspect des sept fenêtres éclairées de la grande salle où ceux-ci tenaient séance.

L'ANCIEN HOTEL DE VILLE

Aquarelle de Raffet.

Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

Depuis six heures du soir, la Commune, en effet, légifère dans le tumulte, mal informée, d'ailleurs, des événements : où sont les députés proscrits, où est Hanriot, l'homme indispensable ? Prisonniers du Comité de sûreté, dit-on. Coffinhal, vice-président du Tribunal révolutionnaire, énergique robespierriste, s'offre à les aller chercher. Vers huit heures, il part, entraîne quelques artilleurs, court à l'hôtel du Comité de sûreté générale, traverse la cour en trombe, enfonce les portes, ne trouve qu'Hanriot, délivre le général ahuri et qui, à peine débarrassé de ses liens, se met à traiter de Jean-f... les gendarmes qui l'ont laissé prendre. Il monte à cheval, se rend au Carrousel où ses canonniers attendent depuis trois heures des ordres précis. Il n'a qu'à faire un geste, la Convention est perdue ; l'Assemblée percluse d'émoi, tend la gorge aux massacreurs. Sauf Carnot, que rien ne trouble, et qui travaille solitaire, tous les membres des Comités ont déserté leur poste pour se réfugier dans la salle des séances. Collot préside : il avertit ses collègues que les locaux de la Sûreté générale sont au pouvoir des scélérats et que « voici l'instant de mourir ». L'heure est solennelle et sinistre ; dans cette sombre et profonde salle qu'éclairent quelques quinquets, deux lustres pendant du plafond de papier peint et les hauts lampadaires à quatre foyers qui s'élèvent de chaque côté de la tribune, parviennent assourdies les

rumeurs du dehors. Les députés se groupent ou se promènent en causant ; plusieurs dorment ; nulle délibération ; d'instants en instants, soit par un citoyen surgi dans l'ombre de la barre, soit par un collègue qui s'est risqué jusqu'aux anti-salles, ils sont avisés des péripéties de l'attaque imminente : Hanriot harangue ses troupes ; le nombre des assaillants grossit ; les canons chargés à mitraille sont braqués sur le palais, et la Convention dont les seules armes sont ses décrets, met « hors la loi » les insurgés et leurs complices. Hors la loi ! c'est la suppression sans phrase, la condamnation à mort, soustraite à l'aléa du procès. Hors la loi Hanriot, Robespierre, Le Bas, Saint-Just, toute la Commune rebelle… Mais que peuvent ces sanctions contre l'émeute déchaînée ?

Pourtant, il est neuf heures et demie ; la nuit est tout à fait tombée, aussi brûlante que le jour. Hanriot n'attaque point ; à ses côtés titube Damour, l'officier de paix de la section des Arcis, ivre à ne point se tenir debout et serrant sur son cœur les cordes qui ont lié son général : « Les voici, ces cordes, elle valent pour moi une couronne civique ; je ne les donnerais pas pour un million. » De son côté Hanriot pérore toujours. Le vrai, c'est que lui, ni personne, n'ose rien d'irrémédiable. L'insurrection est sans chef ; nul ne veut assumer la responsabilité du premier coup de feu, et la bataille se passera en discours, en jurons, en galopades. Et, tout à coup, Hanriot commande demi-tour et emmène toute sa troupe vers l'Hôtel de ville, où il est reçu en triomphateur. Robespierre jeune et Le Bas sont là ; mais Maximilien ? Qu'est-il devenu ? On le sait maintenant : à la prison du Luxembourg, où il est arrivé vers sept heures et demie, suivi « d'environ deux à trois mille badauds », le concierge a refusé d'ouvrir sa porte ; l'ordre de la Commune est « de ne recevoir aucun détenu ». Maximilien

s'est fait conduire par ses deux gendarmes à la Mairie, située dans l'enceinte du Palais de justice, à l'ancien hôtel du premier président. Il y parvint vers neuf heures du soir ; la servante de la citoyenne Lescot-Fleuriot s'apercevait depuis le matin « qu'il y avait bien du train » ; mais elle en ignorait le motif ; elle entendit, à la tombée de la nuit, dans la rue de Jérusalem, qui donnait accès à la Mairie, « des applaudissements et des cris de Vive Robespierre ! ». Les administrateurs de police accoururent à l'arrivée du fiacre et en ouvrirent la portière : Robespierre « bondit hors de la voiture, sans toucher au marchepied », comme un homme égaré ; « il tenait un mouchoir blanc collé sur sa bouche, et s'élança dans la cour » ; il était « blême et tout abattu ». Les administrateurs l'accueillirent avec les plus vives démonstrations d'amitié ; l'ayant pressé dans leurs bras, ils l'entraînèrent en le soutenant vers leur bureau. Un employé qui s'était mis à la fenêtre entendit l'un d'eux dire : « Rassure-toi donc ; n'es-tu pas avec tes amis ? » Les gendarmes qui l'avaient accompagné furent aussitôt emprisonnés, coupables d'avoir « porté la main sur l'ami du peuple ».

Robespierre ne veut plus maintenant quitter cet asile sûr ; en vain la Commune lui envoie-t-elle une députation chargée d'une invitation pressante : « On a besoin de tes conseils. Viens sur-le-champ. » Il refuse de bouger : c'est pour sa cause qu'on a soulevé Paris, et il prétend attendre, loin du danger, l'issue légale de l'événement. La commune insiste ; il est manifeste que le grand désir de tous est de répartir les responsabilités et de se compromettre personnellement le moins possible. Aussi a-t-on expédié un fort détachement de cavalerie pour tirer Saint-Just de la prison des Écossais ; il vient d'entrer à l'Hôtel de ville. C'est Robespierre maintenant qu'on y veut avoir : le matamore Hanriot, infa-

tigable, remonte à cheval, galope jusqu'à la Mairie, enlève l'Incorruptible et le ramène à la Commune où son entrée suscite des acclamations délirantes et « des embrassements réitérés ». Il ne manque plus que Couthon qui, lui aussi, tranquille à la prison de Port-Libre, ne demanderait qu'à être oublié ; Robespierre le fait chercher par les gendarmes qui doivent parlementer un bon quart d'heure avec l'infirme avant de le décider ; enfin on l'apporte, très ennuyé, à l'Hôtel de ville, vers une heure et demie du matin.

Piètres dictateurs ; dès qu'ils sont là, l'énergie du corps municipal, si hardi au début de la lutte semble faiblir ; ce serait le cas « d'improviser la foudre », et on ne fait rien. Robespierre prononce un discours ; trônant au fauteuil, à côté du maire Lescot-Fleuriot, il reçoit le serment de diverses députations de sections ; prétexte à nombreuses harangues. On échange aussi quelques horions : un fripier qui est là, Juneau, s'étant permis d'insinuer que la Convention n'est pas uniquement composée de scélérats, est fortement houspillé ; on lui prend son chapeau, on lui déchire son habit, on l'amène à Robespierre qui le juge sommairement : « Assommez-le ! Assommez-le ! » On écrit aux armées, qui sont loin et ne s'intéressent guère, par bonheur, à ce qui se passe à Paris. Puis, fatigué du bruit, Robespierre demande à se retirer dans le salon voisin avec ses amis. Ils y tiennent conseil, sans se résoudre à rien. Attendent-ils le jour pour marcher sur la Convention ? Espèrent-ils qu'elle ne pourra se passer d'eux et se dissoudra d'elle-même, ou que le peuple fera seul la besogne ? Le peuple ; il est comme la servante de la citoyenne Lescot : il voit bien « qu'il y a du train », mais il n'en démêle point les causes. Comment choisirait-il entre deux partis dont chacun l'invite « à combattre les factieux, les tyrans, les ennemis de la liberté »,

mots usés par l'abus et qui n'émeuvent plus. Et puis rien ne se décide : ce piétinement sans but depuis le Carrousel jusqu'à la Grève, cette interminable station devant l'Hôtel de ville, déconcertent les plus résolus. Qu'est-ce qu'on attend ? On a essayé de les retenir par des distributions de vin ; les canonniers boivent aux frais d'Hanriot, chez le traiteur de la rue du Mouton, mais on est las ; il n'y aura rien avant le jour, et, peu à peu, individuellement d'abord, puis par groupes, bientôt par pelotons, la plupart des soldats-citoyens regagnent leurs quartiers. À une heure du matin, Hanriot, étant sorti de l'Hôtel de ville pour encourager ses troupes, trouve la place à peu près déserte, lâche quelques bordées de jurons et rentre à la Maison commune sans parer à la désertion de « ses braves frères d'armes ».

En voyant l'armée révolutionnaire se retirer, la citoyenne Le Bas qui, vraisemblablement, est restée à la Grève espérant revoir son mari, juge qu'il ne se passera rien de décisif avant le matin ; en retournant chez elle, elle rencontre, sur le quai de Gesvres, un cortège qui la terrifie : trois députés à cheval proclament la mise hors la loi des conspirateurs. La Convention, en effet, s'est ressaisie depuis qu'Hanriot ne l'assiège plus ; elle a nommé Barras, l'un de ses membres, commandant général de la force armée, et celui-ci, aussitôt muni d'un plumet et d'une écharpe, s'est mis en campagne. Il ne dispose que de 4.000 hommes, tous citoyens réactionnaires ou modérés, et projette seulement de protéger la retraite de l'Assemblée « vers les hauteurs de Meudon ». En même temps, une douzaine de députés se sont offerts à parcourir les rues pour ramener le peuple égaré : chacun d'eux s'arme d'un sabre, se ceint, comme Barras, d'une écharpe tricolore ; précédés de tambours et d'huissiers porteurs de torches, entourés de policiers, d'agents des Comités, de gendarmes, ils s'arrêtent aux car-

refours, donnent lecture d'une proclamation et du décret de mise hors la loi. L'effet est théâtral ; de halte en halte, ils se rapprochent de l'Hôtel de ville, et ce sont eux qu'a rencontrés sur le quai Élisabeth Le Bas. Soutenus par la troupe de Barras qui, en deux colonnes, se dirige aussi vers la Grève, ils arrivent enfin un peu avant deux heures et demie du matin sur la place… Elle est absolument déserte ; un certain nombre de sectionnaires est groupé sous les deux arcades de la Maison commune, comme pour en garder l'accès, et la porte centrale est obstruée d'une foule que l'encombrement du porche empêche de refluer à l'intérieur. De défenseurs point, en apparence du moins. Seulement, les sept hautes fenêtres de la grande salle, et les deux fenêtres du salon du Secrétariat qui lui fait suite, découpent dans la nuit leurs rectangles lumineux. La Commune n'a donc pas levé sa séance ; elle reçoit en ce moment une députation des Jacobins, au nombre desquels le menuisier Duplay, et le serrurier Didiée, deux intimes de Robespierre.

Le cortège des conventionnels, débouchant du quai sur la place, s'arrête à distance respectueuse ; l'Hôtel de ville est peut-être miné ; ses occupants vont le défendre énergiquement. Tandis que les émissaires de la Convention délibèrent, on aperçoit, à trente pieds du sol, un homme sorti d'une des fenêtres du Secrétariat, debout sur l'étroite corniche du premier étage, parmi les lampions qui s'éteignent ; il tient ses souliers à la main ; il semble hésiter, va et vient d'un bout à l'autre de la périlleuse tablette ; il s'arrête : la voix d'un crieur proclame la mise hors la loi des rebelles. Alors l'homme prend son élan, et se jette… Il tombe sur les gens massés au perron, en renverse deux et reste, brisé, sur les marches. C'est Robespierre jeune, – Bonbon. L'un des agents du Comité de salut public, Dulac, qui fait partie de l'escorte des

conventionnels, l'a vu tomber ; comprenant à ce tragique suicide que l'insurrection est en détresse, il joue des coudes, fonce dans la foule, se glisse, gagne le grand escalier ; quelques hommes déterminés le suivent, bousculant les gens empilés sur les marches et dans les vestibules du premier étage. Une cohue infranchissable bouche la porte de la salle où siège la Commune. Le concierge Bochard, qui, sur l'appel d'un gendarme, est monté en hâte, entre à ce moment dans le salon du Secrétariat par une porte de derrière moins encombrée : il aperçoit Le Bas étendu mort sur le parquet et, tout aussitôt Robespierre se tire un coup de pistolet dont la charge lui perce la joue et passe à trois lignes de Bochard, sur lequel le blessé tombe, éclaboussé de sang, « dans l'embrasure même de la porte ». Au bruit de ce coup de feu, Lescot-Fleuriot, qui préside la Commune, a sauté de son fauteuil, couru jusqu'à la porte du Secrétariat et il reparaît pâle et tremblant ; aussitôt « on entend crier de toutes parts : "Robespierre s'est brûlé la cervelle !" ». C'est à ce moment que Dulac et ses hommes, sabre en main, sont parvenus à fendre la presse et à pénétrer dans la salle de la Commune : une trentaine de municipaux y sont encore, « médusés », et se laissent prendre sans résistance. Dulac poursuit jusqu'au Secrétariat par le couloir anfractueux qui y conduit, engorgé d'un entassement humain, mêlée confuse de cris, de bourrades, de coups, de poussées. Du seuil du salon, il voit Robespierre gisant, « près de la table », sous laquelle est caché Dumas qui roule entre ses doigts un flacon d'eau de mélisse.

L'Hôtel de ville est au pouvoir des hommes de la Convention. Dans toutes les galeries la chasse aux rebelles se poursuit en une indescriptible confusion : on ne sait qui est pris et qui échappe : Saint-Just, toujours impassible, à peine décoiffé, se livre sans un

mot. Hanriot a disparu ; un certain Laroche, compagnon peintre, escaladant le grand escalier, voit un homme qu'un autre emporte sur son dos et abandonne en haut des marches, comme un paquet compromettant : c'est Couthon. Laroche l'interpelle : « Tue-moi », dit l'infirme. L'ouvrier refuse : « Alors, supplie Couthon, mets-moi dans le petit escalier qui est là… » Laroche l'y pousse et reste auprès de lui : « Monte-moi un étage plus haut », gémit Couthon. Il fait très sombre dans le réduit où l'a traîné Laroche et celui-ci ne quitte pas son prisonnier. Durant une heure, le podagre angoissé guette tous les bruits : il voudrait savoir center|500px ce qui se passe dans la salle de la Commune ; à une grande clameur de Vive la Convention ! il frissonne : « Je suis perdu ! » Comme on emmène des municipaux arrêtés, il répète : « Je suis perdu ! Donne-moi ton couteau… » Alors Laroche, certain que la victoire n'est plus indécise, appelle : « À moi, camarades ! Je tiens Couthon !… – Malheureux, tu me livres ?… » Mais Laroche est impitoyable : « Il n'y a pas de bon Dieu, il faut que tu y passes !… » Des hommes accourent, apportant des lumières ; l'un d'eux décharge son pistolet sur le paralytique accroupi ; la balle l'atteint au front ; son sang jaillit sur la culotte de Laroche, qui s'esquive.

L'HOTEL DE VILLE NUIT DU 9 AU 10 THERMIDOR.

Au tout petit jour, on fit « le tableau » : – le cadavre de Le Bas, transféré au cimetière Saint-Paul où on l'inhuma dès sept heures du matin ; les deux fossoyeurs Quatremain père et fils signèrent seuls l'acte de décès ; – Robespierre jeune, relevé « presque sans vie » après sa chute sur le perron de l'Hôtel de ville, et porté sur une chaise par plusieurs citoyens jusqu'au Comité de la section de la Commune, rue des Barres ; quatre chirurgiens constatèrent,

outre une fracture du bassin et plusieurs contusions graves à la tête, un inquiétant état « de faiblesse et d'anxiété ». Pourtant on l'interrogea : il protesta « qu'il n'avait cessé de bien faire son devoir à la Convention », qu'il était « pur comme la nature, ainsi que son frère » ; il dénonça comme ennemis du peuple et conspirateurs Collot d'Herbois et Carnot. On trouva dans ses poches sa carte de député, quelques papiers, une petite clef et 16 livres 5 sous en assignats. Quoique les médecins déclarassent qu'il était près de rendre l'âme, le mourant fut porté au Comité de sûreté générale ; – Couthon, évanoui, attendait sur une civière qu'on le dirigeât vers l'Hôtel-Dieu pour y être pansé ; – Maximilien Robespierre, la face en sang, était transporté, étendu sur une planche, jusqu'aux Tuileries. Le blessé parvint au Carrousel

vers deux heures et demie du matin. La Convention siégeait en permanence depuis la veille, avant midi : Charlier présidait par occasion, remplaçant Collot exténué : « Le lâche Robespierre est là, dit-il ; voulez-vous qu'il entre ? – Non ! non ! » cria l'Assemblée, soudain réveillée de sa torpeur ; ainsi apprit-elle que sa victoire était complète. L'ordre fut donné de déposer le tyran au Comité de salut public ; ses porteurs l'étendirent dans l'antichambre « sur une table d'acajou » ; on appuya sa tête vacillante contre une boîte de sapin. Au salon voisin, ses anciens collègues, revenus de leurs transes, se restauraient et buvaient copieusement.

Dans l'antichambre encombrée de gens venus pour le voir, Robespierre, couché sur la table, est immobile et livide comme un mort, les yeux clos, sans chapeau, sans cravate, sa chemise ouverte, tachée de sang ainsi que son habit bleu violacé et sa cu-

lotte de nankin ; ses bas de coton blanc sont rabattus sur ses talons.

ROBESPIERRE BLESSÉ

Exposé dans l'anti-salle du Comité de Salut-public.

Œuvre originale de Chaudet (1763-1810).

Collection de M. Henri Lavedan, de l'Académie Française.

Au bout d'une heure, il rouvre les yeux ; sa blessure saigne abondamment ; il l'étanche de temps à autre au moyen d'un petit sac de peau blanche qu'il avait gardé dans sa main, – l'étui de son pistolet, bien probablement. Autour de la table, où il repose comme un objet de curiosité, une foule sarcastique, – ses courtisans d'hier, – observe ses moindres mouvements. Beaucoup l'injurient ou le raillent. Il les regarde fixement, surtout les employés du Comité qu'il reconnaît. Quelques-uns, pris de pitié, lui mettent entre les doigts du papier, faute de linge, pour qu'il essuie sa blessure ; parfois, agité de secousses convulsives, il lève les yeux vers le plafond. Le jour paraît, éclairant la splendeur des jardins qui ont vu sa gloire ; l'aube embrasée présage une journée plus chaude que la précédente. Vers cinq heures du matin, un médecin militaire, qui passait, fut invité à panser le blessé ; il s'adjoignit le chirurgien major des grenadiers de la Convention ; tous deux lavèrent le visage, très enflé et meurtri jusqu'aux yeux ; la joue gauche était percée, à un pouce de la commissure des lèvres ; ils retirèrent de la bouche plusieurs dents et des fragments de la mâchoire brisée, ne découvrirent « ni la balle, ni trace de sa sortie » et, « vu la petitesse de la plaie conclurent que le pistolet n'avait été chargé qu'à plombs ».

Atroce agonie. Lui qui a si douloureusement souffert des tristesses de son enfance et des humiliations de ses débuts, qui s'est

tant efforcé à s'en revancher, dans l'espoir peut-être d'abolir, en son esprit qu'elles ont aigri, leur lancinant souvenir, il se retrouve là, piétiné, bafoué, honni, misérable, distillant goutte à goutte l'affront suprême d'être définitivement vaincu, l'amertume affreuse de sa vie manquée, la honte de sa dernière aventure, où il n'a montré, – lui, si sûr de son génie, – ni prévoyance, ni habileté, ni énergie, ni clairvoyance, ni pénétration politique. Il n'aura été grand qu'aux yeux du vulgaire, redouté que par les timides, louangé que par des hypocrites, et son nom passera dans l'histoire comme celui d'un médiocre ambitieux, d'un sectaire brouillon, hargneux et jaloux. Une heure, une seule heure rayonnante en compensation de si cruels déboires, celle où il a vu Paris à ses pieds, parmi les mélodies et les fanfares ; et cette Fête, à laquelle il mêlait Dieu, et dont Dieu, décidément, était absent, a marqué le premier pas vers sa déchéance. Quelle énigme qu'une telle existence, à la fois si néfaste et si torturée, sans joies, toute d'âpres luttes et de haine ! Quel but mystérieux sous cette prétention de ramener l'âge d'or par la Terreur et l'échafaud ? Maintenant, il ne parlera plus ; on ne saura jamais quelle fut sa chimère et l'on pourra discuter indéfiniment sans découvrir s'il fut l'instrument d'un parti occulte, un utopiste, un monomane, ou simplement un envieux atrabilaire, victime d'un fiel atavique. Qui le considère comme un précurseur, un bienfaiteur du peuple, fait penser à ce mot d'un démocrate, désabusé : « Le peuple serait bien heureux s'il n'avait pas tant d'amis ! »

La fin tragique a été contée mille fois : le transport sur un fauteuil, depuis les Tuileries jusqu'à la Conciergerie ; un enfant qui sortait de l'école rencontra sur le Pont-Neuf l'effrayant cortège : les porteurs, pour souffler, avaient déposé leur fardeau à l'entrée du quai des Lunettes, vis-à-vis l'esplanade où se trouve la statue

d'Henri IV. La foule huait le blessé qui, la tête enveloppée d'une serviette tachée de sang, à chacune des vociférations, tournait les yeux vers l'endroit d'où partaient les cris et y répondait par un haussement d'épaules. À la vieille prison, où son entrée apportait l'espérance et le salut, on le jeta dans un cachot en attendant le jugement ; « les guichetiers le foulaient aux pieds ». Il parut se réveiller d'un long rêve ; fit signe, dit-on, qu'il voulait écrire ; un geôlier riposta par un sarcasme. Quelle confidence aurait-il faite ? Quel secret tenait-il à révéler ? Voulait-il gagner du temps, maudire une dernière fois ses ennemis, ou, qui sait ? implorer l'absolution d'un prêtre ?...

Au tribunal, l'audience fut dramatique mais courte. On n'avait encore sous la main que vingt-deux des conjurés ; tous étant hors la loi, il suffisait de constater leur identité : deux employés du tribunal remplirent cette formalité. On apporta dans le prétoire quatre civières : sur l'une gisait Robespierre, sur l'autre son frère, les reins brisés, presque mourant ; sur la troisième, Couthon ; sur la dernière, Hanriot, enfin retrouvé dans une petite cour de l'Hôtel de ville, où il s'était jeté d'une fenêtre sur un tas de fumier. Les autres étaient Saint-Just, Payan, Dumas, arrêté la veille à ce même tribunal sur son siège de président, le cordonnier Simon, plusieurs autres membres de la Commune rebelle et Lescot-Fleuriot, le maire de Paris. Quand celui-ci parut, Fouquier-Tinville, qui était son ami, eut un geste théâtral et digne : il déposa son écharpe et sortit de l'audience, laissant à Liendon, son substitut, le soin de requérir. L'appel terminé, sans aucun débat, les vingt-deux furent livrés au bourreau. Nul détail sur leur attitude, à ce moment terrible où on dépouillait les condamnés de leurs bijoux et de leur argent et où on les parait pour la mort. Trois charrettes attendaient dans la cour du Palais ; quand, vers six heures, on

commença à y charger les moribonds, éclata dans la foule, pressée, un grand bruit d'applaudissements et de clameurs joyeuses, qu'ils ne devaient plus cesser d'entendre ; sur tout le parcours, en effet, depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution, – car un décret de la Convention ordonnait que, pour plus de solennité, l'exécution aurait lieu sur cet emplacement, où l'échafaud n'avait pas été dressé depuis la Fête de l'Être suprême, – les bravos, les chants, les lazzis, les cris d'allégresse, les malédictions, montaient de la cohue en formidable tumulte.

Jamais, même à la fête des Victoires, Paris n'avait vu pareille affluence ; à toutes les fenêtres ouvertes, les têtes rieuses ; sur tous les balcons, des groupes réjouis ; dans les rues, tous les chapeaux en l'air, des mines rayonnantes, des félicitations échangées, une communauté, une expansion de contentement qui épanouissait tous les visages. Pas un mouvement de pitié pour ces malheureux qui allaient mourir ; leur aspect affreux exaltait, au contraire, l'impitoyable enthousiasme. Hanriot, les joues balafrées, un œil hors de l'orbite, était dans la première charrette, à côté de Robespierre jeune, étendu comme un cadavre ; dans la seconde, Maximilien, assis à côté de Dumas, baissait sa tête, couverte d'un bonnet et enveloppée de linges sanglants ; Couthon, couché dans la troisième charrette, était piétiné par les autres ; tous, mornes et consternés, se taisaient, soufflétés par la joie populaire. La presse était si grande que les voitures durent s'arrêter plusieurs fois ; leur trajet se prolongea durant une heure : elles firent halte à la maison Duplay ; des femmes, devant la porte, dansaient une ronde, un gamin, trempant un balai dans un seau de boucher, aspergea de sang les volets fermés. Sur la place fatale, une multitude turbulente ; l'arrêt, enfin, au pied de l'échafaud. Couthon fut le premier porté sous le couteau ; puis les

autres ; ce fut long ; une demi-heure au moins, plus peut-être, d'horrifiante attente. Tandis qu'on guillotinait ses compagnons, on coucha Maximilien à même le sol, son bel habit bleu noué sur ses épaules nues ; il monta l'avant-dernier ; quand, pour dégager sa nuque, les bourreaux arrachèrent le bandage qui emmaillotait toute sa tête, on entendit un rugissement de douleur si strident qu'il porta l'épouvante jusqu'aux extrémités de la place, et Robespierre apparut une dernière fois, tout en sang, la bouche béante, la mâchoire pendante. Lescot-Fleuriot mourut le dernier.

Quelques instants plus tard, à la Convention, toujours en permanence, Tallien annonçait : « La tête des conspirateurs vient de tomber… » Un tonnerre d'applaudissements l'empêcha de poursuivre. Quand il put reprendre la parole, ce fut avec le ton du deus ex machina des tragédies de collège : « Allons, dit-il, nous joindre à nos concitoyens ; allons partager l'allégresse commune. Le jour de la mort d'un tyran est une fête à la fraternité. » Et, sur sa proposition, la séance fut levée « au bruit des applaudissements et des cris de joie ».

⁂

La répression ne s'arrêta pas à la mort des chefs ; le lendemain, soixante-dix membres de la Commune, pris à l'Hôtel de ville, au matin du 10, furent exécutés sans jugement. Depuis l'origine du Tribunal révolutionnaire, on n'avait jamais vu fournée si nombreuse ; le 12, on guillotina ceux des municipaux, – une douzaine, – qui étaient parvenus à se soustraire aux premières recherches. Dans ces hécatombes figuraient plusieurs « séides » de Robespierre, entre autres Boullanger, Lubin, Lumière, Desboisseaux, le peintre Cietty, l'imprimeur Nicolas, dont les noms ont paru au cours de ce récit. On n'eut Coffinhal que cinq jours plus

tard ; il s'était échappé de l'Hôtel de ville et dérobé aux poursuites ; travesti en batelier, il se réfugia dans l'île des Cygnes, où il demeura deux jours et deux nuits, n'ayant rien à manger que des écorces d'arbres. Poussé par la faim, il alla demander asile à un homme qu'il avait obligé : celui-ci le reçut, l'enferma sous clef, et courut chercher la garde. Un membre de la Commune, un artiste, Beauvallet sauva sa tête en se cachant sous les combles de l'Hôtel de ville, où il vécut plusieurs jours du suif de vieux lampions remisés là, et de l'eau croupie amassée dans un sabot de rémouleur. Deschamps, « le courrier » de Robespierre et son hôte à Maisons-Alfort, fut pris aux environs de Chartres, ramené à Paris et guillotiné sur la place de la Révolution.

Tout ce qui approcha Robespierre est traqué : les Duplay sont emprisonnés, le 10, à Sainte-Pélagie. Sûre qu'elle irait, le lendemain, à l'échafaud, madame Duplay se tua dans son cachot : on la trouva, le 11 au matin, pendue à l'un des barreaux de sa fenêtre, en chemise, un mouchoir rouge sur la tête, les pieds liés d'un ruban noir. On retira de ses doigts crispés un anneau d'or, une bague de rubis ; des poches de sa robe jetée sur son lit, on sortit deux paires de lunettes, quelques pièces d'argent et des sous, ainsi que « des mémoires de dépenses ». Madame Duplay était restée jusqu'à son dernier souffle bonne ménagère. Si grande était, en ces jours de délivrance, l'animosité contre les complices de Robespierre que les aristocrates détenus à « Pélagie » ne virent dans la fin de cette malheureuse qu'un motif à facéties ; l'un d'eux colportait la nouvelle en ces termes : « Citoyens, je vous annonce que la reine douairière vient de se porter à un excès un peu fâcheux. – Quoi donc ? Qu'est-il arrivé ? » s'écriaient Duplay père et fils, qui n'étaient informés de rien. « Citoyens, c'est un grand jour de deuil pour la France ; nous n'avons plus de princesse ! »

Le menuisier ne comprit pas ; et le chroniqueur ajoute : « Ce qui nous amusa le plus dans tout ceci, c'est que, le soir même, Duplay fils donna dix francs à un guichetier pour aller s'informer de la situation de sa mère, qu'il croyait en liberté. » Le fait est que les filles de madame Duplay tout au moins, ignorèrent longtemps, non point le décès, mais le suicide de leur mère, puisque trois mois plus tard, l'une d'elles, réclamant sa liberté, écrivait au Comité de sûreté générale : « Ma mère est morte de chagrin… »

La plus affligée fut la pauvre Élisabeth : après avoir quitté son mari sur la place de l'Hôtel de ville, dans la nuit du 9 thermidor, elle rentra chez elle « presque folle », resta deux jours « étendue sur le parquet, sans forces ni connaissance ». Au matin du 10, une femme vêtue de noir et couverte d'un grand voile demanda à lui parler, à elle seule ; elle venait, disait-elle, de la part de Le Bas. On ne la laissa pas entrer. Le 12 reparut Schillichem le chien de Philippe : depuis le 9, il avait quitté la maison ; il y revint haletant, la langue pendante ; « cette pauvre bête avait passé ce temps sur la tombe de son maître ». Puis se présentèrent les agents du Comité de sûreté ; ils emmenèrent Élisabeth avec son petit garçon, âgé de cinq semaines, à la prison Talaru, où sa sœur Éléonore vint la rejoindre. Toutes deux étaient sans argent, confinées dans une mansarde n'ayant de jour que par une « tabatière » ; la nuit, Élisabeth descendait de son grenier et, munie d'une petite lanterne, lavait à l'abreuvoir de la geôle les langes de son enfant ; pour les sécher, elle les plaçait sous son matelas. On la changea de prison ; en brumaire an III, elle se trouvait à Saint-Lazare ; Éléonore ne la quittait pas : « Jamais, ma bonne sœur, écrivait quarante ans plus tard Élisabeth, jamais je n'oublierai de ma vie ton dévouement pour moi et pour ton petit neveu ; ma reconnaissance sera éternelle. » Ces deux femmes res-

tèrent héroïques : on ne trouve pas dans leur dossier un mot d'abaissement devant les vainqueurs ; jamais elles ne renièrent le passé. La veuve de Le Bas porta noblement le nom de son mari et ne voulut pas le changer contre un autre : plus tard, elle épousera l'un des frères de son cher Philippe, Charles Le Bas, qui mourut en 1829, et elle fut ainsi, fièrement, jusqu'en 1859, date de sa mort, – elle avait quatre-vingt-neuf ans, – « la veuve Le Bas ».

Duplay, lui, sut se faire oublier. Promené de prison en prison, avec son jeune fils Maurice et son neveu Simon, – l'homme à la jambe de bois, – il ne récrimina point, garda un silence opportun, laissant passer le terrible orage. Au bout de cinq mois, on tira le menuisier de son cachot pour procéder à l'inventaire des meubles et effets de son associé, l'imprimeur Nicolas, et de Maximilien Robespierre, son locataire. Duplay, brisé par tant d'écroulements, revit ainsi, vide d'habitants, bouleversée par les perquisitions, cette maison où il avait vécu entouré des siens maintenant dispersés et où le moindre meuble évoquait dans son souvenir tant de bonheur et de fantômes. Il dut assister à la saisie des vêtements, linge et livres de Robespierre, qui furent portés « au dépôt commun à tous les effets des condamnés ». Il existe un répertoire de ce dépôt, document macabre et qu'on ne peut feuilleter sans horreur ; mais, sauf d'importantes exceptions, les objets sont mentionnés en bloc : « 90 gilets de toute espèce ; 23 pantalons tant bons que mauvais ; 42 culottes ; 12 houppelandes dont une de vi de chourat » (vitchoura) et sans attribution personnelle. On sait seulement, par un renseignement de seconde main, que la vente de la défroque de Robespierre, le 15 pluviôse an III, produisit 39.400 livres : son portrait seul aurait atteint 15.000 livres. D'après une note extraite d'un « procès-verbal de vente d'effets provenant du Tribunal révolutionnaire, le 25 thermidor

an IV » et mis aux enchères dans l'une des salles de la « Maison Soubise », – le palais actuel des Archives nationales, – « deux habits de drap, l'un bleu, l'autre marron… provenant des deux Robespierre, condamnés, criés à 100 francs, furent adjugés à 855 livres ». On retira de cette vente « un fusil saisi chez Robespierre et appartenant à Duplay qui parvint à établir son droit de propriété ». Était-ce le fusil que Maximilien se préparait à emporter à Choisy, le 10 thermidor, pour chasser le lièvre que lui tenaient en réserve les Vaugeois ? Quant à l'habit bleu, c'était certainement le bel habit de la Fête de l'Être suprême, rapporté du cimetière de Monceau où l'on avait procédé au dépouillement et à l'inhumation des suppliciés. Le transport de leurs corps et l'enfouissement coûta 193 livres, plus 7 livres données comme pourboire aux fossoyeurs, « y compris l'acquisition de chaux vive dont une couche fut étendue sur les corps des tyrans, pour empêcher de les diviniser un jour ».

Englobé dans le procès de Fouquier-Tinville et des jurés du Tribunal révolutionnaire, Duplay eut la prudence de ne point parler : des témoignages favorables lui valurent l'acquittement ; mais on le retint en prison. Vaguement compromis plus tard dans l'affaire Babeuf, il sortit indemne encore du long procès de Vendôme. Libre alors, il se remit au travail ; appauvri par ses longues détentions, il réussit, à force d'économies, à rétablir ses affaires et se rendit acquéreur de la maison qu'il tenait à bail depuis si longtemps ; il possédait d'autres immeubles dans Paris et des terrains dans divers quartiers. Il mourut en 1820, âgé de 84 ans.

Sa fille, Sophie, mariée depuis 1789, ainsi qu'on l'a dit, à un avocat d'Issoire, nommé Auzat, se trouvait, à l'époque du 9 ther-

midor, en Belgique où Auzat exerçait, par le crédit de Robespierre, les fonctions de directeur des transports militaires de l'armée du Nord. On les arrêta tous les deux et, avec eux, Victoire Duplay qui les avait rejoints en voyage de plaisir. Ils furent conduits à Paris : Auzat protesta chaudement, reniant sans vergogne Maximilien, auquel il devait son lucratif emploi ; il imprima une Pétition à la Convention nationale, où il traitait le despote abattu selon le goût du moment : « Telle était l'influence du génie malfaisant de ce tyran qu'il devait après sa mort faire arrêter presque autant d'innocents qu'il en avait fait périr pendant sa vie. » Il renie même, pour plus de sûreté, la famille de sa femme : « Auzat et son épouse… étaient mal vus de tout ce qui entourait Robespierre et de Robespierre lui-même. » En dépit de ces cajoleries aux thermidoriens triomphants, Auzat resta longtemps détenu. En brumaire an IV il réclamait encore sa liberté et sa femme implorait toujours le Comité de sûreté générale près de résigner sa mission.

On avait arrêté à Bruxelles, en même temps qu'eux, un personnage dont le nom a été cité déjà et qui mérite une mention spéciale : Calandini, ce savetier amené d'Arras, en 1791, par Robespierre et qui, au dire de Guffroy, était le chien de garde de l'Incorruptible. Nommé officier à l'armée du Nord, il ne s'attardait point dans les grades inférieurs ; l'Almanach national de l'an II le mentionne, en effet, parmi les adjudants généraux : il était chef d'état-major de la 3 division. Calandini comptait certainement au nombre des intimes de la maison Duplay, car on voit, en août 1793, Le Bas écrivant d'Hazebrouck à sa fiancée : « Ne m'oublie pas auprès de la citoyenne Chalabre, de Calandini, de Robespierre. » On l'arrête donc le 16 thermidor, il reste à Lille jusqu'au 30 du même mois, arrive au Comité de sûreté le 7 fructi-

dor. Interrogé, il est remis en liberté, le 10. Mais sa carrière militaire est compromise et l'on n'aperçoit pas qu'il ait gagné des batailles. Réformé par le Directoire, il se fixe avec sa femme et son enfant à Paris où il vit tranquille, durant plusieurs années, d'une pension de 1.200 francs. La police impériale a l'œil sur lui : il fréquente des gens « mal pensants » ; en 1807 il est même emprisonné à la suite d'un déjeuner entre anciens militaires de l'an II accusés de propos séditieux. On perquisitionne chez lui : on y découvre « des emblèmes révolutionnaires et le portrait de Robespierre » ; on l'envoie en surveillance à Auxerre où, durant trois ans, il paraît s'assagir ; sa pension de réforme est réduite à 600 francs : le voilà exaspéré ; il fomente une émeute, qui avorte et l'ex-général, robespierriste impénitent, est envoyé au château d'If comme prisonnier d'État. En décembre 1811, devançant Mallet qui, un an plus tard, se contentera de le copier, il annonce, par voie d'affiche manuscrite, à la petite garnison de la forteresse que l'Empereur « est déchu au nom de la Nation », et qu'il est nommé, lui, Calandini, dictateur et gouverneur provisoire de France, chargé « par la consulte extraordinaire et secrète des électeurs du peuple français, de remettre en vigueur les Constitutions de 1789, 90 et 91 » ! Longtemps détenu au secret, il devient fou. Sous la Restauration il accablait encore les ministres de ténébreuses divagations libertaires : les conversations entendues naguère autour de la table des Duplay où s'asseyaient les jacobins fameux, hantaient l'esprit troublé de ce pauvre homme. Au temps de Louis XVIII, il vivait à Marseille où sa femme, Marie-Thérèse Govinelle, complètement illettrée, le surveillait de près, assurant qu'il n'était ni méchant, ni dangereux.

Simon Duplay, le neveu du menuisier, menuisier lui-même, s'était bravement enrôlé, à dix-huit ans, le 1 novembre 1791.

Après Valmy, ainsi qu'on l'a vu, il rentrait rue Saint-Honoré avec une jambe de bois et une pension de 15 sous par jour. Intelligent, « ardent, plein d'esprit », il servait de secrétaire à Robespierre, qu'il dut renier, comme le faisaient tant d'autres, après thermidor. Il n'en fut pas moins incarcéré avec toute sa famille ; étroitement surveillé dans la prison des Madelonnettes, il ne fut libéré qu'au bout d'un an. On le retrouve en l'an VII, employé au ministère de la Police générale où il avait pour collègues deux des frères de Le Bas. Il y rendit, sous l'Empire, de signalés services et y resta, en qualité de sous-chef de bureau, jusqu'en 1827, date de sa mort. De sa femme, Marie-Louise Auvray, il avait eu deux enfants dont l'un fut le père de l'éminent professeur Simon Duplay, membre de l'Académie de médecine, récemment disparu.

Il convient de signaler combien fut remarquable, à divers titres, la descendance du menuisier Duplay : son fils Maurice, le collégien de l'an II, mourut, en 1847, administrateur des hospices de Paris ; une petite-fille d'Auzat épousa l'associé de la plus célèbre maison d'édition française, et nul n'ignore que Philippe Le Bas, l'orphelin de thermidor, élevé à Juilly, soldat de la garde impériale, historien et latiniste éminent, dut à ses travaux d'épigraphie la renommée et un fauteuil à l'Institut. Il fut, sous la Restauration, le précepteur d'un jeune Français, alors exilé, qui se nommait Louis-Napoléon Bonaparte. Ainsi le fils d'un conventionnel robespierriste forma l'esprit du futur Napoléon III. Éléonore Duplay, elle, demeura volontairement sans descendance et sans histoire ; celle qu'on avait appelée la fiancée de Robespierre, celle que Dubois-Crancé surnommait, à la grande joie de Danton, Cornélie-Copeau, se considéra-t-elle comme liée, par ses pesants souvenirs, à la mémoire de Maximilien ? Elle y demeura obstinément fidèle et ne se maria jamais. Elle cherchait manifestement à

se faire oublier, car son nom ne se rencontre nulle part, – que sur une tombe, au cimetière du Père-Lachaise, où on lit : Françoise-Éléonore Duplay décédée à Paris, le 26 juillet 1832, à l'âge de 64 ans. Quel regret qu'une telle femme, qu'on dit avoir été supérieurement intelligente et artiste, – le peintre Regnault l'avait eue pour élève, – n'ait pas écrit, comme sa sœur Élisabeth, un mémorial de famille ! Il est vrai que les confidences de ce genre n'ont de valeur que par leur sincérité, qualité difficilement exigible de témoins si enclins à l'apologie.

Charlotte Robespierre en est un frappant exemple : elle a laissé des Mémoires souvent cités ; elle y couvre de fleurs la mémoire de son frère Maximilien ; elle lui attribue toutes les vertus. Elle dit son désespoir à la nouvelle des événements de thermidor : « Je m'élance dans les rues… Je cherche mes frères ; j'apprends qu'ils sont à la Conciergerie ; j'y cours, je demande à les voir ; je le demande à mains jointes ; je me traîne à genoux devant les soldats… Ils me repoussent… » etc. Ce tableau navrant ressemble peu à la réalité, car, loin de réclamer Maximilien et Bonbon, Charlotte, à l'annonce de leur arrestation, avait fui son logement de la rue Saint-Florentin et gagné, rue du Four-Honoré, la maison d'une citoyenne Béguin, chez qui elle se cacha sous le nom de Carrault, celui de son grand-père, le brasseur d'Arras. On l'arrêta là, le 13, et tout de suite elle protesta que « chassée par ses frères, elle avait failli être leur victime » ; si elle se fût doutée « du complot infâme qui se tramait, elle l'eût dénoncé plutôt que de voir perdre son pays ». Et la femme Béguin dévoile sans ménagement tout ce que Charlotte lui a conté, de la maison des « infâmes Duplay », des visites fréquentes de Fouquier-Tinville, de la façon dont s'y dressaient les listes de condamnés. On s'est étonné que le Directoire, le gouvernement impérial, celui de la Restauration

gratifiassent d'une pension Charlotte Robespierre : ils payaient son reniement : faire attester par la sœur de l'Incorruptible que celui-ci était un monstre, voilà qui valait bien une rente de 2.000 francs que Charlotte toucha jusqu'à sa mort, survenue en 1834. C'était, dans ses dernières années, une vieille personne « bien conservée, se tenant très droite, vêtue à peu près comme sous le Directoire, sans aucun luxe, mais d'une propreté recherchée. Elle parlait peu, avec gravité… » Elle habitait, toujours sous le nom de Madame Carrault, le quartier perdu du Jardin des plantes. À sa vente après décès, vente qui produisit 328 francs, un portrait de Robespierre fut estimé 40 sous ; un amateur paya 20 sous le portrait de l'Impératrice Joséphine.

Que devaient-ils éprouver, les survivants de l'affreuse épopée, lorsque vieillis, cassés, revenus de leurs rêves, obligés de cacher leur nom, le hasard d'une rencontre dans Paris les mettait inopinément en présence ? Si Charlotte revit, par exemple, – ne fût-ce que dans le cortège d'une des fêtes impériales, – Fouché devenu duc d'Otrante, coiffé de plumes et cravaté de décorations, ne songea-t-elle pas au temps où il lui faisait la cour et lui proposait le mariage ? Ne croisa-t-elle jamais, dans les rues, Éléonore ou le vieux Duplay auxquels elle ne pardonnait pas, ou simplement un ancien familier du menuisier, tel que Taschereau qui, en 1823, âgé de 81 ans, vivait solitaire dans un appartement mesquin du quai des Orfèvres ; la police le surveillait comme « ancien secrétaire de Robespierre » et notait qu'il « lisait de mauvais journaux ». En raison de ces dramatiques contrastes, on s'attarderait trop volontiers à conter la fin de ces gens qui avaient traversé l'ouragan et à rechercher leur attitude alors que, refroidis par l'âge, ils scrutaient le passé lointain. Mais une telle enquête serait hors de propos : pour terminer avec l'entourage immédiat

de Robespierre, il suffit de revenir un instant à Choisy-le-Roi et de signaler brièvement la tempête de colères qui se déchaîna contre les Vaugeois et leurs créatures dès le lendemain du 9 thermidor. Tous furent mis en arrestation : Jean-Pierre Vaugeois, frère de madame Duplay, ci-devant maire du bourg, sa femme, son fils, ses trois filles ; les dénonciations contre eux pleuvaient au Comité de sûreté générale ; il dut envoyer à Choisy l'un de ses meilleurs agents, Blache, pour y recueillir les dépositions des habitants enfin délivrés de la tyrannie de ces arrogants qui, forts de leur parenté avec l'hôte de Robespierre, avaient traité Choisy en pays conquis. On expédia aux geôles parisiennes jusqu'à Louveau, le cuisinier dont Vaugeois réclamait le concours lorsqu'il traitait Robespierre ; jusqu'à Simon, le joueur de violon qui faisait danser les demoiselles Duplay dans les salons de la marquise de Pompadour. On arrêta Fauvelle ; on alla même à Créteil, capturer les frères Laviron, cousins de madame Duplay ; les paysans de l'endroit les accusaient d'être les satellistes du tirran. On apprit là certaines choses non dénuées d'intérêt. Le Bas « et autres » étaient venus plusieurs fois rendre visite à la mère Laviron : le 10 thermidor, Laviron l'aîné avait préparé chez lui un grand repas auquel devait assister Robespierre en personne qu'on attendit en vain toute la journée, on sait pourquoi. Laviron, ne pouvant nier qu'on eût, ce jour-là, chez lui, cuisiné opulemment, s'excusa piteusement en alléguant que le 10 thermidor coïncidait avec la fête de sainte Anne et qu'il voulait célébrer, non le triomphe éventuel de Robespierre, mais la ci-devant patronne de la corporation des menuisiers. L'excuse, peu vraisemblable, ne fut pas admise, car, près d'un an plus tard, on retrouve Laviron, toujours détenu, transféré de la prison du Luxembourg à la citadelle de Cambrai.

On s'étonne que, dans les deux volumineux rapports qui lui furent commandés par les thermidoriens victorieux, Courtois, énumérant tous les crimes de la faction robespierriste, n'eût point tiré parti des conciliabules tenus chez Fauvelle et chez Vaugeois par les conspirateurs. Mais Courtois était dantoniste, et peut-être préférait-il ne point parler des « orgies de Choisy », à l'origine desquelles on retrouvait Danton et quelques spéculateurs de son entourage, – sujet scabreux. Il est surprenant également que Vadier n'ait point bruyamment triomphé en apprenant l'arrestation de la sœur de Vaugeois, la femme Duchange, sexagénaire paralysée depuis quinze ans et si faible qu'on dut l'emprisonner à l'hospice de l'Évêché. L'occasion s'offrait pourtant belle à Vadier d'engraisser son fameux rapport : car c'était cette femme Duchange qui avait, on se le rappelle, hébergé à Choisy la Mère de Dieu et son prophète dom Gerle : c'était par son intermédiaire que la Nouvelle Ève avait imposé à Robespierre, au dire de certains témoins, les sept dons du Saint-Esprit.

La sibylle de la rue Contrescarpe, écrouée depuis plus de deux mois à la prison du Plessis et sauvée de l'échafaud par Robespierre, qui, on l'a vu, s'était opposé à ce qu'elle passât en jugement, risquait par cela même, maintenant que son protecteur était abattu, d'être immolée comme complice du tyran. Mais, dans le grand embrassement qui suivit thermidor, Paris n'aurait pas supporté de voir traîner à la guillotine cette pauvre octogénaire et ses obscures compagnes. Car la Terreur avait pris fin subitement, non point par la volonté des thermidoriens, mais sous une irrésistible poussée de la répugnance publique. La loi du 22 prairial était abolie, le Tribunal révolutionnaire réformé ; les prisons s'ouvraient et se vidaient. Pourtant Catherine Théot et ses adeptes demeuraient détenus, Vadier ne pouvant, sans se discré-

diter, avouer que la grande conspiration déjouée, grâce à son flair, était une farce grotesque, au dénouement de laquelle devaient périr une trentaine d'innocents. La Mère de Dieu restait donc en prison, ne se plaignait pas et ne réclamait rien, soit que sa raison fût décidément troublée, soit plutôt qu'elle considérât comme une faveur du ciel cette captivité conforme à ses prophéties. Elle avait prédit, en effet, que « le grand coup », annonciateur de son rajeunissement et de sa transformation en immortelle, la frapperait « sur la colline du Panthéon, dans une maison voisine de l'École de droit ». Or Le Plessis réunissait ces deux conditions : cette prison se composait de l'ancien collège de ce nom, agrandi d'une notable partie du ci-devant collège Louis-le-Grand ; on l'avait aménagée au printemps de l'an II pour servir de déversoir à la Conciergerie trop pleine ; c'était une annexe du « garde-manger » de Fouquier-Tinville et, avant même que les travaux fussent terminés, elle regorgeait déjà de détenus. Les femmes occupaient Le Plessis, Louis-le-Grand renfermait les hommes, et la direction de cette immense geôle était confiée au concierge Haly, marié à la charmante fille de Lebeau, le geôlier chef de la Conciergerie, – celle-là même qui fut la dernière femme de chambre de la reine Marie-Antoinette. Un monde de porte-clefs, de guichetiers, de surveillants obéissait à ce couple sinistre.

Héron et ses sbires avaient amené au Plessis la Mère de Dieu et ses dévotes dans la soirée du 17 mai. Les détenues que contenait le bâtiment des femmes, déjà verrouillées dans leurs cellules, entendirent « un étrange vacarme » ; on étendit pour les arrivantes des couvertures sur le carreau des corridors et elles couchèrent là. Le matin suivant, à l'heure où l'on tirait les verrous, les prisonnières, curieuses de savoir qui étaient les nouvelles ve-

nues, se mirent à leur recherche ; elles les trouvèrent tranquillement assises dans la chambre des gardiens et « groupées autour d'une vieille fille sèche, pâle, silencieuse », dont « un tremblement continu et de nombreuses plaies attestaient les souffrances ». Elle encourageait ses compagnes en leur serrant affectueusement la main ; celles-ci la regardaient avec attendrissement et respect. Toutes répondaient par oui ou par non, avec la plus parfaite indifférence, aux questions que les détenues leur posaient ; l'une d'elles cependant, plus communicative, se mit à déblatérer contre les prêtres, les couvents, le culte catholique, et, désignant la Mère, conclut : « Elle ne croit pas à ces momeries ; mais elle connaît le passé et l'avenir… » Parmi cet essaim de pauvres femmes, pour la plupart âgées et sans attraits, tranchait la jeune et jolie colombe, « fraîche comme la rose dont elle portait le nom ».

Le concierge Haly se montra plein d'égards pour Catherine Théot et ses adeptes : il les logea dans le bâtiment appelé la Police où, isolées, elles pouvaient pratiquer en commun leur singulier culte. Pourtant elles communiquaient avec les autres prisonnières, s'exprimant « en termes concis, ambigus et prophétiques ». En prairial, l'une de ces femmes dit à la comtesse de Vassy, fille du marquis René de Girardin, emprisonnée comme agitatrice : « Dans deux mois, nous ne serons pas ici. – Je le crois, répliqua la comtesse ; Fouquier-Tinville abrégera notre captivité. – Non ! Lui, son tribunal, ses jurés, ses juges n'existeront plus. Tout changera en France. – Le trône sera donc rétabli ? – Non. – Les étrangers s'empareront du royaume ? – Ni l'un ni l'autre. » La vieille Catherine elle-même retrouvait la parole pour vaticiner « d'un ton sentencieux et exalté » ; elle débitait ses oracles à tout venant, à Haly, au cuisinier, au marchand

de vin et même aux guichetiers, qui se moquaient d'elle et la maltraitaient sans vaincre sa patience ni sa fureur prophétique. « Je ne périrai pas sur un échafaud, comme vous l'espériez, disait-elle ; un événement qui jettera l'épouvante dans Paris annoncera ma mort. » Ces incrédules ricanaient : « Voilà une belle péronnelle pour faire tant de bruit en disparaissant ! »

Les jours passaient et la prédiction semblait se réaliser. À la fin de prairial, quand fut connu le rapport de Vadier concluant à la mise en accusation de la prophétesse, on put croire que la menaçante réalité allait apporter à ces prédictions un démenti. Il n'en fut rien.

Les voitures du Tribunal venaient, chaque jour chercher au Plessis un « assortiment » de victimes ; les huissiers appelaient de la cour les détenus désignés ; l'angoisse, à ce moment, étreignait tous les cœurs ; on écoutait, dans quelles transes ! Jamais la mère Catherine ne perdit sa sérénité et ne parut se douter qu'elle était promise à l'échafaud. L'ignorait-elle ? Lui avait-on lu le fameux rapport répandu avec profusion dans Paris et qui lui conférait la célébrité ? Savait-elle seulement que son humble nom de servante avait enrayé l'ascension du puissant tribun et que, depuis lors, il reculait ? Quand vint thermidor l'événement formidable ne sembla pas émouvoir sa contemplative placidité ; si on lui eût appris qu'elle y était pour quelque chose, elle n'aurait même pas compris. D'ailleurs, absorbée par les voix qu'elle entendait, rien d'autre ne paraissait l'intéresser et l'attitude de ses compagnes témoignait d'une égale insouciance.

Dans les semaines qui suivirent, chacun, au Plessis, espérait et réclamait la délivrance. Haly laissant, pour ainsi dire, sa porte ouverte, tous les jours un grand nombre de détenus quittaient la

prison. Catherine Théot ne s'en préoccupait point : nul n'intercéda pour elle et, comme elle était pauvre, nul non plus n'eut profit à s'entremettre en sa faveur. Cette vieille qui n'avait plus que le souffle, ne comptait d'autres amis que ses dévôts. Un matin, – c'était le 14 fructidor, 31 août 1794, – la vieille visionnaire, étendue sur son grabat, paraissait être à bout de forces ; ses fidèles l'entouraient, attendant, anxieuses, le grand événement qui allait signaler l'entrée de leur mère dans l'immortalité ; un peu avant sept heures et demie, elle s'éteignait doucement. À ce moment précis, une effroyable secousse ébranle toute la maison du Plessis, tout le quartier, toute la ville, en même temps qu'une épouvantable détonation déchire l'air, se répercutant en échos si assourdissants que « chaque citoyen croit que la foudre écrase sa maison ». D'un bout à l'autre de Paris les vitres sont fracassées, les tuiles pleuvent et s'émiettent sur le pavé, les cloisons se fendent ; au Luxembourg, prison voisine, toutes les portes s'ouvrent ; aucun détenu ne cherche à s'échapper ; partout l'épouvante glace les plus intrépides ; chacun se terre, affolé, s'abritant contre la pluie noire qui tombe du ciel obscurci, pluie de fragments de bois, de lambeaux de vêtements roussis, qui s'abat jusque sur la chaussée d'Antin, jusqu'au Temple, jusque sur la route de Saint-Denis… Les geôliers du Plessis qui se sont tant gaussés des prophéties de la mère Catherine, accourent, terrifiés, au cachot où elle gît inanimée, s'attendant à la voir se dresser sur sa couche, renaître belle, jeune et désormais immortelle, ainsi qu'elle l'a prédit. Pleins de respect, ils emportent pieusement son corps dans une salle basse, le déposent « sur une espèce de lit de parade et allument autour de la morte un grand nombre de bougies ». Ils la veillent en commun, dans l'espoir

d'assister à sa résurrection et prêts, bien certainement, à l'adorer et à se confondre en dévotions dès son premier signe de vie.

Cet accès de ferveur mystique ne dura point. Bientôt ils apprenaient qu'il n'y avait pas miracle mais coïncidence : la poudrière de Grenelle venait de sauter : on comptait les morts par centaines, d'autres disaient « par milliers », et certains imputaient déjà la responsabilité de la catastrophe « aux aristocrates sortis des prisons ». Quoi qu'il en fût, la dépouille de Catherine Théot n'était plus digne de vénération ; on la jeta à quelque fosse commune et l'on porta à l'évêché, dépôt des effets ayant appartenu aux condamnés et aux détenus décédés, sa misérable défroque de prisonnière : « un jupon d'indienne, une camisole rouge, une paire de poches, une cornette, une paire de vieux bas. » Le commis, – jovial ou croyant, – qui consigna sur le registre la mention de ces objets, écrivit en marge au lieu du nom de leur défunte propriétaire : Mère de Christ.

Chez elle, en revanche, lors de l'inventaire, on trouva une garde-robe des plus complètes ; le linge le plus luxueux, « des chemises de batiste sans prix pour la finesse, des draps de coton de toute beauté, sans coutures, des mouchoirs des Indes et autres objets précieux », qu'elle devait, sans doute, à la générosité de sa protectrice, la duchesse de Bourbon ; dix-huit chemises de femme en toile très fine et neuves ; des bonnets montés en valenciennes, en dentelle de Paris, en point d'Angleterre ; douze corsets ; des bas de soie gris ; une vingtaine de fichus en mousseline, tant unie que brodée ; un déshabillé de soie brochée ; plusieurs autres en toile à fleurs ou à rayures ; un jupon de soie blanche ; un mantelet et un tablier de taffetas noir, un châle des Indes en poil de chameau, un parapluie de taffetas cramoisi ; deux para-

sols en soie, l'un rouge, l'autre vert. La prisée mentionne encore le fauteuil bleu et blanc où la pythonisse rendait ses oracles et le marchepied de velours d'Utrecht cramoisi qui surélevait son trône ; un grand nombre d'objets de lingerie de couleur bleue et blanche, – les traditionnelles couleurs de la Sainte Vierge, – beaucoup portant comme marque l'initiale M – Marie ? Mais ce que l'on s'étonne de rencontrer chez une femme qui se disait la Mère de Dieu, c'est « un chapelet en ivoire »... La pauvre folle s'adressait-elle donc à elle-même la salutation angélique ? Le citoyen abbé Théot, vicaire à « Roch », s'était jeté sur cette riche succession à titre de neveu de la défunte et comme mandataire de sa sœur Louise Cohendier ; il proposait d'emporter chez lui les effets de valeur, et notamment l'argenterie ; il s'offrait même à être le gardien des scellés. Mais les administrateurs du Domaine rabattirent ses prétentions ; des ayants droit surgissaient de tous côtés ; Catherine Théot avait eu sept frères ou sœurs ; le bruit fait autour de son nom réveilla les sentiments de famille chez une quantité de neveux et de nièces qui se partagèrent la succession.

La fin de dom Gerle, le mystique défroqué, fut sans éclat : après sept mois de prison, dont six semaines « dans les transes de l'agonie », il se retrouva sur le pavé de Paris, libre mais sans ressources, et, – par surcroît, – très amoureux. Il avait, en 1795, cinquante-neuf ans. Sans doute avait-il été attiré dans le taudis de la rue Contrescarpe moins pour la satisfaction de baiser le menton de la vieille Catherine que par le plaisir d'y rencontrer les jolies colombes. À peine sorti de prison, il épousa l'une d'elles, l'aînée des deux sœurs Raffet, puis il sollicita un emploi sous le nom de Chaligny. On le nomma, le 8 nivôse an VI, commis d'ordre à la troisième division au ministère de l'Intérieur, aux appointements de 2.500 francs, il y végéta pendant quelques an-

nées, se rendant tous les jours de la rue Saint-Dominique-d'Enfer, qu'il habitait, à la rue de Grenelle où était situé son bureau. Ces indications sont précises, mais fort sommaires ; on voudrait pénétrer dans l'intimité du ménage de ces deux époux qui s'étaient connus en des circonstances si extraordinaires ; savoir les impressions qu'ils échangeaient lorsqu'ils se remémoraient l'un l'autre leur étrange passé ; connaître surtout ce qu'était l'examen de conscience du vieux prêtre dévoyé qui avait senti se briser toutes les branches auxquelles il essayait de raccrocher sa foi chancelante. Il avait révélé solennellement la prophétesse Suzette Labrousse qui, partie pour Rome afin d'éclairer le pape de ses prédictions, enfermée comme folle au château Saint-Ange, annonçait qu'elle s'en évaderait à son gré « et s'élèverait au ciel en présence de toute la population ». Or, prosaïquement délivrée par l'invasion française, rentrée piteusement à Paris, en 1798, elle vivait recluse dans le quartier Montparnasse, aigrie par la faillite de ses prophéties et cherchant le secret de la pierre philosophale. Tout meurtri encore de cette première erreur, l'ancien Chartreux s'était affilié à Catherine Théot qui, se flattant d'être immortelle, décéda très authentiquement, à l'amère déception de ses initiés auxquels elle avait promis que, comme elle, ils ne mourraient point. Quel pouvait être l'état moral de Gerle revenu de deux aberrations si grossières, et son désespoir secret d'être en même temps privé de la foi et assoiffé de croyances ? Il mourut en l'an X, le 27 brumaire, laissant toute sa fortune, – c'est-à-dire son petit mobilier et 270 francs, fruit de ses économies, – à sa veuve qui lui survécut jusqu'en 1827.

Des trois hommes auxquels il doit de n'être pas oublié, Vadier, Héron et Sénar, ces deux derniers étaient morts avant lui. Héron, arrêté cinq jours après l'exécution de Robespierre, eut le temps

de détruire ses papiers compromettants ; il fut déféré, en prairial an III, au Tribunal criminel d'Eure-et-Loir. Se sentant perdu, il fit une belle défense, publiant placards sur brochures, en appelant à la Convention nationale, au peuple souverain, à tous les Français, protestant de la pureté de son âme, dénonçant à jet continu. Il gagna de la sorte l'amnistie que la Convention proclama dans sa dernière séance du 4 brumaire an IV. Ayant ainsi frustré l'échafaud, Héron se fixa à Versailles ; il y décédait quatre mois plus tard, à son domicile, 1, rue des Réservoirs. Sa femme, qu'il voulait faire guillotiner, lui survécut près d'un demi-siècle.

Sénar connut autant de geôles que son terrifiant compère, implorant son renvoi à Tours et écrivant ses effarants Mémoires, si précieux, sur certains de ses collègues du Comité de sûreté générale, au sujet desquels sa véracité est manifeste, puisque subsistent les dossiers d'archives où l'on peut contrôler ses assertions. À la fin de 1795, il rentrait à Tours, objet de mépris et d'horreur pour tous les honnêtes gens de cette ville dont il avait été le premier magistrat. Il se logea dans une maison de la rue de la Riche, à l'angle de la rue des Fossés-Saint-Martin ; il avait là un salon au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage et quelques débarras. Fourbu, désœuvré, farouche, « oppressé d'affreux souvenirs », il n'eut ni le goût ni le temps de s'installer, si l'on s'en rapporte à la description de son logement où, d'après l'inventaire, tout est pêle-mêle, enfourné sans choix ni ordre. Le 11 germinal an IV, six semaines après la mort de Héron, deux citoyennes, les sœurs Philippe, – des servantes sans doute, – déclaraient le décès de Sénar survenu la veille à six heures du matin. D'après la tradition locale, sa fin fut émouvante : il réclama l'assistance d'un prêtre insermenté et voulut que sa contrition fût publique : en présence de voisins, de passants même, dit-on, il

confessa à haute voix ses fautes et proclama son repentir. Il mourait à trente-six ans ; sa femme, – divorcée, – qui s'était fixée à Poitiers, sous le nom de Félicité Desrosiers, dite Monville, avec son petit garçon, Mucius Scævola Sénar, ne se dérangea point, se bornant à envoyer sa procuration.

Vadier qui, dans la comédie de la Mère de Dieu, avait distribué à Sénar et à Héron les rôles en se réservant la tâche de librettiste, survécut longtemps à ses deux acolytes. Traqué par les polices thermidorienne et directoriale, réduit, à son tour, aux caches, aux travestissements, aux longues randonnées sur les routes, emprisonné et jugé comme complice de Babeuf, il eut l'aplomb de retourner dans son pays où il fut mal reçu : on y gardait le souvenir de certaines querelles de voisinage réglées à coups de guillotine : tout ce qui lui déplaisait dans l'Ariège avait fini sur l'échafaud. Enfin l'oubli venu, avec l'Empire, Vadier se fixa à Paris où, pour mieux les surveiller, Fouché tolérait la présence de ses anciens collègues. Veuf, Vadier avait épousé sa servante, belle personne dont l'opulence des formes contrastait avec la sécheresse parcheminée de son mari. Celui-ci, « grand comme Saturne, osseux et décharné comme lui », le nez crochu, le menton pointu, l'œil scintillant dans son orbite, avait conservé sa vivacité pétulante, mais une vivacité silencieuse ; entouré de tisanes de toutes les espèces, courbé en deux, il relevait de temps à autre sa tête où pendillaient quelques rares cheveux blancs, et il ricanait tout bas avec un bruit sec et strident qui vibrait sans retentir.

L'enfant qui, plus tard, devait tracer du vieil incrédule ce croquis magistral, était lui-même le fils d'un régicide ; il vivait parmi les invalides de la Convention qui, la nuit venue, se glissaient

chez son père, rasant les murs, tremblants d'être reconnus : Amar, Lindet, d'autres survivants des grands Comités, venaient là. Vadier surtout étonnait l'enfant : le vieillard ne prononçait que des mots, et, la plupart du temps, des mots d'une syllabe ; mais ses gestes, ses réticences, ses ricanements muets témoignaient d'une ironie froide et inexorable. C'était le négateur, l'irréconciliable ennemi de tout culte, de toute religion, de toute croyance. Sur un seul point il se révélait prolixe : c'était la journée du 27 prairial de l'an II, sa journée de triomphe, la grande victoire de son sarcasme sur le fanatisme : « Quand je découvris le pot aux roses de la mère Théos… », dit-il un jour. Sur ce début, Amar prit son chapeau et s'en alla. « Tu te sauves ! » cria de sa voix fêlée le persécuteur des mystiques. Amar avait refermé doucement la porte ; Vadier, continuant, racontait comment Robespierre tournait au cagotisme et voulait se faire grand prêtre. « Nous le savons bien ; tu nous l'as déjà dit cent fois ! » interrompait Lindet exaspéré. Mais rien n'arrêtait le vieux voltairien ; il se redressait, malgré sa goutte : « Quand ze leur ai fait mon rapport… voyez-vous !… le fanatisme il a été abattu du coup… il en avait pour longtemps à se relever… Et Rovespierre ! anéanti ! fini ! Ze l'ai abîmé ! » Et il se replongeait dans son fauteuil avec une indicible joie.

Ce qu'ignorait l'écrivain qui, enfant, avait entendu ces choses, c'est que, dès la Restauration venue, l'irréductible athée, rentré dans son grand domaine de l'Ariège, et rédigeant son testament, commençait : « Après avoir adoré le souverain Créateur de tous les êtres, imploré sa miséricorde pour le salut de mon âme… » ; et il terminait le long énoncé de ses dernières volontés par une prière. Quand, exilé comme régicide, il mourut pieusement à Bruxelles, le 14 décembre 1828, son corps fut présenté à la cathé-

drale Sainte-Gudule, où le clergé métropolitain célébra un service solennel pour le repos de son âme.

Outre la déclaration de Bochard, concierge de l'Hôtel de ville, de Dulac, agent du Comité de salut public, on possède le récit écrit « d'après les renseignements fournis par les employés du Secrétariat de la Commune », et où on trouve ces mots : « Robespierre s'est brûlé la cervelle. » (Journal de Perlet, n° 487, du 24 thermidor, p. 87.) On doit ajouter à ces témoignages celui de l'orateur de la députation de la section des Gravilliers, reçue par la Convention, le 16 thermidor : « Robespierre l'aîné se donne un coup de pistolet dans la bouche, et en reçoit en même temps un d'un gendarme. » (Moniteur, réimpression, XXI, 385.) Tout en appréciant l'intention louable de ce citoyen soucieux de concilier les deux versions, le premier terme de sa déclaration est seul à retenir, puisque l'on sait, par le procès-verbal des chirurgiens, que Robespierre ne portait trace d'autres blessures que celle qu'il s'était faite à la bouche et n'avait, par conséquent, reçu d'aucun gendarme aucun coup de feu.

En présence de ces quatre relations, dont trois sont contemporaines de l'événement, – celle de Dulac a dû être écrite quelques mois plus tard, – faut-il tenir compte du récit de Méda, daté de septembre 1802 et qui contient presque autant de hâbleries et de bévues que de lignes ? Si l'on en croit son Précis historique des événements qui se sont passés dans la soirée du 9 thermidor, Méda fut le héros de la journée : c'est lui qui arrête Hanriot, son général, au Comité de sûreté ; – voyant les membres du Comité de salut public, « fort embarrassés », il « se mêle à leur séance » et les conseille si bien que, simple gendarme, il est nommé sur-le-champ commandant de toutes les forces dont dispose la

Convention. Son premier exploit est de « se sauver en passant sous le

Il fut, à la vérité, présenté à la Convention et reçut l'accolade du président. Mais non point pour avoir débarrassé du tyran la République : le texte du Moniteur dit seulement : « Ce brave gendarme a tué de sa main deux des conspirateurs. » (Moniteur, réimpression, XXI, 343.) De Robespierre, pas un mot. Un an plus tard, dans son rapport bourré de documents officiels, Courtois écrira : « Robespierre, qu'un gendarme croit avoir immolé, se tire un coup de pistolet. » (2 rapport de Courtois, p. 70 et suiv.) Ce disant, Courtois s'adressait aux conventionnels, bien renseignés, et dont beaucoup ne l'estimaient guère. Plus il leur était suspect, moins il aurait risqué de s'exposer à un démenti.

Le seul passage de la relation de Méda qui mérite peut-être quelque attention est celui-ci : « J'atteins un fuyard dans l'escalier : c'était Couthon que l'on sauvait. Le vent ayant éteint ma

Méda, simple gendarme à l'époque du 9 thermidor, réclama, comme récompense, le grade de général. On le promut sous-lieutenant. Il faut, d'ailleurs, lui rendre hommage : colonel, en 1812, du 1 régiment de chasseurs à cheval, il fut tué à la Moskova, au moment où l'Empereur, pour sa belle conduite, le nommait général de brigade.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Robespierre_et_la_%C2%AB_M%C3%A8-re_de_Dieu_%C2%BB. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.